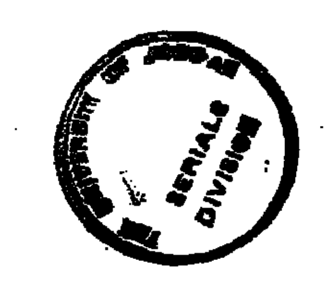


Le Monde

LE MONDE EMPLOI

■ Un salarié mal dans sa peau
■ 8 pages d'annonces classées


CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16225 – 7 F — MERCREDI 26 MARS 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'économie française crée de l'emploi pour la première fois depuis deux ans

L'Insee ne prévoit pas pour autant une baisse du chômage

L'EMPLOI qui, jusqu'à ces derniers mois, était en baisse, semble devoir emprunter, très lentement, une courbe un peu plus favorable au cours du premier semestre de cette année. Selon les prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), publiées mardi 25 mars, l'économie pourrait créer 30 000 emplois entre le 1er janvier et le 30 juin 1997, alors qu'elle en perdait depuis deux ans. Ce solde positif entre les emplois créés et les emplois détruits ne serait pas suffisant pour stabiliser le taux de chômage. Il atteindrait, fin juin, 12,9 % de la population active. La prévision de croissance reste celle d'un rythme annuel de 2,5 %, soit deux fois mieux qu'en 1996 (1,3 %). Cependant, l'investissement est toujours aussi décevant et l'Insee, qui avait cru pouvoir envisager une hausse de 0,9 % des équipements des entreprises au cours des six premiers mois de 1997, ramène cette estimation à 0,1 %.



Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt et la remontée du dollar favorisent, en Europe, une embellie économique. Cette embellie est limitée, toutefois, par les impératifs de rigueur budgétaire résultant des critères de passage à la monnaie unique. Les conjoncturistes américains et allemands prévoient une croissance de 2,2 %, en 1997, dans les quinze pays de l'Union européenne. Cela représente, selon les calculs de la banque américaine Salomon Brothers, 1 point de moins que ce qui pourrait être espéré si les principaux Etats membres n'étaient pas tenus de respecter les règles du traité de Maastricht.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale, dont le conseil se réunissait mardi, pourrait annoncer, selon les analystes, un resserrement de sa politique monétaire. Le niveau du loyer de l'argent pourrait être relevé d'un quart de point à 5,50 %.

Lire page 6


AFP

Une voix d'Algérie

« LA MORT rôde comme un chameau aveugle », dit-on dans la Mitidja, qui enserre Alger. Sélim Zaoui – pseudonyme d'un journaliste algérien – raconte pour *Le Monde* la vie quotidienne en Algérie, sous la terreur sans visage et sans nom d'une guerre sans front. Les massacres, dont la publicité est soumise au contrôle d'une *« cellule de communication »* du gouvernement. Le prix du pain, de l'huile, de la semoule, du lait en poudre. La pénurie de médicaments. L'histoire tragique de la famille d'Houria et Zidane. Une vie qui ne vaut plus *« un oignon pourri »*.

Lire pages 14 et 15 et notre éditorial page 17

CINÉMA

L'Oscar de Juliette Binoche, l'infirmière du « Patient anglais »

JULIETTE BINOCHE a reçu, lundi 24 mars à Los Angeles, l'Oscar récompensant le meilleur second rôle féminin pour son interprétation de Hana, l'infirmière du *Patient anglais*. Ce film du réalisateur britannique Anthony Minghella, produit par la compagnie indépendante Miramax, a triomphé en remportant neuf Oscars, dont celui du meilleur film et du meilleur metteur en scène. Un autre Français, Gabriel Yared, a obtenu l'Oscar de la meilleure musique de film dramatique, toujours pour *Le Patient anglais*.

Avant Juliette Binoche, seules les actrices françaises Claudette Colbert, en 1934, et Simone Signoret, en 1960, avaient reçu la célèbre statuette.

Lire page 32

La veuve nostalgique du dictateur Hodja, dans les faubourgs de Tirana

TIRANA
de notre envoyé spécial

Nexhmija Hodja apparaît sur le seuil de la porte. Elle est méfiante. Personne ne lui rend jamais visite, dans ce faubourg crasseux de Tirana. Elle habite au bout d'un sentier de terre, au milieu d'une zone industrielle. A l'horizon, il n'y a que des chantiers, des bulldozers et des usines. Du linge sèche sur le balcon, dans un nuage de poussière. Nexhmija Hodja, la veuve de l'ancien dictateur Enver Hodja, qui avait pris le pouvoir en 1945, décédé en 1985, vit dans « le Poulailler ». Les Albanais appellent ainsi ce complexe agricole en ruine, auparavant dédié à l'élevage de poules. Des bureaux ont été transformés en appartements. Mme Hodja habite là, loin du centre de la capitale albanaise et du palais où elle a vécu durant quarante-cinq ans.

Nexhmija Hodja est sortie de prison au mois de janvier, après quatre années d'incarcération. *« La prison m'a beaucoup fatiguée »*, dit-elle. Elle refuse d'abord de parler d'elle, sous prétexte que *« ce n'est pas juste de parler de moi alors que l'Albanie va si mal »*. Puis elle révèle les véritables raisons de son silence. *« Le pouvoir exerce de fortes pressions sur ma famille. Mon fils a été emprisonné pendant un an, uniquement parce qu'il avait parlé de son père dans un magazine albanais. Et mon gendre a été jeté en prison juste avant ma libération, pour que notre famille sente qu'elle reste surveillée. Il en est sorti la semaine dernière, lorsque les prisons ont été ouvertes. »* Nexhmija Hodja décide finalement d'évoquer la crise que traverse l'Albanie.

« Cinq ans après l'avènement du nouveau régime, les gens peuvent désormais comparer... Bien sûr, tout n'était pas parfait de notre temps, il y avait des problèmes. Mais les Albanais avaient un travail et un logement. Ils pouvaient songer à l'avenir de leurs enfants. » Mme Hodja défend la politique de son époux, considéré comme l'un des dictateurs les plus durs du monde communiste. *« Il y avait 60 % de paysans en Albanie. Les gens travaillaient aussi dans les mines*, raconte-t-elle. *Aujourd'hui, ces paysans vivent ici, à la périphérie de Tirana, et ils n'ont pas de travail. Ils sont arrivés des montagnes. Ils se livrent à ces pillages... A notre époque, ils étaient bien sûr pauvres et modestes, mais ils avaient accès aux hôpitaux et aux écoles. » « Leur vie était certainement un peu spartiate »*, avoue-t-elle, avec une pointe de regret dans la voix. La famille Hodja est désormais tenue à l'écart de la vie publique. Des journaux publient quotidiennement des témoignages de prisonniers qui ont survécu à l'enfer des camps d'Hodja, où certains restèrent parfois vingt-cinq ou trente ans. Nexhmija Hodja ne sort presque jamais de son appartement où elle conserve, sur les rayonnages de sa bibliothèque, les œuvres complètes d'Hodja, de Staline et de Lénine. Elle affirme que, lorsqu'elle s'aventure dans la rue, elle sent pourtant *« beaucoup de sympathie »*.

« Des commerçants refusent d'accepter l'argent de mes enfants. Moi, on m'embrasse, affirme-t-elle. *Mes enfants n'ont pas de travail, et je touche deux cents francs de pension mensuelle. On refuse même de m'accorder le statut de vétéran de la lutte antifasciste... »*

Au cimetière de Kombinat, il est difficile de trouver la tombe d'Enver Hodja. Le corps du dictateur a été exhumé du cimetière des Martyrs peu après l'avènement de la démocratie en Albanie. Il repose aujourd'hui parmi les anonymes. Sur la tombe, une quinzaine de roses ont été déposées par des mains discrètes.

Rémy Ourdan

Université : la réforme piétine

UNE NOUVELLE réunion, lundi 24 mars, du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) n'a guère permis d'avancer sur la réforme de l'Université et, en particulier, des premiers cycles. Traduites dans des textes réglementaires, les orientations de M. Bayrou inquiètent, pour des raisons parfois contradictoires, les présidents d'université, les enseignants et les étudiants. *« La discussion s'enlise dans un sur-place de plus en plus inquiétant »*, estime un délégué enseignant.

L'accord trouvé avec les facultés de droit provoque des remous dans les autres disciplines. Déjà certains demandent un report de la réforme, prévue pour la prochaine rentrée.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 326 - 7,00 F

Une croissance américaine si particulière

VOUS AVEZ dit Greenspan ? Il fut un temps où la Bourse de New York tremblait à la seule mention de ce nom. Mais rien n'est plus comme avant : à la veille d'une réunion de la Fed, la banque centrale américaine, dont tout le monde pariait, lundi 24 mars, qu'elle déciderait de relever les taux d'intérêt d'un quart de point pour la première fois depuis deux ans, l'indice Dow Jones a marqué une hausse de plus de cents points à la clôture. Wall Street nage dans l'euphorie et se moque du président de la Fed.

Le casse-tête d'Alan Greenspan consiste à ne pas freiner une jolie courbe de croissance, qui a adopté ces derniers mois un rythme annuel de croisière de 4 %, sans pour autant la laisser s'emballer au point de relancer l'inflation.

Selon le schéma classique, en effet, la récession qui suit inévitablement un cycle de croissance ne devrait pas tarder à se profiler à l'horizon américain ; depuis 1960, les Etats-Unis n'ont connu que deux cycles de croissance plus longs que celui-ci, qui entre dans sa septième année : celui des années 60, qui a duré près de neuf ans, et celui des années 80, qui a pris fin dans sa huitième année avec la récession de 1990. On peut, dans ce contexte, comprendre la nervosité de M. Greenspan.

Mais si, pour une fois, les choses ne se déroulaient pas suivant le schéma classique ? Si, vraiment, plus rien n'était comme avant ? Et si ce cycle-là était fait pour durer ? C'est une hypothèse qui rencontre de plus en plus d'adeptes parmi les économistes américains, dont certains évoquent *« un nouveau type de cycles »*, voire *« la fin des cycles »*, comme d'autres ont vu la fin de l'Histoire ou la fin du travail. Certes, rétorque Alan Greenspan qui, à soixante et onze ans, en a entendu d'autres, *« l'Histoire est pleine de ces visions d'ères nouvelles qui finissent par tourner au mirage »*. Mais les optimistes n'en démordent pas, encouragés par l'atypisme de cette croissance des années 90.

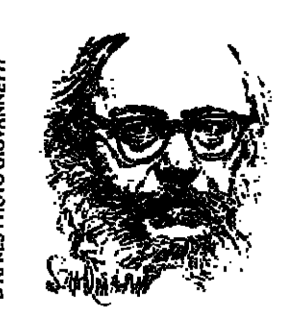
L'économie américaine, a répété M. Greenspan le 20 mars devant le Congrès, fait preuve *« d'une grande vigueur »*.

La demande des consommateurs a enregistré une forte augmentation ces derniers mois. La production industrielle progresse à un rythme annuel proche de 5 %.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 17

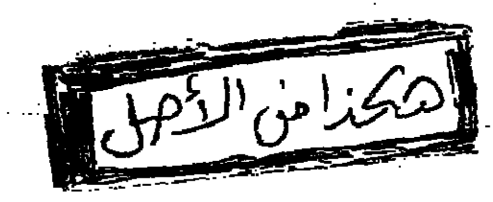
La leçon de théâtre


D'APRÈS PHOTO GIOVANNETTI

JERZY GROTOWSKI

On n'avait jamais vu pareille leçon inaugurale. Elle a été prononcée lundi 24 mars au Théâtre des Bouffes du Nord, devant des invités venus de toute l'Europe, par Jerzy Grotowski, soixante-trois ans, pour qui une chaire d'anthropologie théâtrale vient d'être créée au Collège de France.

Lire page 27



UNION Les ministres des affaires étrangères des Quinze étaient réunis mardi 25 mars à Rome à la fois pour célébrer le 40e anniversaire de la construction européenne et pour faire le point des travaux de la Conférence intergouvernementale (CIG), qui doit réformer les institutions de l'Union. ● L'ALBANIE devait également être au menu des discussions : les Quinze doivent rencontrer le premier ministre albanais, Bashkim Fino, au lendemain de leur réunion de Bruxelles où ils se sont montrés incapables de s'entendre sur l'envoi d'une force de protection des convois humanitaires en Albanie, que refusent la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Allemagne. ● TROIS GRANDS DOSSIERS seront passés en revue à l'occasion de cet anniversaire : monnaie unique, élargissement et intégration des politiques en matière de défense, de police et de justice.

Les partisans de l'Europe politique se mobilisent avant l'élargissement

Les quinze ministres des affaires étrangères de l'Union étaient réunis mardi 25 mars dans la capitale italienne pour célébrer le 40e anniversaire du traité de Rome et discuter des prochaines étapes de la construction européenne

ROME
de notre envoyé spécial

La célébration du quarantième anniversaire du traité de Rome coïncide avec une période charnière dans la métamorphose de l'Union européenne engagée au lendemain de Maastricht : la monnaie unique est sur les rails et les gouvernements, comme la Commission, commencent à prendre position par rapport à l'autre immense chantier voulu par les Quinze, celui de l'élargissement aux pays d'Europe centrale.

Passage obligé pour engager les négociations d'adhésion, les Quinze doivent rapidement mener à terme, si possible en juin à Amsterdam, la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer le traité de Maastricht. L'élargissement modifiera la taille et la nature de l'Europe dans ses relations avec l'extérieur (par exemple avec la Russie, en cas, notamment, d'adhésion des Républiques baltes).

C'est ainsi qu'il convient de comprendre les propositions visant à progressivement mettre en place la défense commune que les Français, les Allemands, les Belges, les Luxembourgeois, les Italiens, les Espagnols – peut-être suivis par les Néerlandais – s'apprêtent à présenter à des partenaires qui n'y sont pas favorables. Les promoteurs du projet ont pour souci d'équilibrer l'Europe économique, *« de lui conférer une légitimité politique sans laquelle elle demeurerait fragile, de mettre fin à « l'infantilisation » de l'Union »*, selon l'expression d'un diplomate français.

Pour la monnaie unique, le travail législatif a été fait, la détermination des gouvernements à agir pour que la date du 1er janvier 1999 puisse être respectée paraît sans faille, et il ne reste plus aux partisans de l'euro qu'à garder des nerfs solides en espérant que la conjoncture se fera accommodante. Jacques Santer, président de la Commission, se dit *« presque convaincu »* que la CIG pourra être *« bouclée »* comme prévu à Amsterdam. Il se fonde sur la forte volonté politique des Etats membres de commencer à délibérer des élargissements. Auxquels des onze candidats d'Europe centrale – douze avec la Turquie – l'Union va-t-elle s'élargir ? Selon quel rythme ? A quel prix ? Il a été entendu que la Commission rendrait des *« avis »* sur chacune des candidatures au plus tard six mois après la fin de la CIG. Les Luxembourgeois, qui assureront alors la présidence, se préparent déjà pour la « photo de famille », où devrait apparaître l'ensemble des dirigeants de la future Union, Turcs compris, en marge du conseil européen de décembre.

Lamberto Dini se prononce pour un report de l'euro

La capacité des Européens à tenir leurs engagements sur la monnaie unique a été mise en doute par le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, qui a proposé, mardi 25 mars, dans une interview au quotidien *Sole - 24 Ore*, de reporter son lancement, prévu pour le 1er janvier 1999. Soulignant que, *« même pour la France et l'Allemagne, les critères seront difficiles à respecter »*, M. Dini a estimé que, *« pour toutes ces questions, un renvoi d'un an serait utile pour tous »*. – (AFP.)

ARCHITECTURE DÉFINITIVE

Cette perspective est d'autant plus sérieuse que le débat sur l'élargissement de l'OTAN interfère avec celui de l'Union, que les Américains s'en mêlent, que les Russes croient qu'ils ont leur mot à dire, bref, qu'au-delà d'un élargissement classique comme la Communauté en a déjà connu, c'est l'architecture définitive de l'Europe qui est en train de se modeler.



Dans cette partie, la CIG, lancée il y a un an à Turin, occupe une place singulière. *« On devine par avance ses résultats. Ce sera « moyen plus ou bien moyen moins »*, plaisantait l'été dernier un ministre français. Peut-être satisfaisants dans le domaine de la libre circulation des personnes et de la sécurité intérieure – cher à Helmut Kohl et à Jacques Chirac –, modestes pour la coopération diplomatique comme pour l'Europe sociale, les résultats ne devraient pas marquer un progrès stratégique dans la construction européenne.

En vérité, la CIG est attendue sur les réformes institutionnelles. L'Union vit sur les règles du traité de Rome conçu pour six. Ce qui est acrobatique à quinze conduirait à l'asphyxie à vingt ou plus. Les réformes projetées ne sont pas d'une ampleur considérable, mais elles bouleversent certains acquis, si bien que les progrès jusqu'ici accomplis sont insuffisants pour garantir que l'échéance d'Amsterdam puisse être tenue. Une telle défaillance retarderait l'élargissement et risquerait même d'interférer avec la marche vers la monnaie unique.

QUERELLE BUDGÉTAIRE

Le débat sur l'élargissement va conduire à s'interroger sur le type d'Europe qu'on souhaite promouvoir : une vase zone de libre-échange ? Une « Europe-marché », comme semblent continuer à le préférer les Anglais ou quelques autres ? Ou bien une « Europe-puissance », détenant à côté de la monnaie les autres instruments de souveraineté, comme la défense ? Les réponses ne sont pas évidentes, qui interpellent l'opinion des pays neutres et ne pourront que compliquer la controverse sur les finances de l'Europe (qui paie quoi ?), soulevée par l'élargissement.

Mais, au-delà de la querelle budgétaire, des discussions sur la réforme de la politique agricole commune, que l'élargissement suppose, et des intérêts particuliers des uns ou des autres, c'est la responsabilité politique de l'Europe qui est en question. Les initiatives prises par certains pays membres, dont la France et l'Allemagne, n'ont pas d'autre sens.

Philippe Lemaitre

Les Quinze n'ont pas trouvé d'accord sur l'Albanie

***LES MINISTRES** européens des affaires étrangères* ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, lundi 24 mars à Bruxelles, sur l'envoi d'une force pour sécuriser la distribution de l'aide humanitaire en Albanie. Après plusieurs heures de discussion, ils ont simplement décidé l'envoi d'une *« mission consultative »* sur place et ont *« pris note »* que l'Italie, la France et la Grèce étaient prêtes à envoyer des éléments de protection.

Les ministres ont reconnu la compétence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour « chapeauter » cette éventuelle force de sécurité. Le ministre espagnol des affaires étrangères a précisé que son pays serait *« prêt à y participer si elle se révélait nécessaire »*. Le Portugal et l'Autriche auraient des positions similaires, selon des sources diplomatiques.

La Grande-Bretagne et le Danemark se sont le plus nettement opposés à ce que la protection de *l'aide humanitaire* fasse l'objet d'une initiative commune de l'Union, ce que l'Italie réclamait avec insistance de ses partenaires. La France, a souligné son ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, *« est disposée à participer à une telle force de sécurisation pour autant qu'elle n'est pas la seule »*. *« Il s'agit d'aller aider l'armée et la police albanaises à se réorganiser et à redémarrer, et de sécuriser les livraisons d'aide alimentaire »*, a-t-il précisé. *« Peut-être pourra-t-il également être question de sécuriser l'aéroport de Tirana »*, a-t-il ajouté.

Le volet civil d'aide à la reconstruction relève de la responsabilité de l'Union européenne, a poursuivi M. de Charette, selon qui *« 350 millions d'Européens plutôt riches devraient avoir à cœur d'aider 3 millions d'Albanais plutôt pauvres »*. Les ministres européens des affaires étrangères devaient rencontrer le premier ministre albanais, Bashkim Fino, mardi à Rome. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

PATHÉTIQUE

L'Europe est pathétique. Son traité fondateur a aujourd'hui quarante ans et, à l'approche de cet anniversaire célébré mardi 25 mars à Rome, plusieurs de ses dirigeants ont entonné comme il se doit l'*hymne à l'intégration* communautaire et vanté leurs nouvelles ambitions pour l'avenir. Après l'objectif déjà programmé de la monnaie unique (difficile à digérer mais potentiellement fructueux), à nous la politique étrangère *et la défense communes !* Il s'est malencontreusement trouvé que les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis lundi à Bruxelles, ont dû admettre une fois encore leur totale incapacité à s'entendre sur ce qu'il faudrait faire pour aider l'Albanie.

Il faut reconnaître que les chantres les plus ardents de la politique étrangère commune sont aussi ceux qui se sont montrés ces derniers temps les plus volontaires pour tenter d'éviter que la crise albanaise ne tourne à la catastrophe : l'*Italie, parce qu'en première* ligne devant l'afflux des réfugiés et donc particulièrement sensibilisée au problème, et la France qui, bien que s'étant réveillée tardivement sur le sujet albanais, a malgré tout senti qu'il y allait de la co*hérence de tout son discours sur* l'Europe. M. de Charette a raison lorsqu'il affirme que 350 millions d'Européens ne peuvent pas se désintéresser du sort des 3 millions d'Albanais. Il faudrait ajouter que ce n'est pas une question *morale* mais de pure politique, et *qu'il y va non seulement de l'in*fluence de l'Europe dans son voisinage le plus proche mais aussi, *in fine*, de sa propre sécurité.

Mais lorsque le ministre français propose de construire une défense européenne en s'appuyant d'abord sur *« la volonté politique de l'Union »*, lorsqu'il présente comme un succès de la France le fait que les Européens *« vont pouvoir procéder à des opérations militaires sans la participation des Etats-Unis »*, on se demande de *quelle réalité il parle. Cette Eu*rope-là n'existe pas ni ne veut pour l'instant exister.

Claire Tréan

La Russie veut couper court à toute nouvelle extension de l'Alliance atlantique

MOSCOU
de notre correspondante

A première vue, le principal ré*sultat du sommet d'Helsinki est fa*cile à définir : Boris Eltsine n'a pu que se soumettre au diktat de l'unique grande puissance mondiale, et accepter l'élargissement de l'OTAN. Comme Bill Clinton n'a pas voulu « accabler » son ami Boris, celui-ci fut autorisé à inscrire, dans une déclaration commune, qu'*il* reste *« opposé »* au processus. Mais en acceptant la compensation offerte – un accord Russie-OTAN, qui pourrait être signé avant le sommet atlantique de Madrid –, *« la Russie a de fait accepté l'élargissement »*, comme l'a *affirmé le président polonais*, Alexandre Kwasniewski.

ANALYSE

La non-adhésion de pays de l'ex-URSS reste le mot d'ordre russe après Helsinki

Cette interprétation est celle que diffuse officieusement la Maison Blanche. C'est aussi celle qu'acceptent les dirigeants des pays de l'OTAN et ceux des Etats *qui espèrent en devenir membres* un jour : tous se sont félicités du *« succès »* d'Helsinki, dû, selon un responsable hongrois, au fait que la Russie n'ait pas envenimé la situation, comme elle menaçait de le faire encore à la veille du sommet.

Côté russe, la rencontre fut aussi qualifiée de succès. Boris Eltsine a cependant avoué que *« tout n'a pas été facile »*. *« Surtout*, a-t-il ajouté, *nous n'avons pas réussi à trouver d'accord sur la question de la non-adhésion de pays de l'ex-URSS à l'OTAN. »* Cette formule concerne les Etats baltes et l'Ukraine, exclus de la première vague d'adhésions. Boris Eltsine n'a toujours pas tenu sa promesse de se rendre à Kiev pour signer un *« grand accord »* normalisant les relations russo-ukrainiennes. Il s'est en outre insurgé, auprès de Bill Clinton, contre les manœuvres américano-ukrainiennes prévues cet été en Crimée dans le cadre du Partenariat pour la paix (la Crimée est rattachée à l'Ukraine mais est *revendiquée par les nationalistes* russes).

Le ministre ukrainien des affaires étrangères, Guennadi Oudovenko, vient de déclarer – pour la première fois – que son pays, doté d'un grand voisin *« imprévisible »*, avait pour *« objectif stratégique »* de rejoindre l'Alliance.

LES PAYS BALTES INDÉSIRABLES

Les pays baltes ont aussi rappelé, durant le sommet, qu'ils étaient candidats. Ils arguent du risque qu'ils *encourraient* si, à Moscou, l'opposition nationaliste arrivait au pouvoir : celle-ci veut les réannexer, au même titre que l'Ukraine. Le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a menacé les pays baltes de blocus économique en réponse aux *« brimades »* qu'ils infligeraient aux minorités russes. Samedi, Boris Eltsine s'est voulu rassurant : Il faut, a-t-il dit, *« garantir la sécurité des pays baltes »*, *« dissiper leurs craintes de voir la Russie répéter les événements d'il y a quelques décennies »* et non pas *« se limiter aux plaintes sur le sort des Russes »*.

Ce discours humaniste, inhabituel dans sa bouche, lui a peut-être été inspiré par Bill Clinton, qui chercherait à priver d'arguments les Baltes, Ukrainiens et autres candidats à l'OTAN, indésirables même dans une « seconde vague ». L'existence de cette *« zone grise »*, qui ne sera pas couverte par la garantie de sécurité de l'OTAN, renforce les adversaires occidentaux de l'élargissement de l'Alliance. Ces derniers évoquent aussi le coût (entre 30 et 100 milliards de dollars sur moins d'une décennie, selon divers calculs américains). Les Etats-Unis veulent que cette charge soit supportée en grande partie par les Eu*ropéens concernés, qui* se montrent moins enthousiastes. Au Kremlin, on reprend ces arguments, donnant ainsi l'impression d'une certaine complicité entre Moscou et Washington pour *« minimiser les conséquences de l'erreur que fut la décision de l'OTAN de s'élargir »*, selon l'expression des diplomates russes.

« J'espère que les pays baltes n'adhéreront pas à l'OTAN, car cela provoquerait l'éclatement du système de relations Russie-OTAN », a déclaré Evgueni Primakov. Iouri Batourine, conseiller de Boris Eltsine pour les affaires de sécurité, était plus direct encore, déclarant *sur un ton presque joyeux : « Ceux de la première* [vague] *vont déjà poser tant de problèmes que personne ne songe même à ceux de la seconde. »*

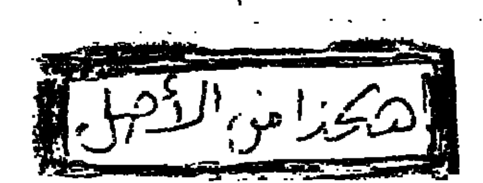
Est-ce pour cela que la télévision publique polonaise a rendu compte du sommet d'Helsinki sur un ton pessimiste, laissant entendre que Bill Clinton aurait fait des concessions importantes au président russe ? Aucune *« décision importante »* de l'OTAN ne sera prise sans la participation de la Russie, a souligné Boris Eltsine. Le terme est bien sûr imprécis, mais le « conseil conjoint » Russie-OTAN pourra se saisir, au moins indirectement, des termes des adhésions des nouveaux membres. Et faire son possible pour les bloquer, ou au moins *« erroder »* le processus, comme l'a promis récemment Boris Eltsine.

A moins qu'au fil du temps, et grâce à la *transparence promise* par l'OTAN à la Russie, celle-ci modifie ses façons de penser et d'agir, en phase avec la *« profonde transformation »* de l'Alliance (Bill Clinton) ?

SIGNES DE BONNE VOLONTÉ

Ce serait oublier que pour l'instant Moscou cherche plutôt son salut dans l'exportation d'armes et de technologie nucléaire à des pays, tels la Chine ou l'Iran, qui ne sont pas exactement des alliés potentiels de l'OTAN. Pour renverser la tendance, il faudrait démultiplier les ressources nécessaires au démantèlement en Russie des armes *nucléaires*, *chimiques* et biologiques. Boris Eltsine donne des signes de bonne volonté, en tentant de remonter la pente qui l'avait mené à la guerre en Tchétchénie. Avant de quitter Helsinki, il a par ailleurs affirmé que la Russie est *« prête à entrer dans l'Union européenne »*. Cela vaut mieux que les menaces de créer un axe militaire « Minsk-Moscou-Pékin ». Et c'est le moment où jamais de prendre la Russie au mot.

Sophie Shihab



L'adoption de la nouvelle Constitution polonaise oppose le pouvoir au syndicat Solidarité

La vie politique se polarise à l'approche des législatives de l'automne

Adoptée samedi 22 mars par les deux chambres du Parlement, la nouvelle loi fondamentale polonaise doit faire l'objet d'un référendum constitutionnel, que le chef de l'Etat, Alexandre Kwasniewski, souhaite organiser avant la visite du Pape en Pologne, prévue du 30 mai au 10 juin. L'opposition catholique de droite et le syndicat Solidarité critiquent la Constitution, qui invoque à la fois Dieu et *« les valeurs universelles »* des non-croyants.

VARSOVIE
de notre correspondant

Les députés des deux chambres du Parlement polonais, debout, en train de chanter l'hymne national, après avoir voté le texte d'une nouvelle Constitution. La scène, samedi 22 mars, tenait du rêve éveillé. Après plus de trois ans de bataille politique, où l'Eglise et plus encore l'alliance construite autour de Solidarité avaient rompu des lances contre le projet, un Parlement dominé par les post-communistes venait d'adopter à une écrasante majorité (461 pour, 31 contre et 5 abstentions) un texte où il est question de Dieu, mais aussi du respect dû à ceux qui croient en d'autres *« valeurs universelles »*, de la nation et sa longue histoire de luttes pour la liberté, de la souveraineté recouvrée en 1989 – au moment de l'effondrement du régime communiste.

Un résultat d'autant plus étonnant que la vie politique polonaise est en phase d'intense polarisation, à l'approche des élections législatives prévues pour l'automne. Après la fermeture des chantiers de Gdansk et les importantes et parfois violentes manifestations syndicales de la semaine dernière, le premier ministre, Wlodzimierz Cimoszewicz, avait réagi par un discours très dur, frôlant de près le style de l'ancien régime.

A vrai dire, la cause n'est pas encore tout à fait entendue, et il faudra faire diligence pour que le texte puisse être soumis à référendum avant la visite en Pologne du pape Jean-Paul II – c'est-à-dire avant la fin du mois de mai. Il s'agit, dans l'esprit des défenseurs du texte, d'éviter que le pape ne soit, *volens nolens*, mêlé au combat politique qui ne manquera pas de se dérouler autour de ce référendum. Mais le délai est tenable : dès lundi 24 mars, le président Alexandre Kwasniewski a rendu public les amendements qu'il est en droit de proposer (ils concernent en particulier une restriction de l'immunité parlementaire, comme l'avait suggéré l'opposition libérale, et une certaine limitation au cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction administrative), et sur lesquels les députés devront encore se prononcer.

L'OBSTACLE DU RÉFÉRENDUM

Cependant, le seul obstacle sérieux encore à franchir sera le référendum lui-même : frustrés que leur propre projet, dit *« projet de la société »*, ne soit pas soumis concurremment à référendum, les opposants au texte, qui se retrouvent principalement dans l'opposition non représentée au Parlement et du côté de Solidarité, ont tenté – en vain – de faire valoir que la nouvelle constitution ne saurait être adoptée qu'à la majorité absolue des inscrits, avec l'idée de faire campagne pour l'abstention. Ils devront à présent se rabattre sur le vote négatif, avec moins de chances de succès : l'Eglise, qui a obtenu d'importantes satisfactions (mais pas le droit absolu à la vie, synonyme d'interdiction de l'avortement), a réagi positivement au vote des députés, et l'actuel président de Solidarité, Marian Krzaklewski, jusqu'ici violemment hostile au projet, pourrait hésiter à s'engager à fond, si près des élections, dans un combat qu'il risque fort de perdre. Un certain désir d'en finir avec une querelle qui dure depuis trop longtemps et avec une situation de vide juridique (la Constitution de l'époque communiste est toujours en vigueur, simplement amendée par des dispositions provisoires) est sensible dans la société comme dans la classe politique polonaise.

Un homme a joué un rôle essentiel dans la négociation qui a permis d'aboutir au vote du texte par le Parlement : l'ancien premier ministre, Tadeusz Mazowiecki. Celui qui fut, naguère, l'un des deux proches conseillers de Lech Walesa, puis le premier chef de gouvernement issu de Solidarité, hésite à accepter le qualificatif de *« père de la nouvelle Constitution »*. Mais c'est bien lui qui a rédigé le premier projet de préambule, qui faisait droit aussi bien aux valeurs chrétiennes qu'à la liberté de conscience, et a permis une percée décisive.

« Ce conflit (autour du préambule), *même s'il a donné lieu à des prises de position excessives, a eu son utilité »*, estime-t-il aujourd'hui. *« Dans cette atmosphère de polémique, la voix de la raison, l'invocation de valeurs supérieures, prennent un poids plus grand »*. *« C'est l'un de ces compromis, comme celui de 1980* (les accords de Gdansk) *ou de 1989* (la transition en douceur à la démocratie) *qui ont fait progresser la Pologne »*. Tadeusz Mazowiecki est conscient que le rôle de premier plan qu'il a joué dans cette affaire renforcera dans leur opinion les dirigeants de la droite radicale et même de Solidarité qui voient dans son parti – l'Union de la liberté – l'allié objectif des post-communistes. *« J'ai joué ce rôle avec une conviction profonde. Cela vaut la peine de payer ce prix, car il en va de l'avenir de mon pays »*.

La situation est d'autant plus paradoxale qu'au sein même de son propre parti, M. Mazowiecki est un partisan de l'ancrage à droite, et que le seul parti avec lequel l'Union de la liberté puisse actuellement utilement dialoguer sur certains sujets est le parti social-démocrate (SLD, post-communiste), les partis de la coalition de droite repoussant fermement toute idée d'alliance. *« Enormément de choses nous séparent du SLD, qu'il s'agisse des principes ou de la pratique du pouvoir »*, précise M. Mazowiecki. *« Mais la formation d'une coalition de la haine serait mauvaise pour le pays »*.

Jan Krauze

■ **Le premier ministre polonais,** Wlodzimierz Cimoszewicz, a déclaré lundi 24 mars que le sort des chantiers navals de Gdansk, en liquidation depuis près de trois semaines, sera décidé d'ici à la fin avril : soit ils seront vendus à un investisseur, soit un consortium polonais y entreprendra la construction de cinq navires. – *(AFP.)*

Le poste de haut-commissaire aux droits de l'homme est vacant à l'ONU

La présidente irlandaise favorite des ONG

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La désignation d'un nouveau titulaire au poste de haut-commissaire pour les droits de l'homme agite ces temps-ci les couloirs de l'ONU à New York et mobilise les organisations non gouvernementales. Premier titulaire de ce poste depuis avril 1994, Jose Ayalo Lasso vient de le quitter pour redevenir ministre des affaires étrangères en Equateur.

La création de ce poste, proposée dès 1947 par le Français René Cassin, s'était heurtée pendant longtemps à l'opposition d'un grand nombre de pays peu désireux que l'ONU regarde de trop près leur bilan souvent peu brillant en matière de droits de l'homme. Ce n'est qu'en 1993 que le poste a été crée sous la pression des ONG. Peu favorable à cette innovation, l'ancien secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, avait recommandé la nomination de M. Ayalo Lasso, *« un diplomate sans risque »*, qui avait été ratifiée par l'Assemblée générale.

Avec un budget limité, sur contribution volontaire, un nombre restreint de personnel, le haut-commissaire n'a d'autorité que morale. Ses seules armes ne peuvent être que sa stature politique, son courage personnel et sa capacité a mobiliser l'opinion publique, y compris par voie de presse.

Au crédit de M. Ayalo Lasso, les ONG reconnaissent qu'il a pris quelques initiatives en ouvrant des bureaux au Burundi, au Zaïre et dans l'ex-Yougoslavie. Quatre observateurs des droits de l'homme qu'il avait dépêchés au Rwanda ont été tués le 4 février. *« Ce qu'il n'a pas fait, c'est se faire connaître et respecter »*, regrettent cependant les militants des droits de l'homme : *« Personne n'a jamais entendu parler de son poste, alors qu'il aurait dû être le champion international des droits de l'homme. »*

PRESSION DES GROUPES RÉGIONAUX

Le nouveau secrétaire général, Kofi Annan, est soumis à une intense pression des groupes régionaux, notamment à celle des Latino-Américains qui estiment que ce poste doit rester à l'un des leurs. Ce groupe a proposé la candidature de Mme Sonia Picado, ambassadeur du Costa Rica aux Etats-Unis. Mais cette diplomate, peu connue dans le monde des « humanitaires », *« n'a pas la carrure politique ni l'autorité morale nécessaire »*, estiment les ONG. On avance aussi le nom de Juan Somavia, actuel ambassadeur du Chili aux Nations unies, qui fut le président très apprécié du sommet social de Copenhague en 1995.

D'autre noms circulent à New York, comme celui d'Olara Otunnu, président de l'International Peace Academy, qui fut l'un des principaux candidats au poste de secrétaire général, et celui de Bernard Kouchner. Mais la grande favorite des ONG serait Mary Robinson, la présidente de la République d'Irlande, qui a annoncé le 12 mars qu'elle ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat de chef d'Etat.

Le président de l'organisation Human Rights Watch, Ken Roth, insiste pour que le prochain haut-commissaire soit *« quelqu'un de vraiment indépendant »*, si possible qui ne prétende plus à une fonction politique dans son pays, et il souhaite que le choix ne soit pas bridé par la tradition onusienne de la rotation régionale. Kofi Annan, disent ses proches, *« prendra sa décision à son rythme, car cela pourrait bien être la nomination la plus importante de son mandat »*.

Afsane Bassir Pour

■ **La Française Christine Chanet** a été élue, lundi 24 mars, présidente du Comité des droits de l'homme. Cet organe, créé il y a vingt ans, est composé d'experts indépendants de dix-huit nationalités, chargés du contrôle de l'application du pacte international relatif aux droits civils et politiques et des protocoles facultatifs s'y rapportant, dont celui sur l'abolition de la peine de mort. Mme Chanet, conseillère à la Cour de cassation de Paris, est membre du Comité depuis mars 1987. – *(AFP.)*

Le gouvernement roumain veut ouvrir les archives de l'ancienne police politique

BUCAREST
de notre correspondant

Sept ans après la chute du régime Ceausescu, les Roumains se débattent toujours avec l'encombrant souvenir de la Securitate, l'ancienne police politique du temps de la dictature. Après plusieurs tentatives infructueuses, la nouvelle majorité chrétienne-démocrate, issue des élections de novembre 1996, vient d'avancer au Parlement une proposition de loi qui, si elle est adoptée, ouvrira l'accès aux archives de la Securitate.

Le sujet est un serpent de mer apparu dès les premiers jours suivant la « révolution » de décembre 1989. En 1993, déjà, les parlementaires, toutes tendances confondues, s'étaient déclarés favorables à la publication de la liste des informateurs de la Securitate – certains avancent le chiffre de plusieurs centaines de milliers de personnes. Toutefois, cette initiative censée *« contribuer à assainir moralement la société roumaine et à changer les pratiques et les mentalités communistes »* n'avait pas dépassé le stade des bonnes intentions. Le Parti de la démocratie sociale du président Iliescu, alors au pouvoir, avait bloqué le processus, sous le prétexte que cela risquait de *« générer de graves perturbations sociales »*. *« La volonté politique nécessaire faisait alors défaut »*, admet aujourd'hui Nicolae Ulieru, porte-parole du Service roumain d'information (SRI), créé en 1990 sur les ruines de la Securitate.

LES DOSSIERS DES PARTICULIERS

Le nouveau texte, déposé mi-mars au Parlement par le sénateur chrétien-démocrate Ticu Dumitrescu, président de l'Association des anciens prisonniers politiques, devrait théoriquement bénéficier du soutien de la majorité des parlementaires. Ce projet prévoit d'ouvrir les archives de la Securitate aux historiens. Surtout, il offre la possibilité à chaque Roumain de prendre connaissance des informations à caractère politique collectées ou fabriquées sur son propre compte. Indirectement, Ticu Dumitrescu espère assainir la vie politique roumaine minée par la suspicion. *« Pour les partis extrémistes, en premier lieu, les dossiers obtenus par des moyens occultes dans les archives du SRI ont servi* (depuis 1989) *de base à d'innombrables et abjectes attaques »*, soulignait récemment l'éditorialiste de *Romania libera*, quotidien proche du pouvoir. *« Plusieurs sièges de la Securitate, y compris celui de Bucarest, ont été dévastés pendant les journées de décembre 1989, puis les archives se sont baladées au ministère de la défense. Certains dossiers ont atterri chez des gens malintentionnés »*, confirme M. Ulieru, admettant ainsi l'existence de fuites dans les archives, fortes de plusieurs centaines de milliers de dossiers, dont a hérité le SRI.

Officiellement, le contre-espionnage roumain se dit favorable à l'ouverture des dossiers des *« particuliers »*, mais il s'oppose notamment à la publication de la liste des informateurs. *« Comme tous les services secrets du monde, nous avons besoin d'informateurs, or si nous publions leur nom nous perdrons toute crédibilité »*, se défend le SRI. De même, il refuse de distinguer l'homme de rang – qui n'aura accès qu'à son propre dossier – des personnalités publiques et politiques, pour lesquelles la proposition de loi prévoit de rendre les dossiers publics et, le cas échéant, de leur interdire l'accès à certaines fonctions.

ÉVITER LA CHASSE AUX SORCIÈRES

Le président Emil Constantinescu a, lui aussi, explicitement refusé cette approche. Il a rappelé que l'Etat ne pouvait se permettre le luxe d'une chasse aux sorcières, comme le démontre l'actuel malaise au sein de la diplomatie roumaine. Ainsi, dans l'euphorie de la victoire aux élections de novembre 1996, plusieurs ambassadeurs jugés trop proches de l'ancien pouvoir ont été rappelés d'urgence à Bucarest, mais ils n'ont toujours pas été remplacés, faute de candidats sérieux. Certains se demandent également si l'actuel pouvoir n'aurait pas plus à perdre que ses prédécesseurs à déballer le linge sale de la Securitate sur la place publique. *« Si l'on se rappelle qu'en quelques jours les services secrets est-allemands ont pu faire disparaître plusieurs wagons d'archives, on imagine très bien le nettoyage qui a pu intervenir pendant les sept ans de pouvoir d'Iliescu, alors qu'il comptait dans ses rangs d'anciens ministres ou hauts fonctionnaires de Ceausescu »*, avance un journaliste. L'ancienne opposition au président Iliescu n'a sans doute pas eu droit aux mêmes ménagements.

Christophe Châtelot

Londres cherche à faire la lumière sur l'or des nazis conservé à la Banque d'Angleterre

LONDRES
de notre correspondant

Londres et Washington s'apprêtent à publier des rapports sur la nature de l'or nazi conservé dans leurs coffres. En attendant, le Foreign Office se refuse à tout commentaire, notamment sur un point : la répartition entre or dit *« monétaire »* et celui dit *« non monétaire »* – en termes clairs celui qui avait été pillé dans les banques centrales et celui volé aux juifs envoyés aux fours crématoires – et leur éventuelle restitution. Le Royaume-Uni est, avec les Etats-Unis et la France, un des trois pays auxquels fut confié cet or à la fin de la seconde guerre mondiale, dans le cadre d'une commission tripartite (*Le Monde* du 12 septembre 1996). Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, vient de reconnaître, dans une lettre personnelle au député travailliste Greville Janner, président du Holocaust Education Trust, qu'*« une partie de l'or trouvé par les Alliés sous forme d'or monétaire, y compris les réserves de la Reichsbank, pourrait en fait inclure de l'or confisqué à des individus »*. Cette admission intervient à la suite de l'étude tout juste rendue publique par le Trust sur la manière dont une grande partie de cet or *« non monétaire »* a été recyclée par les nazis, puis par les Alliés, alors qu'en vertu du traité de Paris de 1945, il aurait dû être utilisé à réinstaller les réfugiés. Une fraction seulement en a été débloquée en faveur de ces derniers. Il était difficile de savoir si les lingots de la Reichsbank étaient bien de l'or *« monétaire »* ou s'ils contenaient du métal précieux saisi à des particuliers.

Mais les Alliés n'avaient pas non plus une politique très claire à cet égard, en particulier Londres ; en juillet 1948, des sacs étiquetés *« pièces mélangées »* et contenant des médailles, plaques et objets en or sont arrivés à la Banque d'Angleterre. Le commissaire britannique Desmond Morton a écrit que *« l'opinion personnelle de la Banque était qu'il ne s'agissait pas d'or monétaire car ce n'avait jamais été de la monnaie »*. Il n'en ajoutait pas moins que *« si ces objets avaient été répertoriés par la Reichsbank comme or monétaire, on pourrait en faire de même »* ; il suggérait que l'on *« fonde pour en faire de bons lingots »* tout ce qui n'avait pas de valeur historique ou numismatique...

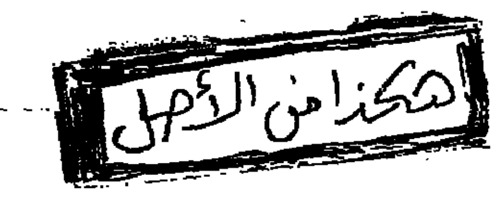
COOPÉRATION AMÉLIORÉE

Londres a ainsi donné à cet or *« non monétaire »* une définition restrictive, comme en témoigne ce télégramme interne en date du 16 avril 1947 de A. W. H. Wilkinson, du département des réfugiés : *« La branche allemande du contrôle des biens travaille sur une définition plus étroite* [de l'or non monétaire] *que celle des Américains, selon laquelle l'or non monétaire se limite aux articles non identifiés de valeur intrinsèque volés sur les corps des personnes tuées dans les camps de concentration et découverts après l'arrivée des forces britanniques et américaines »*. En fait, en dehors des dents en métal, tout l'or volé aux juifs était amalgamé à l'or *« monétaire »*. Ce qui explique pourquoi, selon le Trust, l'Organisation mondiale des réfugiés ne reçut pas une once d'or *« non monétaire »* originaire de la zone d'occupation britannique.

Depuis, les choses ont changé et M. Janner s'est félicité de la coopération qu'il a reçue à Londres, Paris et Washington. Selon le Trust, la Commission tripartite a déjà distribué 98,5 % de l'or confisqué après 1945. Environ 1,5 % du reliquat serait d'origine *« non monétaire »*, deux tonnes à la Banque fédérale américaine et trois tonnes et demie à la Banque d'Angleterre, soit 63 millions de dollars (environ 360 millions de francs).

Le Trust estime que *« la grande majorité de cet or a été volée à des juifs et la Commission tripartite devrait en transmettre la contre-valeur à la World Jewish Restitution Organisation. Nous recommandons qu'une organisation du même type soit aussi mise en place pour les victimes non juives »*. Ce qui permettra de dédommager les victimes de Hitler tout comme celles d'une bureaucratie alliée parfois peu sensible.

Patrice de Beer



Le premier ministre zaïrois a remis sa démission à M. Mobutu

Le départ de Léon Kengo wa Dondo, voulu par l'opposition, pourrait annoncer un changement d'attitude à Kinshasa et faciliter des pourparlers avec la rébellion de Laurent-Désiré Kabila

Le premier ministre zaïrois, Léon Kengo wa Dondo, a présenté, lundi 24 mars, sa démission au président Mobutu Sese Seko. Le Parlement de transition avait auparavant voté sa « destitution » dans des conditions discutables. Cette démission pourrait faciliter le début de pourparlers entre les autorités zaïroises et la rébellion en vue d'un cessez-le-feu. Un sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), mercredi, à Lomé, au Togo, devrait être l'occasion de promouvoir une telle solution. Paris et Washington ont annoncé, mardi, avoir entrepris une démarche « commune » dans ce sens, auprès de nombreux gouvernements africains. Le Zaïre devrait être représenté à Lomé par le premier vice-président du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), André Bo-Boliko.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

La position de Léon Kengo wa Dondo était devenue intenable depuis le vote par le Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) d'une motion le destituant de son poste. Cette motion, pour illégale qu'elle fût, n'en traduisait pas moins la lassitude de la classe politique. Elle rejoignait aussi la volonté populaire : le premier ministre M. Kengo avait « réussi », au cours des derniers mois, à cristalliser l'ensemble des mécontentements contre lui. Il a présenté sa démission, lundi 24 mars, en fin d'après-midi, au président Mobutu Sese Seko, qui le recevait pour la deuxième fois de la journée à sa résidence du camp militaire Colonel-Tshatshi.

M. Kengo wa Dondo a remis au président une lettre – dont la photocopie circulait en ville dans la soirée – expliquant que la décision du HCR-PT violait de manière *« flagrante l'acte constitutionnel de la transition et son propre règlement intérieur »*. M. Kengo souligne dans cette lettre, datée du 21 mars, jour du retour de M. Mobutu à Kinshasa : *« Il vous revient d'inviter le HCR-PT à reprendre la procédure et à la conformer à la Constitution et à son propre règlement intérieur. A défaut, je me verrai dans l'impossibilité de poursuivre ma tâche. Et dès lors, je m'en démets. »*

Le matin même le maréchal Mobutu avait reçu les membres du bureau du HCR-PT et *« pris acte »* des informations que ceux-ci lui avaient données sur la destitution du premier ministre. Une manière habile de jouer sur les mots et de prendre en considération l'éviction du chef du gouvernement sans l'accepter officiellement. M. Kengo n'a pas apprécié.

FEU CROISÉ

Peu de temps avant son deuxième rendez-vous avec le chef de l'Etat, il devait encore représenter le Zaïre au sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), mercredi à Lomé. Gérard Kamanda wa Kamanda, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères, avait du reste pris la route de Lomé pour participer mardi à la réunion préparatoire avec ses collègues de l'OUA. M. Kengo l'a rappelé à Kinshasa. Le Zaïre devait être représenté à Lomé par le premier vice-président du HCR-PT, André Bo-Boliko, le Parlement n'ayant plus de président depuis la démission de Mgr Laurent Monsengwo, l'évêque de Kisangani, en janvier 1996. M. Kengo avait été élu premier ministre par le HCR-PT le 14 juin 1994. Depuis cette date, il était sous le feu croisé des partisans d'Etienne Tshisekedi, chef de file de l'opposition radicale, et de l'entourage direct du maréchal Mobutu, dont il avait remis en cause un certain nombre de privilèges. Il était le candidat de la « troisième voie » débusqué au bout de plusieurs mois de recherches et d'hésitations par la « troïka » occidentale (Belgique, France, Etats-Unis), guidée par Mgr Monsengwo.

Soutenu indéfectiblement par ces trois pays jusqu'à sa démission, M. Kengo n'a pas eu la vie facile. Depuis le début de la crise à l'est du pays, en plus du jeu politique kinois traditionnellement peu reluisant, ses adversaires tentaient de le faire passer pour un traître à la nation, un ennemi du pays en raison de ses origines. Fils d'un médecin belge d'origine juive polonaise et d'une mère ayant des ascendants tutsis, ses ennemis politiques le brocardaient en suspectant sa « zaïrianité ».

« FANTOCHE »

La semaine dernière, Adrien Phongo, secrétaire général de l'Union des démocrates pour le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi, parlait encore de la destitution du *« premier ministre fantoche Léon Lobitsch Kengo wa Dondo »*.

Agé de soixante-deux ans, juriste et ancien magistrat, M. Kengo a été trois fois premier ministre (1982-1986, 1988-1990, 1994-1997). Il a également été procureur général de la République et président de la Cour des comptes. Après l'avènement du multipartisme en avril 1990 il a participé à la création de l'Union des démocrates indépendants (UDI) et pris part à la Conférence nationale souveraine (CNS).

Mardi, matin, la presse kinoise titrait élégamment : *« Mieux vaut tard que jamais, Mobutu a mis Kengo KO »*, ou encore : *« Kengo définitivement enterré »*. *« On reproche au premier ministre de l'étranger de n'avoir pas fait preuve de maturité pour arrêter la guerre. Les radicaux du parti de Mobutu ont même décidé que le mulâtre soit mis sous les verrous »*, écrit par exemple *La Libération de la nouvelle République*.

La classe politique zaïroise doit maintenant se réunir pour présenter au suffrage des députés du HCR-PT un candidat au poste de premier ministre choisi parmi les membres de *« la famille politique n'étant pas celle du chef de l'Etat »*, comme le stipulent les textes de la transition. Une fois élu par le Parlement, celui-ci sera alors officiellement investi dans ses fonctions par le président de la République. En attendant, le gouvernement de M. Kengo expédie les affaires courantes.

Frédéric Fritscher

Washington et Paris ont lancé une offensive diplomatique « commune »

AVANT LE SOMMET de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui doit avoir lieu, mercredi 26 mars, à Lomé (Togo), les Etats-Unis ont accentué la pression sur le président zaïrois Mobutu Sese Seko pour qu'il engage des négociations avec le chef de la rébellion Laurent-Désiré Kabila. Le département d'Etat a annoncé, lundi, que le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, avait adressé un message à M. Mobutu pendant le week-end, pour qu'il désigne *« une équipe de négociations ou une personne »*, chargée d'entamer des pourparlers.

De plus, la France et les Etats-Unis ont entrepris une *« démarche commune »* au niveau des ambassadeurs pour plaider auprès de plusieurs pays africains en faveur du cessez-le-feu et de l'ouverture de négociations entre le régime de Kinshasa et Laurent-Désiré Kabila.

INSISTANCE AMÉRICAINE

Cette démarche traduit clairement le rapprochement entre Paris et Washington qui était perceptible depuis plusieurs semaines, après une période de divergences marquées, à la fin de l'année dernière, à propos notamment de l'envoi d'une force multinationale dans l'Est zaïrois. *« À la veille de la réunion de Lomé, des démarches communes franco-américaines sont effectuées dans un certain nombre de pays africains pour appeler leur attention sur l'importance que nous attachons à la cessation des hostilités et à l'engagement de négociations »*, a déclaré le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt. Il a précisé que les démarches des diplomates français et américains devaient s'effectuer dans les dix-sept pays africains membres de l'Organe central pour la prévention des conflits en Afrique, organisme créé par l'OUA.

Washington plaide depuis des semaines pour un cessez-le-feu au Zaïre et pour des pourparlers entre le régime de M. Mobutu et la rébellion. Mais la diplomatie américaine, longtemps très prudente et quelque peu hésitante, se fait maintenant plus insistante pour que M. Mobutu et M. Kabila acceptent une négociation.

Le message de Madeleine Albright en est un signe. *« Nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir des interlocuteurs autorisés pour engager un dialogue avec les rebelles »*, a souligné un porte-parole du département d'Etat, John Dinger, en précisant en outre que Washington souhaitait ardemment que son ambassadeur à Kinshasa, Daniel Simpson, puisse rencontrer M. Mobutu.

Le porte-parole a regretté en termes voilés que les Américains n'aient pas eu la possibilité d'avoir des *« contacts directs et substantiels »* avec le chef de l'Etat zaïrois depuis son retour à Kinshasa, le 21 mars.

A Kinshasa, Banza Mukalay, le vice-président du Mouvement populaire de la révolution (MPR), le parti du président Mobutu, s'est déclaré *« prêt »* à négocier avec le chef de la rébellion. Washington considère que le sommet de l'OUA constitue la meilleure occasion de lancer une initiative de paix pour éviter que la situation continue de se dégrader au Zaïre, au risque de mettre en péril l'ensemble de l'Afrique centrale. – *(AFP.)*

M. Arafat disposé à rencontrer M. Nétanyahou « si c'est pour la paix »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Marquée, lundi 24 mars, par une cinquième journée consécutive d'affrontements entre manifestants palestiniens et soldats israéliens dans les territoires occupés, la crise israélo-palestinienne s'aggrave. A Hébron, Bethléem et ailleurs, les deux camps opposés parviennent toujours à éviter le pire. La police palestinienne tente, avec un succès parfois mitigé, de contrôler les manifestants tandis que les forces israéliennes, utilisant gaz lacrymogènes, grenades assourdissantes et rafales de billes de plomb caoutchoutées s'abstiennent généralement de recourir aux tirs réels. Plusieurs membres des forces de l'ordre et plus de trois cents Palestiniens n'en ont pas moins été blessés en trente-six heures.

La tension demeure d'autant plus vive que, d'une part, les services de sécurité israéliens prédisent un nouvel attentat-suicide *« dans les jours qui viennent »* et que, d'autre part, la situation politique semble toujours totalement bloquée. En l'absence de Yasser Arafat, qui fait une tournée diplomatique internationale, destinée à mobiliser l'opinion pour, dit-il, *« sauver le processus de paix »*, Yasser Abed Rabbo, son ministre de la culture, a été reçu lundi par le président Ezer Weizman, mais la rencontre n'a rien donné de concret.

Après l'avoir accusé de se livrer au *« terrorisme politique »*, le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, a fermement invité le chef de l'OLP à interrompre son voyage et à rentrer à Gaza, pour *« reprendre en main la lutte contre le terrorisme »*. De la capitale du Sri Lanka où il se trouvait, M. Arafat a sèchement répliqué : *« M. Lévy n'a pas à me donner d'ordre. »* Selon Ephraïm Sneh, ancien ministre travailliste et candidat déclaré aux prochaines élections pour le poste de premier ministre, *« le processus de paix est aujourd'hui cliniquement mort. Seule une rencontre immédiate entre Nétanyahou et Arafat peut, à défaut de le ressusciter, le maintenir en vie »*. Si une telle rencontre *« est pour la paix, je suis prêt ; si c'est seulement de la propagande, alors c'est différent »*, a déclaré à Colombo le chef de l'Autorité palestinienne.

Mohamed Dahlan, responsable des services de renseignements intérieurs palestiniens pour Gaza, a confirmé que *« toute coopération »* était désormais *« suspendue »* entre ses hommes et leurs homologues israéliens. *« Il est impossible*, a expliqué Saëb Erakat, chef des négociateurs de l'OLP, *de séparer, comme le demande M. Nétanyahou, la coopération sécuritaire de la négociation politique. Si celle-ci est suspendue, celle-là aussi. »* Et d'ajouter : *« Le premier ministre israélien veut le "processus" sans la "paix". Sa politique a renforcé les extrémistes des deux camps comme jamais. Reste-t-il quelque chose à négocier, alors que tout ce que nous entendons ce sont des menaces, des accusations, des confiscations de terres, de nouvelles colonies ? »*

Patrice Claude

Les capitaux privés affluent vers les économies émergentes

LA PROBLÉMATIQUE de l'aide au tiers-monde a bien changé en quelques années. Les « Tableaux de la dette », traditionnelle publication annuelle de la Banque mondiale, ont pris le nom de « Financement du développement dans le monde ». Le bilan de l'année 1996, paru dimanche 23 mars, souligne que les apports nets de capitaux à long terme aux pays en développement ont progressé l'an dernier, pour la sixième année consécutive, et atteint 285 milliards de dollars (1 500 milliards de francs environ). 80 % de cette somme proviennent désormais du secteur privé, et 12 pays seulement (Chine, Mexique, Brésil, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Argentine, Inde, Russie, Turquie, Chili, Hongrie) ont recueilli 75 % des apports privés totaux. La progression de la Chine est spectaculaire, puisque le pays, qui avait reçu 8 milliards de dollars de la part du secteur privé en 1990, en a recueilli 52 milliards l'an dernier.

Le recul de la part de l'aide publique au développement, la concentration des apports sur quelques *« tigres »* à croissance rapide ont en revanche de quoi inquiéter les défenseurs de l'aide au tiers-monde, qui ne manquent pas de remarquer que la Thaïlande ou la Malaisie ont chacune reçu, l'an dernier, plus de capitaux privés que l'Afrique sub-saharienne toute entière, l'Argentine plus que l'Asie du sud (l'Inde et ses six voisins). Les Etats les plus pauvres, qui n'ont pas accès aux marchés internationaux des capitaux, ont souffert d'un nouveau recul de l'aide publique au développement : les apports nets sont tombés au total de 53 milliards en 1995 à 40,8 milliards en 1996 (ce dernier chiffre est minoré par les remboursements anticipés du Mexique). La Banque remarque que l'aide publique classique est consacrée aux efforts traditionnels de lutte contre la pauvreté, mais aussi, de plus en plus, à des opérations exceptionnelles d'urgence et de maintien de la paix, comme en Haïti, au Rwanda, ou dans l'ex-Yougoslavie.

Deux ans à peine après la crise financière mexicaine, la Banque mondiale n'hésite pas à parler de *« solvabilité accrue des marchés, avec, d'un côté, des investisseurs qui font preuve d'un plus grand discernement... et, de l'autre, des pays emprunteurs qui donnent le ton en améliorant leurs données économiques fondamentales »*. Cet optimisme, pourtant, pourrait paraître exagéré au regard de l'histoire économique récente des économies émergentes. Sans même évoquer la tempête mexicaine de 1994-1995, la Thaïlande vient de subir une bourrasque financière préoccupante. En Russie, le recours à l'endettement interne ou international progresse rapidement. Si la Banque mondiale reconnaît que les terres d'accueil des investissements étrangers *« réagissent vivement en cas de contre-performance »*, elle fait confiance aux investisseurs pour évaluer judicieusement le *« profil de risque »* du pays choisi.

Pouvoir attirer plus facilement les investissements de portefeuille (actions et obligations) est une évolution positive de la période récente, mais les économistes de la Banque, comme la plupart des experts internationaux, redoutent l'insuffisance de l'assainissement des économies. En particulier, *« l'essor récent des flux de capitaux privés a mis en évidence la nécessité de réformer les secteurs financiers »*, soulignent-ils.

Françoise Lazare

Deux ans après le séisme, les « oubliés » de Kobé accusent le Japon

De nombreux sinistrés doutent du modèle d'expansion nippon

Deux ans après le séisme qui fit 6 300 morts, 70 000 sinistrés vivent encore dans les logements provisoires à la périphérie de la ville. Si le centre de Kobé s'est rapidement reconstruit, les quartiers les plus pauvres portent encore les traces de la catastrophe, et des victimes accusent les pouvoirs publics d'indifférence. Certains témoins du drame remettent aujourd'hui en cause les choix de société en faveur de l'expansion japonaise.

KOBÉ
de notre envoyé spécial

Çà et là dans les gravats, des fleurs vacillent dans le vent. A côté des pots ont été déposées des offrandes : une fiole de saké, un jouet. Alentours, ce ne sont que terrains

REPORTAGE

Dans les rues du quartier populaire de Nagata, deux ans après le désastre

vagues et décombres. Seul subsiste le tracé des rues, des poteaux électriques. Eparses, se dressent des maisonnettes préfabriquées. A parcourir le centre-ville où ont fleuri des immeubles flambant neufs, on a peine à se rappeler la ville rasée qu'était Kobé, à la suite du séisme du 17 janvier 1995 (6 300 morts). Mais, dans le quartier populaire de Nagata (2 % de la superficie de la ville et 9 % de sa population), les *traces du tremblement de terre* ne sont pas effacées et les habitants se sont installés dans le provisoire.

La marchande de biscuits est revenue : agenouillée avec ses trois enfants, elle caresse le seuil de pierre de ce qui fut la maison-échoppe où fut enseveli son mari. Le marchand de vêtements qui dut abandonner son épouse coincée dans les débris enflammés de sa *maison se souvient : « C'était si lourd, si lourd »*, murmure-t-il. Un couple a préparé la plate-bande devant le petit café qu'il s'entête à reconstruire au milieu d'une plaine de décombres, comme si la ténacité était l'ultime viatique de ces parents qui ont perdu leurs deux enfants. Une mère promène par la main l'enfant né quelques heures après les secousses... Gestes pour exorciser l'inexorable, bribes de drames et d'espoirs recueillies au fil de rencontres dans les rues de Nagata deux ans après.

Il y a chez les victimes cette poignante résignation au destin qui imprègne la mentalité japonaise. *« Je dois être reconnaissante d'avoir survécu »*, dit cette vieille femme solitaire dans son conteneur-maison. Mais Kobé n'est pas qu'une nouvelle illustration des valeurs traditionnelles nippones : Kobé accuse le Japon, met en cause les choix de société de son expansion.

Les trois quarts des industries et des infrastructures ont été reconstruites, mais 70 000 sinistrés (*sur 320 000*) vivent encore *dans les* logements provisoires à la périphérie. Kobé s'engage-t-elle sur la voie de Belice en Sicile où, treize ans après le séisme de 1968, des victimes vivaient encore dans des maisons provisoires ?

A Nagata, ceux qui en avaient les moyens ont reconstruit de frêles maisons en bois ou en aggloméré. Mais on leur dit aujourd'hui qu'elles ne sont pas conformes au plan d'urbanisme et qu'il faudra les raser... La municipalité de Kobé n'a pas besoin d'un Haussmann pour chasser les pauvres du centre de la ville : le séisme a fait la « sale besogne ».

DES RISQUES SOUS-ÉVALUÉS

Le « capital » triomphant du centre-ville et les projets somptuaires *d'une municipalité* plus préoccupée par son image internationale que par le minimum de bien-être auquel peuvent aspirer les petites gens sont choquants lorsque l'on sait que six cents personnes âgées attendent une mort solitaire dans les logements provisoires. Des *« suicides à crédit »*, estime l'urbaniste Kazuo Hayakawa, de l'université de Kobé. Depuis janvier 1995, cent vingt vieillards sont morts ainsi. On a retrouvé leur corps quelques jours plus tard.

Pour ceux qui ont plus de cinquante ans aussi l'avenir est bouché. Kengo Noda, un ferrailleur de cinquante-deux ans, a tout perdu : sa femme, son atelier et sa maison. Il vit avec sa mère et ses deux filles dans un logement provisoire. Il a dépensé ses économies et aucune banque ne veut lui accorder un prêt pour remonter une affaire : trop vieux, il n'offre pas de garanties suffisantes.

Les victimes ont reçu 200 000 yens (10 000 francs) en subventions prises sur des donations (*170 milliards de yens*) en provenance du reste du pays et de l'étranger – au demeurant non entièrement distribuées. Un séisme est une catastrophe naturelle et, dans une économie libérale, chacun doit en assumer les conséquences, font valoir les autorités pour justifier l'absence d'assistance aux sinistrés. Un ultra-libéralisme qui a ses exceptions : l'Etat trouve des *centaines de milliards de yens pour* éponger les « ardoises » des organismes de crédit en faillite qui se sont adonnés à l'« économie de casino » de la fin des années 80.

Dans *Le livre noir de Kobé*, victimes et experts dénoncent une municipalité qui a délibérément sous-estimé les risques de catastrophe naturelle et se comporte, aujourd'hui comme hier, comme une *« société commerciale »*, donnant la primauté au profit non seulement sur le bien-être des individus, mais aussi sur la garantie de leur sécurité : en raison de l'étroitesse des rues de Nagata, les pompiers, arrivés plusieurs heures après le séisme, n'ont pu entrer et, en l'absence de citernes, les incendies se sont poursuivis trois jours durant.

« Nous avons appelé à l'aide, mais personne n'est venu. Aujourd'hui, on ne demande rien, mais on nous dit de partir », dit le marchand de poisson séché qui a reconstruit grâce à des dons un petit magasin en planches sur l'emplacement de sa maison. Il a la chance d'être propriétaire. Les locataires n'ont d'autre choix que d'émigrer dans des logements provisoires à la périphérie. Deux cent trente sinistrés refusent cet « exil » et habitent sous des tentes dans les parcs. *« Tamannai Kobé »* (*« Y en marre de Kobé »*), peut-on lire sur une pancarte dans celui de Shin Minato.

La non-préparation à la gestion des crises ne peut plus être évoquée : le sort réservé aux sinistrés relève d'un choix délibéré des autorités. *« Le pouvoir s'incline devant nos morts, mais il est indifférent aux petites gens »*, dit un retraité. Tragique, le sort des « oubliés de Kobé » *doit malgré tout être nuancé.* Les logements provisoires présentent des inconvénients, mais ils existent : à peu près tout le monde a un toit. En outre, à la décharge des autorités, le labyrinthe des droits des propriétaires et des locataires paralyse la reconstruction.

Mais le sentiment de malaise qui se dégage de Kobé provient du déséquilibre, entre besoins fondamentaux *et projets somptuaires, qui se* traduit par une discrimination ouverte à l'égard des démunis : *« Pour qui reconstruit-on Kobé ? Sûrement pas pour nous »*, dit-on à Nagata.

Philippe Pons

Mobilisation pour les victimes de la catastrophe

L'indifférence de l'Etat au sort des victimes du séisme de Kobé a suscité un mouvement d'opinion animé par l'écrivain Makoto *Oda, l'un des dirigeants du Mouvement de lutte contre la guerre* du Vietnam (*Beheiren*) dans les années 60. Bien qu'idéaliste par certains aspects, son plan a mobilisé une centaine de parlementaires, et un projet de loi d'assistance aux victimes des désastres naturels devrait être soumis au Parlement à la fin du mois de mars. Pour sa part, la préfecture de Hyogo (où est situé Kobé), a inscrit à son budget 1997, qui entre en vigueur en avril, une allocation mensuelle de 25 000 yens (soit 1 000 francs) aux personnes âgées sinistrées.

Délicate visite en Chine du vice-président américain Al Gore

PÉKIN
de notre correspondant

Le vice-président américain Al Gore a entamé, lundi 24 mars, une visite officielle de cinq jours en Chine, où il est la plus haute personnalité de Washington à se rendre en huit ans. Une visite à hauts risques diplomatiques mais à confortables dividendes *commerciaux* : les Etats-Unis ont signé, en deux contrats pour les firmes Boeing et General Motors *(lire page 18)*, quelque 2 milliards de dollars de commandes étalées sur le temps, pour l'acquisition par la Chine de cinq avions 777 et d'une usine de limousines à Shanghaï.

Le séjour de M. Gore vise, au plan politique, à préparer la reprise complète des rapports d'Etat sino-américains au plus haut niveau, en panne depuis la crise de Tiananmen en 1989. George Bush avait effectué une visite à Pékin juste avant l'explosion de la contestation. La répression, par la suite, du mouvement pro-démocratie a été la raison principale de la non-venue de Bill Clinton en Chine lors de son premier mandat présidentiel.

Les contrats signés mardi à Pékin montrent donc que les difficultés politiques n'empêchent pas nécessairement le commerce. Et la visite de M. Gore est aussi la première grande manifestation de haute diplomatie à Pékin après la mort de Deng Xiaoping.

M. Gore a indiqué qu'il venait *« réaffirmer l'importance vitale des relations entre les deux nations et œuvrer à construire une paix durable entre la Chine et les Etats-Unis »*. La presse officielle de Pékin a souligné que la visite de M. Gore vient *« à un moment où les relations sino-américaines s'améliorent »*. Un des signes de cette amélioration est une visite amicale effectuée ces jours-ci auprès de bases navales américaines à partir de San Diego en Californie, par une unité de trois navires de la marine de guerre chinoise. C'est la première fois qu'une telle manifestation a lieu depuis la fondation de la Chine populaire. Et cela, un an après la démonstration de force dissuasive à laquelle s'était livrée la marine américaine autour du détroit de Formose, lors de la crise des missiles tirés à blanc par le continent en direction de l'île...

CALMER LE JEU

Cet adoucissement des rapports entre Pékin et Washington relève d'une volonté de calmer le jeu de part et d'autre, et non d'une profonde inflexion de la politique chinoise. La Chine de l'après Deng Xiaoping continuera à l'avenir à agir en fonction de ses propres priorités, dont une composante essentielle est une volonté d'affirmer son émergence stratégique pour elle-même, ce qui la mène naturellement à des frictions avec la puissance américaine dans le Pacifique.

On voit une éloquente illustration de cette évolution au fait que le vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, Qian Qichen, n'a pas attendu M. Gore et s'est envolé, lundi, pour Moscou, dans le but ostensible d'y préparer une prochaine visite du chef de l'Etat, Jiang Zemin. La presse chinoise a mis en valeur cette « coïncidence », frappante en ce qu'elle touche peut-être le futur chef de l'exécutif américain. Parallèlement, la presse de Pékin a tiré à boulets rouges sur un ancien ambassadeur américain en Chine, James Lilley, accusé de complaisance, voire de complicité, envers une dérive indépendantiste à Taïwan.

M. Gore, qui est accompagné de pas moins de cent cinquante personnes, va devoir procéder à un exercice de corde raide diplomatique entre la volonté de resceller avec Pékin des rapports constructifs, et les accusations et soupçons de financements électoraux d'origine chinoise qui pèsent sur l'administration américaine au deuxième mandat de Bill Clinton.

En outre, cette visite survient à un moment plutôt délicat durant lequel le dalaï-lama tibétain se trouve à Taïwan. Un prétexte supplémentaire d'agacement pour les dirigeants chinois qui soupçonnent certains milieux américains de chercher à favoriser un « éclatement » national en Chine.

Francis Deron

L'ONU dénonce les violations des droits de l'homme en Irak

GENÈVE. Le pouvoir en Irak *« est, pour l'essentiel, aux mains d'un dictateur cruel »*, aucune opposition n'y est tolérée, et les droits de l'homme y sont systématiquement bafoués, indique un rapport destiné à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, rendu public lundi 24 mars à Genève. Le rapporteur spécial, Max van der Stoel, y regrette néanmoins que les lenteurs de la bureaucratie onusienne contribuent à retarder l'arrivée en Irak des aides à la population prévues par l'accord *« pétrole contre nourriture »*. M. van der Stoel fait état, entre autres, d'informations selon lesquelles les arrestations consécutives à l'attentat contre le fils aîné du président Saddam Hussein, en décembre 1996, *« se seraient chiffrées par milliers »*. Il reste 16 199 cas non réglés de disparitions, le gouvernement de Bagdad n'ayant répondu au groupe de travail de l'ONU chargé de ces disparitions que pour quelques centaines de cas, indique le rapporteur spécial de l'ONU. – *(AFP.)*

Un suicide collectif est à l'origine de la mort des cinq membres de l'Ordre du temple solaire au Québec

MONTRÉAL. La thèse du suicide collectif pour expliquer la mort, samedi 22 mars à Saint-Casimir (Québec), des cinq personnes membres de l'Ordre du temple solaire (*Le Monde* du 25 mars) a été confirmée par la police québécoise. Selon les premiers témoignages des trois enfants du couple français, Didier Quèze et Chantal Goupillot, qui a péri dans le drame, le *« voyage »* vers la mort avait d'abord été programmé pour la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 mars (nuit d'équinoxe de printemps qui a une grande valeur symbolique pour les ordres templiers). La mise à feu de la maison ayant échoué, les trois adolescents de 13, 14 et 16 ans ont pu échapper à la mort. D'abord pressentis, sans le savoir, pour le *« voyage »*, ils ont expliqué à leurs parents qu'ils ne voulaient pas faire partie de la deuxième tentative et mourir.

Ces trois enfants devraient prochainement rentrer en France. Le juge Luc Fontaine, chargé de l'instruction du massacre de 1995 dans le Vercors, a demandé à les entendre. Des mesures de surveillance d'anciens membres connus de l'Ordre ont été renforcées en Suisse et en France. – *(AFP.)*

Le Sénat australien abolit une loi sur l'euthanasie

SYDNEY. Après des journées de débats fortement chargés en émotion, le Sénat australien a finalement décidé d'abolir la première loi au monde autorisant l'euthanasie active, votée par le Parlement du Territoire du Nord en mai 1995 et en vigueur, dans ce territoire seulement, depuis juillet dernier (*Le Monde* du 29 juin 1996). En vertu de cette loi dite *« des droits des malades en phase terminale »*, quatre personnes ont pu se donner la mort en déclenchant par ordinateur une injection de poison, en présence d'un médecin. La loi adoptée par le Sénat de Canberra (fédéral) empêche également le territoire de Canberra de voter une loi similaire. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : les services de sécurité ont annoncé**, dimanche 23 mars, la mort d'un chef islamiste, Yahia Rihane, dit Abdallah Kronfel, dont le nom avait été avancé dans le cadre des attentats commis en France en 1995, sans qu'aucune piste ne soit jamais confirmée. Yahia Rihane, qui aurait été l'un des responsables du détournement d'un avion d'Air France en décembre 1994, a été tué à Alger dans un assaut des forces de sécurité, dans la nuit de samedi à dimanche, contre un repaire situé dans le quartier des Annasers, près de Kouba, un ancien fief islamiste. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BIÉLORUSSIE : les Etats-Unis ont menacé**, lundi 24 mars, de prendre des sanctions contre la Biélorussie après l'arrestation et l'expulsion du premier secrétaire de l'ambassade américaine à Minsk, qui avait participé à une manifestation antigouvernementale. Le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, s'est efforcé de minimiser l'affaire, affirmant qu'il souhaitait renforcer les relations entre Minsk et Washington *« malgré quelques problèmes »*, a rapporté la télévision biélorusse. – *(Reuter.)*

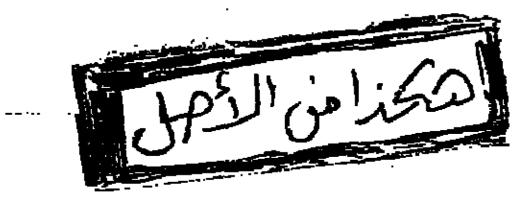
■ **BIRMANIE : une centaine de moines bouddhistes ont été interpellés**, dans la nuit de samedi 22 au dimanche 23 mars, après avoir jeté des pierres contre une mosquée de Rangoon, la capitale birmane. C'était la première intervention des forces de l'ordre depuis le début d'un mouvement de moines contre plusieurs mosquées de la ville. Ces attaques anti-islamiques avaient commencé la semaine dernière à Mandalay à la suite de la libération de musulmans accusés du viol d'une jeune Birmane. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : Bangui a retrouvé le calme**, lundi 24 mars, après les accrochages *entre des anciens mutins de l'armée centrafricaine* et des soldats tchadiens de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab), qui, durant le week-end, avaient fait onze morts et trente blessés. Des discussions ont été entamées sous l'égide du médiateur malien, le général Amadou Toumani Touré. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : condamnés à mort, trois des meurtriers d'un cheikh intégriste prosyrien**, Nizar Halabi, ont été pendus, lundi 24 mars. Plusieurs chefs religieux dans la mouvance de la confrérie des Frères musulmans ont dénoncé l'exécution. Cheikh Halabi appartenait à la mouvance habachiste, un groupe intégriste libanais qui prône le retour au califat et qui est opposé à la doctrine officielle de l'Arabie saoudite, le wahhabisme. Les habachistes considèrent les Frères musulmans comme leurs ennemis jurés. En trois ans, il y a eu onze exécutions capitales au Liban. – *(AFP.)*

Le projet européen de frégate « Horizon » retardé

LONDRES. Le lancement du programme de frégate antiaérienne *Horizon* par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie pourrait être retardé de plusieurs mois, du fait de divergences persistantes sur le système d'armes du navire et de l'approche des élections britanniques (*Le Monde* du 14 mars). Les directeurs de l'armement des trois pays s'étaient fixé le 31 mars comme date-butoir pour s'entendre, *« mais*, dit-on de source britannique, *il est probable que l'accord ne pourra pas intervenir à temps »*. L'approche des élections législatives britanniques, prévues le 1er mai, risque d'empêcher Londres de prendre une décision sur ce projet tripartite de 72 milliards de francs. Donnés favoris par les sondages, les travaillistes ont annoncé qu'ils reverraient les programmes d'armement de la Grande-Bretagne s'ils arrivaient au pouvoir. Le projet *Horizon* pourrait ainsi prendre plusieurs mois de retard, sans qu'il soit définitivement enterré, selon les négociateurs français. – (*AFP.*)



CONJONCTURE Les prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour le premier semestre, révisées comme toujours en mars, laissent espérer la création de 30 000 emplois entre le 1er janvier et la fin juin, cela sous l'effet d'une légère reprise de l'activité. Pour autant, la hausse du chômage ne serait pas stoppée. ● LA FAIBLESSE de la croissance prévisible en France relance le débat sur les facteurs hexagonaux de langueur économique. La gauche plaide pour une relance de la demande, la droite pour des mesures favorables aux entreprises. ● LE NIVEAU DU DOLLAR et celui, exceptionnellement bas, des taux d'intérêt permettent de parler d'embellie pour les économies européennes, dont la progression reste bridée, néanmoins, par la rigueur budgétaire qu'impose le passage à la monnaie unique.

L'économie française créerait 30 000 emplois au premier semestre

Les experts de l'Insee ont révisé leurs prévisions de décembre 1996 et envisagent une reprise modérée, insuffisante pour stabiliser le chômage mais de bon augure pour la suite. Les chefs d'entreprise ne sont pas convaincus, cependant, de l'opportunité d'investir

ON POURRAIT appeler cela un « frémissement »... L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui publie, mardi 25 mars, une mise au point de ses prévisions économiques pour le premier semestre de 1997, n'utilise pas le terme, mais sa « note de conjoncture » le suggère fortement : l'emploi qui, jusqu'à ces derniers mois, était en baisse, semble devoir emprunter, très lentement, une courbe un peu plus favorable.

Certes, la tendance n'a encore rien de spectaculaire. Par rapport à sa précédente prévision, qui date du 17 décembre 1996, l'Insee n'a que très peu modifié ses calculs : estimant, il y a trois mois, que l'emploi salarié, dans le secteur marchand non agricole, risquait de baisser de 0,1 % au premier semestre de 1997, il juge maintenant que l'évolution devrait être marquée par une augmentation de 0,2 %. Pour être infime, la correction n'en signifie pas moins que l'économie française recommence enfin à créer des emplois, alors qu'elle en avait perdu 0,1 % au second semestre de 1995, n'en avait ni créé, ni perdu au premier semestre de 1996, et en avait perdu de nouveau 0,1 % au second semestre de cette même année.

Cette progression de 0,2 % correspondrait à environ 30 000 créations nettes d'emplois d'ici à fin juin. « *Cette croissance résulterait d'une moindre dégradation de l'emploi dans l'industrie manufacturière et dans le secteur du "bâtiment-génie civil et agricole", dont l'activité pourrait très progressivement s'améliorer*, précise l'institut. *L'augmentation de l'emploi serait importante dans le tertiaire marchand, en particulier dans l'intérim. En effet, compte tenu des rythmes encore modérés de progression de l'activité, le recours à des emplois temporaires (intérimaires et contrats à durée déterminée) plutôt qu'à des embauches à durée indéterminée devrait s'intensifier.* »

APPRÉCIATION DU DOLLAR

A lire l'étude de l'Insee, on comprend donc que si elle est un peu plus favorable, la conjoncture n'en demeure pas moins hésitante. Tellement hésitante, d'ailleurs, que la légère amélioration prévue sur le front de l'emploi ne devrait guère avoir de répercussions sur celui du chômage. En décembre, l'Insee estimait que le taux de chômage pourrait atteindre le record historique de 13 % de la population active à fin juin, contre 12,4 % en juin 1996 et 11,5 % en juin 1995. Dans la nouvelle estimation, l'avenir se présente sous des auspices à peine plus favorables : de 13 %, la prévision est ramenée à 12,9 %, soit 0,2 point de plus qu'actuellement.

Pour expliquer cette prévision, les experts de l'Insee relèvent que « *l'évolution de la politique de l'emploi tendrait à accentuer légèrement la progression spontanée de la population active* ». Ainsi, « *le nombre de nouveaux bénéficiaires de l'ARPE* », c'est-à-dire du système « pré-retraite contre emploi », progresserait « *à un rythme sensiblement plus faible qu'en 1996 puisque le dispositif ne s'ouvrirait plus, en 1997, qu'à une seule génération, celle des personnes nées en 1939* ». Ainsi encore, « *le nombre des stages de formation diminuerait* » et, enfin, « *la réduction des effectifs du contingent s'accélérerait* ».

L'institut ne nie pas que la situation conjoncturelle tende à s'améliorer. Procédant à une simulation destinée à mesurer l'effet d'une appréciation de 10 % du dollar (proche de celle que l'on a constatée au cours des derniers mois), l'Insee estime que la croissance pourrait en être sensiblement stimulée : à hauteur de 0,4 point de produit intérieur brut (PIB) au bout d'un an, 0,6 point au bout de deux ans, le gain n'étant plus que de 0,4 point la troisième année et 0,2 point la cinquième année.

Cependant, les experts de l'Insee prennent soin de préciser que, pour le court terme, il ne faut pas en attendre de miracle. « *L'appréciation récente du dollar*, indiquent-ils, *n'exercerait l'essentiel de ses effets sur l'activité qu'au second semestre.* » Au total, à quelques retouches près, dont celle sur l'emploi, l'Insee ne voit donc aucune raison de modifier de fond en comble sa prévision de décembre. Ainsi confirme-t-il, sans la moindre correction, les évaluations qu'il avait avancées quant à la croissance, qui pourrait être encore très faible au premier trimestre de 1997 (de l'ordre de 0,2 %), avant de s'accélérer au deuxième trimestre (1,2 %). En rythme annualisé, l'institut estime donc toujours que l'économie française est sur une pente de croissance de l'ordre de 2,5 %, après le 1,3 % enregistré en 1996.

L'INVESTISSEMENT EN PANNE

Pour l'Insee, il ne fait guère de doute que la France commence à enregistrer une « *nette embellie du climat conjoncturel* », dont l'emploi est l'un des premiers signes. Ses experts estiment que le produit intérieur brut « *devrait accélérer par la suite* », car « *l'impulsion apportée par la demande externe et la baisse des taux apparaît désormais suffisamment forte et durable pour entraîner progressivement la demande interne* ». Sous certaines conditions, ils évoquent même une « *accélération* » qui « *pourrait être plus précoce* » que prévu.

Encore faut-il souligner que les indicateurs ne sont pas tous, pour autant, bien orientés. C'est particulièrement le cas de l'investissement des entreprises, qui ne redémarre toujours pas. En décembre, l'Insee estimait que la hausse pourrait être de 0,9 % au premier trimestre de 1997. Dans la nouvelle prévision, l'estimation a été prudemment ramenée à 0,1 %.

Bref, la reprise économique commence à faire sentir ses premiers effets, mais quelle sera son intensité ? Et sera-t-elle moins éphémère que celle de 1994 ? Estimant qu'au-delà de six mois les prévisions perdent de leur fiabilité, l'Insee ne s'aventure jamais à répondre à semblables questions...

L. M.

La modification des prévisions de l'Insee pour le premier semestre 1997

La croissance (PIB)	0,9	0,9
Consommation des ménages	0,3	0,4
Investissement des entreprises	0,9	0,1
Demande intérieure totale	0,7	0,4
Prix à la consommation	1,3	1,2
Pouvoir d'achat du revenu disp. brut	0,5	1,0
Taux d'épargne	12,6	13
Cours du dollar (en francs)	5,1	5,5

Source : Insee

124 milliards de francs d'impôts en plus en 1996

Au détour de sa note de mars, l'Insee donne une première appréciation fiable de l'augmentation des impôts en 1996, imputable à l'Etat, à la Sécurité sociale et aux collectivités locales. Au sens de la *comptabilité nationale, les impôts sont passés de 1 876,1 milliards de* francs en 1995 à 2 000,5 milliards de francs en 1996, soit une majoration de 124,4 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 6,6 % (après 5,5 % en 1995). Les impôts sur le revenu et le patrimoine ont augmenté de 9,7 % du fait des hausses de taxes d'habitation et de la mise en place du RDS. La majoration de la TVA en août 1995 a eu pour effet que les recettes de cette taxe ont crû de 6,3 % en 1996. L'impôt sur les sociétés a augmenté de 12 %, les entreprises ayant cessé de provisionner leurs engagements dans l'immobilier.

Le printemps pour l'Europe

LES ANALYSTES le prévoient, les gouvernements l'espèrent, les opérateurs des marchés financiers en sont convaincus : 1997 devrait être, pour l'Europe, l'année de la reprise économique.

1996 avait été – si l'on met de côté le cas particulier du Royaume-Uni, dont le cycle économique est décalé et où l'activité reste très soutenue – décevante pour l'ensemble des pays européens. La croissance du produit intérieur brut (PIB) a été limitée, dans l'ensemble des Etats de l'Union, à 1,5 %. Elle a même été inférieure dans les grands pays (1,3 % en France, 1,4 % en Allemagne, 0,8 % en Italie). La faiblesse des investissements des entreprises et les phénomènes de déstockage ont été à l'origine de cette contre-performance, et ils ont plus qu'effacé l'impact positif d'exportations très dynamiques et d'une consommation supérieure aux prévisions. La fin de l'année 1996 a été particulièrement maussade, avec une quasi-stagnation de la croissance en Allemagne (0,1 % de hausse du PIB au quatrième trimestre).

L'année 1997 s'annonce plus favorable, même si personne ne s'attend à une accélération brutale de la croissance. « *En Europe, la pause de l'activité observée en fin d'année 1996 ne devrait pas compromettre la consolidation de la reprise au cours du premier semestre de 1997* », estiment les experts de la direction de la prévision du ministère de l'économie dans leur point de conjoncture internationale de mars. Les analystes de la banque américaine Salomon Brothers et ceux de l'institut de conjoncture allemant RWI prévoient, pour leur part, que la croissance s'établira autour de 2,2 % dans l'Union européenne, rythme comparable à celui observé en moyenne au cours des dix dernières années.

CROISSANCE BRIDÉE

Les pays européens devraient profiter d'une situation monétaire exceptionnellement favorable. Les taux d'intérêt, qu'ils soient à court terme ou à long terme, se situent à des niveaux historiquement bas. Le principal taux de la Bundesbank, celui des prises en pension, qui joue un rôle directeur pour les autres instituts d'émission du continent, s'établit à 3 %. La souplesse des politiques monétaires devrait perdurer grâce au niveau très élevé du chômage, qui écarte toute pression sur les coûts salariaux. Selon la banque Salomon, la hausse des prix à la consommation dans l'Union devrait ralentir encore en 1997 pour s'inscrire à 2,1 % (après 2,3 % en 1996). Le coût peu élevé du crédit, favorable aux investissements des entreprises et des ménages, devrait faire pleinement sentir ses effets bénéfiques pour l'économie en 1997.

L'autre élément monétaire favorable réside dans la hausse du dollar. Le billet vert s'est apprécié d'environ 10 % en moins de quatre mois face aux devises européennes, ce qui rend les produits du Vieux Continent plus compétitifs. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations s'attendent à une forte progression des exportations en Allemagne en 1997 (8,2 %), ce qui « *asseoit un peu plus la perspective d'un redressement progressif de l'investissement en équipement* ».

Malgré le dynamisme des exportations et le rebond des investissements, la croissance devrait être bridée, en Europe, par la poursuite de l'assainissement des finances publiques imposé par le traité de Maastricht. La rigueur coûtera à l'Union 1 pointde croissance, en 1997, selon les calculs de Salomon. L'Italie, particulièrement touchée, verrait son PIB ne progresser que de 1 %. L'Allemagne ne serait pas épargnée par ce tour de vis fiscal, qui pèsera sur la consommation des ménages. Il faudra attendre 1998 pour que la croissance approche des 3 % en moyenne en Europe.

Pierre-Antoine Delhommais

Consensus mou, croissance molle

GAUCHE CONTRE DROITE, néo-keynésiens contre néo-classiques, socialistes contre libéraux : le débat de politique économique a repris depuis quelques semaines des accents qu'on avait presque oubliés.

ANALYSE

Gauche et droite s'affrontent sur les moyens d'améliorer la conjoncture

Alors que le PS, dix ans durant ou presque, a chanté les louanges de la « désinflation compétitive » et de la « désindexation des salaires » sous la férule de Pierre Bérégovoy, voilà qu'il redécouvre, sous la houlette de Lionel Jospin, les mérites de la relance par le pouvoir d'achat. Alors que le RPR, derrière Jacques Chirac, avait fait campagne pour l'élection présidentielle de 1995 contre la « *fracture sociale* », voilà qu'il cède, lui aussi, à ses vieilles sirènes et s'interroge sur l'opportunité d'accroître la flexibilité – même si le mot est proscrit par M. Chirac et n'est employé qu'avec parcimonie dans les rangs de la majorité.

LE PRÉCÉDENT DE 1994

Rien que de très logique, pensera-t-on... Après la campagne électorale atypique de 1995, chacun retrouve ses marques, sinon ses vieux réflexes, à l'approche du scrutin de 1998 et commence à mobiliser son électorat, avec des arguments qui, en d'autres temps, ont fait leurs preuves. Pourtant, au-delà des échéances électorales, une autre raison explique sans doute ce nouveau basculement du débat. C'est que chacun sent bien, à gauche comme à droite, qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans la conjoncture française. Ou, si l'on préfère, que la croissance est très en deçà de ce qu'elle devrait être.

Certes, à lire le diagnostic que l'Insee vient d'établir, on peut trouver quelques raisons d'espérer. Même si c'est à un rythme encore modeste – en tout cas insuffisant pour faire refluer le chômage –, la croissance reprend. L'économie frémit. Mais pour combien de temps ? Si l'Institut ne répond pas à la question, les politiques, eux, sont bien obligés de se la poser. Ils ont d'autant plus de raisons de le faire que le précédent de 1994 est dans toutes les mémoires : à la fin de la récession de 1993, tout le monde, ou presque, avait prédit que l'économie française était sortie de l'ornière. Or il n'en a rien été : la reprise fut spectaculaire, elle fut aussi éphémère.

Dans les rangs de la majorité comme dans ceux de l'opposition, on a donc de bonnes raisons de penser que, pour éviter que ce triste scénario ne se répète, il faut prendre toutes les dispositions nécessaires. Un « pic » d'activité – celui de 1994 comme celui qui semble se profiler pour 1997 – ne peut suffire à gommer les évolutions sur longue période. Avec des à-coups à la baisse et à la hausse, la croissance est restée exceptionnellement faible depuis le début de la décennie puisque, en moyenne, elle a à peine dépassé 1,3 % l'an. Dans une étude récente, le chef des études économiques de la Caisse des dépôts, Patrick Artus, rappelait que le constat est sensiblement le même si l'on prend en compte l'ensemble de la période qui va de 1980 à maintenant (mis à part quelques années de croissance exceptionnelles, en 1988-1989, grâce au contre-choc pétrolier).

La logique dans laquelle s'inscrit la prévision de l'Insee peut donc être trompeuse. A la suivre, on pourrait être enclin à penser que l'économie française est de nouveau entrée dans une phase vertueuse, alors que le passé récent invite à une autre réflexion : indéniablement, il y a des freins à la croissance, qu'il conviendrait de dégripper pour que le moteur de l'économie accélère d'une façon qui ne soit pas seulement passagère.

NOUVEAU DÉBAT ?

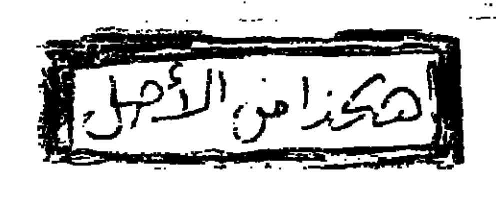
Quels sont ces freins ? Là est l'enjeu du nouveau débat qui se profile pour les élections législatives. Arguant que le commerce extérieur est excédentaire et que la France dispose d'une marge de manœuvre dont elle ne jouissait pas en 1981, les socialistes plaident pour une politique de la demande. Renouant avec une philosophie libérale qui avait semblé, un temps, passée de mode, de nombreux dirigeants de la majorité redécouvrent, eux, que la politique de l'offre a ses vertus et qu'il faut engager des réformes de structure pour améliorer la compétitivité du système de production français.

Une gauche qui n'a pas peur d'être elle-même, une droite qui s'assume comme telle : tout semble indiquer que l'on commence peut-être à sortir du consensus mou. Il faut s'en féliciter, si cela doit permettre de sortir aussi – et surtout ! – de la croissance molle.

Laurent Mauduit









Victor HUGO, Françoise SAGAN à 5,5%, François TRUFFAUT, Luc BESSON à 5,5%, Jean-Paul SARTRE, MOLIÈRE à 5,5%
ET
MOZART, RAVEL, BOULEZ, BARBARA, Charles AZNAVOUR, Julien CLERC, Patricia KAAS, Laurent VOULZY, Véronique SANSON à 20,6%!

Monsieur le Président de la République,

Le 10 mars dernier, sur France 2, vous avez demandé que la TVA sur les CD-Rom soit ramenée à 5,5%.

Bravo !

Cette initiative stimulera le développement des CD-Rom, encouragera l'accès à la connaissance et à la culture sous toutes ses formes. Le CD-Rom réunit en effet sur un même support, l'image, le son et l'écrit.

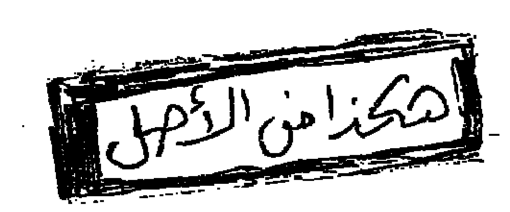
Dans cette logique et puisque vous-même et votre Premier Ministre en 1995 l'avez officiellement souhaité, **nous vous demandons de baisser aussi la TVA sur les CD audio dans les mêmes conditions et les mêmes délais, que ceux retenus pour les CD-Rom.**

En effet, il serait incohérent, pour ne pas dire absurde, de soumettre la musique à une TVA plus élevée que l'écrit ou l'image, les extraits musicaux d'un CD-Rom "Histoire de la Musique" seront-ils taxés à 20,6% ou à 5,5% ?

Activement soutenus par Monsieur Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Culture, tous ceux qui contribuent à la création musicale sont convaincus que vous saurez obtenir gain de cause.

Une Pétition initiée par l'Association Musiques France Plus a été signée à ce jour par des artistes prestigieux : Charles AZNAVOUR, L'AFFAIRE LOUIS TRIO, ALLIANCE ETHNIK, Francis CABREL, Alain CHAMFORT, Charlélie COUTURE, DAN AR BRAZ, Alice DONA, Michel FUGAIN, Jean Jacques GOLDMAN, Johnny HALLIDAY, Thierry HAZARD, Jacques HIGELIN, Patricia KAAS, MENELIK, LES NEGRESSES VERTES, Pascal OBISPO, RECIPROCK, Line RENAUD, Etienne RODA-GIL...

Syndicat National de l'Édition Phonographique



Les internes des hôpitaux posent trois conditions à la reprise du travail

M. Jospin critique le manque de dialogue de M. Juppé tandis que le mouvement touche désormais vingt et un CHU. Malgré la forte mobilisation, une certaine lassitude est enregistrée

LA GRÈVE des internes a désormais gagné vingt et un centres hospitalo-universitaires (CHU), et l'on ne voit pas comment le gouvernement, visiblement à court d'arguments, va se sortir de ce qui ressemble de plus en plus à une impasse. Dans la perspective de leur manifestation nationale, jeudi 27 mars, à Paris, étudiants, internes et chefs de cliniques (dans quatorze CHU) restent mobilisés. Ils ont reçu, lundi 24 mars, un nouveau soutien des trois syndicats de praticiens libéraux hostiles au plan Juppé (CSMF, FMF, SML), qui appellent les médecins de ville à « *manifester massivement avec les jeunes médecins en formation* », après une grève des soins qui a été peu suivie lundi.

Après bien des flottements (*lire ci-dessous*), les représentants des internes (ISNIH) et des chefs de clinique (ISNCCA), ainsi que le comité de grève des internes de Paris et l'Association nationale des étudiants en médecine (ANEMF), ont posé, lundi, trois conditions au gouvernement pour une reprise du travail : la suspension des deux conventions (pour les généralistes et pour les spécialistes), signées entre deux syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie, mais toujours pas agréées par le ministre des affaires sociales ; la renégociation de ces deux textes ; la suppression des mécanismes de « reversements collectifs » d'honoraires en cas de dérive des dépenses médicales.

De plus, les internes et la Coordination médicale hospitalière (CMH), qui représente environ 20 % des praticiens des hôpitaux, devaient annoncer, mardi 25 mars, une série d'actions communes et de grèves, « *rendues inévitables* », selon eux, « *par la gravité de la situation des hôpitaux et l'absence de concertation ouverte par les hôpitaux publics* ». Les praticiens hospitaliers en titre n'approuvent pas tous cette grève, qui perturbe de plus en plus le fonctionnement des hôpitaux en reportant la charge de travail sur les médecins, les infirmières et les aide-soignants.

La communauté hospitalo-universitaire oscille entre sympathie et critiques. De grands patrons approuvent le mouvement, mais la conférence des présidents de commissions médicales d'établissement des CHU (structure de médecins associée aux grands choix des CHU) a appelé, dès le 20 mars, à la fin de la grève. « *Ils ne peuvent admettre que les CHU soient pris en otage, les jeunes médecins parfois manipulés, l'opinion publique trompée par un conflit qui concerne uniquement la médecine privée* », dénonçait le professeur Jacques Ghisolfi (CHU de Toulouse), président de cette conférence.

LA CRAINTE DE L'USURE

Mardi 25 mars, seuls cinq CHU (Toulouse, Nantes, Rouen, Saint-Etienne et Brest) étaient encore épargnés par le conflit, les internes de Rennes ayant voté la reprise de la grève. Derrière la mobilisation, une certaine lassitude commence à poindre « *On aimerait sortir de cette crise rapidement sur des choses concrètes*, a précisé, lundi, Gérard Le Clouërec, nouveau président de l'Intersyndicat des chefs de clinique. *Nous sommes toujours mobilisés, mais fatigués et de plus en plus mal à l'aise par rapport à nos patients* ». Le gouvernement va-t-il jouer de cette usure ?

« *Je n'ai aucune crainte sur la fermeté du premier ministre* », assure Richard Bouton, président de MG-France (généralistes), seul syndicat médical à soutenir le plan Juppé. Poursuivant sa campagne d'explication, Alain Juppé devait recevoir, mardi, la trentaine de parlementaires qu'il a chargés d'aller expliquer l'ensemble de sa réforme dans les départements. Trop tardivement ? C'est le sentiment de Lionel Jospin. Le premier secrétaire du PS, qui peut difficilement critiquer le fond de la réforme, s'en prend davantage à la méthode du gouvernement. Lundi soir sur France 2, il a estimé que le gouvernement « *dialogue toujours trop tard* » et « *récolte un peu ce qu'il a semé* ».

Jean-Michel Bezat

Les grévistes saisis par la démocratie directe

Qui décide chez les internes et les chefs de clinique : les responsables de leurs deux syndicats ou la base ? Depuis la démission du président de l'Intersyndicat des internes, puis celle du président de l'Intersyndicat des chefs de clinique, les assemblées générales des 26 CHU ont mis à la tête de ces deux structures des responsables portant des revendications plus radicales. « J'ai un problème d'interlocuteurs », reconnaît le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot. Se tournant sans cesse vers ces assemblées générales, sur un mode de gestion des conflits propre aux coordinations, ils ne sont pas considérés comme des syndicalistes très fiables par le gouvernement. La démocratie directe a pris le pas sur la démocratie représentative. Depuis lundi, cependant, ils ont stabilisé leurs revendications en mettant la barre très haut : ils exigent une renégociation des conventions médicales déjà signées par deux syndicats de médecins et l'assurance-maladie.

Le parquet ne suit pas M. Le Pen dans sa plainte contre un livre

Le chef du Front national attaque le « Roman d'un président »

Le président du FN a demandé au juge des référés, lundi 24 mars, le retrait de certains passages du *Roman d'un président*. Il nie avoir dit aux auteurs que Jacques Chirac était « tenu » par des « *organisations juives* ». Le substitut du procureur a assuré que M Le Pen avait « *déjà tenu* » des propos semblables.

LE *ROMAN D'UN PRÉSIDENT* sera-t-il amputé de plusieurs passages ? Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Jacques Gomez, rendra son jugement le 28 mars sur la polémique qui oppose Jean-Marie Le Pen aux auteurs de ce livre consacré à Jacques Chirac. Dans cet ouvrage, paru le 6 mars aux éditions Plon, les journalistes Nicolas Domenach et Maurice Szafran publient des extraits d'un entretien que leur avait accordé le président du Front national, le 17 juin 1996. Dans les passages incriminés, M. Le Pen estime notamment que le président de la République est « *tenu* » par des « *organisations juives* », qu'il est l'« *otage d'un complot juif* ». Jacques Friedmann, proche de M. Chirac et président du conseil de surveillance du groupe AXA-UAP, est qualifié de « *juif très juif* » et l'ancien ministre Michèle Barzach d'« *amie juive* » de M. Chirac.

Lundi 24 mars, devant le tribunal, M[e] Marine Le Pen, avocate de M. Le Pen, n'a pas demandé l'interdiction du livre, mais le retrait des passages contestés. Selon elle, son père n'a pas tenu de tels propos. « *Pas une seule fois il n'a prononcé le mot juif* », a-t-elle déclaré. Les journalistes, qualifiés de « *faussaires* », auraient cherché un « *coup de publicité* ». Le chef de file du FN s'appuie sur un enregistrement effectué par ses soins. « *Dieu merci, il avait enregistré*, s'est réjouie M[e] Le Pen. *C'est dire s'il doit avoir une grande confiance dans les journalistes !* » Cette cassette et la transcription de la conversation ont été versées au dossier. On y retrouve l'« esprit », mais non le mot à mot de ce qui a été publié. De leur côté, les auteurs ne disposaient d'aucun magnétophone. Ils avaient pris des notes. « *Où sont ces notes ?* », s'est exclamée M[e] Le Pen.

Les quatre avocats de la défense – représentant les auteurs, l'éditeur et le groupe CEP communication (actionnaire majoritaire des éditions Plon) – n'ont pas répondu à cette question. M[e] Jean-Yves Dupeux, le défenseur de M. Domenach, a estimé que la cassette, « *difficilement audible* », avait été « *retranscrite dans des conditions sujettes à caution* ». Elle représente « *soixante à soixante-dix minutes* » de conversation, alors que les auteurs seraient restés « *entre une heure cinquante et deux heures* » avec le président du FN. M[e] Dupeux a souhaité qu'un expert examine ce document que personne n'a demandé à entendre devant le tribunal.

Pour M[e] Francis Szpiner, défenseur de Maurice Szafran, les propos prêtés à M. Le Pen seraient conformes aux idées que celui-ci affiche : « *Il ne faut pas dire que les journalistes lui ont imputé des sentiments et des convictions qui ne sont pas les siens. Le seul reproche que l'on puisse leur faire est d'avoir synthétisé un entretien très long.* » M[e] Szpiner a estimé que le fait de qualifier M. Friedmann de « *juif très juif* » n'était pas diffamatoire. Au nom du parquet de Paris, le substitut Pierre Dillange a également souhaité une expertise. Il a indiqué que le texte publié était « *conforme à l'esprit* » de l'entretien : « *Ce n'est pas un scoop, ce sont des propos déjà tenus, même si c'était sous une autre forme, par M. Le Pen.* »

Philippe Broussard

Le président du FN hésite entre Toulon et Nice

IRA, IRA PAS ? Bruno Mégret, délégué général du Front national, a levé, dimanche 23 mars au « Grand jury RTL-*Le Monde* », l'incertitude sur la présence du président de son mouvement aux élections législatives. « *Jean-Marie Le Pen a toujours été à l'avant-pointe de notre combat (...). Il a toujours été au feu, que je sache* », a-t-il assuré.

Selon plusieurs membres du bureau politique, le président du FN s'est interrogé longuement sur les avantages et les inconvénients de sa candidature aux élections législatives. La victoire de M. Mégret, par épouse interposée, lors de l'élection municipale partielle de Vitrolles en février, aurait pesé dans la décision. Candidat déclaré dans la circonscription des Bouches-du-Rhône, comprenant Vitrolles et Marignane – ville dont le maire est aussi d'extrême droite –, celui qui se verrait bien dans le rôle de dauphin de M. Le Pen est bien placé pour gagner un siège qui ne lui avait échappé que de peu en 1993.

PLUSIEURS SCÉNARIOS

Jean-Marie Le Pen a dû garder en mémoire le scénario des élections de janvier 1956. A l'époque, poulain de Pierre Poujade, il s'était vu offrir la tribune du Palais Bourbon, tandis que le chef de file des commerçants et artisans, n'ayant pas cru bon de se présenter, était resté sur le bas-côté. Ne pas se présenter pourrait aussi laisser penser que le dirigeant de l'extrême droite ne croit pas réellement à la « grande alternative » qu'il prétend représenter.

Reste à choisir l'endroit le plus propice. Plusieurs scénarios sont envisagés : une candidature à Toulon dans la première ou la deuxième circonscription du Var, ou bien à Nice dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, comme en 1993. L'hypothèse de la deuxième circonscription à Toulon, où Jean-Claude Lunardelli, conseiller régional, est le candidat officiel, semble la moins probable. Celle de la première continue d'être d'actualité. Elle ferait alors l'objet d'un accord avec Jean-Marie Le Chevallier, le maire de Toulon. Fort accaparé par sa mairie, celui-ci céderait la place au chef de son parti en échange de la promesse qu'il pourrait conserver son mandat de député européen.

Le troisième scénario paraît, à l'heure actuelle, le plus probable. Misant sur une préférence du maire de Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du FN devenu RPR, pour le Sénat, M. Le Pen retournerait dans cette ville. En tout état de cause, le président du Font national attend le dernier moment pour se décider. Il ne veut pas laisser à ceux qui souhaitent s'opposer à lui dans ce combat le temps de s'y préparer.

Christiane Chombeau

Désaccord stratégique chez les anti-FN toulonnais

TOULON
de notre correspondant

Un « train de la liberté » partira de Toulon vendredi 28 mars en soirée en direction de Marseille, Orange, Lyon et Belfort pour arriver à Strasbourg le samedi au matin. Cette initiative, coordonnée par le collectif antifasciste de Besançon, est soutenue par l'ensemble des associations anti-FN de la région méditerranéenne, parmi lesquelles Alerte Orange et le Rassemblement des citoyens pour la démocratie de Toulon (RCTD).

Ces deux associations mettront à profit le voyage pour confronter leurs perspectives en matière d'actions. Alors que l'association orangeoise, après de difficiles débats, a décidé de rester « *une structure de vigilance* » sans avoir ses propres candidats aux élections, le RCTD vit une crise profonde depuis son assemblée générale de la fin février. Au cours de celle-ci, son président, Didier Blancherie, et quelques-uns de ses proches se sont interrogés sur la portée réelle de leur action depuis la prise de la mairie par le FN. Ils ont proposé l'adoption d'un « *projet citoyen* », sorte de plate-forme induisant une implication politique de l'association dans les combats électoraux, y compris législatifs.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Le président du rassemblement a failli y perdre son siège, 46 % des membres de l'association s'opposant à cette évolution. Bon nombre d'entre eux sont, en effet, des militants politiques – plutôt de gauche –, jusque-là soucieux de ménager un électorat qu'ils craignaient de voir s'éloigner des formations politiques traditionnelles : « *Face à la stratégie de crispation de la droite, à l'immobilisme de la gauche et aux caciques sans programme ni perspectives, nous avons décidé d'agir.* » Didier Blancherie a, malgré cela, l'intention, en septembre prochain, de créer une nouvelle association qui présentera des candidats aux législatives, notamment dans les circonscriptions menacées par le Front national, « *avec un projet de démocratie participative et humaniste* ».

José Lenzini

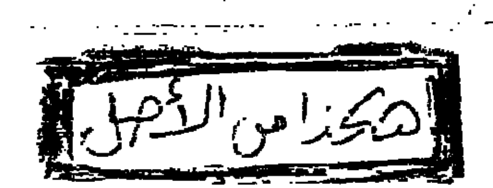
Les obsèques d'un compagnon de l'ombre

A DEUX ABSENCES PRÈS, celles d'Alain Juppé et de Philippe Séguin, toute la famille néogaulliste s'est retrouvée, lundi 24 mars, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à Paris, pour les obsèques d'un compagnon de l'ombre, Jacques Foccart, ancien conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans (*Le Monde* du 20 mars). Comme le protocole l'exige, le président de la République, Jacques Chirac, est arrivé le dernier à la cérémonie, en compagnie de son épouse, Bernadette. Il avait été précédé par les derniers « barons » du gaullisme, Jacques Chaban-Delmas, Olivier Guichard et Pierre Messmer ; les anciens premiers ministres Maurice Couve de Murville et Edouard Balladur ; Claude Pompidou et l'amiral Philippe de Gaulle ; les anciens ministres Charles Pasqua et Alain Peyrefitte ; de nombreux membres RPR du gouvernement, pour la plupart parisiens, Jacques Toubon, Anne-Marie Couderc, Jean-Louis Debré, Bernard Pons, Roger Romani, Eric Raoult, Hervé Gaymard et Jacques Godfrain.

Plusieurs chefs d'Etat africains avaient fait le déplacement, parmi lesquels les présidents Abdou Diouf (Sénégal), Pascal Lissouba (Congo), Didier Ratsiraka (Madagascar), Mohamed Taki Abdul Karim (Comores) et Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale). Le maréchal Mobutu, du Zaïre, avait fait envoyer une gerbe en son nom et en celui de sa « *famille* ». Elle côtoyait celle du Togo, sur laquelle était inscrit « *A toi grand ami, repose en paix* », celles des anciens conseillers de l'Union française, du maire de Paris et du président du Sénat. De nombreuses couronnes provenaient de délégations régionales du Mouvement initiative et liberté (MIL), qui développe des thèses proches du Front national et dont le défunt était membre du comité d'honneur.

M. Chirac a ensuite assisté à l'inhumation, au cimetière de Luzarches (Val-d'Oise), en compagnie de la famille.

Jean-Louis Saux



Le Grand Orient veut rebâtir une organisation mondiale de la maçonnerie libérale

Le GODF renonce à sa tentative de sécession

RÉUNI À CLEYRAC (Dordogne), vendredi 21 mars, le conseil de l'ordre du Grand Orient de France (GODF) a lancé un appel à toutes les obédiences maçonniques afin d'organiser une rencontre internationale pour reconstruire une organisation mondiale de la maçonnerie dite libérale. En fait, il s'agit d'une offre d'armistice de la première obédience française. Son grand maître, Jacques Lafouge, avait, le 18 mai 1996 à Santiago du Chili, claqué la porte du seul organisme fédérateur existant, le Centre de liaison et d'information des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg (Clipsas) en dénonçant son inutilité, son coût et les voyages excessifs de ses membres (*Le Monde* du 20 juin 1996).

Le GODF avait convaincu six autres organisations-sœurs d'abandonner le Clipsas, réduit à quarante-deux membres. Dans la foulée, il avait créé un organisme concurrent, l'Association maçonnique intercontinentale libérale (AMIL) avec le Grand Orient de Belgique, la Grande Loge Opéra, la Fédération française du Droit humain, Memphis-Misraïm hommes, la Grande loge mixte de France et la Grande loge féminine de Suisse, rejoints par le Grand Orient de Grèce. La tentative a tourné court. Aucune obédience américaine n'a donné suite aux appels du pied du Grand Orient. Choquée par le laïcisme « primaire » dont a fait preuve, selon elle, le GODF à l'occasion de la visite en France du pape Jean Paul II, en septembre 1996, la Grande Loge Opéra a quitté l'AMIL.

Le GODF a tenté de se rattraper en Afrique à l'occasion d'un sommet maçonnique réuni du 7 au 9 février à Cotonou (Bénin). M. Lafouge s'y est montré si soucieux de prêcher une laïcité agnostique à la française qu'il s'est attiré une réponse cinglante. La Conférence des puissances maçonniques africaines (Cpmaf), qui organisait la rencontre, a adressé aux membres de l'AMIL cette déclaration : *« L'Afrique a trop souffert des ingérences de toutes sortes et doit faire face à d'autres priorités (misère, pauvreté, sida, famine, guerres). (...) Nous aurions aimé vous voir répondre aux préoccupations que nous vous avions adressées, au lieu de quoi nous avons assisté à un spectacle désolant de divisions susceptibles de fragiliser notre jeune édifice. »*

Le coup de grâce a été porté par le Grand Orient de Belgique, qui a décidé, le 16 mars, d'abandonner l'entreprise de sécession du GODF. Il ne restait plus à celui-ci qu'à tirer les conséquences de cet échec et à renouer le fil avec les autres obédiences internationales.

Alain Faujas

L'avocate Marie-Hélène Mattei libérée après trois mois de prison

MARIE-HÉLÈNE MATTEI a été remise en liberté, lundi 24 mars, après le paiement d'une caution de 750 000 francs fixée par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière chargé, à Paris, de l'instruction sur la tentative d'extorsion de fonds dans l'affaire dite du golf de Sperone en Corse-du-Sud (*le Monde* des 19 décembre et 1er janvier). Avocate d'A Cuncolta naziunalista et de son bras armé, le FLNC-canal historique, Me Mattei était en détention provisoire depuis le 18 décembre, ainsi que son compagnon François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta.

Le juge Bruguière avait ordonné, le 20 mars, la levée de sa détention et la mise en place d'un contrôle judiciaire strict lui interdisant de quitter la capitale. Le parquet de Paris a interjeté appel de cette décision. La chambre d'accusation de la cour d'appel examinera cet appel vendredi. M. Santoni a été maintenu en détention.

Le Mouvement populaire mahorais perd la majorité à Mayotte

LA DROITE A REMPORTÉ, dimanche 23 mars, le second tour des élections cantonales de l'île de Mayotte, où neuf sièges sur dix-neuf étaient à renouveler. Un des neuf sièges revient au Parti socialiste qui fait ainsi son entrée au conseil général. Ces élections marquent la fin de l'hégémonie du Mouvement populaire mahorais (divers droite), qui, en cédant quatre sièges, perd la majorité absolue. Le président sortant, Younoussa Bamana (MPM), n'a lui-même été réélu qu'avec 34 voix d'avance sur son concurrent RPR. La nouvelle composition de l'assemblée départementale est la suivante : 1 PS, 8 MPM, 5 RPR, 5 divers droite.

DÉPÊCHES

■ **INFLATION : Les prix à la consommation ont progressé de 0,2 %** en février et de 1,6 % sur les douze derniers mois, selon l'indice définitif publié mardi 25 mars par l'Insee. L'inflation « sous-jacente », c'est-à-dire hors tarifs publics et produits à prix volatils, est de 0,1 % en un mois et de 1,1 % sur douze mois.

■ **FLEXIBILITÉ : le ministre des Affaires sociales, Jacques Barrot**, a déclaré lundi 24 mars qu'il allait saisir le gouvernement d'un projet de loi sur *« les abus »* dans l'utilisation du *« temps partiel »*.

■ **EURO : Le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin a assuré**, lundi 24 mars, sur France 2, qu'en cas de cohabitation en 1998, la décision sur le passage à la monnaie unique *« se fera par une concertation entre le président et le premier ministre »*, en fonction du *« contrat »* qui aura été *« passé avec le peuple »*.

■ **RÉGIONALES : l'audition, mardi 25 mars, de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing** par le bureau du groupe RPR à l'Assemblée nationale sur la réforme du mode de scrutin régional a été reportée à sa demande. Michel Péricard, président du groupe RPR, avait rappelé son opposition a toute modification de la loi électorale à un an du scrutin.

■ **FRONT NATIONAL : seuls Bruno Gollnisch et Philippe Dumez**, les deux élus FN du conseil municipal de Lyon ont, lundi 24 mars, voté contre la constitution d'une commission d'enquête sur la question de la spoliation des biens juifs à Lyon. La charte de cette commission souligne notamment *« la reconnaissance de la Shoah et des crimes contre l'humanité perpétrés contre le peuple juif »*. – *(Corresp. rég.)*

■ **MARCHÉS PUBLICS : les Verts du conseil régional d'Ile-de-France** ont affirmé, lundi 24 mars, qu'*« ils demanderont la démission de Michel Giraud et de l'exécutif régional »*, si *« les éléments cités par* Le Monde *sont confirmés »*. *Le Monde* a publié le 25 mars le rapport d'instruction de la Cour régionale des comptes sur les marchés pour la rénovation des lycées de la région.

■ **MARSEILLE : l'opposition socialiste au conseil municipal** a demandé au maire, Jean-Claude Gaudin, lundi 24 mars, d'intervenir pour que cessent les poursuites engagées, le 4 mars, contre des manifestants anti-FN.

L'UDF critique la politique budgétaire de Jean Tiberi à la Mairie de Paris

Comme les socialistes, M. Dominati s'inquiète de l'évolution de la dette

Le débat sur le budget de la Ville de Paris, lundi 24 mars, a confirmé des divisions au sein de la majorité municipale. Jacques Dominati, premier adjoint UDF, a vivement critiqué la politique budgétaire du maire, demandant un audit sur les effectifs de fonctionnaires et un autre sur l'importance de la dette, qui est passée de 3,5 milliards de francs en 1992 à 14,5 en 1997. Il a ainsi rejoint, sur ce point, les socialistes.

LES SOCIALISTES parisiens ne pensaient pas remporter un si vif succès en critiquant l'endettement de la Ville de Paris. L'UDF s'est à son tour emparé du sujet en réclamant un audit sur la dette de la ville, par la voix de son président, Jacques Dominati, dès l'ouverture du débat sur le budget 1997, lundi 24 mars. La dette de la capitale (ville et département) se monte, en effet, aujourd'hui à 14,5 milliards de francs, alors qu'elle n'était que de 3,5 milliards il y a quatre ans.

Que l'opposition utilise ces chiffres pour mettre en question la gestion de la ville par la majorité RPR-UDF n'a rien de surprenant, qu'une des composantes de cette majorité mette publiquement en doute la rigueur financière de la ville, dont la gestion incombait, jusqu'en 1995, à Jacques Chirac et à Alain Juppé, adjoint aux finances, est embarrassant pour le RPR. Jean Tiberi a préféré retenir de l'intervention de son premier adjoint le passage sur le *« hold up »* de l'Etat sur les finances de Paris. Il n'a guère réagi à sa demande de faire procéder à un double audit, sur la dette d'une part, sur le personnel municipal d'autre part.

« Le vote du budget est l'acte le plus important d'une assemblée délibérative », avait déclaré en préambule M. Dominati. *« Il est donc l'occasion de marquer des infléchissements de la politique municipale qu'il est temps de prévoir »*, a-t-il aussitôt ajouté, persuadé de l'utilité de *« mettre à plat certaines dépenses trop facilement présentées comme inéluctables »*. Le personnel, à lui seul, draine 8,3 milliards de francs sur un budget de 33 milliards.

APPARENTE INDIFFÉRENCE

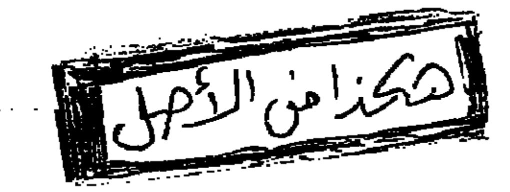
Camille Cabana (RPR), l'actuel adjoint aux finances, a tenté de minimiser l'impact politique des suggestions de M. Dominati en se *« félicitant »* de l'éventualité de cet audit. *« Il démontrera que la dette est parfaitement gérée. Le taux d'endettement pondéré était de 6,31 % en 1996, il est de 5,41 % aujourd'hui. Aucune autre collectivité n'arrive à un niveau si bas »*, affirme-t-il. En revanche, M. Cabana a concédé à M. Dominati que la gestion du personnel était à prendre au sérieux. *« Tant qu'un audit ne sera pas fait, l'idée traînera qu'il y a là du laxisme »*, continue-t-il, avant de conclure : *« autant je suis certain du verdict d'un audit sur l'endettement, autant je ne me prononcerais pas sur celui du personnel »*.

Cette apparente indifférence de MM. Tiberi et Cabana ne masque pas complètement l'irritation, voire l'inquiétude qui, dans l'après-midi, émanait des rangs chiraquiens, où l'attitude de M. Dominati est interprétée comme la volonté de s'affirmer comme le chef de file de l'UDF parisienne face à son rival Claude Goasguen, lui aussi adjoint au maire de Paris. Jacques Bravo, conseiller socialiste, qui avait, au nom de son groupe, dénoncé la nature de l'endettement de la capitale, croit déceler dans les questions de certains élus RPR un doute technique, sinon politique, sur les choix budgétaires des prédécesseurs de MM. Tiberi et Cabana.

En privilégiant, entre 1992 et 1995, le recours aux emprunts remboursables *in fine* – c'est-à-dire dont on commence à payer les intérêts tandis que le capital est restitué au terme du prêt en une fois – la municipalité de M. Chirac a, selon les socialistes, favorisé l'emballement de la dette *« qui va faire entrer la ville dans une zone périlleuse avant la fin de la mandature »*, en 2001. *« Nous devrions avoir un pic en 1999 et en 2001, correspondant aux investissements réalisés en 1990 et 1991 »*, confirme M. Cabana, qui annonce une inflexion de la courbe d'endettement à partir de 2002.

Cette décrue ne sera rendue possible que par la limitation, dans les années à venir, des grosses opérations d'investissement. La baisse des investissements est une des caractéristiques du budget 1997. Georges Sarre (MDC), partisan d'une politique d'emprunt, s'est, dans ce débat, démarqué clairement de ses anciens amis socialistes.

Pascale Sauvage



ÉDUCATION Les discussions, au sein du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la réforme de l'université ne progressent guère. Les textes réglementaires proposés par François Bayrou, en particulier ceux qui réorganisent les DEUG, inquiètent, pour des raisons diverses et parfois contradictoires, présidents d'université, enseignants et étudiants. ● À BORDEAUX, les filières juridique, scientifique et littéraire ont une organisation des études radicalement différente. Ainsi, Bordeaux-I (sciences) pratique depuis 1989 une politique des semestres, avec suivi personnalisé des étudiants et réorientation. ● FRANCINE DEMICHEL, professeur d'université, qui fut chargée de mettre en œuvre la rénovation des DEUG décidée en 1992, doute de la portée réelle du projet de M. Bayrou : *« Tous les ministres veulent produire des textes pour marquer leur territoire. »*

François Bayrou peine à faire accepter sa réforme de l'université

Les discussions engagées avec les enseignants, les étudiants et les présidents d'établissements piétinent. Certains souhaitent un report, d'autres doutent de la portée réelle du texte, les derniers enfin redoutent des mesures par trop contraignantes

LE CONSENSUS qui a accueilli, début février, les projets de réforme de l'université risque-t-il de voler en éclats ? Au fur et à mesure de leur traduction dans les textes réglementaires, les orientations que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, envisage toujours d'appliquer dès la rentrée universitaire, se réduisent à une peau de chagrin sous la pression conjuguée des présidents d'université, des organisations syndicales et des *« lobbies »* disciplinaires. Cette mise en œuvre laborieuse commence à susciter des réactions d'agacement, voire d'hostilité, parmi les enseignants de certaines disciplines.

INQUIÉTUDES

Ce retard ne porte pas encore à conséquence. Mais il suscite de plus en plus d'inquiétudes sur la future organisation des études en première année et sur la rentrée 1997-1998. Ainsi, le recensement des vœux d'inscription des quelque cent dix-sept mille lycéens de terminale de la région parisienne a été ouvert le 18 mars et durera jusqu'au 6 avril sur le système télématique Ravel. Le rectorat s'en tient au schéma des années antérieures, faute de pouvoir préciser la nature des nouveaux DEUG prévus à la rentrée.

Reprenant pour l'essentiel les dispositions de la rénovation des DEUG de 1992-1993, la réforme Bayrou paraît de plus en plus se limiter à une série de compromis, visant *in fine* à seulement faire rentrer les disciplines juridiques dans le régime général. L'accord obtenu auprès des juristes n'est certes pas négligeable aux yeux des organisations étudiantes. Mais son application provoque des remous dans les autres formations, les sciences en particulier, mais aussi les lettres qui, depuis trois ans, se sont engagées dans une réorganisation de leurs études *(lire ci-dessous le reportage à Bordeaux)*. Pour leurs responsables, l'adoption en l'état des propositions du ministère sur le modèle du droit équivaudrait à un inacceptable retour en arrière.

Lors de son colloque de Strasbourg (*Le Monde* daté 23-24 mars), la Conférence des présidents d'université (CPU) a demandé la plus grande souplesse à la prochaine rentrée, laissant une large place à l'autonomie des établissements. Les présidents ont aussi souhaité que la rénovation des DEUG de 1992, comme certaines expériences lancées depuis peu, ne soient pas brusquement remises en cause. Dans une lettre ouverte adressée au ministre, lundi 24 mars, la Société mathématique de France, la Société française de physique et la Société de mathématiques appliquées et industrielles ont évoqué un éventuel report, en 1998, d'une réforme qui ne pourrait se faire *« que dans la précipitation, avec de faibles chances de permettre une information claire et précise des nouveaux bacheliers »*.

Ces clivages sont nettement apparus dès le présentation du nouvel arrêté général des diplômes de DEUG, licence et maîtrise devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). Après une première séance, le 17 mars, les représentants des organisations siégeant dans cette instance consultative n'ont examiné, lundi 24 mars, que sept des vingt-cinq articles du nouveau texte qui modifie la réglementation antérieure de 1992 et de 1993. Et ils sont encore loin de s'être penchés sur les arrêtés complémentaires par discipline. Reporté au 7 avril, le vote définitif du Cneser ne devrait intervenir qu'à l'issue d'une séance marathon. Comme le signalait un délégué des enseignants : *« En l'absence de directives claires, la discussion s'enlise dans un sur-place de plus en plus inquiétant. »*

POINTS DE BLOCAGE

Plusieurs points de blocage sont de nouveau apparus. Ils portent sur le contrôle de connaissances, la capitalisation des acquis et les mécanismes de compensation dans le passage de la première à la deuxième année, une des dispositions les plus controversées de la réforme. Les échanges sont aussi rudes sur le maintien de la session de rattrapage deux mois après l'examen initial. La nouvelle organisation des études du premier semestre initial, avec des unités d'enseignement fondamentales et de découverte, n'est pas exempte d'incohérences qui la rende, selon des représentants syndicaux, *« quasiment inacceptable »*. Certains, notamment du côté des étudiants, craignent également que, sous couvert de compromis dans le texte général, certaines dispositions plus restrictives ne soient ensuite adoptées dans les arrêtés particuliers, à la suite des discussions dans lés conférences disciplinaires.

Les possibilités de réorientation *« incitative »* des étudiants à l'issue du premier semestre initial restent également très floues. Jeudi 30 mars, à l'occasion du trentième anniversaire de la création des IUT, François Bayrou devrait préciser les conditions de réorientation pour les étudiants en échec. D'ores et déjà, Jean-Marc Martin, président de l'association des directeurs d'IUT, considère que ce processus, *« marginal »* dans un premier temps, doit être expérimenté avant toute généralisation.

Pour le ministre de l'éducation nationale, le calendrier des prochains jours s'annonce chargé. Pour être elle aussi adoptée à la rentrée, la nouvelle allocation d'études doit être présentée avant le 1er avril, date de dépôt des dossiers de bourse dans les Centres régionaux des œuvres universitaires ert sociales (Crous) qui en assurent la gestion. Après dix-huit mois de laborieuses discussions, le contenu de la réforme de l'université se joue désormais dans l'urgence du calendrier.

M. D.

Les principales mesures

● **Une organisation en semestres.** La semestrialisation des études en DEUG, licence et maîtrise sera désormais la règle. En première année, elle se traduit par un semestre initial, à l'issue duquel l'étudiant pourra confirmer son choix de discipline principale, lui préférer une discipline connexe, changer de filière ou se réorienter vers les IUT et les BTS. Une commission sera chargée d'examiner les demandes.

● **Le contenu du premier semestre** est composé de trois unités d'enseignement (dites « fondamentale », « de découverte » et « de méthodologie ») dans des DEUG regroupés par disciplines principales (sciences, lettres, sciences humaines et sociales, sports...).

● **Le contrôle des connaissances.** Le principe de la capitalisation des unités et de la compensation entre les matières est retenu. Toutefois, les discussions avec les syndicats butent sur le passage conditionnel en deuxième année moyennant 80 % ou deux tiers des unités acquises. Quasiment automatique dans les textes antérieurs, ce passage serait désormais soumis à l'avis d'un jury.

Francine Demichel, professeur à l'université Paris-VIII

« Ce projet est un compromis qui n'apporte rien de nouveau »

PROFESSEUR DE DROIT à l'université Paris-VIII, à Saint-Denis, Francine Demichel fut sous-directeur des enseignements supérieurs en 1992, puis membre, en 1995, de la commission présidée par Daniel Laurent sur la réforme des premiers cycles.

« Quelles sont les principales innovations introduites, selon vous, par le projet Bayrou par rapport à la rénovation des DEUG de 1992 ?

– Ce projet s'inscrit dans la même logique. Au fond, si l'arrêté de 1992 avait été appliqué dans toutes les universités et toutes les disciplines, il n'aurait pas été nécessaire de le reprendre aujourd'hui. A quelques exceptions près, qui représentent d'ailleurs des reculs, il n'apporte rien de nouveau aux problèmes de fond et il est même plus ambigu. C'est un texte de compromis qui permet à tout le monde de tout faire.

– Vous évoquez des retours en arrière. Dans quels domaines ? – La grande innovation de l'arrêté de 1992 était de singulariser le parcours d'étudiant jusqu'à l'obtention de son diplôme grâce à un système souple de modules capitalisables et compensables. Cette réforme, que l'on n'a pas pu véritablement juger sur deux années d'application, était de bonne logique. Je ne comprends pas qu'on ait introduit une autre logique de validation et de jury en fin de première année qui représente, à mes yeux, une régression considérable.

» La solution proposée par M. Bayrou revient à créer un semestre de propédeutique. Sera-t-il suffisant pour remettre à niveau des bacheliers professionnels qui, de plus en plus massivement, font leur entrée à l'université ? La formule est peut-être valable pour ceux qui ont le plus besoin d'apprendre des méthodes de travail. Mais il n'est pas bon de placer tous les étudiants au même rythme.

– La possibilité d'une réorientation à la fin du premier semestre n'est-elle pas une bonne solution pour remédier aux échecs et aux erreurs de parcours ?

– Cette disposition était déjà inscrite dans le texte de 1992, mais n'a guère été appliquée. Je crains que cela ne joue qu'à la marge. Quand un élève sort du baccalauréat en situation de réussite, il va où il veut. La réorientation pourra jouer d'une filière à l'autre, si un étudiant se rend compte que son choix initial ne lui plaît pas. En revanche, je ne crois pas du tout au passage des universités vers les BTS et les IUT, qui pratiquent la sélection. Je ne vois pas les directeurs d'IUT accepter des étudiants qu'ils ont refusés précédemment. La vraie question sur laquelle on bute, c'est : comment traiter l'hétérogénéité des niveaux d'entrée des étudiants à l'université ? Il n'y a pas de solution uniforme, mais des solutions diversifiées.

– Les enseignants sont-ils prêts à s'engager dans cette réforme ?

– Je ne crois pas qu'on peut imposer une réforme à un corps enseignant qui n'en veut pas. Ce fut le cas avec les juristes, qui ont obtenu de ne pas appliquer la rénovation Jospin-Lang. Face à l'augmentation et à la diversité des étudiants, on constate un très fort désinvestissement des enseignants. En premier cycle, ils se demandent si la tâche n'est pas trop lourde et donnent parfois l'impression d'avoir baissé les bras. Un taux d'échec important, répété, un niveau jugé mauvais, à tort ou à raison, finit par entamer le moral des enseignants. Quand ils constatent le décalage entre ce qu'ils disent et ce que les étudiants retiennent, ils s'interrogent sur leur rôle et leur mission. Il faudrait leur laisser prendre des initiatives et les encourager.

– N'est-ce pas déjà le cas ?

– Localement, les enseignants tentent des expériences. Mais elles sont mal prises en compte et ne donnent pas lieu à des échanges, à une confrontation nationale. Pourquoi ne pas dire clairement que les universités, face à un problème insoluble, sont libres de leur politique, qui serait évaluée a posteriori et financée dans les contrats selon les résultats obtenus ? Or, le projet Bayrou, c'est toujours la logique du haut vers le bas. Ce sera le principal frein à la réforme.

– Considérez-vous qu'il s'agit d'une réforme pour rien ?

– Au moins un texte pour rien. Une circulaire et une négociation dans les contrats auraient suffi pour imposer un aménagement du premier semestre. Tous les ministres de l'éducation nationale veulent produire des textes pour marquer leur territoire.

» La vraie réforme serait de s'attaquer aux différences de niveau entre les étudiants, à l'avenir des bacheliers professionnels, au statut des enseignants-chercheurs, pour permettre aux plus jeunes qui s'investissent dans le premier cycle de bénéficier d'avancées de carrière, ainsi qu'au contenu de programmes beaucoup trop lourds. Si les enseignants n'ont pas le sentiment qu'ils ont un intérêt intellectuel, financier ou de carrière, ils risquent de traîner les pieds. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

A Bordeaux, une organisation des études radicalement différente selon les filières

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Ce matin-là, il fallait jouer des coudes pour pénétrer dans l'amphithéâtre Bonnard de la faculté de droit de l'université Montesquieu (Bordeaux-IV). Sur le campus de Talence-Pessac, la journée des lycéens est un succès d'affluence, un intermède plutôt joyeux de découverte avant le grand saut dans l'inconnu. A Bordeaux-IV, des tuteurs, étudiants de deuxième et de troisième cycle, ont été réquisitionnés pour expliquer le fonctionnement des cours et des examens. De l'autre côté de la pelouse, dans l'université littéraire Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III), des étudiants coiffés d'un béret rouge servent de guide moyennant, en guise de salaire, quelques tickets de resto U. En groupes, les jeunes lycéens butinent des renseignements d'un amphi à l'autre.

REPORTAGE

Chez les scientifiques, la semestrialisation est appliquée depuis 1989

A priori, la fac n'est pas l'objectif de Stéphane, dix-huit ans, qui envisage un BTS d'économie familiale. Mais sait-on jamais ? L'université par défaut, c'est aussi l'option de Sandrine, qui souhaite plutôt s'inscrire dans un IUT très demandé d'animation socioculturelle. A vingt ans, Antonin, en section technologique (STT), travailleur de nuit pour ne pas dépendre de ses parents, veut devenir inspecteur de police. Ce sera le droit, même si la sélection est draconienne. Pour Pierre, candidat à Sciences Po : *« L'université, c'est d'abord apprendre à être grand, à être libre. »*

A cette génération aux attentes si diverses la réforme de l'université n'évoque rien qu'un grand mystère. *« J'en ai vaguement entendu parler. Ils veulent rétablir la sélection ? »*, ose la voisine de Pierre. *« Je me garde bien de donner des informations précises sur les changements de la rentrée. Tous nos documents sont déjà prêts. Je n'imagine pas que l'on puisse revoir les programmes en trois mois »*, répond en écho Anne-Marie Cocula, présidente de l'université littéraire Bordeaux-III.

Cet établissement de 17 000 étudiants, dont 9 000 en premier cycle, se remet à peine de la rénovation de 1992. Cette dernière a laissé des cicatrices que la version Bayrou, si elle s'appliquait dès 1997, ne tarderaient pas à rouvrir. Certes, reconnaît Mme Cocula : *« L'effet a été sensible pour les étudiants. Les taux de réussite ont grimpé de 10 %, au titre de la compensation et grâce aux jurys moins sévères. »* Les enseignants, eux, n'ont pas encore digéré cette réorganisation adoptée après *« un passage en force »*. *« Il a fallu apprendre à désacraliser les niches d'enseignement et de disciplines dont chaque professeur s'estimait propriétaire »*, relève Frédéric Dutheil, responsable des premiers cycles.

La bataille a été rude pour réduire douze unités de valeur en huit modules, pour mettre en place la compensation et la capitalisation. Chaque enseignant a tenté de défendre sa chapelle. *« Le principal frein à la réforme, ce sont les enseignants eux-mêmes. Ils ne comprennent pas qu'on puisse juger les étudiants autrement qu'avec une batterie d'examens »*, note Philippe Rouyer, responsable du département arts et spectacles. La remise en chantier d'une nouvelle réforme fait naître méfiance et scepticisme.

« TENTER DES EXPÉRIENCES »

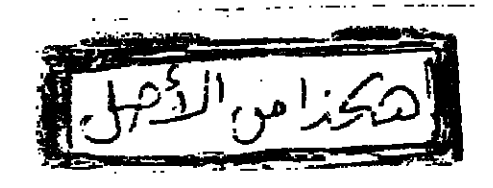
Cette inquiétude n'a pas gagné l'université juridique voisine. Depuis 1995, le droit et les sciences économiques se sont séparés de la dominante scientifique de Bordeaux-I, qui s'était lancée dans une active politique de semestrialisation. *« Cette expérience a servi de repoussoir »*, observe Yannick Lung, professeur de sciences économiques. Entré à l'université comme étudiant en 1972, il note : *« On continue de dispenser les mêmes enseignements, les mêmes programmes et les mêmes types d'examens. »* Pour lui : *« La réforme Bayrou est peut-être le moyen de remettre à plat le système et de tenter des expériences. »*

Si ce n'était une question de moyens, ce pourrait être le sentiment de Gérard Aubin, vice-président de cette université de 14 000 étudiants. *« C'est une erreur de présenter les universités juridiques campant sur leur bastion face à la montée de la démocratie et de l'égalitarisme. Il est de notre mission d'adapter nos méthodes à une nouvelle population. Mais cela nécessite des moyens »*, avoue-t-il.

Dans l'université scientifique, la politique des semestres est pratiquée depuis 1989, avec quelques modifications en 1993. Ici, on n'hésite pas à *« prendre les lycéens à froid, alors qu'après la pression du bac ils s'attendaient à un peu de relâchement »*, indique Michel Combarnous, président de Bordeaux-I. L'examen du premier semestre sert de référence *« pour vérifier les aptitudes des étudiants à engager des études longues »*. D'une année sur l'autre, un peu plus de 40 % d'entre eux réussissent cette épreuve qui leur ouvre la porte des trois autres semestres. Pour les autres, un seul et unique redoublement du premier semestre est toléré, avec, en cas d'échec, une réorientation, dans un autre DEUG ou en IUT. *« Nous préférons jouer la carte de la réorientation précoce, gage de succès, plutôt que de laisser un étudiant traîner et s'enferrer dans la spirale de l'échec »*, précise Marie-Françoise Bourdeau, responsable des études de premier cycle. Suivi personnalisé des étudiants, permanence pédagogique : la gestion de ce système est lourde pour l'administration, *« exigeante »* pour les enseignants. Mais à l'exception de la suppression de l'examen de rattrapage la formule n'est plus contestée.

Si elle devait s'appliquer à la lettre, la réforme Bayrou signifierait *« un retour en arrière et un sérieux chamboulement »*, s'inquiète Mme Bourdeau. Le président de Bordeaux-I, M. Combarnous, est plus serein. *« Il suffira de nous adapter en modifiant les programmes à la marge »*, dit-il. Mais il n'est pas question de remettre en question *« un système qui a fait ses preuves »*.

M. D.



réforme de l'université

Le retour en France de Jean-Michel Boucheron met un terme à cinq années de fuite

L'ancien maire d'Angoulême a été condamné par défaut, en 1994, à quatre ans de prison ferme

L'ancien maire socialiste d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, devrait arriver en France mardi 25 mars. Condamné par défaut, en 1994, à quatre ans de prison ferme pour trafic d'influences, recel d'abus de biens sociaux et prise illégale d'intérêts par le tribunal correctionnel de Paris, M. Boucheron, qui avait fui à Montevideo puis à Buenos Aires en février 1992, a été extradé par l'Argentine. Son procès avait été celui des dérives d'une époque.

ON A PU CROIRE, pendant quelques années, que « Boucheron » deviendrait un nom commun, une antonomase. *« C'est un vrai petit Boucheron ! »*, s'imaginait-on déjà entendre persifler dans la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon, ou dans les recoins des couloirs des assemblées locales, au passage de tel ou tel élu enivré de pouvoir et d'argent. Mais c'était avant Michel Noir et Alain Carignon, autant dire, l'Antiquité.

Lorsque, le 23 juin 1994, s'ouvre son procès devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, l'intérêt s'est déjà largement émoussé pour les frasques de l'instituteur devenu maire d'Angoulême (Charente), et même éphémère secrétaire d'Etat aux collectivités locales, à l'aube du second septennat de François Mitterrand. Les faits sont anciens, les dossiers poussiéreux d'avoir si longtemps attendu dans les tiroirs de juges peu empressés et le principal accusé en fuite en Argentine. Au-delà de son austérité, de la technicité de ses débats, ce procès a pourtant été celui des dérives d'une époque.

« RACKET ORGANISÉ »

Jean-Michel Boucheron est un de ces hommes que la politique et la toute neuve décentralisation ont fait passer *« trop vite du 70 % polyester au 100 % cachemire »*, selon la redoutable formule de l'un des avocats de la ville d'Angoulême. Elu maire à trente ans, triomphalement réélu six ans plus tard, en 1983, sympathique, dynamique, Jean-Michel Boucheron était rapidement devenu la coqueluche du Parti socialiste. L'argent coulait à flots, mais personne ne songeait à s'interroger sur sa provenance. Personne, sauf un contribuable d'Angoulême au chômage, Marcel Dominici, dont le sang n'a fait qu'un tour à la vue d'une photographie du maire, publiée en 1984 dans la presse locale, posant, pour son anniversaire, devant la réplique grandeur nature d'une Bugatti en nougatine.

Très vite, le justicier d'Angoulême arrose la ville de tracts dénonçant les *« turpitudes »*, les *« magouilles »* et la folie des grandeurs de l'édile socialiste. De ces accusations, M. Boucheron se moque comme d'une guigne. Son festival de bandes dessinées est une vraie réussite et ce n'est pas un chômeur qui va lui gâcher sa partie de chasse au Zimbabwe, sa croisière aux Antilles ou l'achat de nouvelles voitures de collection. L'acharnement de Marcel Dominici finit tout de même par l'importuner. Sûr de son bon droit, le maire dépose plainte pour diffamation. Mais le 22 juillet 1987, le tribunal relaxe M. Dominici en indiquant qu'il a pu *« à bon droit »* employer les termes de *« fausses factures »*, de *« détournement de fonds publics »* et d'*« escroquerie »*.

Le doute est jeté. Deux ans plus tard, M. Boucheron perd la mairie d'Angoulême. La justice, lentement, commence à instruire l'affaire de celui qui reste un protégé de François Mitterrand. Les dossiers mettent en lumière un système de bureaux d'études, de fausse facturation, de *« racket organisé »*, selon la formule du procureur. Il n'est alors pas un marché public passé par la ville – de la construction d'une école, à l'affermage des eaux en passant par l'ouverture d'une usine d'incinération des ordures ménagères – qui ne donne lieu à des versements occultes destinés à alimenter les comptes privés du maire ou de ses intermédiaires. Dans cette société souterraine, observe l'un des avocats de la partie civile lors du procès, *« l'homme politique devient un carnassier, les citoyens et les entreprises deviennent des proies »* et *« la démocratie elle-même est ruinée »*.

Procès des déviances du financement occulte de la vie politique, le procès Boucheron fut aussi celui de la *« conspiration du silence »* qui a entouré, pendant si longtemps, les pratiques frauduleuses de l'ancien maire d'Angoulême, accréditant, selon le procureur, l'idée tragique selon laquelle *« tout cela est parfaitement naturel »*. Procès aussi des lenteurs d'une justice, qui traîne tellement les pieds que bien des faits tombent sous le coup de la prescription. Elle condamne tout de même Jean-Michel Boucheron, par défaut, à quatre ans de prison ferme, un million de francs d'amende et à la privation, pendant cinq ans, des droits civiques, civils et de famille. Un an auparavant, aux législatives de 1993, l'opinion, elle, avait condamné encore plus sévèrement la gauche à laquelle il avait tranquillement appartenu.

Pascale Robert-Diard

« Moi, j'ai choisi ma prison, c'est l'Argentine »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Moi, j'ai choisi ma prison, c'est l'Argentine. » C'est sur un ton résigné que Jean-Michel Boucheron a longtemps justifié son exil à Buenos Aires. Comme Jacques Médecin, Jean-Michel Boucheron avait choisi l'Argentine comme terre d'accueil, un pays qu'il connaissait, qu'il aimait et dont il maniait bien la langue. Il reconnaissait avoir *« fait des bêtises »* mais il refusait tout *« amalgame »* avec l'ancien maire de Nice à côté de qui, disait-il, il n'était *« qu'un petit escroc »*.

Condamné par la justice française, M. Boucheron avait débarqué en Argentine en 1992 avec sa compagne. Il affirmait être arrivé comme un *« pauvre immigrant, sans connaître personne, avec une valise à la main et quelques économies en poche »*. En fait, l'ancien député socialiste avait quelques amis à Buenos Aires et de quoi s'acheter un petit hôtel particulier dans un quartier cossu, où il a ouvert un restaurant de cuisine francaise. Chez « Agnès », Jean-Michel Boucheron passait ses journées entre les courses faites au marché voisin et la cuisine où il mijotait des spécialités du Sud-Ouest. En juin 1994, il avait fermé boutique, invoquant le manque de clientèle et les vicissitudes de la situation économique argentine.

Le 17 août 1995, Jean-Michel Boucheron avait été arrêté alors qu'il promenait son chien. Condamné par défaut en France pour corruption, trafic d'influence, faux et usage de faux, M. Boucheron faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice française. Il avait été remis aux autorités argentines, qui avaient examiné la demande d'extradition de la France. L'ancien maire d'Angoulême avait été emprisonné pendant quarante jours à Devoto, la principale prison de la capitale avant d'être relâché moyennant le paiement d'une caution de 50 000 dollars. Jean-Michel Boucheron affirmait avoir monté, avec un associé argentin, une petite société d'exportations de viande, de vins et d'ail vers l'Europe et les Etats-Unis.

Christine Legrand

La France devra dédommager le détenu Abdelhamid Hakkar

LE COMITÉ DES MINISTRES du Conseil de l'Europe a condamné la France, mercredi 19 mars, à dédommager le détenu Abdelhamid Hakkar à raison de 50 000 francs pour préjudice moral et 12 000 francs pour frais de justice. Cette décision fait suite au recours introduit en 1991 devant la Commission européenne des droits de l'homme par M. Hakkar, qui affirme que son dossier judiciaire est entaché d'irrégularités. La Commission a reconnu que la procédure à son encontre a été anormalement longue – six ans et demi et douze juges d'instruction – et a pris acte du fait qu'il a comparu en cour d'assises sans avocat. Algérien de quarante et un ans, M. Hakkar a été condamné par la cour d'assises de l'Yonne, le 11 décembre 1989, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un policier lors d'une tentative de hold-up en 1984.

M. Hakkar a déposé une nouvelle requête en 1995 devant la Commission pour des faux en écritures publiques qui auraient été réalisées par des magistrats : selon lui, certaines pièces de la procédure, datées de 1984, auraient été établies sur des formulaires de 1988. Détenu à la prison de la Santé à Paris, M. Hakkar a déjà fait une grève de la faim et a été transféré à plusieurs reprises.

Un sans-logis en garde à vue à Strasbourg après le meurtre d'une fillette

UN SANS-DOMICILE-FIXE, auteur présumé du meurtre d'un fillette de neuf ans, a été placé en garde à vue lundi 24 mars à Strasbourg. Dimanche après-midi, Sabrina et ses compagnons de jeu se sont approchés d'une cabane construite sur un terrain vague de la commune d'Ostwald, au sud-ouest de l'agglomération strasbourgeoise, où se trouvaient trois hommes. Excédé par la présence des enfants et par leurs taquineries, le propriétaire de l'abri de fortune aurait menacé de lâcher ses chiens, puis se serait emparé d'une carabine et aurait tiré un coup de feu en l'air. C'est ensuite le jet d'une pierre par l'un des amis de Sabrina qui aurait déclenché le tir mortel, touchant la petite fille dans le dos. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : un court métrage exposant la situation des sans-papiers** (*Le Monde* du 14 mars) sera diffusé dans plus de 400 salles à partir du mercredi 26 mars. Première initiative prise par les cinéastes depuis la dissolution de leur collectif, ce petit film est un plan fixe de trois minutes sur Madjiguen Cissé, l'une des porte-parole des sans-papiers, lisant un texte commençant par *« Nous, sans-papiers de France, déclarons... »*. Par ailleurs, les sans-papiers qui avaient été expulsés le 23 février de l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville ont, à l'initiative de la cinéaste Jeanne Labrune, rencontré lundi une partie des intellectuels qui avaient appelé à la désobéissance civique.

■ **IMMIGRATION : le tribunal administratif de Grenoble** a décidé, lundi 24 mars, de surseoir à l'exécution de l'expulsion d'un Tunisien de trente-neuf ans, malade du sida, renvoyé le 6 février dans son pays. Ce jugement, qui devrait lui permettre de rentrer en France, contredit la décision du ministère de l'intérieur d'abroger l'assignation à résidence qui le protégeait depuis 1988 contre l'expulsion.

■ **JUSTICE : Paul Alduy, ancien maire (UDF-PSD) de Perpignan** (Pyrénées-Orientales), a été condamné lundi 24 mars par le tribunal correctionnel à dix mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende pour abus de confiance. Il a été reconnu coupable d'avoir fait bénéficier son épouse d'un emploi fictif de mars 1982 à juillet 1992, au centre communal d'action sociale de Perpignan. Une interdiction des droits civiques pour une durée de cinq ans a en outre été prononcée à l'encontre de M. Alduy.

Les avocats de MM. Guichet et Suard plaident la relaxe

APRÈS trois semaines d'audience, le procès de l'affaire Alcatel, qui s'est ouvert le 4 mars devant le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne), s'est achevé, lundi 24 mars, avec la plaidoirie des avocats de Pierre Suard, ancien PDG d'Alcatel-Alsthom, poursuivi pour *« abus de biens sociaux »*, et de Pierre Guichet, ancien PDG d'Alcatel CIT, poursuivi pour *« abus de biens sociaux »*, *« faux et usage »*. Le procureur adjoint Frédéric Campi – et non le premier substitut comme nous l'avions écrit par erreur – avait requis, mercredi 19 mars, dix-huit mois de prison, dont six fermes, à l'encontre de Pierre Suard et quatre à six mois d'emprisonnement avec sursis contre Pierre Guichet (*Le Monde* du 21 mars).

PROCÈS

Estimant que l'accusation manque de *« rigueur »*, l'avocat de Pierre Guichet, Jean-Michel Baloup, a demandé la relaxe de son client. Alors que le parquet accuse M. Guichet de ne pas avoir payé des travaux effectués à son domicile par des fournisseurs réguliers d'Alcatel, Me Baloup s'est attaché à prouver que son client avait bien réglé ces prestations en espèces.

« LE NON-DIT DU "TOUS POURRIS" »

L'avocat a rappelé qu'Antonio Léal, un ancien cadre d'Alcatel poursuivi pour des escroqueries au préjudice du groupe, était revenu, à l'audience, sur les accusations qu'il avait portées contre MM. Guichet et Suard lors de l'instruction. Il a fustigé l'accusation, qui *« aurait bien aimé que ces allégations tiennent encore »* pour pouvoir soutenir *« le non-dit du "tous pourris" »*.

« L'accusation est partie du préjugé d'un système, il a fallu à tout prix qu'elle en remonte à sa tête », a renchéri l'avocat de Pierre Suard, Jean-Denis Bredin. L'ancien PDG est accusé d'avoir fait payer par Alcatel des travaux effectués dans ses domiciles privés de Boulogne et de Neuilly (Hauts-de-Seine).

Me Bredin affirme que la commission des mandataires sociaux issue du conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom avait été tenue informée, sans toutefois préciser que les travaux avaient alors déjà été effectués. Décrivant son client comme un être *« dur, froid, très mauvais élève en relations publiques »*, Me Bredin a estimé que M. Suard était victime d'un *« préjugé »* *« car le pouvoir agace »*.

S'appuyant sur l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation dans l'affaire Noir-Botton, qui réduit le champ de l'abus de biens sociaux, Me Jean-Denis Bredin a affirmé que la sécurisation de M. Suard était conforme aux intérêts d'Alcatel. Selon lui, qualifier d'abus de biens sociaux les faits reprochés à son client reviendrait à vider cette infraction *« de tout son contenu, car tout alors serait abus de biens sociaux »* et l'on pourrait *« s'interroger sur* [les conditions de paiement] *du moindre déjeuner d'affaires »*.

Jugement le 6 mai.

Cécile Prieur

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Giraud

Après la publication, dans Le Monde *du 25 mars, d'un article intitulé* « Une enquête critique les passations de marchés publics en Ile-de-France », *Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, nous a adressé la lettre suivante :*

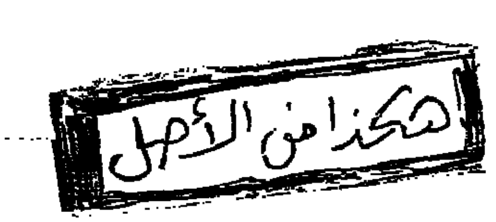
Un article paru dans *Le Monde* daté du 25 mars 1997 reprend des extraits d'un texte *« de 120 pages »* qualifié de *« rapport d'instruction de la chambre régionale des comptes »* relatif aux marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France. Le président du conseil régional ne peut que s'interroger sur l'origine et la nature d'un texte qui, rédigé bien avant l'ouverture de la phase de procédure dite *« contradictoire »*, est, de ce fait même, dépourvu de toute signification.

En effet, la loi précise que les chambres régionales des comptes font connaître, par écrit, aux institutions contrôlées, les griefs qu'elles pourraient leur reprocher en les priant d'y répondre, cette procédure étant un préalable à toute position officiellement arrêtée par ces juridictions.

Or le conseil régional d'Ile-de-France n'a jamais eu connaissance, dans le cadre de ses échanges avec la chambre qui sont aujourd'hui arrivés à leur terme, pas plus que dans la *« lettre d'observations provisoires »* reçue par le président, d'un texte présentant des phrases qui soient communes avec le *« rapport »* cité dans *Le Monde*, ni d'aucun *« document de 120 pages »*.

Au demeurant, les *« extraits »* cités, datés de *« décembre 1996 »*, ne font que reprendre diverses allégations auxquelles la région a répondu, depuis, de manière circonstanciée, devant la chambre, par des mémoires écrits comme par l'audition, le 5 mars dernier, à sa propre demande, de son président.

Le président du conseil régional d'Ile-de-France s'étonne que certaines ou certains se complaisent à entretenir une campagne partisane de pressions et de dénigrements, au mépris du droit légitime à la réponse, pourtant garanti par la loi, et alors même que la chambre régionale des comptes n'a pas définitivement délibéré.



Étirez-

TRANSPORTS **Le Conseil d'Etat doit rendre prochainement son avis sur la construction d'une nouvelle gare TGV sur le plateau de l'Arbois, en pleine campagne, entre Aix et Marseille. Elle accueillera une vingtaine de trains par jour. ● POUR LA SNCF, une telle infrastructure aura à la fois un rôle de connexion avec le réseau de transports collectifs régional et autorisera des haltes sur le parcours des trains venant du nord de l'Europe ou se rendant en Italie et en Espagne. ● POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL des Bouches-du-Rhône, la nouvelle gare devrait faciliter l'installation d'un « Europole méditerranéen » des entreprises de haute technologie. ● LES OPPOSANTS à ce projet estiment que la priorité devrait être donnée au réseau de transport régional.**

Une nouvelle gare TGV sera implantée entre Aix et Marseille

Située en rase campagne, elle constituera une simple halte sur le futur réseau ferré européen. Cette redéfinition du rôle des gares qui ne desservent plus seulement des villes soulève des interrogations sur la fonction régionale du train

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le Conseil d'Etat, saisi par le ministre des transports, devrait rendre incessamment son avis sur l'utilité publique de la gare TGV de l'Arbois (Bouches-du-Rhône). S'il est favorable, un décret d'utilité publique, signé par Bernard Pons et Corinne Lepage, pourrait donner le feu vert à ce projet, bien qu'au ministère de l'environnement on manque d'enthousiasme.

Il s'agit de bâtir sur le plateau de l'Arbois, à la lisière des communes d'Aix-en-Provence et de Bouc-Bel-Air, une nouvelle gare chargée de desservir le nord de l'aire métropolitaine marseillaise, le pays aixois et le pourtour de l'étang de Berre – une zone de chalandise de 362 000 habitants. A l'horizon 2000, la SNCF estime à 2 700 voyageurs la clientèle quotidienne de cette gare qui serait desservie, chaque jour, par 15 à 20 trains : Marseille-Saint-Charles recevrait, elle, 10 000 personnes pour une soixantaine de TGV. Située à 10 kilomètres du centre d'Aix à l'est, et de l'aéroport de Marignane à l'ouest, la gare serait reliée à ces pôles par la route départementale 9, élargie à deux fois deux voies.

Selon la SNCF, cette « gare-halte » a deux avantages. Même si elle est bâtie en pleine campagne, elle se situe au centre d'une zone très peuplée, à la différence des gares contestées du Creusot (Saône-et-Loire) ou de Vendôme (Loir-et-Cher), ce qui suffit à sa rentabilité future pour les lignes en cours d'achèvement. Mais elle permet surtout d'imaginer des haltes rapides sur les futures lignes à grande vitesse européennes – par exemple entre Barcelone et Nice – sans que les trains soient contraints de quitter leur axe principal. Dans ce schéma, Marseille garderait son rôle de centre, capable d'attirer à lui seul les grands trafics à venir.

Outre la SNCF, les partisans les plus actifs de cette gare se trouvent au conseil général, où la majorité de gauche soutient un projet qui en dépend largement : l'Europole méditerranéen de l'Arbois, censé accueillir activités de recherche et industries de pointe. Pour un responsable de cet établissement, la gare serait un *« prodigieux argument commercial »*.

L'installation de cette gare sur un plateau encore protégé et boisé pose pourtant des problèmes, relevés par la commission d'enquête publique, qui a choisi cependant de ne pas les retenir. Les commissaires ont d'ailleurs utilisé un argument un peu étrange, écrivant que *« beaucoup d'opinions favorables existent mais ne se sont pas matérialisées par écrit »*, avant de poursuivre : *« Cette attitude trouve sa justification dans une certaine retenue pour ne pas aller à contre-courant d'une opinion générée par un cercle restreint »*...

Les opposants, écologistes et membres d'associations riveraines, probablement visés par cette phrase, restent farouchement opposés au projet. Outre des réserves juridiques *(lire ci-contre)*, ils dénient à cette gare son utilité, en tirant un bilan très négatif des « gares-betteraves », allusion à celle du TGV-Nord implantée dans la région Picardie – à Ablaincourt-Pressoir (Somme) –, qui a poussé au milieu des champs. Ils estiment que l'atout majeur du train – pouvoir arriver au centre des villes – est abandonné au profit d'une guerre commerciale train/avion qui ne vise qu'une clientèle d'affaires.

Dans le même esprit, ils affirment que l'urgence en matière de transports réside dans la constitution d'un véritable réseau régional, notoirement sous-équipé, ce qui a pour effet d'embouteiller à l'extrême le réseau routier. Le fait que cette gare ne soit accessible que par la route leur paraît accentuer encore cette tendance. Un rapport de la DATAR, remis au préfet en septembre 1994, disait d'ailleurs : *« On peut s'interroger sur l'opportunité de réaliser dès la création de la ligne TGV la gare de l'Arbois : le précédent TGV-Nord montre qu'il n'y a pas d'a* priori *technique qui interdise de différer quelque peu la création d'une gare en rase campagne. »* Avant de poursuivre : *« La réalisation d'un vrai réseau de transports métropolitains est un des enjeux majeurs des vingt prochaines années. »* Le rapport public de la direction départementale de l'équipement (*La Région urbaine marseillaise*, Editions de l'Aube), qui prend acte dans ses cartes de l'existence de la gare, écrit pour sa part : *« Au réaménagement de la gare Saint-Charles devra être associée la création d'un réseau régional de transports collectifs interurbains. »* Mais il n'inscrit pas la gare TGV-Arbois dans les priorités de l'Etat et insiste fortement, lui aussi, sur la nécessité de développer en priorité le réseau régional.

CENTRE MULTIMODAL

La SNCF, par la voix de M. Bounin, responsable des études et des gares, n'est pas insensible à l'argument. Mais, selon lui, la nouvelle gare, qui se suffit à elle-même, peut devenir un centre multimodal : outre la route départementale rajeunie, et pour laquelle un accès rapide aux trains a été dessiné, une voie ferrée supplémentaire est prévue dans la gare afin de pouvoir raccorder plus tard des trains régionaux ; un terminal de car péri-urbain pourrait, au surplus, s'y greffer.

La réponse du Conseil d'Etat va réactiver un débat qui avait déjà animé des élections très médiatisées dans deux villes voisines du plateau : les vainqueurs des scrutins législatif et municipal – Roger Meï (PCF) en octobre 1996 à Gardanne, Catherine Mégret (FN) à Vitrolles – avaient pris position contre toute urbanisation supplémentaire du plateau de l'Arbois.

Michel Samson

Entre le nord et le sud de l'Europe

GRANDE-BRETAGNE Londres
PAYS-BAS BELGIQUE
BRUXELLES
Lille
Le Havre
Rouen
Brest
PARIS
Roissy Marne-la-Vallée
Rennes
Le Mans
Lorraine
ALLEMAGNE Francfort
Quimper
Massy
Dijon
SUISSE Berne
Le Croisic
Nantes
Tours
Genève
ITALIE Turin
Saint-Etienne
Lyon
desserte directe par TGV MÉDITERRANÉE
desserte par correspondances TGV MÉDITERRANÉE ou extensions ultérieures
Valence
Avignon
ITALIE Gênes
Bordeaux
Montpellier
Nice Côte d'Azur
Toulouse
Béziers
Narbonne
Perpignan
AIRE MÉTROPOLITAINE MARSEILLAISE
Toulon
ESPAGNE Barcelone
Etang de Berre
Aix
Gare de l'Arbois

Vers des actions en justice

Selon les opposants, l'aménagement du plateau de l'Arbois pourrait donner lieu à des recours juridiques. Un schéma d'aménagement des aires métropolitaines de Marseille, « approuvé » par le conseil des ministres du 10 décembre 1969, prévoyait que le plateau de l'Arbois était une *« zone de loisir »*. Le porte-parole du gouvernement avait même précisé que le président de la République – Georges Pompidou, à l'époque – avait *« personnellement insisté sur les zones vertes »* qui *« devront être maintenues coûte que coûte »*. Or, l'ensemble gare-technopole remet en cause ce schéma directeur : il prévoit l'urbanisation et la construction d'axes routiers et ferroviaires. Quelle force juridique ce document conserve-t-il ? Interrogés sur ce point, la préfecture des Bouches-du-Rhône comme le ministère de l'environnement restent perplexes.

« La préfette » aux champs qui a conquis les Gascons

AUCH
de notre correspondant

Coïncidant avec la nomination récente de Janine Pichon, préfet du Gers, dans le département de la Mayenne, *La Volonté paysanne*, organe de la chambre d'agriculture gasconne, a fait sans malice sa « une » avec une photographie symbole où neuf hommes, représentants du monde agricole, entourent une femme : Mme le préfet. L'arrivée d'une femme pour représenter l'Etat – une première dans le département, une rareté en France où les femmes préfets se comptent encore sur les doigts d'une main – n'avait pourtant pas manqué de stupéfier le monde agricole gersois (*Le Monde* du 14 janvier 1995).

L'administration n'ayant pas de sexe, du moins officiellement, Janine Pichon, pour son premier poste, a répondu en jouant la carte du professionnalisme : écoute systématique des administrés et traitement rigoureux des dossiers. Janine Pichon savait aussi que le fait d'être une femme pouvait paradoxalement procurer quelques avantages dans un milieu réputé macho. *« Dans les manifs, avec l'échauffement, il peut y avoir des dérapages verbaux. Avec une femme, ce sera plus difficile »*, expliquait un dirigeant agricole.

DE LA RONDEUR À SON IMAGE

Effectivement : on n'a relevé aucun incident majeur en deux ans et demi. *« J'ai beaucoup apprécié la qualité des relations humaines*, confie le préfet. *Jamais le ton n'est monté, même lorsqu'on est venu me voir à minuit. »* Il est également vrai qu'avec le retour de la droite au pouvoir, tant sur le plan national que sur le plan départemental, les manifestations endémiques de la toute-puissante Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) ont quasiment disparu.

Au début, les observateurs, un peu médusés, parlaient d'*« état de grâce »*. Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'équation personnelle de Janine Pichon a porté ses fruits : *« L'autorité, ce n'est pas dans les textes. On l'a ou on ne l'a pas »*, constate-t-elle pudiquement. Un style au départ un peu glacé, auquel les Gascons ont eu du mal à s'accommoder. *« On me jugeait administrative. J'ai finalement compris que cela voulait dire professionnelle, concrète, peut-être différente des politiques... »* Dans le même temps, Janine Pichon a su *« tomber l'armure »* et partager la convivialité gasconne. Cette buveuse d'eau intronisée « mousquetaire de l'Armagnac » ne manque pas aujourd'hui une occasion de s'en réjouir publiquement. On l'a même entendue commenter un match de rugby à la radio. De quoi donner de la rondeur à son image. *Exit* la langue de coton administrative. *« J'ai été heureuse parmi vous »*, dira-t-elle simplement au tout-Gers venu lui dire au revoir.

Voilà maintenant Janine Pichon appelée à servir en Mayenne, un peu comme le « pompier agricole » du gouvernement. Il paraît que ça chauffe, là-bas, avec les agriculteurs, qui en ont fait voir de toutes les couleurs à son prédécesseur. Selon *Ouest-France*, le microcosme local a d'emblée été frappé par cette *« femme volontaire »* qui a, semble-t-il, intégré la *« stupéfiante créativité des Gersois, inépuisable dans l'art des stratégies subtiles »*.

Daniel Hourquebie

A Dijon, les bus font gratuitement la tournée des discothèques

DIJON
de notre correspondante

Les fins de semaine, dans les discothèques de Dijon, des éthylotests circulent. Cela n'a rien d'un surcroît de prudence de la part des couche-tard. Pas plus qu'une crainte des contrôles policiers. Il s'agit d'une opération de sensibilisation aux risques de l'alcool menée par le comité départemental de prévention de l'alcoolisme. Celui-ci souffle désormais à l'oreille des fêtards : *« Sais-tu que maintenant tu peux rentrer chez toi en bus ? »*

La nécessité de mener des actions de prévention dans des lieux aussi festifs est née d'un besoin exprimé par les jeunes de l'agglomération dijonnaise de pouvoir disposer d'un moyen de transport public au-delà de minuit. L'hiver dernier, à titre expérimental, les bus de Dijon ont fait les sorties des boîtes de nuit. Après une expérience de quatre mois, la Société des transports de la région dijonnaise (STRD) vient de décider de pérenniser ce service nocturne. Du vendredi vers 2 heures du matin au dimanche vers 5 heures du matin, un bus raccompagne les fêtards selon deux itinéraires, l'un vers le campus universitaire, l'autre dans les quartiers périphériques de La Fontaine-d'Ouche et de Chenôve.

L'objectif de cette opération, baptisée « Nuit blanche », est d'*« offrir une alternative à la voiture pour permettre aux jeunes de rentrer en toute sécurité »*, rappelle Valérie Le Pottier, de la STRD. Son originalité : le service ne coûte rien ni à la clientèle ni à la collectivité. Ce sont les discothèques et les bars de nuit – quatorze au total – qui paient les frais de fonctionnement, de l'amortissement des véhicules aux salaires des chauffeurs. En contrepartie, le bus s'arrête exclusivement à la porte des établissements partenaires, deux fois dans la nuit. Seuls les clients de ces derniers peuvent emprunter le bus en se procurant un ticket dans la discothèque. La société de transport prendra à sa charge la campagne de communication avec l'aide financière d'une banque et d'une compagnie d'assurances.

Soixante-dix à quatre-vingts personnes en moyenne, principalement des étudiants, utilisent ce moyen de locomotion chaque soirée. Une fréquentation jugée satisfaisante. En revanche, les objectifs attendus ne sont pas encore atteints. Selon une première enquête, les trois quarts des usagers rentraient auparavant à pied et ceux qui ont une voiture, l'utilisent toujours.

Du côté des patrons des discothèques, cette dépense est admise comme un service supplémentaire qui peut devenir *« commercialement payant »*. Et ils peuvent désormais fumer le calumet de la paix avec les taxis, qui n'appréciaient guère cette concurrence au point de refuser les clients des discothèques. La STRD a en effet concédé à ceux-ci le service du vendredi soir, moins chargé, en mettant à leur disposition des mini-bus pouvant transporter une dizaine de personnes.

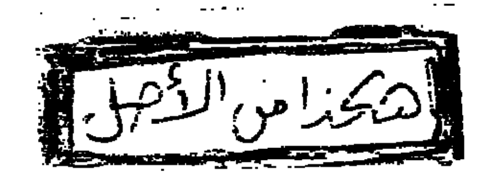
Christiane Perruchot

DÉPÊCHES

■ **AÉROPORT DE ROISSY : trois communes du Val-d'Oise** – Le Plessis-Luzarches, Gonesse et Groslay – ont commencé, samedi 22 mars, à faire retentir à heure fixe cloches et sirènes pour marquer leur opposition à la construction de deux nouvelles pistes sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Une centaine d'associations et de conseils municipaux, pour la plupart réunies au sein de l'Advocnar (Association de défense du Val-d'Oise contre les nuisances aériennes de Roissy) ont par ailleurs annoncé leur intention d'attaquer la déclaration d'utilité publique (DUP), attendue d'ici la fin mars (*Le Monde* du 18 mars).

■ **CARNET : cent à deux cents personnes ont pris possession** pacifiquement, dimanche 23 mars, à la suite de la manifestation qui a rassemblé 8 000 personnes (*Le Monde* du 25 mars), d'une vieille bâtisse appartenant à EDF et située en périphérie du site délimité par l'entreprise publique dans l'éventualité de la construction d'une centrale nucléaire au Carnet. Les opposants au projet de centrale entendent faire de cette vieille ferme inutilisée un lieu de rassemblement, de débat et d'informations sur le nucléaire.

■ **CORSE : l'assemblée territoriale** de Corse a adopté à l'unanimité, vendredi 21 mars, une motion sur un *« contrat estival »* destiné à sauver la prochaine saison touristique sur l'île de Beauté. Lancée par Jean-René Laplayne, directeur du quotidien *La Corse*, édition insulaire du *Provençal*, cette idée a été relayée dans une motion déposée par Dominique Bianchi du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), organisation nationaliste corse. L'assemblée a donné mission à son conseil exécutif de mettre en place, avant le 11 avril, *« tout projet susceptible de soutenir la saison touristique »*. L'objectif de ce *« contrat estival »* est de créer, notamment à travers le dialogue, les conditions d'un été tranquille en Corse.



DISPARITIONS

Sir Victor Pritchett

Nouvelliste et critique littéraire

V. S. PRITCHETT, écrivain britannique, est mort à Londres, vendredi 21 mars, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. *« Maître de la nouvelle, critique littéraire de grand renom »*, titre la presse anglaise, unanime à reconnaître les mérites d'un écrivain qui ne publia pas moins de quarante volumes comprenant nouvelles, essais critiques, récits de voyage et autobiographie. Il publia aussi des romans, depuis *Clare Drummer* (1929) jusqu'à *Mr. Beluncle* (1951), puis renonça définitivement à un genre où il ne connut pas de succès. Peut-être faut-il voir là la raison pour laquelle la réputation de Pritchett ne s'étendit guère au-delà des frontières de son pays : la nouvelle, la critique littéraire, quelle que soit la maîtrise acquise dans ces genres (Elizabeth Bowen disait de Pritchett qu'il était le nouvelliste anglais le plus important), n'ont pas, si injuste que ce soit, la popularité du roman.

Né le 16 décembre 1900, fils d'un petit entrepreneur, Victor Sawdon Pritchett abandonna ses études à quinze ans, prit son baluchon sur l'épaule et parcourut la France à pied. Ce fut le début d'une passion : celle qui consiste à *« s'identifier avec des gens qui vous sont étrangers et dont la vie est gouvernée par des idées différentes »* des vôtres. Il commença à écrire pour le *Christian Science Monitor*, fut envoyé au lendemain de la guerre en Irlande, en Espagne, au Maroc, aux Etats-Unis...

En 1927, il débutait à l'hebdomadaire socialiste *The New Statesman* dont il devint le critique littéraire le plus en vue, puis, en 1946, le rédacteur en chef.

REMARQUABLE DON D'EMPATHIE

Partageant son activité entre le journalisme et son œuvre propre, il ne tarda pas à être reconnu de ses pairs, mais dut attendre les années 60 pour toucher le grand public. Il avait un remarquable *don d'empathie*, l'art de se détacher de lui-même pour devenir *« l'homme qu'il écoutait »*. Ses articles, réunis sous le titre de *Lasting Impressions*, portent aussi bien sur des romanciers (depuis Molly Keane jusqu'à Salman Rushdie, en passant par Malraux, Simone de Beauvoir, Bruce Chatwin ou Saint-Exupéry) que sur des dramaturges (Osborne et Shaw) ou des historiens (Le Roy Ladurie...). On le compara à Tchekhov (dont il écrivit une biographie) pour la technique de ses nouvelles : plus qu'à l'intrigue, il prêtait attention au détail révélateur, accumulant une multitude de touches légères *afin de rendre la réalité* d'un personnage. La publication d'un épais volume de nouvelles, *The Complete Shortstories* (1982), marqua l'apogée de sa carrière. En 1975, il avait été annobli par la reine et, en 1974, nommé président du PEN Club international.

Sans nul doute, les Anglais aimaient V. S. Pritchett qui les guida pendant plus de cinquante ans dans leur vie littéraire. Jouant sur les initiales de son nom, ne le comparait-on pas à un brandy exceptionnel, *« un très, très vieux brandy, datant de quarante ans... Ce qui est mieux que ce qu'on trouve dans le commerce ordinaire »* ?

Christine Jordis

★ A paru en français : *Impressions de Londres*, Salvy, 1996. En outre, un texte de V. S. Pritchett a été traduit en français et publié dans *Pourquoi j'écris ?*, avec ceux de G. Greene et d'E. Bowen, Le Seuil, 1950.

■ **CHOUKRI SARHAN**, acteur égyptien, est mort, mercredi 19 mars, au Caire, d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-douze ans. Né à Alexandrie, il a suivi des cours d'art dramatique à l'Institut des hautes études du Caire. Diplômé en 1947, il a effectué, dans la foulée, ses débuts sur les planches du Théâtre national. Son parcours cinématographique (1950-1991) se confond, dans les années 50-60, avec celui d'un septième art réaliste et en renouveau. Jeune séducteur ou paysan simplet, facteur ou mécanicien, sa « palette » de rôles et sa générosité l'ont rendu très populaire. Quelques apothéoses dans un palmarès d'environ cent cinquante films : *Le Fils du Nil*, de Youssef Chahine (1952), *La Jeunesse d'une femme*, de Salah Abou Seif (1958), *Le Voleur et les Chiens*, une adaptation de l'œuvre de Naguib Mahfouz par Kamal El Cheikh (1962). Préoccupé de la « crise » du cinéma égyptien, il avait récemment lancé un appel à la nouvelle génération, l'exhortant à s'engager davantage en faveur de l'art et de la société.

NOMINATIONS

PREMIER MINISTRE

Yves Rolland, conseiller en charge de l'audiovisuel et de la culture auprès du premier ministre Alain Juppé, va se consacrer plus particulièrement au dossier de la culture, toujours à Matignon. Il remplace Bruno Racine, chargé de mission auprès du premier ministre, qui vient d'être nommé directeur de la Villa Médicis à Rome.

Christopher Baldelli*, qui occupait les fonctions de conseiller en charge de la communication (audiovisuel et cinéma) au ministère de la culture, va reprendre le dossier de l'audiovisuel à Matignon. C'est **Carine Camby**, actuel directeur financier de La Cinquième, qui remplacera Christopher Baldelli auprès de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication.

[Né le 31 janvier 1957 à Savigny-sur-Orge, ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de droit public, Yves Rolland est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il a d'abord été chef de département au Service juridique et technique de l'information (SJTI) en 1989, puis directeur-adjoint de la communication à la Direction des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères. Directeur-adjoint à l'action audiovisuelle extérieure en 1994, il entre ensuite comme conseiller technique au cabinet de Jacques Toubon, alors ministre de la culture, avant de rejoindre Matignon en 1995. Il est maître de conférences à l'IEP de Paris depuis 1984.]

[Né le 10 février 1965, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, titulaire d'une maîtrise de géographie et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Christopher Baldelli a été administrateur à la commission des affaires économiques du Sénat. Conseiller technique chargé de la presse et de la publicité auprès de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication en 1994-1995, il a rejoint le cabinet de M. Douste-Blazy en mai 1996.]

[Née le 14 janvier 1961 à Paris, ancienne élève de l'ENA, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et licenciée en droit, Carine Camby est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Entrée au SJTI en 1993 comme chef de département, elle était directeur financier de La Cinquième depuis juin 1994.]

INSTITUT DE PROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Michel Livolant vient d'être nommé directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) par le ministre de l'industrie, Franck Borotra, et celui de l'environnement, Corinne Lepage. Il remplace à ce poste Philippe Vesseron, qui a rejoint le cabinet du ministre de l'environnement (*Le Monde* du 15 mars).

[Né le 7 janvier 1938 à Morlaix (Finistère), ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1958), Michel Livolant est titulaire d'un diplôme de troisième cycle de physique des réacteurs (1963). Il commence sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont il devient directeur-adjoint chargé de la stratégie et des relations industrielles en 1987. Il rejoint l'IPSN comme directeur des recherches de sûreté nucléaire en 1989. Il y assurait le poste de directeur-adjoint depuis 1992.]

PROTESTANTISME

Le pasteur Geoffroy de Turckheim a été élu, dimanche 23 mars, responsable des relations œcuméniques par l'assemblée générale de la Fédération protestante de France (FPF). Il remplace à ce poste le pasteur Jean Tartier, dont l'élection à la présidence de la Fédération, le 21 décembre 1996, a été validée par l'assemblée générale et qui entrera en fonction à ce poste le 1er juillet en remplacement du pasteur Jacques Stewart.

[Né le 27 juillet 1946, Geoffroy de Turckheim a été ingénieur technico-commercial avant d'entrer, en 1990, à la Fédération protestante de France, où il était directeur du service de la communication. Marié et père de deux enfants, il est devenu pasteur en 1995.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sophie, Clémence et Antoine
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur.

Clotilde,

le 17 mars 1997,

au foyer de
Marie-Hélène et Christian BOSTNAVARON.

11, rue de Bellevue,
92370 Chaville.

Décès

– Les professionnels français du cuir ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre-Jacques *GUENE*,
président
de la Semaine internationale du cuir,
président honoraire
du Conseil national du cuir.

Grand industriel de la maroquinerie, il aura marqué l'interprofession par la lucidité de ses analyses sur l'évolution des marchés, et permis au groupe SIC de devenir le leader mondial des Salons professionnels consacrés aux industries du cuir.

– Lucienne Guerin-Dubayer,
Stéphane et Claire Berche,
Christophe et Guillaume,
Gérard et Brigitte Carnelle,
Vincent et Bruno,
Luc et Sylvie Guerin,
Frédéric, Laurent et Benoît,
Thierry et Catherine Parmentier,
Céline, Matthieu et Blaise,
font part du décès de leur époux, père, beau-père et grand-père,

Jean GUERIN,

survenu à Nantes, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 21 mars 1997, en l'église de Bernières-sur-Seine, 27700 Les Andelys.

– Mme Marguerite Khémis,
son épouse,
Bernard et Stéphane,
ses enfants,
Sarah,
sa petite-fille,
font part avec tristesse du décès, le 22 mars 1997, de

André Joseph KHÉMIS.

L'inhumation a lieu à Paris, ce mardi 25, au cimetière du Montparnasse, à 15 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Ciboure.

Mme Marc Légasse,
son épouse,
Sophie et Périco,
ses enfants,
Véronique, Berangère, Santi, Patrick, Christophe et Marc,
ses petits-enfants,
Caroline, Katalin et Iban,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marc LÉGASSE,
croix de guerre 1940,

survenu le 21 mars, à Ciboure, Pays basque, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Conformément à sa volonté, il n'y a pas eu d'obsèques religieuses. Ses cendres seront dispersées en mer, au large de la Bidassoa, et en Navarre, sur le site de Ronceveaux.

– *Riom (Puy-de-Dôme). Pontcharra* (Isère).

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoinette MARCONNET,
née GAYET,
notaire honoraire,
Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 mars 1997, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame du Marthuvet, suivie de l'incinération dans l'intimité familiale.

Pas de condoléances.

Ils souhaitent rappeler le souvenir de son époux,

M. Antonin MARCONNET,
déporté à Buchenwald,
mort pour la France.

9, rue Hôtel-de-Ville,
63200 Riom.

– Mme Charlotte Parot,
son épouse,
M. et Mme Sylvestre Parot,
M. et Mme Jean-Pierre Weill,
ses enfants,
Claire, François, Solange, Pierre, Nicolas,
ses petits-enfants,
Lise, Emmanuelle,
ses arrière-petites-filles,
Parents et amis,
ont le très grand regret d'annoncer le décès de

Irénée Louis PAROT,
ancien inspecteur
de l'enseignement primaire,
professeur honoraire
au lycée Montaigne.

survenu le 22 mars 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Gartempe (Creuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Georges-Vogt,
92190 Meudon.

– Roquebrune. Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

Marie-Louise Sauvaget,
son épouse,
Alain et Meriel,
Eric et Grazyna,
ses petits-enfants,
Jean,
son frère,
Et toute la famille,
ainsi que tous ceux qui l'ont aimé,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SAUVAGET,
architecte,
médaillé de la Résistance,

survenu le 22 mars 1997, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Monaco.

– Le Seigneur a introduit dans Sa lumière et dans Sa paix l'âme de

Joseph VALYNSEELE,
historien, généalogiste,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

qui s'est éteint dans la sérénité de sa foi, à Port-Marly, Yvelines, le samedi 22 mars 1997, à soixante-douze ans. Après cinquante et un ans de mariage heureux, il laisse son épouse dans la peine, mais dans l'espérance.

Selon sa volonté, un service d'action de grâces sera célébré en l'église réformée du Vésinet, le jeudi 27 mars, à 11 heures.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'incinération aura lieu dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

C'est par grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.
(Ephésiens, 2,8).

Les Magnolias,
4, rue Alfred-Dormeuil,
78290 Croissy-sur-Seine.
Eglise réformée du Vésinet,
1, route du Grand-Pont,
(RER Le Vésinet-Centre).

Remerciements

– Remerciements sincères à toutes celles et tous ceux qui ont accompagné

Maurice BUISSON

sur le chemin du souvenir.

– La famille et les amis de

Jeanne MOATTY

remercient tous ceux qui ont partagé leur peine.

Pour évoquer son souvenir, on se réunira le samedi 5 avril, à 14 h 30, Foyer de Grenelle, 17, rue de l'Avre, Paris-15e.

– Mme Palluel
et ses enfants,
M. et Mme Fournier
et leurs enfants,
Mme *Bernard Palluel*
et ses enfants,
Les familles Palluel, Giordano, Fournier, Jeuffroy,

profondément touchés par la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. André PALLUEL,

vous remercient de tout cœur d'avoir partagé leur peine.

Anniversaires de décès

– *Mon regretté mari*

Julien GODFRYD

est décédé le 26 mars 1987. Cela fait dix ans.

Il est dans mon cœur comme dans celui de ses deux fils toujours vivant.

Conférences

– A l'occasion de la remise d'une copie des archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Centre de documentation juive contemporaine,
le CDJC vous convie à un débat sur le thème

Le CICR et la Shoah,
le jeudi 27 mars 1997, à 19 h 30,

en présence de Georges Willemin, directeur des archives du CICR, Jean-Claude Favez, historien, et Serge Klarsfeld, avocat,

au Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72.
Fax : 01-48-87-12-50.
Entrée libre.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Joël Gilles : **« L'Euphorie ».**
5 avril, 10 heures-13 heures, département arts plastiques, université Jean-Monnet, 38, rue H.-Gonnard, Saint-Etienne.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet ».**
2 avril, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Gérald Sfez : **« Les villes du politique ».**
2 avril, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Ricardo Tejada : **« La nature comme productivité expressive ».**
3 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Michèle Sinapi : **« Dispositifs institutionnels, « montages » référentiels ».**
1er et 22 avril, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric Fassin, Michel Feher : **« Différends sexuels et histoires amoureuses ».**
1er, 22 et 29 avril, 18 h 30-20 h 30, salle Samuel-Beckett, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

Alain Prochiantz : **« *Histoire* naturelle de l'âme ».**
1er et 22 avril, 19 heures-20 h 30, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

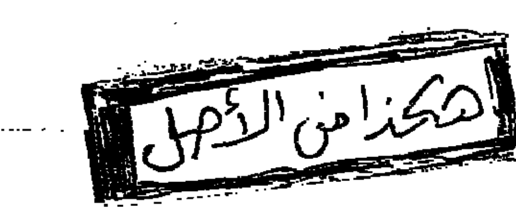
Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer : **« Le libéralisme, l'innovation et la question des limites »**, *dans le cadre de la convention avec le groupe HEC.*
27 mars, 19 h 30-21 h 30 : Hélène Vérin, « L'idée de progrès ».
1er avril, 19 h 30-21 h 30 : Romain Laufer, « Les figures de l'espoir ».
Amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **Mercredi 26 mars 1997, à 20 h 30 : « La poésie : langage de paix ? »** avec Charles Dobzinski, Guy Dugas, Jacques Eladan, Claudine Helft, Henri Meschonic.
Centre communautaire de Paris,
5, rue Rochechouart,
75009 Paris,
Métro Cadet.
Réservations au 01-49-95-95-92 (P.A.F.)

– M. A. Adler, journaliste, débattra de : **« Après Helsinki, deux Europes ? »**, ce jeudi 27 mars 1997, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Tél. : 01-42-71-68-19.



L'Algérie, ce pays où la mort rôde comme un chameau aveugle

La presse, contrôlée par le pouvoir, a pour ordre de minimiser l'impact des actes terroristes. Mais cette violence meurtrière en cache une autre, qui gangrène une nation tout entière : agriculture et industrie délabrées, pénurie d'eau, retour en force des épidémies... Histoire tragique d'une famille qui a dû quitter son djebel et vit au cœur du chaos algérien. Récit de l'intérieur sur la vie d'un peuple confronté à la peste d'une terreur sans nom.

LA nuit tombe, abrupte comme le couperet d'une guillotine, sur la plaine de la Mitidja, ce vaste croissant de glèbe grasse qui enserre, entre Atlas et Méditerranée, Alger la Blanche. Une contrée à l'origine bourbeuse et infestée de malaria dont la bonification, par la France conquérante, engendra le mythe fondateur du soldat-laboureur.

L'Algérie indépendante en fera un contre-mythe. *« Le jour où la Mitidja redeviendra un marécage, le peuple algérien aura effacé toute trace du colonialisme »*, dit une boutade populaire. Aujourd'hui, le légendaire verger vire à la jungle de béton, hantée de surcroît par le choléra. Et la peste d'une terreur sans nom, ni visage, ni raison.

A l'abri de sa frêle masure construite de bric et de broc, à la sauvette, sur le terrain d'une ferme française désaffectée jadis pour cause de révolution agraire, Houria prépare, en cette soirée de la mi- février, le dîner de sa maisonnée. Zidane, son mari, et leur fils aîné Salah devront bientôt s'en aller passer la nuit, chacun de son côté, chez un parent ou un ami habitant Birkhadem, un faubourg algérois, à une heure d'autobus.

Ici, en ce fichu coin de la Mitidja, où ne poussent plus que les gourbis des fellahs ayant déserté leur djebel ancestral, *« la mort rôde comme un chameau aveugle »*. Pour conjurer le sort, il faut donc éloigner tout mâle adulte. Piètre précaution, Houria ne le sait que trop, puisque la guerre civile n'a d'égard ni pour le nourrisson ni pour le vieillard ou l'infirme. En ressortant tout à l'heure, Zidane et Salah pourraient bien tomber sur un faux barrage...

Un coup de feu déchire la nuit. La détonation vient de la bicoque voisine, refuge du grand-oncle d'Houria. Elle éteint la lumière. Zidane et Salah se jettent sous le grand lit à ressorts. Une rafale éclate de nouveau. Silence. Et puis le cri de tante Baya qui retentit comme un coup de tonnerre : *« Revenez, achevez-moi donc, je vous en supplie, au nom du sein que vous avez tété... Ne me laissez pas ainsi sur le dos de la terre, seule comme un fantôme ! »*

Le commando assassin, cinq ou six hommes, selon l'un ou l'autre témoin, vêtus de treillis vert olive ou de jeans, le doigt sur la détente du kalachnikov, a disparu sans laisser d'autre trace que le sang répandu. L'oncle Derradji gît sur le carrelage neuf, tel un automate démantibulé, le visage défiguré par la rafale tirée en pleine bouche. On retrouvera une de ses dents fichée contre le mur.

Le poitrail ensanglanté, son fils Nabil, vingt ans moins trois jours, respire encore. Blessé à l'épaule et au ventre, Mohamed, le grand-oncle, trouve la force de murmurer, à propos de son frère déjà mort : *« J'ai réussi à lui tenir l'index droit... Il a pu témoigner qu'il n'y a de dieu que Dieu... »* Il n'y a pas de téléphone pour appeler la police. Quand bien même, elle ne viendrait pas, par crainte, fondée, d'un guet-apens. La voiture d'un voisin emporte Mohamed et Nabil jusqu'à l'hôpital militaire d'Aïn-Naâdja, à 15 km. Le jeune homme rendra l'âme en route. Celle de l'oncle *« retournera à Dieu »* le lendemain, en milieu de matinée.

Le chef de secteur de la garde communale, une milice d'environ 50 000 fusils levée par le ministère de l'intérieur, arrive le lendemain avec son escorte surarmée, au moment même où la famille décimée rentre du cimetière. Il rassemble *« tout le douar »*, soit treize feux, pour marteler le même mot d'ordre dont l'écho ne cesse de se répercuter d'un bout à l'autre de l'Algérie : *« L'Etat ne peut pas mettre un soldat derrière tout citoyen en danger. Il vous encourage, en revanche, à rejoindre un groupe d'autodéfense. Chacun d'entre vous recevra alors une arme pour défendre sa maison et son honneur. »*

Il parle de corde dans la maison d'un pendu. Feu Derradji n'assurait-il pas la garde d'une mairie dont l'élu islamiste, naguère destitué *manu militari*, fut remplacé au pied levé par l'actuel délégué exécutif communal (DEC) ? Son message lancé, le milicien n'aura ni mot de réconfort pour la famille ni geste de soutien. Mohamed et son frère laissent, à eux deux, dix-sept bouches à nourrir, un bébé à élever et trois filles à marier.

La télévision n'a pas soufflé mot de ce carnage. La presse écrite l'a ignoré. C'est normal. Depuis juin 1994, toute information à caractère sécuritaire doit passer au crible d'une *« cellule de communication »* siégeant au palais du gouvernement, à Alger. L'arrêté interministériel qui l'a instituée *« recommande »* à la presse nationale de fournir une information *« saine et crédible »*. A cette fin, le journaliste doit *« banaliser et minimiser l'impact de tout acte terroriste »*. Il s'efforcera, en revanche, de *« mettre en évidence le caractère inhumain »* du forfait en privilégiant l'*« égorgement »*, l'*« attaque d'ambulance »*, la *« mort et l'infirmité d'enfants »*.

AINSI, le supplice de Derradji, Mohamed et Nabil sera passé à la trappe, pour non-conformité avec les canons établis. En vertu de quoi, la nouvelle du jour ne porte que sur un énième massacre, survenu la même nuit, non loin de là, au village de Ben-Achour. Bilan officiel : seize civils, femmes et nourrissons, anéantis au *khandjar*, le poignard du cru.

Encore heureux qu'Houria, à l'instar de beaucoup de gens ici, ait oublié son instruction et ne sache plus lire. Il ne se passe pas de jour sans que la presse ne signale une tuerie, conforme au profil requis, commise à travers Mitidja : Tixeraïne, Douaouda, Boufarik, Beni-Mered, Ben-Chebel... Et jusqu'à Blida, ville-garnison et siège de la 1re région militaire. Surnommée *El-Qahba*, « la poufiasse », depuis la régence ottomane, à cause de son méga-bordel fellinien que supprima, dans les années 70, le très puritain colonel Boumediène, Blida passe pour un fief islamiste, hier gagné au Front islamique du salut (FIS), aujourd'hui prêtant l'oreille au Hamas du vétéran Frère musulman Mahfoud Nahnah (opposition légale).

Si l'on s'en tient à la seule information autorisée par la cellule de communication, le regain de terrorisme qui a ensanglanté le dernier ramadan, en janvier et février 1997, n'aurait concerné que le triangle Alger-Médéa-Blida, soit un réduit territorial. S'agit-il d'un summum de violence concentrée sur un espace géographique limité ou d'une information inhabituelle, sur la violence ? Tout le monde le sait : l'œuvre de mort sème partout, sans trêve, le fer et le feu. L'information *« saine et crédible »* n'a que l'embarras du choix pour sélectionner l'hécatombe jugée digne de franchir le mur du silence.

Et si cette violence n'était qu'un rideau de fumée tiré pour cacher une autre violence, celle qui gangrène jusqu'à l'os une nation entière ? Qui se préoccupe ainsi de l'agriculture, de l'infrastructure sanitaire, du réseau routier et ferroviaire, de la pénurie d'eau, du retour en force de la diphtérie et du kala-azar, de la clochardisation rampante ? Le kala-azar – appelé aussi clou de Biskra, ou bouton du Sahara –, qui creuse des cratères dans la peau, se transmet souvent par le chien. On apprend, à ce propos, par une lettre ouverte d'un habitant du Sud au ministre de la santé, qu'une meute d'une centaine de sloughis terrorise la ville d'Ouargla. Après qu'un *clebs* eut déchiqueté à mort un écolier et poursuivi une femme jusque dans la cour de sa maison, pour lui déchirer une jambe, un groupe d'autodéfense de quartier a commencé à patrouiller. *« Existe-t-il un Etat chargé de la protection du citoyen ? »*, s'interroge le signataire. Cent onze cas de kala-azar ont été reconnus, en 1996, par la préfecture de Béchar. Elle en a dénombré soixante pour le seul mois de janvier 1997.

La vie humaine ne vaut plus un « oignon pourri », le coût de la survie accable le peuple. Le Trésor public algérien n'a jamais engrangé autant de pétrodollars entièrement consacrés, grommelle l'homme de la rue, *« à reproduire un régime qui confond la pérennité de l'Algérie avec son propre maintien à la direction de l'Etat »*. Un actif sur trois n'a aucun travail. Se pliant à la requête du Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement ne subventionne plus la semoule, l'huile, le sucre, le lait en poudre.

> « L'Etat ne peut pas mettre un soldat derrière tout citoyen en danger. Il vous encourage à rejoindre un groupe d'autodéfense. Chacun d'entre vous recevra alors une arme pour défendre sa maison et son honneur »

La génération de l'indépendance aura de fait été sevrée de lait frais... Encore la révolution agraire, *« à braire »*, disait-on en catimini. Cas unique dans l'Histoire : convaincu par un conseiller européen marxisant qu'il n'y a de révolution que prolétarienne, Boumediène importera à prix d'or noir un tissu industriel pour créer une classe ouvrière, au lieu du contraire !

Sabordage de l'industrie, naufrage de l'agriculture. Premier importateur mondial de lait en poudre, l'Algérie achète près de la moitié de la quantité de blé dur échangée sur le marché international, précise la lettre d'information parisienne *Spécial Maghreb*. Sur ce sol qui engraissa l'Empire romain, inventa le *dry farming* – système qui permet d'économiser l'eau de pluie pour fertiliser la terre – et vit naître, au tournant de ce siècle, la clémentine, on vend de l'orange du Maroc (moins chère que l'algérienne !), de l'huile d'olive *made in Italy*, de l'amande tunisienne.

Le prix de la baguette a décuplé depuis le début de la guerre civile en 1992, passant de 1 à 10 dinars, soit 1 franc français. Le kilo de viande est à 54 francs, un dixième du smic local, lequel suffit à peine à soigner une grippe, tant le prix des médicaments, importés, a dérapé. Le pays ne fabrique qu'un remède sur sept, le reste vient de l'étranger : pilule contraceptive de Hongrie, aspirine d'Inde ou de France, testostérone et antiflatulent d'Iran...

Alcool, coton, sparadrap et mercurochrome ont disparu du grand commerce dès le début de la guerre, histoire de priver la guérilla islamiste de tout soin d'urgence. Tout produit anesthésiant passe pour stratégique, ce qui contraint plus d'un hôpital rural à opérer à vif. Ainsi, avant de se faire arracher une dent, Houria a dû payer une fortune à un dentiste privé disposant d'un stock clandestin d'anesthésique. *« Celui qu'Allah aime n'ira pas à l'hôpital »*, dit un moderne adage algérois. Le malade doit souvent fournir lui-même drap, coton, seringue, fil chirurgical, film pour la radio. Au souk, on trouve tout au noir.

Tout cela passe par-dessus la tête d'Houria. Le chaos de son existence reflète le chaos général algérien. Fille de *« la guerre de libération »*, Houria a vu le jour dans une mechta de la Petite Kabylie, bornée par le trapèze Bougie-Sétif-Djemila-Djidjelli. La *« pacification »* du djebel parachevée par le général Maurice Challe, en 1959, a vidé son hameau pour le cantonner en camp de regroupement. Couvre-feu, barbelés, mais aussi médecin et école. Il s'agissait ainsi, au regard de l'état-major français, de retirer l'eau (*la paysannerie*) *au poisson* (la rébellion).

L'indépendance la happe, à l'âge de six ans, pour la conduire à Alger. Ainsi en décida son père, qui jugea impossible un retour au terroir. Elle ne quitta son collège algérois que pour se marier, ainsi que le veut l'esprit de clan, avec un cousin germain, Zidane, *« émigré »* de l'intérieur lui aussi. Elle, femme au foyer, lui, ouvrier du bâtiment, auront *« quatre enfants et trois filles »*, et une ébauche de maison en dur près de la Cité-Djmanfou (du français *« J'm'en fous »*), un célèbre bidonville des hauts d'Alger.

N'était l'oukase du colonel Chadli Bendjedid qui obligea, à partir de 1984, l'administration et la police à *« assainir »* la capitale en la purgeant de toute habitation *« bâclée »*, elle y habiterait sans doute encore. *El Moudjahid*, l'organe central du FLN au pouvoir, parlera de *« dégourbisation »*.

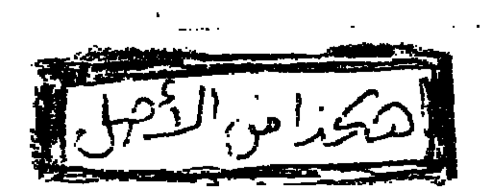
UNE pelleteuse pointa son nez, un matin glacial, convoyée par la maréchaussée. Il fallut *« dégager »*. Embarquée avec sa marmaille, son téléviseur, sa gazinière, sa pile de matelas et sa rage à fleur de peau, Houria reprit le chemin de son bled, en Petite Kabylie. Un motard accompagna le cortège, au cas où la famille tenterait de faire demi-tour. Une fois arrivée au gourbi paternel, oublié à 15 km de la commune, il fallut repartir de zéro. L'émeute d'octobre 1988 contre le régime *« cousiniste »* – allusion au clanisme – soulagea son dépit impuissant. Le scrutin communal pluraliste de juin 1990, le premier du genre, lui donna enfin une voix au chapitre.

Elle vota FIS, quitta la paillote sans eau courante ni électricité de

AFP

Soldat algérien en faction dans le village d'Oued El Alleug (novembre 1996).





…où la mort
…neau aveugl…



AFP

Femmes fuyant le village de Ben-Achour, le 7 décembre 1996, au lendemain d'un massacre de dix-neuf personnes attribué aux fondamentalistes islamistes.



la mechta pour occuper une maison en dur, à deux pas du siège de la municipalité. Las ! Issu de la tribu Beni Y., le maire, un élu islamiste proche parent de son prédécesseur FLN, contraindra, moyennant un dessous-de-table, à céder à un émigré rentré de France la moitié de la bâtisse où elle venait juste de déposer son baluchon ! Le coup d'Etat du 11 janvier 1992 aura eu pour effet local d'envoyer en prison le chef de la municipalité et prétendu *« homme de Dieu »*.

Homme de la junte militaire, un DEC, Beni Y. lui aussi, reprit l'affaire municipale en main et reconduisit le service tribal contre le service public. Une seule licence de commerce échut à un non-Beni Y. Le 30 juin 1993, une escouade islamiste mit le feu à la mairie. Le DEC s'enfuit, sans retour. Aucun gendarme ne se hasardera jusqu'à la commune pour établir le constat du forfait. L'Etat s'évanouit du jour au lendemain. Le dispensaire suspendit son activité, suivi par la maternité, puis la pharmacie. Le pouvoir central décréta un embargo contre toute contrée passée sous la férule islamiste. Plus de salaire pour le personnel enseignant, déjà condamné au chômage par l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée du FIS, qui a incendié l'école et le collège, cantine comprise. Plus une navette d'autobus, non plus, entre la contrée et le littoral. L'immense forêt de Guerrouche, poumon de la Petite-Kabylie, devint un coupe-gorge.

> Adossé à une Armée nationale populaire mal outillée et peu motivée, le régime d'Alger réussira-t-il là où, avec quatre fois plus de combattants et sur un théâtre d'opération alors trois fois moins peuplé, la France a échoué ?

Omniprésente jusqu'alors, l'armée démantela l'importante base radar, montée à grands frais en plein djebel, et se retira, laissant le champ libre à l'AIS… Une délégation de villageois se rendit, en secret, chez le chef de la daïra, le sous-préfet, pour lui demander la protection de l'Etat contre la rébellion. *« Plaignez-vous,* protesta le haut fonctionnaire. *Vous avez bien voté pour ces gens-là, n'est-ce pas ? A vous de vivre avec eux ! »*

L'hiver 1994, la neige coupa le village du reste du monde, vingt-huit jours durant. Jusqu'à ce que l'AIS réussisse à rafler un chasse-neige dans une autre commune, pour dégager la piste qui rejoint la route nationale. De l'été 1993 jusqu'au printemps 1995, le terroir de Houria vivra à l'ombre de la charia. Surpris un mégot à la bouche, Zidane fut bastonné. Houria se rendit au tombeau de Sidi A., le saint patron de sa tribu, pour implorer sa protection. Sacrilège : un énorme excrément trônait sur le cénotaphe de l'ancêtre, *« ami d'Allah »*.

TOUT imprégnée de wahabisme séoudien, l'AIS a mis hors-la-loi le culte, jugé idolâtre, des saints. En quittant le tombeau, Houria croisa un barbu qui la somma de voiler sa fille, Manal, âgée d'à peine six ans… Redoutant qu'un moudjahid lui force la main pour lui demander celle de sa fille aînée, Lamia, Houria s'empressa de mettre l'adolescente à l'abri, chez sa mère, à Alger.

Le retour de l'armée en zone islamiste – laquelle a fini par recouvrir jusqu'au tiers du littoral où s'agglutinent près de 84 % de la population – n'a rien d'une pacification à la Challe. Là où la Légion étrangère occupait jour et nuit le djebel, l'Armée nationale populaire (ANP) se confine à l'intérieur du chef-lieu. La troupe islamiste n'a donc eu aucun mal à décrocher à temps pour se tapir au cœur de la forêt environnante. L'ANP et l'AIS, ou quelque Groupe islamique armé (GIA) ici et là, s'observent de loin. Le jour, l'armée fait la loi. La nuit, la milice islamiste règne.

C'est le djebel des Tartares, une guerre sans front. Khélifa, un cousin d'Houria, chauffeur routier, a été abattu à bout portant par un moudjahid de l'AIS pour *« collaboration »* avec le régime du Taghout, le Mammon du Coran. Un autre, Hamid, a été raflé, il y a dix-huit mois, à un barrage de la gendarmerie. On est sans nouvelles de lui. Sa fillette donne, depuis lors, du *« papa »* à tout homme en djellaba.

Bonne élève du FMI, la junte militaire désétatise à tour de bras. Elle privatise même la *« sécurité »*, pour ne pas dire la répression. Outre une armée de métier d'environ 125 000 hommes, le régime entretient la police communale de 50 000 fusils et la milice de 60 000 *« patriotes »*, ce que plébiscite le *« camp démocrate et moderniste »*. Effectif dérisoire, eu égard à la nature du terrain et du conflit.

L'état-major français aura mobilisé 550 000 soldats, soutenus par une grande puissance militaire et s'appuyant, *in situ*, sur la complicité d'un million d'Européens et la collaboration de presque 200 000 harkis et autres supplétifs. Soit plus de 2 millions de défenseurs de l'Algérie française, face à 9 millions d'Algériens musulmans. Adossé à une ANP mal outillée (le gilet pare-balles est un luxe), peu motivée, très pieuse et fort perméable à l'appel pour un *« Etat plus juste »*, le régime d'Alger réussira-t-il là où, avec quatre fois plus de combattants et sur un théâtre d'opérations alors trois fois moins peuplé, la France a échoué ?

La solde d'un *« patriote »* frôle le triple du SMIC. Un beau-frère de Houria, ancien émigré à Toulon, n'a pas hésité à *« se vêtir »*, comme on disait jadis pour celui qui choisissait de devenir harki. Sollicité par un sergent-recruteur, Zidane a préféré déguerpir. A Alger, pour chercher un pied-à-terre de fortune et un gagne-pain. Houria, son épouse, l'attendit d'abord au village. Aucun enfant n'allait plus à l'école. Le médecin militaire recevait le malade, mais il n'y avait plus de pharmacie. Le robinet ne *« larmoyait »* qu'une heure par jour. Toujours pas d'autobus ni de taxi. Le DEC lui-même n'a pas le téléphone. Aucun journal.

Zidane n'osait plus revenir, son refus de s'engager le rendait suspect. Nul courrier, mais la guerre et, surtout, la rumeur de la guerre. Un matin de l'automne 1993, un bruit d'enfer jeta Houria au bas de son lit de camp. Un essaim d'hélicoptères mitraillait le djebel. Napalm. Cet après-midi-là, elle dénombrera vingt-huit panaches de fumée. Le feu dévora la forêt jusqu'au surlendemain.

Houria ne tenait plus, toute seule avec sept enfants. La commune se dépeuplait. Il ne restait plus âme qui vive dans la mechta. Témoin désabusé de la fuite de tout un peuple, l'armée ne bougeait pas. Le ventre noué, Houria dut remettre sur la tête son barda et repartir pour Alger. Elle prit juste un cabas de fripes et un transistor, cadeau de son frère établi à Paris. Elle laissa la gazinière, le frigo, une télé noir et blanc, une vache, un veau et un splendide jardin potager. Le veau venait de naître et, terrible entorse à l'usage ancestral, Houria n'avait pas pu préparer le plat consacré, un couscous arrosé d'*aghez*, le colostrum. Un *« patriote »* se rendit aussitôt maître de sa maison, du broutard et de sa mère.

> Houria ne reconnaît plus Alger, labyrinthe surpeuplé le jour, désert la nuit. Une ville où l'argent de la corruption coule à flots, comme le sang. Mercedes et corbillards, coffres en banque et cercueils

Serrée contre sa ribambelle de mômes, sur le toit d'une camionnette, Houria pleura. En dégringolant de son bled haut perché jusqu'au rivage de Djidjelli, elle dépassa une interminable cohorte de gens fuyant leur terroir, un matelas sur le dos, un tapis roulé sous le bras… Seul le quotidien francophone *La Tribune* osera titrer, en *« une »*, sur cet immense exode qui a dégarni, courant 1995, la Petite-Kabylie pour engorger encore plus le Grand-Alger.

Sur la route qui longe la Corniche kabyle, le plus bel itinéraire de la Méditerranée, un feu de forêt jeta sur la plage toute la faune du djebel. Image inoubliable : sur le sable, entre mer d'huile et montagne en feu, un marcassin et un singe magot hurlant à la mort.

La mort hurlait aussi à Alger. Sirènes d'ambulances, bombes, raids antiterroristes au bazooka, en plein cœur de la mégapole. De Reghaïa, à l'est de la capitale, à Blida, au sud-ouest, s'étale un archipel d'îlots d'aggloméré et de tôle. Coulée dans le parpaing, la légendaire Mitidja, manteau d'Arlequin urbain, entremêle cagibis-refuges et villas-bunkers. La nomenklatura, pour sa part, squatte la Riviera algéroise, Club des Pins, Moretti, Zéralda, Sidi-Ferruch…

Sidi-Ferruch, site on ne peut plus parlant, selon l'humour populaire : les soldats de Charles X y débarquèrent en 1830 ; repartiront par là les *« mercenaires de la France »*. De la France ? L'allusion vise le *« quarteron de généraux »*, tous issus de l'armée française, sur qui repose le sort du régime : Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense et « patriarche » de la « grande muette », Mohamed Lamari, chef d'état-major et architecte de la guerre totale contre l'*« obscurantisme »*, Abbès Ghezaïel, patron de la gendarmerie, Mohamed Touati, dit « El-Mokh » (« Le Cerveau »), intellectuel du sérail et espoir du *« pôle moderniste »*. Un passé *« français »* que le FIS n'eut de cesse d'agiter face à un régime qui a fondé sa « légitimité » sur la guerre de libération.

Aussi, par une sorte de révisionnisme, le parti islamiste estime que l'indépendance, proclamée en 1962, consacra non point la fin, mais un nouveau départ de la guerre d'Algérie. Et de conclure que le divorce avec l'ancien colonisateur ne sera consommé qu'avec la chute d'une camarilla de *« harkis »*. Rendant coup pour coup, le gouvernement, soutenu en cela par la presse *« indépendante »*, traite de *« fils de harkis »* revanchards certains chefs de l'AIS et du GIA, que cette dernière accuse de perpétuer le combat perdu par leurs pères.

Tant de haine partagée annihile tout espoir. Houria ne reconnaît plus Alger, labyrinthe surpeuplé le jour, désert la nuit. Une ville où l'argent de la corruption coule à flots, comme le sang. Mercedes et corbillards, coffres en banque et cercueils. Pour abriter sa famille, Zidane a construit une bicoque dans le secteur de la Mitidja où n'habitent que des gens venus de sa région. Une mechta de rechange, sans eau courante ni électricité, loin de toute route, hôpital, commissariat, école ou magasin, *« comme là-bas »*. Pépinière de *« patriotes »* aux salaires mirobolants, jetée en pâture au couteau de l'insaisissable GIA. On ne fait plus confiance à l'*« étranger »*, qu'il soit… oranais, sétifien ou algérois.

Zidane *« bricole »*, au noir, comme tâcheron, pour un médecin qui se construit une villa *« avec garage et piscine »*. L'école de la commune voisine a accepté les enfants. Salah, le fils aîné, fait la plonge dans un café maure. Houria a réussi à obtenir une carte de la *khaïriya*, la « Bienfaisance », une sorte de « magasin du cœur » public, où l'on donne du café, de la semoule, du lait, et même, durant le ramadan, de la viande.

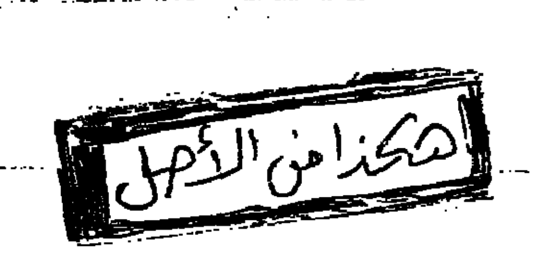
Houria ne croit plus en rien. Ulcérée par la volte-face du maire FIS de son bled natal, elle n'attend plus un grain de blé, ni du régime en place ni de la rébellion islamiste. Zidane pense que l'Etat manipule un terrorisme qui, jusqu'à plus informé, ne frappe que le petit peuple, celui-là même qui a voté FIS. Hocine Aït Ahmed, le dirigeant du Front des forces socialistes (FFS), lui inspire confiance par son credo : *« Ni dictature militaire ni Etat intégriste »*. Salah, lui, a basculé du côté de l'oligarchie militaire, depuis que son oncle Khélifa a été abattu par l'AIS pour *« collaboration »*.

HOURIA se sent soudain étrangère à sa propre patrie. Elle ne comprend pas plus le discours, en arabe littéraire, du général - ministre de la défense - président Liamine Zeroual que celui, en *« berbère moderne »*, de Saïd Sadi, le chef du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Et encore moins cette féministe algéroise qu'elle a vue pérorer, en français branché, sur un plateau de télévision parisien capté à Alger. Houria démocrate ? A son oreille, le mot ne rime avec rien. Islamiste ? Croyante irréprochable, elle n'a jamais porté le voile, tout au plus un fichu.

Elle se déclare *« khobziste »*, de *khobz*, pain en arabe, une mère qui court derrière le pain pour nourrir sa famille. Elle a abandonné son potager pour rejoindre mari et fils à Alger. Et voilà que ni l'un ni l'autre n'osent passer la nuit à la maison. Elle dit : *« J'ai tenté de m'évader de la prison, mais j'ai trébuché sur le seuil. »*

Sélim Zaoui
journaliste algérien

★ Les prénoms des membres de la famille de Houria ont été changés.



Le signe juif de la politique française *par Shmuel Trigano*

A nouveau, les projecteurs de l'actualité sont braqués sur les juifs. Après le procès Papon, les biens juifs spoliés, la comparaison des immigrés aux juifs exclus par Vichy, le président de la République a donné un faste exceptionnel à la célébration du Sanhédrin napoléonien. Voici qu'est reparti le train fou d'une étrange actualité des juifs qui hante la conscience collective depuis les années 80, de Copernic en Carpentras, d'éclats lepénistes en procès de la dernière guerre. Que signifie ce processus qui place les juifs sous les feux de la rampe ? Signes avant-coureurs d'une résurgence de la question juive en France ?

Cette image des juifs dans l'opinion publique (le « signe juif ») ne coïncide pas nécessairement avec leur condition vécue, même s'il ne peut y avoir de signe juif sans condition juive. Les magazines français nous annonçaient, il y a quelques années, l'imminence d'un retour de l'antisémitisme alors que les juifs vivaient le plus benoîtement du monde.

Le signe juif peut ainsi avoir sa propre histoire : elle nous renseigne plus sur la société qui le produit que sur les juifs, dont beaucoup assistent aujourd'hui stupéfaits, furieux, puis inquiets au spectacle de l'inflation d'un discours public qui leur échappe totalement, mais les désigne au regard de la nation comme une totalité massifiée (« la communauté juive »). Comment expliquer ce phénomène ?

Les vingt dernières années ont vu se développer un système symbolique spécifique sur les touches duquel pianote avec dextérité M. Le Pen. Comment, dans le débat public, s'est-on représenté les juifs ? Essentiellement à travers deux images, en relation avec les deux grands traumatismes contemporains : la deuxième guerre mondiale et Vichy d'un côté, l'immigration – revers de la décolonisation – de l'autre. Le juif-victime et le juif-modèle.

Dans les années 80 jusqu'à la salutaire déclaration de Jacques Chirac, le martyrologe juif est devenu – de fait – la source d'un grand pouvoir de signification et de légitimation. L'invocation répétée de la Shoah, source de moralisation universelle, a contribué à la naissance d'un nouveau sacré qui a conféré au signe juif une valeur éthique absolue. Simultanément, la citoyenneté du juif français s'est vue construite comme modèle de l'intégration républicaine (l'envers de Vichy) offert en exemple aux immigrés : le signe juif, symbole de la République.

Ces deux figures sont nées sans doute en écho au refoulé de l'Occupation dans la mémoire collective et à l'inquiétude née d'une immigration massive. C'est ce qui explique leur puissance et laisse entrevoir que, si le signe juif joue un rôle crucial dans l'idée de la France contemporaine, il reste un signe-limite, le signe de l'étrangeté autour duquel se forge l'identité. Carpentras tout comme auparavant Copernic ont fourni l'exemple du recueillement de la France, toutes opinions confondues, autour d'un tel signe.

Cinquante ans après la Shoah, il faut poser une question incroyable : « La communauté juive est-elle en danger ? »

Mais il n'y a jamais production de signes hors de l'action et de l'intérêt des acteurs sociaux qui y recherchent légitimation et confirmation de la condition dans laquelle ils se trouvent. Dans les années 80, un phénomène nouveau s'est produit : le signe juif est devenu une carte dans la politique politicienne française. Beaucoup d'analystes s'accordent en effet à reconnaître que François Mitterrand a alors privilégié le face-à-face avec un Le Pen jusqu'ici peu important mais diabolisé afin de renforcer le PS, seul rempart contre le néo-fascisme... La mobilisation du signe juif renforçait cette stratégie en l'authentifiant de sa garantie morale.

Assisterait-on maintenant du côté de la droite à une opération semblable, avec la bizarre célébration d'un 190e anniversaire du Sanhédrin censée démontrer que les juifs sont bien français et que les immigrés peuvent être intégrés comme eux l'ont été ? En précipitant de façon artificielle ce qui aurait pu être dans dix ans un bicentenaire, cette célébration ne risque-t-elle pas de donner à penser que M. Chirac rameuterait la communauté juive pour lui donner un quitus moral des lois Debré et lui fournir l'(heureuse) occasion de se démarquer de M. Le Pen ? Mais en la positionnant au cœur de la politique politicienne, alors qu'elle n'a aucune vocation partisane.

La même ambivalence joue, dans un autre sens, avec l'exemplification du juif, modèle de l'intégration. Quand SOS-Racisme avançait l'équation généreuse « juif = immigré », quand le ministre de l'intérieur Pierre Joxe encourageait la création d'un Corif musulman sur le modèle du CRIF juif, quand François Mitterrand félicitait, dans un même souffle, les communautés juive et musulmane pour leur calme durant la guerre du Golfe, ne laissaient-ils pas entendre l'hétérogénéité (de principe) des juifs dans la nation française ?

Il en est de même aujourd'hui lorsque les pétitionnaires estiment – indûment – que la loi Debré est comparable au statut des juifs. Dans tous ces discours, réellement généreux et antiracistes, pourrait être à l'œuvre en fait un processus de délégitimation rampante de la communauté juive, subrepticement définie comme allogène. Ce qui n'est pas sans provoquer un malaise dans l'opinion.

M. Le Pen joue comme sur du velours dans une telle configuration. En manipulant le signe juif, il engrange, sans aucun effort, le maximum d'acquis politico-symboliques parce qu'il touche à une des clefs de la conscience nationale. Il désacralise le martyrologe et portraiture les juifs comme des étrangers en investissant la figure de l'immigré de la puissance symbolique du signe juif. Il tient ainsi les deux bouts du refoulé national. Mais c'est justement à cet endroit que le signe juif rejoint très dangereusement la condition juive car l'« explication » que donne M. Le Pen – ou, hier, l'abbé Pierre – en dénonçant le « complot juif mondial » derrière ses masques vertueux, désigne précisément les juifs dans la cité comme une communauté étrangère...

Il faut poser une question incroyable, cinquante ans après la Shoah : « La communauté juive est-elle en danger ? » On pouvait ricaner devant l'inflation médiatique du judaïsme-spectacle des années 80, mais aujourd'hui, après Vitrolles et face à la crise générale ? Cette idéologie n'a pas encore converti de masses, rassurons-nous, mais le décor est en place, le scénario est écrit. On ne sait jamais ! A force de manipuler les signes, ils peuvent se réaliser dans le concret. Il est sûr que les immigrés font office de « sas » de protection pour les juifs – ce qui ne réjouira personne – mais il est aussi sûr qu'en touchant au signe juif on déstabilise plus efficacement la France qu'en touchant aux immigrés.

Le plus grave, c'est que cette inquiétude risque de ne plus être crédible tant la scène du « danger imminent » est éventée et le signe juif récupéré dans certaines stratégies médiatiques de promotion de produits ou de personnes. Il y a fort à craindre que, dans l'avenir proche, les occasions électorales et judiciaires ne manqueront pas de réactiver ce théâtre d'ombres dangereux.

Shmuel Trigano *est maître de conférences de sociologie à l'université Paris-X-Nanterre.*

Chaud les prions !

par Pierre-Marie Lledo et Jean-Didier Vincent

La découverte des prions offre une de ces histoires merveilleuses dont la science raffole. Il était une fois des cannibales qui avaient la méchante habitude de manger le cerveau des morts. Beaucoup d'entre eux mouraient, frappés d'un mal étrange, le Kuru, qui les rendait pareils aux vaches qu'on dit folles et aux moutons agités de la tremblante ou encore à des patients atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Au début des années 80, un savant, Stanley Prusiner, commença à prétendre que le mystérieux agent infectieux responsable de ces affections n'était autre qu'une protéine qu'il dénomma « prion » et définit comme étant une *« particule infectieuse protéinique »*.

Cette hypothèse fit figure de provocation. Le dogme était, en effet, qu'une infection résulte toujours de la transmission de matériels génétiques, en l'occurrence d'acides nucléiques (ARN ou ADN), uniques supports de l'information héréditaire. Prusiner suggérait que le prion était une simple protéine capable de passer d'une forme normale à une autre, nocive pour la cellule nerveuse dans laquelle la transformation avait eu lieu.

Tout le phénomène de vie repose sur les relations qui unissent les formes ou structures des molécules aux forces qu'elles engendrent et aux fonctions qui en dépendent. Ces formes sont en perpétuel changement tout en se conservant au cours des générations, grâce à la transmission d'un matériel génétique qui les codent. Or l'hypothèse de Prusiner impliquait l'existence d'une hérédité de structure indépendante du génome, ce qui bouleverserait l'ensemble de la théorie du vivant depuis la mémoire d'espèce jusqu'à celle de l'individu (celles-ci n'étant l'une et l'autre qu'une affaire de formes dans la durée).

Parce qu'elles ne répondent à aucune des catégories connues de la pathologie infectieuse humaine et vétérinaire, les maladies à prions (ou encéphalopathies spongiformes) constituent l'un des plus grands défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les communautés scientifique et médicale.

S'il ne fait plus de doute que la grande majorité de ces encéphalopathies sont des maladies transmissibles par un agent infectieux, la nature de ce dernier et son mode exact de transmission restent discutés. S'agit-il uniquement d'une conformation malfaisante d'une protéine normalement présente à la surface des neurones, comme de nombreux arguments le suggèrent ? Ou cette protéine n'est-elle que l'un des composants d'un complexe infectieux de type viral encore inconnu (hypothèse du virino) ? Les récentes données ne permettent pas encore de trancher définitivement ce dilemme.

En revanche, c'est autour de l'hypothèse de la *« protéine seule »* qu'un certain consensus semble aujourd'hui s'établir, même si l'un des aspects les plus mystérieux demeure : comment une simple protéine peut, en l'absence de toute forme d'information génétique, avoir un pouvoir infectieux similaire à celui d'un virus ou d'une bactérie ?

L'hypothèse de Prusiner heurte le dogme central de la biologie moléculaire

L'hypothèse avancée et défendue par Prusiner heurte non seulement l'hypothèse virale (historiquement raisonnable), mais également le dogme central de la biologie moléculaire, qui fait de l'ADN et de l'ARN les uniques supports de l'information héréditaire. Cette théorie des prions est de plus en plus acceptée dans la communauté scientifique grâce, notamment, à de récentes études *in vitro* des mécanismes pathogéniques des encéphalopathies spongiformes transmissibles et à la description chez la levure d'éléments similaires aux prions. Mais les partisans de l'hypothèse virale rappellent que la transmission des maladies à prions par inoculation successive chez les animaux révèle l'existence de différentes souches caractérisées par une durée d'incubation propre et un profil de lésions nerveuses particulier.

L'existence de souches variées doit-elle faire douter de l'unicité protéique de l'agent infectieux ? La présence d'un acide nucléique masqué par la protéine prion expliquerait aisément ces résultats rétorquent les tenants de l'hypothèse virale. L'existence de molécules d'ADN ou d'ARN dans les prions n'a toutefois jamais été démontrée de façon convaincante. En fait, l'existence de souches peut recevoir une explication satisfaisante dans le cadre de l'hypothèse *« protéine seule »*.

L'équipe de recherche du professeur Prusiner démontre, dans une publication à paraître intitulée *Tout ce qui brille n'est pas or*, combien il est difficile d'analyser et de comprendre les mécanismes impliqués dans les maladies à prions au sein d'une théorie virale. Cette intervention, qui vise à réinterpréter les récentes données publiées par le groupe du professeur Dominique Dormont (Commissariat à l'énergie atomique, Fontenay-aux-Roses), défenseur de l'hypothèse virale, relance la controverse qui se situe au cœur de la problématique sur les maladies à prions. En dépit de l'accumulation d'arguments expérimentaux allant dans le sens d'une infectiosité de la seule protéine-prion, certains spécialistes continuent à douter que l'on puisse remettre en cause ce qui a probablement, à leurs yeux, valeur de dogme.

A la lumière de ces péripéties, on doit s'interroger sur la participation de plus en plus forte des scientifiques à la *« société du spectacle »*. Dénoncer celle-ci et invoquer saint Debord n'est-il d'ailleurs une façon hypocrite d'y participer ? Est-il sûr qu'un tel reproche ne puisse être fait aux auteurs de ce commentaire ? L'affaire de la brebis Dolly illustre assez bien des excès du « chaud » médiatique. Pour le spectacle *« prion »*, était-il nécessaire que le contenu d'un article, mettant en pièces une des théories scientifiques les plus originales et les plus heuristiques qu'ait vu naître la biologie moderne, soit offert en pâture au grand public avant que les travaux et observations de la troupe française aient reçu les critiques et vérifications qui s'imposent ?

Une dernière remarque, sur le rôle des experts. L'évaluation des projets pour l'obtention des crédits et la vérification des résultats sont les conditions mêmes de la pratique scientifique. Mais n'y a-t-il pas danger à ce que certains membres de la communauté confisquent des fonctions qui appartiennent à l'exercice ordinaire de la recherche ? Faut-il lorsque apparaît sur la scène sociale et politique un problème scientifique convoquer un comité de *« spécialistes »*, alors que l'ignorance où l'on se trouve encore des réponses impose que les rôles d'évaluateur et d'évalué ne soient pas d'emblée confondus ? On peut être à la fois critique et auteur dramatique, mais on est mal placé pour juger de sa propre pièce. Notons enfin que l'expert et le politique forment un duo à haut risque et qu'il serait sage que nos décideurs sachent plus souvent s'entourer de non-spécialistes.

Pierre-Marie Lledo *est chercheur au CNRS.*
Jean-Didier Vincent *est professeur à l'Institut universitaire de France et directeur de l'Institut Alfred-Fessard du CNRS.*

Face aux crises de demain, le vide *par Patrick Lagadec*

UNE des recommandations du récent rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la crise de la « vache folle » est passée inaperçue : la création d'un Institut des hautes études de gestion de crises.

Il faut en effet dépasser le seul problème bovin. Sauf exception, nos grands systèmes (publics, au premier chef) ne sont pas préparés à affronter les situations de crise du XXIe siècle. Dépourvus des mécanismes de défense appropriés, ils connaissent coma ou épilepsie à toute amorce de crise. Le tableau est d'une régularité saisissante.

Avant la crise, les capacités de vigilance sont très insuffisantes et l'on observe un refus instinctif de tout questionnement sur des scénarios non conventionnels. Aux premiers signes de la crise, les stratégies d'évitement forment l'essentiel de la réaction : repli défensif sur l'absence de « preuves », mobilisations laborieuses, fragmentation et cloisonnement des systèmes de réplique, communication externe visant à « rassurer » alors qu'on ne sait rien, etc.

Dans le cours de la crise, c'est la gesticulation impuissante qui domine : les centres de décision se présentent comme autant de bunkers dont le souci premier est de protéger leur territoire ; négation des risques, réponses en « tout ou rien » ; incohérence, fausses solutions miracles sont le cœur des logiques de réponse... quand l'essentiel doit être l'ouverture de réflexions anticipatrices, l'invention de conduites institutionnelles et de procédures managériales adaptées. Des cellules de crise non entraînées sont réunies à la hâte mais se montrent incapables de conduire leur part de la crise et de coordonner leur action (ce qui est désormais la clé des grandes crises modernes). Les communications sont très insuffisantes, souvent suicidaires.

Après la crise, un mot d'ordre domine : *« Qu'on ne reparle plus jamais de cette affaire ! »* C'est le refus de tout « retour d'expérience » (examen critique *a posteriori*). On retire donc de l'épisode de fausses leçons, sur fond de capitulation rampante.

On ne saurait accepter ainsi la voie de l'échec programmé. Bien sûr, il ne s'agit pas d'oublier la prévention, qui est la meilleure gestion de crise qui soit. Mais la question spécifique du temps de la crise exige aujourd'hui une attention responsable.

En dépit des efforts techniques de prévention, il y aura assurément de nouvelles crises : le risque nul n'existe pas. En raison des formidables mutations en cours, les crises, exceptionnelles hier, tendent à devenir omniprésentes et structurelles aujourd'hui. Elles coûtent de plus en plus cher humainement, économiquement et socialement (accessoirement, politiquement). Si l'on ne réagit pas dès à présent, n'escomptons pas pouvoir faire face aux grandes crises de systèmes complexes qui nous menacent dorénavant.

La responsabilité des élites doit désormais se définir comme la capacité à faire face personnellement, en équipe et en réseau, au non-conventionnel et à la surprise majeure

Le précédent de la sécurité technique est particulièrement instructif. L'essentiel n'est pas dans les outils ou les plans, mais dans les développements d'une culture : culture de sécurité, voilà vingt ans ; culture de crise aujourd'hui. Elle doit être là une œuvre commune impliquant le citoyen, sous des formes à inventer. Beau défi pour le politique ! Elle doit devenir un terrain de responsabilité central pour les dirigeants et hauts responsables.

On ne connaît que trop les démissions en matière de préparation à la crise – sujet tabou : *« pas le temps »* ; *« pas prioritaire »* ; *« beaucoup trop sensible »* ; *« trop dangereux »* (pour les élites, qui ne sauraient s'y risquer). Ces refus doivent être dissous, contournés ou brisés. Il faut engager des diagnostics – au moins pour un certain nombre d'acteurs majeurs : ministères, grandes entreprises, préfectures, grandes villes, grands médias (eux-mêmes directement impliqués), etc. Il s'agit de savoir rapidement dans quelle catégorie chacun se situe : absence totale de préparation, ébauche encore peu opérationnelle, bases déjà solides.

Des actions d'apprentissage doivent être lancées, à destination non plus des spécialistes techniques mais des hauts responsables, et en priorité dans les secteurs les plus exposés. On connaît les modes d'intervention à appliquer : sensibilisation en équipe, retour d'expérience, simulation, formation, etc. L'important est de partir d'une logique « client » : ce qui est perçu par les acteurs eux-mêmes comme le plus nécessaire et le plus utile. La question des crises exige une rupture majeure dans le cadre de référence des personnels de haut niveau. Les entreprises du secteur concurrentiel les plus en pointe ne s'y pas trompées. Pour les embauches, promotions, mises à l'écart, recherches de responsabilités, etc., l'engagement personnel sur ce dossier des crises et des grandes mutations doit devenir un critère-clé d'appréciation.

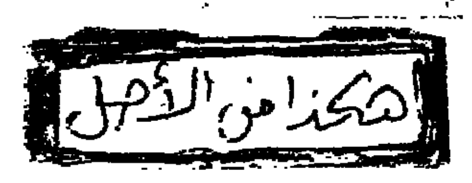
La responsabilité des élites doit désormais se définir comme la capacité à faire face personnellement, en équipe et en réseau au non conventionnel et à la surprise majeure. Bien sûr, il faudra en tirer des conséquences sur la formation initiale desdites élites.

Des études de vulnérabilité approfondies sont nécessaires. Cette innovation, connue sous le nom *« d'études de sûreté »* fut le moteur du progrès en matière de sécurité technique ; on y ajouta même, pour les cas particulièrement préoccupants, la notion d'expert extérieur pouvant apporter un regard critique dans l'examen. Il faut la reprendre et l'appliquer avec la même rigueur à la sécurité des grands systèmes organisationnels.

Rien de sérieux ne sera fait si l'on n'investit pas en matière grise sur le sujet, à un niveau européen. Car en ces domaines, l'essentiel est de ne jamais être en retard d'une guerre – *a fortiori* de deux, comme souvent aujourd'hui. L'affrontement au travers de la crise est le risque de demain.

N'attendons pas davantage de preuves funestes de notre pauvre préparation pour engager une action résolue. *« Les crises n'attendent pas les vertus de la dernière heure »*, aurait dit Joffre. Qui ne se prépare pas, avec obstination, à affronter la crise sera bientôt livré à son empire.

Patrick Lagadec *est ingénieur de recherche à l'Ecole polytechnique.*



Tout doit disparaître *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

ÇA Y EST : la campagne électorale est ouverte. Cela se sent à un regain de mauvaise foi dans le débat public. Nous, *savoir à qui* imputer la crise, on s'en moque. Exposez-nous plutôt vos remèdes. Mais les candidats préfèrent ergoter sur le temps passé par chacun à cafouiller au pouvoir. Cela leur permet d'aligner les « il faudrait », en hommes neufs porteurs d'espoir. Ils commencent à se jeter l'anathème et des regards noirs, à parler à leurs troupes de *lutte*, de *combat*, à baver dans leurs clairons, à creuser la fracture civique à coups d'appels à l'unité nationale et d'invectives. Incompétents mais virils : ainsi rêvent-ils qu'on les voie. *« Paraissez déterminés »*, leur conseillent les experts en image. Nous allons en prendre pour un an.

Le hasard d'un anniversaire m'a placé l'autre soir à côté d'un orfèvre en économie. J'en ai profité pour l'interroger : les trous bancaires que le contribuable doit combler, ils étaient imprévisibles, *vraiment ? La réponse* est formelle : personne ne pouvait augurer de l'effondrement de l'immobilier. Pas plus qu'on n'a vu venir le redressement américain. Moyennant beaucoup de pauvres, ce redressement !, objecté-je. *« Il faut savoir ce que l'on veut... »* La voix de l'avenir libéral est couverte par du karaoké, ce triomphe du semblant. *« Arrêtons de regarder les experts comme des pères ! »*, parvient à crier l'orfèvre. Son injonction se perd sous du faux Montand.

« Arrêtons ! » Ce *nous* impératif gagne en vogue. L'ex-émeutier Cohn-Bendit l'emploie volontiers. Le re-voilà, à propos, le rouquin tombeur de De Gaulle ! Comme tous les anciens gauchistes français reconvertis dans les pouvoirs d'influence capitalistes, il a droit à tous les égards et les revirements, puisqu'il a *rallié le* « bon » camp, et qu'il se marre. Hier « pièges-à-cons », les élections sont devenues le « must » à ses yeux. *« Krivine retarde. Arrêtons de chercher de la cohérence, bordel ! L'inconséquence, c'est la vie ! »*

Certains savants s'abandonnent gaiement à cette vie-là. Longtemps, ils ont jugé le vin mauvais pour la santé. Maintenant qu'on en vend moins – pure coïncidence –, ils lui trouvent des vertus propres à relancer le marché. Conseillé contre les risques d'infarctus, le pinard préviendrait, depuis cette semaine, l'imprononçable absence au monde qu'Antoine Blondin appelait la maladie d'Aqua-Seltzer. Justement, une victime de ce fléau de la longévité errait entre les tables de l'anniversaire chantant. Son regard vidé et implorant rappelait celui des chiens quand ils inclinent la tête pour rattraper, sous un meuble, *leur baballe. De la pensée qui s'enfuit, qui* fuit, petit sifflement exténué des pneus de vélo... Pas de fête réussie sans rappel de la mort au bout de tout !

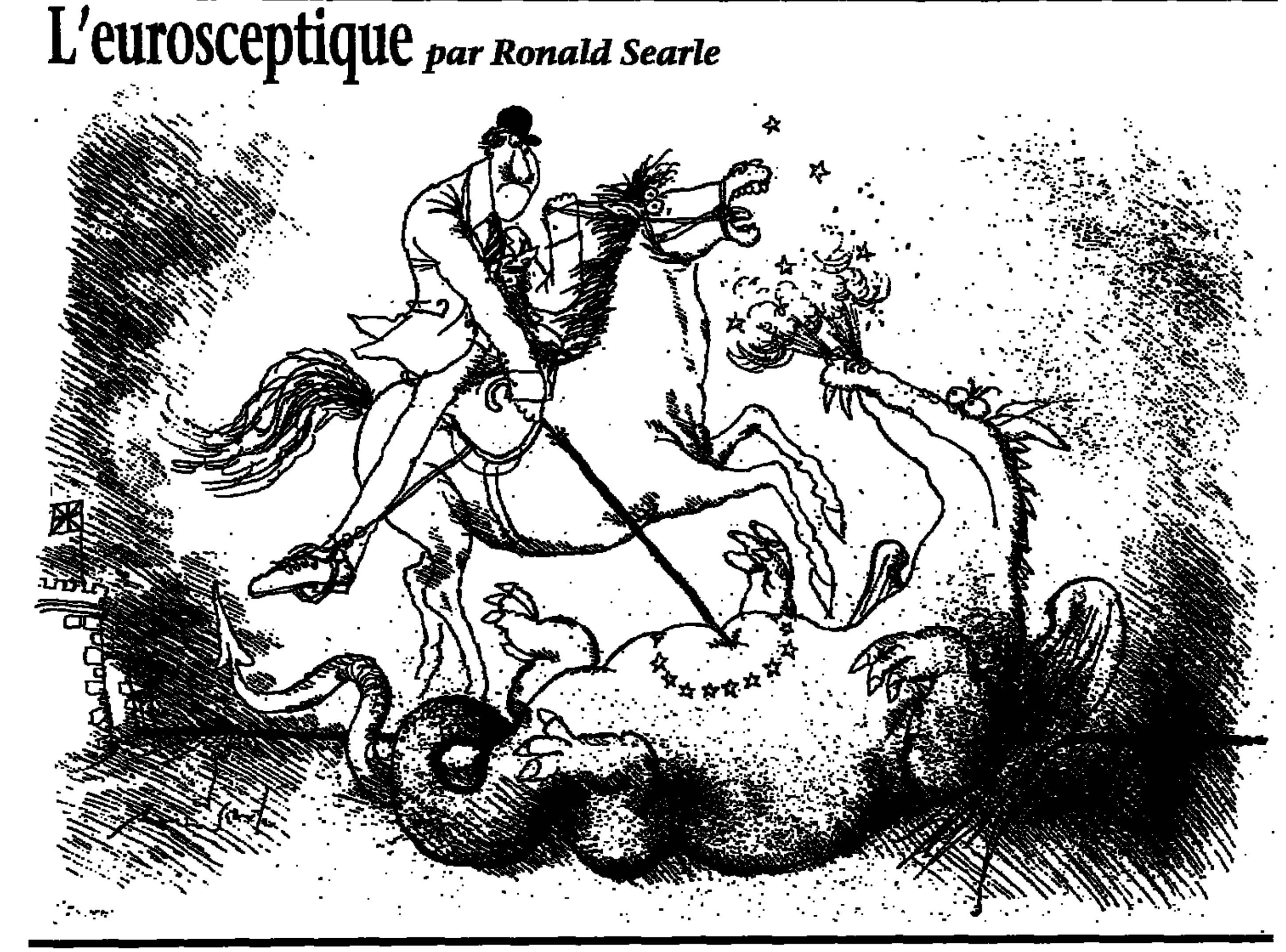
Reçu le même jour plusieurs lettres de notables officiels ou privés, certains « dans l'édition ». Tous les envois (ils disent *« courriers »*, cela fait plus chic) ont un point commun, outre les technocratismes pompeux : les participes passés y flottent, inaccordés, neutres, orphelins comme des adverbes. Même au féminin, où l'accord s'entend, ils ignorent superbement l'antécédent auquel les retient encore – pour combien de temps ? – le pronom relatif. On lit désormais couramment : *« les mesures que nous avons pris »* ; *« les limites qui ont été atteints »*, ou même : *« atteint »*. Je l'annonce : l'accord du participe, pilier du lire-écrire que les officiels prétendent sauver, est en train de mourir sous nos yeux. Serons-nous coupables de non-assistance ?

« A quoi bon s'encombrer de telles vieilleries ! », disent les gagneurs de demain, reconnaissables à leurs chuchotements soucieux dans des téléphones portables. *« Vous retardez. D'autres langues romanes en ont fait leur deuil. Arrêtons de vanter le passé. Laissons cela aux nostalgiques de l'Académie. Soyons résolument modernes. Sinon nous louperons notre entrée dans le XXIe siècle ; que dis-je, dans le troisième millénaire. »* Déjà, des experts du meilleur niveau *« explorent des pistes sur la célébration de l'AN 2000 »*. Cela promet.

Il est frappant que l'invite moderniste à bazarder la syntaxe vient d'en haut. De l'économie, l'élite étend sa corruption au marché sacré du Verbe. Le respect du langage, ce sont les obscurs et les sans-grade qui y veillent. *Leurs lettres l'attestent : la langue leur tient* lieu de territoire et de patrie, depuis que règne en haut lieu le dogme de la mondialisation. *Son bon usage fait partie du patrimoine* que les faibles entendent laisser intact à leurs enfants. Bientôt, il ne leur restera plus que cet héritage des mots : bibelots sonores exposés devant la maison familiale qu'il a fallu vendre pour payer la succession, broc de faïence à fleurs bleues dont l'aïeule raccommodait le bec ébréché dans le jardin, en récitant de vieilles grammaires, petits riens chéris que l'expert priseur va liquider, une fois, deux fois, trois fois, du haut du perron penché, usé par des générations de fière tendresse.

Tout doit disparaître.

L'eurosceptique *par Ronald Searle*



Une croissance américaine si particulière

Suite de la première page

Le chômage, à 5,3 % de la population active, frise le niveau du plein-emploi : *dans bien des régions* des Etats-Unis, il est de 2 % ou 3 %. L'indice de confiance des consommateurs est excellent et deux baromètres sûrs, la construction de logements et la vente d'automobiles, sont au beau fixe. Ce qui distingue réellement ce cycle de croissance des précédents, c'est la cohabitation harmonieuse d'une croissance soutenue, d'un chômage très faible et d'une inflation maîtrisée ; même dans les phases les plus vigoureuses de cette croissance, l'inflation ne se réveille pas, alors que, par le passé, les périodes de surchauffe amenaient la Réserve fédérale à augmenter les taux d'intérêt pour ralentir l'économie en privant les entreprises de crédit.

Parmi les raisons généralement avancées par les économistes pour expliquer ce phénomène, *la docilité* avec laquelle la main-d'oeuvre accepte une quasi-stagnation des salaires, qui entretient à son *tour* la stabilité des prix, figure en bonne place. Fragilisés par les vagues de *downsizing* et la précarité de l'emploi, les travailleurs américains continuent d'accepter pour l'instant une faible progression de leurs salaires en échange d'une relative sécurité de leur emploi ; le paradoxe est que, même confrontés à un rétrécissement constant du marché du travail, les employeurs ne se sentent pas contraints de relever les salaires.

La mondialisation et les déréglementations, *qui ont largement profité* aux firmes américaines, sont un autre élément de la spécificité de ce cycle. *Le travail en profondeur* réalisé sur la structure des entreprises pendant la croissance des années 80, qui les a, en fait, préparées au choc des restructurations des années 90 et à l'avènement des nouvelles technologies, est également cité. Mais le facteur le plus marquant est peut-être précisément la part croissante occupée aujourd'hui par les secteurs de haute technologie dans l'économie américaine ; pour l'hebdomadaire *Business Week*, si ce cycle est différent des autres, c'est parce que *« la high-tech en est le moteur »*. Faisant valoir qu'au cours des trois dernières années les activités de haute technologie ont contribué à la hausse du PNB à hauteur de 27 % (*33 % en 1996*). *Business Week* compare même l'essor et l'effet d'entraînement de ce secteur à celui *du chemin* de fer dans l'économie du XIXe siècle. Et de donner une petite leçon à M. Greenspan : au lieu *de continuer* à se fonder sur les indicateurs cycliques traditionnels (production industrielle, indice des prix *au détail, etc.*), peut-être la Fed devrait-elle prêter attention aux indices de la croissance du secteur de la haute technologie, comme les livraisons de semi-conducteurs.

Surtout, ne pas considérer l'économie comme quelque chose d'immuable. C'est aussi l'avis de W. Michael Cox, économiste à la Réserve fédérale de Dallas, récemment cité dans le mensuel *Wired* : *« L'un des échecs de l'économie,* dit-il, *c'est de ne pas avoir su expliquer aux gens que le capitalisme est un système de changement ; le progrès déstabilise l'économie mondiale. Et le progrès, en ce moment, c'est la puce d'ordinateur. »*. C'est encore ce qu'essaie de dire depuis dix ans un professeur de Stanford University, Paul Romer, pour lequel ce sont la matière grise, les idées et les découvertes technologiques qui fournissent la clé de la croissance ; aujourd'hui, on commence à le croire.

L'économie, donc, n'étant pas immuable, un certain nombre d'experts sont en train de réviser quelques-unes des données considérées en 1996 comme les caractéristiques du cycle actuel *de croissance* : la stagnation des revenus et celle de la productivité, par exemple. Un grand débat est en cours depuis trois mois sur le calcul de l'indice des prix à la consommation : celui-ci, plaident certains, aurait surestimé l'inflation de 1 % par an environ depuis vingt ans, en omettant de prendre en compte des facteurs tels que l'évolution de la qualité des produits ; si c'est le cas, l'augmentation des salaires en valeur réelle paraît alors plus importante. Si personne ne conteste de profondes modifications de la main-d'oeuvre, avec le règne du travail temporaire, l'aggravation de l'écart des revenus ou la persistance de la pauvreté aux Etats-Unis, l'idée selon laquelle les travailleurs *sont exclus des bénéfices de la croissance*, *« fruit d'une illusion statistique »*, selon l'économiste du MIT Paul Krugman, fait beaucoup moins recette.

En réalité, les mystères de cette croissance continuent d'intriguer les économistes les plus chevronnés. S'étonnant de leur perplexité, le magazine *The New Yorker* se demandait même récemment si l'on n'assistait pas, tout bonnement, à la fin de l'économie...

Sylvie Kauffmann

PRÉCISION

George Kennan

Dans notre article « L'avenir de l'Europe se joue-t-il à Helsinki ? », *publié* dans *Le Monde* du 20 mars, nous citons George Kennan en le qualifiant d'*« historien »*. S'il a effectivement une formation d'historien, George Kennan est d'abord ce diplomate américain, spécialiste de l'URSS, qui, sous le pseudonyme « X », publia en juillet 1947 dans la revue *Foreign Affairs* l'étude sur la nécessité de l'« endiguement » (*containment*) du communisme, qui devait fonder la politique de Washington durant la guerre froide.

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Algérie muselée

UN jour, ce sont trente-neuf femmes égorgées dans tel ou tel village isolé de la campagne algérienne ; le lendemain, c'est un groupe de malheureux décapités à la hache par un nain islamiste ; un autre jour, ce sont les passagers d'un bus entier découpés à l'arme blanche par un commando masqué... Il ne passe guère de semaine sans que la presse algérienne, citant la police ou l'armée, ne relate des scènes d'horreur, invariablement *attribuées aux mystérieux* Groupes islamistes armés (GIA) ou à quelque bande dissidente de la mouvance intégriste. Et il ne se passe guère de semaine sans que la presse occidentale (*Le Monde* compris) accrédite lesdites « nouvelles » en les publiant à son tour, le plus souvent sans les « sourcer ».

A tort. Car, en la matière, le pouvoir algérien a si bien étouffé toute expression libre, cadenassé un système de censure sans faille et mis les médias nationaux à son exclusif service que ses informations ne sont pas plus crédibles que les communiqués de victoires des GIA. Les uns et les autres relèvent de la guerre de propagande et sont à prendre avec d'extrêmes précautions. Ce n'est pas que les GIA ne perpètrent point d'horreurs : le premier anniversaire, cette semaine, de l'enlèvement des six moines français de Tibéhrine est là pour le rappeler – tristement. Dans l'un et l'autre camp, la férocité est la règle : la terreur est le lot d'une population qui ne sait plus *trop quel groupe rendre responsable* de son malheur : GIA, milice d'autodéfense, unités opérant clandestinement ? Ecrit par un journaliste algérien, le récit de l'intérieur que nous publions aujourd'hui *(lire pages 14 et 15)* dévoile, à rebours de l'information officielle, la vie quotidienne d'un peuple confronté à cette peste d'une terreur sans nom.

On peut concevoir que le pouvoir, en guerre, cherche à exercer un certain contrôle sur l'information. *De* plus en plus insupportable n'en est pas moins cet encasernement d'une presse *qui se voit empêchée de dévier d'un* pouce de la version manichéenne des événements qu'il impose. Chaque article sur la guerre a pour source les communiqués officiels ; soumise à un comité de censure, chaque information « à caractère sécuritaire » doit vanter les faits et gestes des forces armées. Les journaux qui refusent de s'aligner sont interdits ; les journalistes qui ne se plient pas sont embastillés ; les éditeurs, eux, sont prisonniers d'un système où le gouvernement a le monopole des imprimeries.

L'ensemble est évidemment une insulte à des journalistes algériens qui sont la cible du terrorisme islamiste. Il témoigne surtout de la volonté du régime de perpétuer un système de gouvernement opaque, quasi clandestin, dans lequel une nomenklatura de généraux conserve l'essentiel des rênes du pouvoir politique, économique et financier. *Et aussi du souci des mêmes* de prendre en otage l'opinion publique française en ne laissant *filtrer qu'un récit à sens unique* du drame algérien.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Kodaly et le folklore magyar

ON A FÊTÉ le compositeur hongrois Zoltan Kodaly, de passage à Paris, où il est venu diriger un concert de ses oeuvres. Le temps est passé – il y a une quarantaine d'an*nées de cela – où Kodaly, regardé* comme un anarchiste dangereux, suscitait un véritable combat à la SMI. Aujourd'hui nous savons qu'avec Bela Bartok il a enrichi la musique en dressant un inventaire du folklore magyar, exploré méthodiquement, et nous ne nous étonnons plus de ce qui passait naguère pour d'inexcusables hardiesses. Même il semble parfois que ces audaces soient, en définitive, assez timides auprès de celles dont nous sommes chaque jour témoins. C'est peut-être parce que Zoltan Kodaly est un musicien qui ne fait pas délibérément fi du métier et qui, bien plus qu'on ne l'a dit, demeure respectueux des règles, sous l'appa*rente liberté d'une forme nullement* conventionnelle. Trois grands ouvrages figuraient au programme de ce concert, brillamment exécuté par l'Orchestre radio-symphonique.

Le Concerto, par lequel on débu*ta, se joue sans interruption*, bien qu'il se divise en trois mouvements. Tous les instruments y « concertent » et rivalisent de vivacité expressive, sauf dans l'andante. *Le Paon vola*, un poème symphonique en seize variations, commente une très ancienne chanson populaire. Malgré de bien jolies choses, ces seize variations ne vont point sans longueur. Mais quelle vivacité, quel charme et quelle belle humeur dans les six fragments de *Hary Janos* (Jean Hary), l'opéra de Kodaly qui met en scène l'histoire d'un fantassin rêveur et incorrigible !

René Dumesnil
(26 mars 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

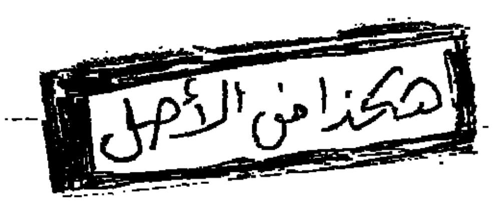
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



AUTOMOBILE Dans le sillage du vice-président américain Al Gore, en visite en Chine cette semaine, General Motors a signé, mardi 25 mars, un accord avec Shanghaï Automotive Industry. Les deux partenaires construiront une usine capable de produire 120 000 Buick par an. ● LORS DU MÊME VOYAGE, Boeing a conclu la vente de cinq avions gros porteurs Boeing 777 à Air China, pour un montant de près de 700 millions de dollars (3,76 milliards de francs). ● LES SURCAPACITÉS automobiles sont déjà importantes en Chine, où l'on recense 122 usines de véhicules de tous types, pour une production de 1,5 million d'unités seulement. L'arrivée de General Motors inquiète les industriels déjà présents. ● LE CONSTRUCTEUR français PSA fait les frais de cette situation. Peugeot négocie actuellement son retrait de Canton, où il avait fait œuvre de précurseur en installant une usine dès 1985.

Chine : Peugeot se retire, General Motors arrive

Le groupe américain va créer une société commune pour fabriquer des Buick à Shanghaï, un investissement de près de 9 milliards de francs. Le constructeur français négocie son départ de Canton dans des conditions difficiles

POUR SCELLER la détente des relations entre les Etats-Unis et la République Populaire de Chine, le vice-président américain Al Gore, en visite officielle en Chine cette semaine, a apporté dans ses bagages deux grands contrats dans des secteurs majeurs de l'industrie, l'aéronautique et l'automobile *(lire aussi page 5)*. Le premier porte sur la livraison de cinq avions gros porteurs Boeing 777 à l'aviation civile chinoise, pour un montant de 685 millions de dollars (3,76 milliards de francs). Le deuxième est la constitution d'une *joint-venture* entre General Motors et Shanghaï Automotive Industry, pour la construction, à Shanghaï, d'une usine de 100 000 voitures, sous la marque Buick, un investissement d'un montant de 1,57 milliards de dollars (8,6 milliards de francs). Jack Smith, le PDG de GM, qui accompagne M. Gore, n'a pas caché pas sa satisfaction : le numéro un mondial de l'automobile ne pouvait être plus longtemps absent de cet immense marché potentiel qu'est la Chine. Un marché pourtant en proie à une récession brutale depuis trois ans, en partie provoquée par les autorités chinoises soucieuses de combattre la surchauffe de l'économie. En 1996, il s'est vendu dans toute la Chine 389 000 voitures particulières, pour une capacité installée de 850 000 unités. L'usine du constructeur américain va donc ajouter de nouvelles surcapacités, ce qui inquiète les observateurs de l'industrie automobile chinoise.

NÉGOCIATIONS

Cette crise a déjà fait une première victime : Peugeot. Au moment où GM annonce triomphalement la création de son usine à Shanghaï, le constructeur français s'apprête, lui, à se retirer de la sienne à Canton. Il serait ainsi le premier constructeur occidental à quitter la Chine. Depuis plusieurs semaines, des émissaires français, envoyés par Jacques Calvet, négocient activement avec la municipalité de Canton, co-actionnaire de la société Guangzhou Peugeot Automobile (GPA), les modalités d'un retrait. Et ce, sans même attendre que la municipalité ait trouvé un repreneur, comme il était initialement prévu. Le coréen Hyundai et les allemands Opel et BMW seraient déjà sur les rangs pour prendre le relais de Peugeot. *« Peugeot a l'intention de rester en Chine »*, affirme-t-on cependant au siège du groupe PSA, à Paris, où l'on soutient que *« la décision de retrait n'est pas formellement prise, tous les schémas sont à l'étude »*. A Canton, pourtant, nul ne doute plus de la détermination de M. Calvet à arrêter les frais pour mieux se replier sur l'autre usine du groupe, celle de Citroën à Wuhan.

Mais ce retrait s'annonce long et délicat à mettre en œuvre. Juridiquement, le partenaire de Peugeot, Denway Investment, ex-société publique, est coté à la Bourse de Hongkong. Or, si Peugeot abandonne sa participation dans GPA pour un yuan symbolique, Denway sera obligé de reconnaître que l'usine cantonnaise ne vaut plus rien, ou en tout cas plus la valeur inscrite dans ses comptes lors de la cotation. L'effondrement de l'action Denway qui pourrait s'en suivre serait du plus mauvais effet au moment où Pékin s'apprête à reprendre possession de Hongkong, dont la Bourse finance de plus en plus de sociétés chinoises.

Financièrement, la négociation est tout aussi délicate : il s'agit de négocier le montant du crédit fournisseur, partiellement garanti par la Coface, que Peugeot devra laisser aux Chinois. Même si son investissement initial est limité – il ne détient que 22 % de GPA –, le français n'est pas en position de force. Les banques, elles, ont limité la casse : les 1,3 milliard de dollars de Hongkong (1,7 milliard de francs) de dettes bancaires, non garanties par Peugeot, que comptait la *joint-venture* à la fin de 1995, ont déjà été rééchelonnées et transférées sur la municipalité de Canton, premier « capitaliste » de la région. Le problème est momentanément réglé, du moins tant que la municipalité, dont personne ne connaît le montant total de l'endettement, demeure solvable...

D'un point de vue stratégique, l'aventure de Canton est un cuisant échec pour Peugeot. GPA a été créé en 1985 pour assembler des 504 bâchées et des 505, à la demande de la municipalité, qui apporta une ancienne usine de camions. Le constructeur français fait alors figure de pionnier, avec Volkswagen à Shanghaï. Mais il a conclu son alliance sans en référer au gouvernement central. Aussi, quand Pékin lancera son plan automobile national, il n'y intégrera pas l'usine Peugeot, au contraire de celle de Citroën à Wuhan. Cela n'empêchera pas l'usine cantonnaise de vendre jusqu'à 20 000 voitures en 1993, et de réaliser des bénéfices, 200 millions de yuans cette année-là (130 millions de francs).

La 505 pâtit cependant rapidement d'une image désuète en Chine du Sud, que la proximité de Hongkong rend friande de modernité. Le constructeur français se refuse pourtant à réinvestir dans un nouveau modèle. En 1994, Pékin resserre le crédit pour calmer la surchauffe de l'économie, et l'administration chinoise, premier client du secteur automobile, cesse d'acheter des voitures. Les particuliers tardent à prendre la relève : ils ne représentent que 1,5 % du marché. Les surcapacités explosent, les prix s'effondrent. En 1995, GPA ne vendait déjà plus que 8 000 voitures environ, pour une capacité de 20 000 unités, et perdait 350 millions de yuans (230 millions de francs). En 1996, les ventes seraient tombées à 2 674 voitures et la production de l'usine est arrêtée.

Peugeot n'est pas le seul à souffrir : la nouvelle usine de Volkswagen, qui produit des Golf et des Audi à Changchum, croule sous les invendus. Et celle de Citroën à Wuhan a réduit sa production à 10 000 unités, pour une capacité installée de 40 000 voitures – et alors que le projet initial portait sur 150 000 véhicules !

LE TON MONTE

Dès lors, le ton monte entre Peugeot et Denway. Minoritaire, la firme française n'a de prise ni sur la gestion de GPA, ni sur la distribution des voitures. Celle-ci est assurée à 70 % par une filiale de la municipalité, contrairement à Wuhan, où Citroën a pu envoyer, en 1996, un commercial de choc, Bernard Peloux, pour créer un réseau exclusif, à l'occidentale. Peugeot accuse son partenaire d'incompétence. *« Combien de fois avons-nous demandé à Peugeot d'injecter du capital ? »*, se plaint en retour Zhang Bohua, patron de Denway. Les responsables de Peugeot sont montés à Pékin pour demander l'intégration de l'usine de Canton au plan automobile national. *« Débrouillez-vous »*, aurait répondu, en substance, le pouvoir central.

A Paris, on affirme que tout peut encore redémarrer. Mais la réflexion amère du vice-directeur du bureau de l'automobile de la municipalité de Canton laisse peu d'espoir à une réconciliation : *« Les Français n'ont pas mis beaucoup d'argent dans la* joint-venture. *Ils en ont seulement beaucoup gagné par la vente de pièces détachées de 504 et 505. »*

Valérie Brunschwig (à Hongkong) avec Pascal Galinier

Un marché saturé

L'industrie automobile chinoise comptait, en 1996, pas moins de 122 usines, représentant une capacité totale de production de 1,456 million de véhicules de tous types (voitures, utilitaires, camions, tout-terrain, etc.). Mais seulement quatre sites disposent d'une capacité supérieure à 100 000 unités. Cette abondance s'explique par la vieille rivalité entre Pékin et les provinces. En Chine, comme en Occident, l'automobile est une source de taxes importante. Dans les années 80, chaque gouvernement local a voulu monter son usine, pour profiter de cette manne et gagner en autonomie vis-à-vis du gouvernement central. Pour tenter de mettre de l'ordre, celui-ci a édicté son « plan automobile national ».

***Dans ce cadre, quatre constructeurs occidentaux sont installés en Chine* : Volkswagen, à Shanghaï et Changchun, Chrysler-Jeep à Pékin, Citroën à Wuhan et le japonais Daihatsu à Tianjin. General Motors-Shanghaï est le cinquième.**

Louis Schweitzer réorganise la direction de Renault

LE PDG DE RENAULT, Louis Schweitzer, a présenté samedi 22 mars à ses cadres supérieurs, réunis au CNIT, à la Défense, ses projets pour Renault à l'horizon 2000 (*Le Monde* du 25 mars). Une réorganisation du groupe devrait bientôt être annoncée, une fois les instances syndicales consultées. Trois membres du comité exécutif du groupe devraient voir leurs responsabilités évoluer : Georges Douin, responsable de la direction plan-produit-projet ; Patrick Faure, directeur général adjoint (DGA) responsable de la direction commerciale ; et Carlos Ghosn, dernier entré, DGA en charge des bureaux d'études et des fabrications.

M. Schweitzer veut que chacun de ces trois dirigeants possède, à l'avenir, une responsabilité opérationnelle et soit chargé d'un centre de profit. Selon le schéma présenté samedi, les directeurs de projet, actuellement rattachés à M. Douin, passeront sous la coupe de M. Ghosn, qui chapeautera également une nouvelle entité, la division Mercosur, qui regroupe les activités de Renault au Brésil et en Argentine. M. Douin, pour sa part, verra tomber dans son portefeuille de responsabilités la direction des affaires internationales, dépendant actuellement de M. Faure, amputée de ses activités argentines et brésiliennes. M. Faure, lui, récupérera la nouvelle division véhicules utilitaires qu'envisage de créer M. Schweitzer.

Samedi, le PDG de Renault a également fixé comme objectif à ses troupes de réaliser 20 milliards de francs d'économies d'ici à l'an 2000, dont près de 10 milliards proviendront des achats. Autre source d'économies, la réduction des délais de conception, qui devront être ramenés à trente-six mois à la fin du siècle contre cinquante-deux mois pour la Mégane.

LE RÉSEAU FILIALISÉ

La réduction des coûts permettra à Renault de diminuer ses prix et d'augmenter ses volumes. Objectif, vendre 350 000 véhicules de plus en 2003 qu'en 1995, ce qui correspondrait à une part du marché mondial de 4 %.

Par ailleurs, Louis Schweitzer devait rencontrer les syndicats, mardi 25 mars, pour parler de la filialisation du réseau commercial (9 000 personnes), annoncée le 20 mars. Les 77 points de vente du groupe ont perdu 550 millions de francs depuis 1992. Il s'agit de les *« responsabiliser »*.

Virginie Malingre

Les syndicats de Vilvorde à la recherche d'une stratégie

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Trois semaines après le début du conflit et dix jours après la manifestation pour l'emploi qui a rassemblé 70 000 Européens dans les rues de Bruxelles le 16 mars, les syndicats de Renault-Vilvorde peinent à élaborer une nouvelle stratégie.

Le lundi 24 mars en a apporté la preuve. Après une assemblée générale tendue qui a réuni environ deux mille cinq cents salariés, ils n'étaient que deux cent cinquante pour mener une « action surprise » en gare de Bruxelles-Midi. Hésitant entre le blocage des voies ou l'occupation d'un train international, les responsables syndicaux se sont, pour la première fois, laissé dépasser par leur base. Pour parvenir à faire évacuer la gare sans incident, les leaders syndicaux ont dû, vers midi, proposer une *« descente »* sur le stand français du Salon des vacances, qui se tient actuellement au parc des Expositions de Bruxelles.

Arrivés sur place à 13 heures, les deux cent cinquante manifestants n'ont pas hésité à s'opposer violemment aux forces de l'ordre pour pénétrer sur le Salon. Applaudis par les visiteurs, recevant même le soutien des exposants français, les manifestants belges sont repartis quarante-cinq minutes plus tard sans commettre de dégâts. Mais comme le reconnaissaient les syndicalistes, *« tout cela ne gêne pas M. Schweitzer »*.

En fait, ne pouvant plus espérer susciter une mobilisation comparable à celle du 16 mars, les syndicats de Renault-Vilvorde en sont d'autant plus réduits à multiplier les coups médiatiques que la mobilisation faiblit. *« Nous avons cinq cents ouvriers dans l'action, mais nous devons penser en permanence aux deux mille cinq cents qui restent chez eux »*, reconnaît Karel Gacoms, porte-parole de la FGTB, le syndicat socialiste. S'ils comptent toujours sur le soutien de leurs homologues européens, certains syndicalistes de la CSC, le syndicat chrétien, estiment que seule une pression discrète des responsables politiques belges et français sur Renault pourrait inciter la direction à se montrer davantage conciliante.

L'intervention d'Alain Juppé sur TF 1, jeudi 20 mars, a plutôt démobilisé les ouvriers de Renault. Divisant les 2,4 milliards de francs français provisionnés pour la fermeture de Vilvorde par le nombre de salariés qui vont perdre leur emploi, Alain Juppé a déclaré que *« l'entreprise a prévu (...) 800 000 francs par salarié pour des mesures de reconversion et d'accompagnement »*. Or, la direction de Renault précise que cette *« enveloppe globale »* comprend les mesures sociales mais aussi *« la perte de valeur qui résulte de l'abandon des investissements consentis »*.

Si la direction refuse de détailler ses calculs, Louis Schweitzer aurait indiqué samedi dernier aux cadres dirigeants du groupe que, sur les 2,4 milliards de francs provisionnés, 900 millions étaient liés au plan social, une somme légèrement inférieure au plan social français (940 millions pour 2 764 départs).

ILLUSIONNÉS PAR ALAIN JUPPÉ

Peu à peu, les syndicats belges préparent les salariés de Vilvorde à la négociation du plan social. Si une minorité veut *« se battre jusqu'au bout »*, la *« majorité silencieuse »* des salariés, illusionnée par la somme prononcée par Alain Juppé, incite à la négociation.

Tout le monde se souvient, à Vilvorde, de la fermeture de la biscuiterie Delacre au début des années 90. Après plus de cinquante jours d'occupation, les salariés avaient, sur les recommandations des syndicats, refusé le plan social plutôt généreux proposé par la direction. Du coup, celle-ci avait fermé l'usine et les six cents ouvriers n'avaient perçu que le minimum légal. Un précédent que les salariés de Renault n'aimeraient pas voir se reproduire.

Frédéric Lemaître

Thyssen et Krupp s'entendent pour fusionner leurs activités sidérurgiques

COLOGNE
correspondance

Après une semaine de suspense, les deux rivaux de la Ruhr, Thyssen et Krupp, s'apprêtent à sceller une alliance historique. Lundi 24 mars, Krupp a abandonné le projet de prise de contrôle inamical de son voisin de Düsseldorf, et les deux groupes ont annoncé que les négociations en vue d'une fusion de leurs activités dans l'acier sont « sur une bonne voie ».

Les deux groupes vont donc fusionner leur sidérurgie au sein d'une société commune conduite par Thyssen. Les détails ne sont pas encore connus, mais les deux futurs partenaires estiment que l'opération *« favorise les capacités de survie de l'Allemagne sidérurgique et permet une stratégie offensive »*. Thyssen-Krupp devrait figurer parmi les trois premiers producteurs européens.

Régulièrement relancé, le projet de fusion n'avait jamais convaincu les dirigeants de Thyssen, qui estiment, à juste titre, que leurs activités sont en meilleure santé que celles d'un concurrent deux fois moins important. Les deux piliers de la sidérurgie allemande sont pourtant associés dans deux sociétés communes qui produisent des aciers spéciaux. Le rapprochement s'inscrit dans une logique de concentration déjà mise en œuvre dans les pays voisins – avec, par exemple, la constitution d'Usinor-Sacilor en France – et à laquelle les Allemands avaient, jusqu'à maintenant, échappé (*Le Monde* du 20 mars). Les quelque 40 millions de tonnes d'acier produites chaque année dans le pays sortent des hauts-fourneaux de trois groupes principaux : Thyssen, Krupp et Preussag. L'audacieux patron de Krupp, Gherard Cromme, plaide pour ce mouvement de concentration et il avait déjà absorbé Hoesch contre son gré en 1991.

Thyssen déconseillait encore à ses actionnaires d'accepter une éventuelle offre d'achat car la nouvelle société aurait constitué une *« structure financière très risquée »*, avec un chiffre d'affaires de 63 milliards de deutschemarks et 20 milliards de dettes.

Selon Thyssen, les bénéfices d'une prise de contrôle totale n'auraient pas été à la hauteur des dépenses, puisque 75 % des synergies escomptées dépendaient des seules activités sidérurgiques. C'est ce point de vue qui aura donc prévalu lors des pourparlers engagés par le gouvernement régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et arbitrés par les anciens dirigeants de Mercedes – Helmut Werner – et de Preussag – Kurt Shähler. Les deux futurs partenaires envisagent même d'étudier *« des possibilités de coopération en dehors de l'acier »*.

DOUBLE TEMPÊTE

La prochaine alliance va apaiser la double tempête qui secoue l'Allemagne, déclenchée par cette offensive de Krupp. Elle devrait permettre, d'une part, de limiter le nombre de suppressions d'emplois alors que les salariés de Krupp et de Thyssen se sont mobilisés avec force contre les éventuels plans sociaux. La méthode employée par M. Cromme a, d'autre part, soulevé une vague de protestations contre des pratiques *« à l'américaine »* ainsi qu'un débat sur la nature et l'évolution du capitalisme allemand.

Les banques allemandes sont au cœur des critiques, car elles étaient prêtes à soutenir l'*« attaque »* menée par Krupp tout en siégeant au conseil de surveillance de Thyssen.

Les syndicats ont accusé la Deutsche Bank et la Dresdner Bank d'avoir utilisé des *« informations d'initiés »*. Ulrich Cartellieri, le membre du directoire de la Deutsche Bank personnellement mis en cause, s'est défendu lundi d'avoir *« donné des informations sur Thyssen à Krupp et inversement »*, et il propose d'abandonner son mandat au sein de Thyssen.

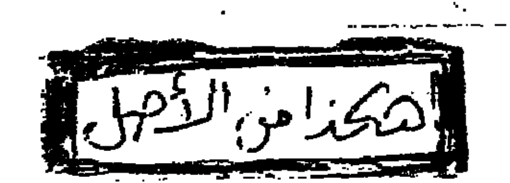
Ils devaient être entre 30 000 et 50 000 sidérurgistes manifestant, mardi, devant le siège des grandes banques à Francfort. L'annonce de la réussite des pourparlers ne semble pas avoir entamé leur détermination.

Philippe Ricard

Hochtief veut contrôler Philipp Holzmann

Le groupe allemand de bâtiment et travaux publics Hochtief et la Deutsche Bank envisagent de mettre en commun leurs participations respectives (24,9 % et 25,86 %) dans Philipp Holzmann, leur donnant ainsi le contrôle de près de la majorité du numéro un allemand du BTP, a-t-on appris lundi 24 mars auprès d'Hochtief. Hochtief a tenté à plusieurs reprises de monter dans le capital de son concurrent, mais il a été bloqué dans ses ambitions par l'Office des cartels. Ce dernier a notamment gelé les 10 % du capital de Philipp Holzmann détenus par la Commerzbank, sur lesquels Hochtief détient une option d'achat

En contrepartie du pacte d'actionnaire signé avec la Deutsche Bank, Hochtief renoncerait à acheter les titres de la Commerzbank. Il pourrait obtenir un siège au conseil de surveillance de Philipp Holzmann. Un mariage ultérieur des deux groupes dépendra de l'attitude des autorités de la concurrence allemande et européenne.



La Lyonnaise des eaux devrait absorber Suez en dépit des manœuvres de la Générale des eaux

Les parités de fusion entre les deux groupes font l'objet d'âpres négociations

Le rapprochement entre Suez et la Lyonnaise des eaux commence à prendre forme. *Pour des raisons juridiques*, la Lyonnaise absorberait la Compagnie de Suez, *qui est pourtant aujourd'hui son actionnaire principal* et détient plus de 16 % de son capital. La Générale des eaux, hostile au projet, cherche à rendre l'opération plus coûteuse, en mettant en avant l'intérêt des actionnaires minoritaires de Suez.

LES SPÉCULATIONS vont bon train sur l'éventuel rapprochement entre Suez et la Lyonnaise des eaux, même si les deux groupes se refusent à tout commentaire. Selon nos informations, le mariage entre les deux groupes prendrait la forme d'une fusion. Contrairement au schéma évoqué le plus souvent sur le marché boursier, ce serait la Lyonnaise des eaux qui absorberait Suez, même si cette dernière dispose d'importants moyens financiers.

« L'opération doit se conclure dans ce sens pour des raisons juridiques », explique un proche du dossier. *« Si la Lyonnaise était absorbée par Suez, il faudrait renégocier tous les contrats avec les villes qui sont au nom du groupe. Cela représenterait alors un risque considérable de perte. »* L'opération présente des risques importants et nécessite un accord des deux tiers des actionnaires des deux groupes réunis en assemblée générale extraordinaire.

Les parités d'échange semblent faire encore l'objet d'âpres négociations. Compte tenu des cours boursiers et des ratios sur les bénéfices, le rapport est autour d'une action Lyonnaise pour deux actions Suez. Les deux partenaires vont-ils être contraints d'accompagner la fusion du versement d'une soulte ou d'un super-dividende ?

IRRITATION DE M. MESSIER

Les conditions financières offertes seront un élément déterminant pour gagner l'adhésion des actionnaires des deux groupes. Si ceux-ci ne semblent pas *a priori* hostiles au projet de mariage, ils ne sont pas prêts à avaliser n'importe quel montage. La plupart veulent être sûrs que cette fusion a un sens industriel et sera créatrice de valeur. *« Suez et Lyonnaise vont devoir prouver que un plus un égale trois, et non un et demi »*, remarque un observateur.

Les actionnaires et administrateurs veulent aussi être sûrs que les intérêts des minoritaires seront bien protégés. D'autant qu'à l'extérieur la Générale des eaux a fait de cette question un de ses angles d'attaque pour combattre le projet de rapprochement entre Suez et Lyonnaise.La perspective de voir apparaître un concurrent aux moyens financiers importants semble irriter au plus au point Jean-Marie Messier, le président de la Générale des eaux. *« La Générale est tellement hostile à ce projet qu'elle a confié, il y a quelques semaines, un mandat à la banque Lazard pour étudier les moyens de le contrecarrer »*, explique un proche du dossier. Cette information, confirmée par plusieurs sources bancaires, est fermement démentie par la Générale des eaux.

De quelles armes dispose la Générale ? Si le groupe reconnaît aujourd'hui avoir fait une courte étude *« pour son information »* sur une possible offre publique d'achat (OPA) sur Suez, il dément, en revanche, avoir envisagé de passer à l'attaque. *« Cela ne rentre pas du tout dans notre stratégie »*, répète la compagnie, qui disposerait, toutefois, d'une ligne de crédit importante à la BNP. Une offre publique d'échange (OPE) sur Suez semble tout autant écartée, car elle aurait un effet trop dilutif sur l'action de la Générale des eaux.

Revendiquant, à la grande surprise de nombreux observateurs, le statut d'actionnaire minoritaire de Suez au travers d'une sous-participation, la Générale des eaux demande maintenant un traitement exemplaire pour les petits actionnaires. Soulignant qu'ils ont accompagné Suez pendant les années difficiles, le groupe estime que les minoritaires doivent désormais en toucher les fruits *« sous la forme d'un super-dividende ou d'une offre publique de rachat d'actions, par exemple »*. Une redistribution d'une partie des liquidités de Suez priverait le nouveau groupe d'une partie de ses moyens.

Ces demandes de la Générale peuvent-elles mettre à bas la fusion de Suez et de Lyonnaise des eaux ? *« Suez et Lyonnaise doivent faire la démonstration que leur mariage a un sens. S'il en a un, il se fera, malgré l'opposition de la Générale des eaux »*, souligne un observateur.

Martine Orange

La Banque d'Angleterre s'inquiète des hausses de salaires à la City

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Pour réduire les risques de crise bancaire provoqués par les agissements de *traders* mal contrôlés, la Banque d'Angleterre a annoncé, lundi 24 mars, le renforcement de ses procédures de contrôle des établissements de la City. Il s'agit d'accroître la surveillance des banques à risque, afin d'éviter la répétition de scandales récents – comme le trou de 90 millions de livres (830 millions de francs) découvert chez Natwest) – conséquence notamment de la course aux salaires et aux primes à la performance.

« Si j'accepte de travailler dur, c'est pour gagner énormément d'argent » : Jonathan Patterson – ce n'est pas *son vrai nom* –, *vingt-neuf ans*, vit le succès sans état d'âme. On le comprend. La prime annuelle de ce courtier spécialiste des produits dérivés dans une banque d'affaires américaine de la City, versée au début de mars, s'est élevée à... 10 millions de francs. Cet Irlandais compte placer la moitié de ce pactole net d'impôts dans un portefeuille *off shore* constitué à 60 % d'actions de grandes sociétés internationales, 40 % de bons du Trésor et un quart dans l'achat d'un troisième appartement londonien. Le reste sera partagé entre les investissements suivants : des aquarelles françaises du XIXe siècle, des parts dans une société d'organisation de courses de karting sur glace et dans un restaurant branché, une Mercedes Benz SLK, le dernier chic, ainsi que dans une cave à vins millésimés.

« Ce métier est un véritable bagne. Pression, compétition : je suis sur les dents non-stop pendant douze heures mais ça vaut la peine. » A quoi bon le nier, les menaces de la Banque d'Angleterre sur les dangers que la course aux salaires fait prendre aux banques d'affaires laisse de marbre ce prototype du *yuppie* qui ne se pose aucune question. Traditionnellement, dans la City, la prime discrétionnaire, qui représente entre 60 % et 80 % du salaire, est calculée en fonction de trois critères : la performance individuelle et, dans une moindre mesure, celle du département et de la banque. L'euphorie boursière de 1996 et la fièvre des fusions-acquisitions ont provoqué une flambée des rémunérations. La complexité croissante des produits financiers, la pénurie de titulaires de doctorat en mathématiques ou en physique capables de les comprendre, la globalisation de l'économie alignant les salaires londoniens sur ceux de Wall Street et l'arrivée en force sur les bords de la Tamise des banques hollandaises, suisses et allemandes, ont accentué cette tendance. Les cadres générateurs de recettes directes (experts des produits dérivés, de la vente d'actions et du conseil aux entreprises) ont été les principaux bénéficiaires de cette envolée.

LES TEMPS CHANGENT

Mais les temps commencent à changer. *« Les royales augmentations de salaires qui constituent une part grandissante des frais généraux menacent à terme la rentabilité des banques »*, prévient un analyste. Bon nombre d'établissements préfèrent désormais mettre l'accent sur le travail en commun et l'affirmation d'une culture maison. Le bonus garanti pour deux, voire trois ans, indépendamment du rendement, se raréfie. La Dresdner Bank n'a pas hésité à remercier le président de sa filiale londonienne, Kleinwort Benson, qui avait exigé une hausse substantielle des gratifications accordées à ses plus proches collaborateurs. A l'occasion de la célébration du record de capitalisation boursière, ING, repreneur de l'ex-Barings, mise en banqueroute par Nick Leeson en 1995, a décidé de gâter ses cadres en leur offrant à chacun un pin's et un porte-carte en plastique.

Marc Roche

Le Crédit mutuel gagne des parts de marché

AU GRAND DAM de ses concurrents, le Crédit mutuel a fait preuve en 1996 d'un grand dynamisme commercial. Il a ainsi gagné en un an 1 point de part de marché sur les crédits, atteignant 7,4 %. *« Alors que, globalement, les crédits à l'économie ont reculé de 2,5 %, nos encours ont progressé de 12,5 % »*, relève Etienne Pflimlin, son président, qui souligne des tendances similaires en matière de monétique. *« Je reconnais dans ce réseau le Crédit agricole d'il y a quinze ans »*, avoue beau joueur un responsable de la banque verte. Il affiche la même souplesse et des coûts moins élevés que les autres banques. Avec des lacunes toutefois, comme son faible développement au sud de la Loire ou en région parisienne.

A ceux qui l'accusent de casser les prix, le Crédit mutuel répond qu'il est dans le marché. Comme pour les autres banques, les marges du réseau mutualiste sont toutefois en net recul. Avec une progression de 9 % de son activité de collecte d'épargne et de crédit, le produit net bancaire du groupe ne progresse que de 4,5 %. Coûts et risques restant maitrisés, le résultat net gagne toutefois 21,6 %, à 2,1 milliards. Et ce malgré la baisse des taux qui pénalise ce groupe riche en liquidités. Rapportée aux fonds propres, la rentabilité reste limitée : de l'ordre de 5 %. Mais le groupe a des réserves. Pour la seule année 1996, il a doté son fonds pour risques bancaires généraux de 876 millions de francs.

Fort de ces résultats et de 46 milliards de fonds propres (un ratio Cooke de 16 %), le Crédit mutuel a les moyens de faire une opération de croissance externe. Conscient de la faiblesse de son réseau dans certaines régions de France et d'être encore trop peu présent auprès des grandes entreprises et sur les marchés de capitaux, Etienne Pflimlin avoue que *« la question se pose »*. Très sollicité, il n'est toutefois candidat ni au rachat du CIC en un seul bloc ni à celui de la Marseillaise de crédit.

Sophie Fay

Matra et Aerospatiale doivent s'entendre sur le missile Apache

LE PRÉSIDENT du tribunal de commerce de Paris a demandé à Aerospatiale et à Matra de régler par accord amiable leur différend après la signature du contrat Matra-British aerospace (BAe) sur le missile de croisière Storm Shadow dérivé de l'Apache destiné à l'armée britannique (*Le Monde* du 27 juillet 1996).

Le contentieux était né du fait que le groupe Aerospatiale cofabrique, avec Matra, la famille des missiles Apache – à hauteur de 42 % – et qu'il estimait avoir été spolié dès lors que sa part dans les études et la production, garantie par des brevets, avait été attribuée à BAe (*Le Monde* du 25 novembre et du 6 décembre 1996). Matra conteste les droits de propriété industrielle d'Aerospatiale en affirmant que le Storm Shadow est *« un très lointain cousin »* de l'Apache. Les deux groupes français ont trois semaines pour s'entendre.

Sanofi s'associe à l'américain Beckman dans le diagnostic

SANOFI Diagnostics Pasteur a annoncé, mardi 25 mars, la signature d'un accord avec la firme américaine Beckman Instruments Inc. comprenant la cession d'actifs liés à l'automate d'immunoanalyse Access en échange d'un partenariat à long terme. L'américain renforce sa position sur le marché mondial de l'instrumentation scientifique des laboratoires dont le leader est Abott. Sanofi, de son côté, se concentre sur la conception et la fabrication de réactifs pour ces systèmes,tout en conservant la distribution de systèmes dans certains pays, dont la France.

L'accord prévoit l'apport à Beckman du site industriel de Chaska dans le Minnesota, du parc d'instruments dans de nombreux pays et des brevets. La coopération entre les deux groupes concernera le développement à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine) de nouveaux réactifs pour Access et leur production dans l'usine de Steenvoorde dans le Nord. Pour Sanofi, cette cession représente 20 % des ventes de son activité diagnostics, soit 300 millions sur un total de 1,5 milliard de francs, et devrait améliorer la rentabilité de cette branche d'activité.

DÉPÊCHES

■ **ROCHE : le groupe de chimie-pharmacie suisse** a annoncé, le 24 mars, un bénéfice en hausse de 16 % en 1996 à 3,9 milliards de francs suisses (15,2 milliards de francs) et un chiffre d'affaires en hausse de 11 % à 15,9 milliards de francs suisses (63,6 milliards de francs).

■ **BANQUES : un appel à la grève** est lancé par les cinq organisations *syndicales du secteur bancaire CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB-CGC* pour le vendredi 4 avril, afin de protester contre le projet du gouvernement qui veut abroger et remplacer le décret du 31 mars 1937 qui régit l'organisation du travail dans les banques.

■ **ROYAUME-UNI : l'accord commercial entre British Airways et American Airlines,** ainsi que trois projets de fusion (entre les brasseurs Bass et Carlsberg-Tetley, entre les lignes maritimes Stena ferry et P&O, et entre les groupes agroalimentaires Klaus Jacobs et Société *Centrale) vont prendre du retard. Les autorités britanniques ont décidé* de ne donner aucun feu vert à de telles opérations pendant la période électorale, c'est-à-dire jusqu'au 1er mai.

■ **GAZPROM : Rem Viakhirev, patron du monopole russe de production et distribution du gaz,** a annoncé le 24 mars à l'agence Interfax une restructuration en profondeur du système de vente de la compagnie. Cette réforme, prévoyant la création de 62 sociétés régionales par actions chargées de la vente de gaz, devrait être achevée *« d'ici au 28 juin », date de l'assemblée générale des* actionnaires de Gazprom.

■ **BEIJING DATANG : la société de production d'électricité** Beijing Datang Power Generation est la première société chinoise à être cotée à la Bourse de Londres, depuis vendredi 21 mars. L'opération était codirigée par Morgan Stanley et Dresdner Kleinwort.

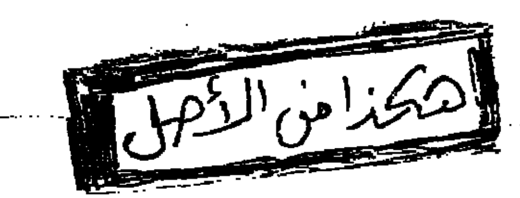
■ **BP : Le groupe pétrolier britannique,** qui cherche depuis un an à vendre sa raffinerie de Lavéra (Bouches-du-Rhône), étudie une cession de l'entreprise à ses cadres, *selon le quotidien Les Echos* du 25 mars.

■ **ATOHASS FRANCE : le comité central d'entreprise de cette filiale d'Elf Atochem** spécialisée dans la fabrication du verre acrylique « Altuglas », concurrent du Plexiglas, s'est réuni, lundi 24 mars, pour évoquer la restructuration qui prévoit la suppression de la moitié des effectifs sur le site de Bernouville dans l'Eure, soit 111 postes sur 220 (*Le Monde* du 4 février). La CGT, la CFDT et FO ont refusé d'aborder le plan social et ont évoqué les solutions industrielles alternatives.

■ **CHAFFOTEAUX ET MAURY :** Wolf GmbH, filiale du groupe industriel allemand Preussag AG, a annoncé le 24 mars le rachat du fabricant de chauffe-eau Chaffoteaux et Maury à son ancien propriétaire, le groupe italien Elfi.

■ **CISI : le rachat des 64 % de la société de services informatiques** détenus par CEA-Industrie a été *« conclu de façon irrévocable »*, et l'acte de vente devrait être signé vers le 10 avril, a indiqué, lundi *24 mars, la Compagnie des Signaux, qui négocie* la reprise des 36 % de Cap Gemini.

■ **BULL : le gouvernement a publié un décret** au Journal officiel, mardi 25 mars, relatif aux modalités de cession de titres du groupe informatique à ses salariés à l'occasion du transfert au secteur privé intervenu le 19 février. Les salariés détiendront 3,5 % du capital.



■ **LA BOURSE** de Tokyo *s'est vivement* ressaisie, mardi 25 mars, après sa chute de la veille. L'indice Nikkei a gagné *395,79 points* à 18 439,61 *points, soit* un gain de 2,19 %.

■ **L'OR** a ouvert en baisse mardi 25 mars sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à *350,00-350,30 dollars contre* 351,60-352,00 dollars, lundi en clôture.

■ **LE DOLLAR** *était ferme face* au yen mardi sur le marché des changes de Tokyo. En fin de journée, le billet vert *s'échangeait à 123,25 yens, contre* 122,95 yens à New York lundi soir.

■ **WALL STREET** a gagné 1,48 % à 6 905,25 points lundi sur la conviction que la Fed relèvera ses taux mardi ce *qui, étant* déjà inscrit dans les cours, devrait être accueilli avec soulagement.

■ **LES COURS** du pétrole brut ont de nouveau *baissé, lundi, sur le marché* à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence a cédé 45 cents à 21,06 dollars le baril.

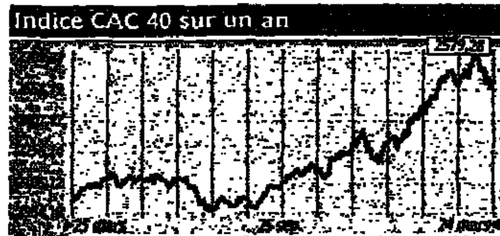
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Reprise à Paris

LA BOURSE DE PARIS affichait une reprise assez sensible, mardi 25 mars, après la grande fermeté manifestée par Wall Street quelques heures avant la réunion de la Réserve fédérale américaine. En hausse de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,62 % à 2 595,15 points.

Wall Street a gagné 1,47 % lundi avant la réunion mardi du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) qui fixe la politique monétaire pour les six semaines à venir. Les milieux financiers ont ces derniers jours intégré dans leur politique d'investissement le relèvement d'un quart de point du taux interbancaire de la Fed. La semaine dernière Alan Greenspan, président de la Fed, avait laissé entendre à demi-mots qu'une mesure préventive était nécessaire pour éviter une reprise de l'inflation. Sur le marché obligataire américain, les taux à long terme sont revenus à 6,92 % contre 6,96 % *vendredi dernier.*



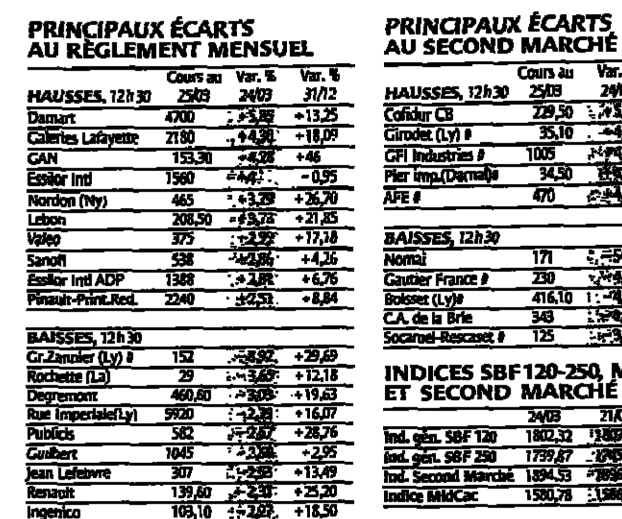
A Paris sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans est en hausse de 0,34 % à 128,20.

Du côté des valeurs, Essilor International progressait de 5,5 % et Damart dont les résultats ont été multipliés par trois pour le premier semestre de l'exercice 96-97 de 4,7 %. Galeries Lafayette gagnait 4,3 % et Valeo 2,5 %.

La Rochette, valeur du jour

UNE RUMEUR de rachat possible par un groupe suédois n'aura que momentanément soutenu le cours de La Rochette, qui a terminé la séance du 24 mars sur un gain de 0,33 % à 30,10 francs alors qu'il gagnait encore 2,9 % en début d'après-midi. En début de journée, le papetier français avait annoncé une perte nette de 183 millions de francs contre un bénéfice de 120 millions de francs un an plus tôt. Le groupe devrait *bénéficier en 1997 de la hausse du* dollar, estimait un intervenant, soulignant toutefois que le rachat de la société *« serait ce qui pourrait lui arriver de mieux ».*





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 25/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
Damart	4700	+5,85	+13,25
Galeries Lafayette	2180	+4,38	+18,09
GAN	153,30	+4,28	+46
Essilor Intl	1560	+4,41	−0,95
Nordon (Ny)	465	+3,28	+26,70
Lebon	208,50	+3,78	+21,85
Valeo	375	+2,92	+17,18
Sanofi	538	+2,86	+4,26
Essilor Intl ADP	1388	+2,88	+6,76
Pinault-Print.Red.	2240	+2,53	+8,84
BAISSES, 12h30			
Gr.Zannier (Ly) #	152	−8,92	+29,69
Rochette (La)	29	−3,69	+12,18
Degremont	460,60	−3,03	+19,63
Rue Imperiale(Ly)	5920	−2,28	+16,07
Publicis	582	−2,67	+28,76
Guilbert	1045	−2,38	+2,95
Jean Lefebvre	307	−2,53	+13,49
Renault	139,60	−2,33	+25,20
Ingenico	103,10	−2,22	+18,50
Cegid (Ly)	750	−2,08	+26,26

VALEURS LES PLUS ACTIVES

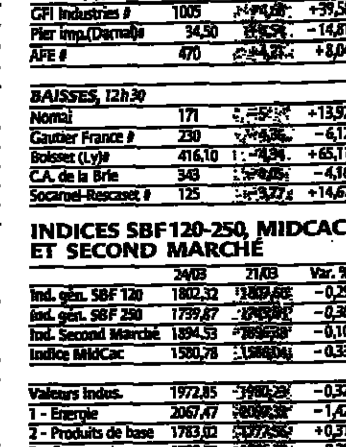
SÉANCE, 12h30	25/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	382618	256739663
LVMH Moet Hen.	102014	135976282
L'Oreal	52576	102304603
Accor	117075	94674706
Lyonnaise Eaux	113623	66085103
Saint-Gobain	77581	64053399
Eaux (Gle des)	79477	59289506
Suez	206292	57896249,50
Elf Aquitaine	102678	56845582
Pinault-Print.Red.	*21099*	*47094566*

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

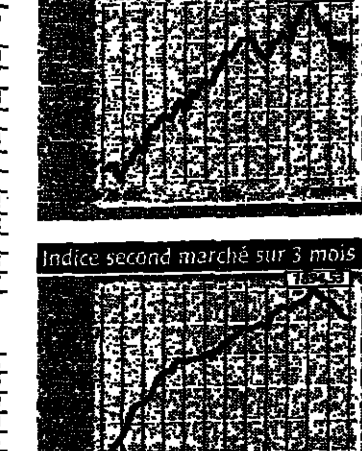
HAUSSES, 12h30	Cours au 25/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
Cofidur CB	229,50	+5,27	+83,60
Girodet (Ly) #	35,10	+4,97	+30
GFI Industries #	1005	+4,68	+39,58
Pier Imp.(Darnal)#	34,50	[illegible]	−14,81
AFE #	470	+4,21	+8,04
BAISSES, 12h30			
Nomai	171	−5,58	+13,92
Gautier France #	230	−4,86	−6,12
Boisset (Ly)#	416,10	−4,34	+65,11
C.A. de la Brie	343	−4,05	−4,18
Socamel-Rescaset #	125	−3,77	+14,67

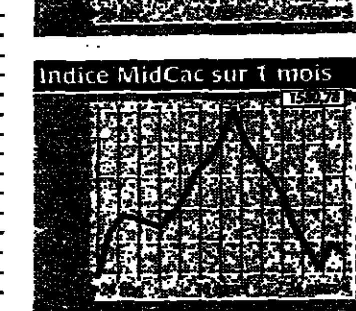
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

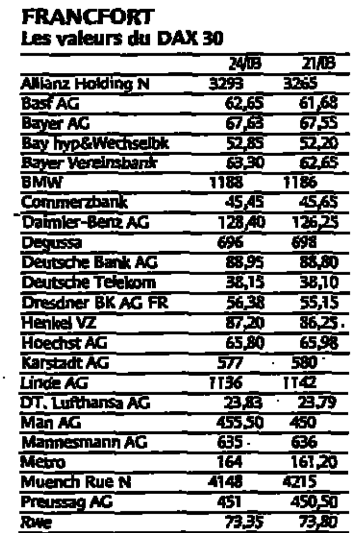
	24/03	21/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1802,32	[illegible]	−0,29
Ind. gén. SBF 250	*1739,87*	[illegible]	*−0,30*
Ind. Second Marché	1894,53	[illegible]	−0,10
Indice MidCac	1580,78	[illegible]	−0,33
Valeurs Indus.	1972,85	[illegible]	−0,37
1 - Energie	2067,47	[illegible]	−1,42
2 - Produits de base	1783,02	[illegible]	+0,31
3 - Construction	1788,75	[illegible]	−0,38
4 - Biens d'équip.	1521,99	[illegible]	+0,16
5 - Automobile	2129,15	[illegible]	+0,38
6 - Biens consom.	3230,59	[illegible]	−0,91
7 - Indus. agro-alim.	1640,12	[illegible]	—
Services	1952,33	[illegible]	−0,13
8 - Distribution	3684,45	[illegible]	−0,16
9 - Autres services	1279,85	[illegible]	−0,10
Sociétés financières	1287,97	[illegible]	−0,29
10 - Immobilier	831,66	[illegible]	−0,20
11 - Services financ.	1264,54	[illegible]	−0,30
12 - Sociétés invest.	*1701,68*	[illegible]	−0,30











Vive reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a ré*cupéré, mardi, les deux tiers du ter*rain perdu la veille, soutenue par des achats à bon compte. L'indice *Nikkei a progressé de 395,79 points*, soit 2,19 %, à 18 439,61 points. Lundi, la Bourse avait été affectée par *des commentaires du ministre des* finances, Hiroshi Mitsuzuka, qui avait laissé entendre que la TVA *pourrait encore être relevée après* la hausse de deux points d'avril prochain. Mais une clarification de *ses propos et la bonne tenue des* marchés américains ont permis à la cote de se redresser.

Les principales valeurs de Wall Street ont rebondi, lundi en clôture, grâce à des achats de couverture en *prévision d'un resserrement de sa* politique monétaire par la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones *des valeurs vedettes a fait un bond de 100,46 points (+ 1.47 %), à* 6 905,25 points.

En Europe, la Bourse de Londres a *fortement baissé. L'indice Footsie* des cent principales valeurs a terminé en baisse de 40 points, soit *0,95 %, à 4 214,8 points. Outre-*Rhin, la Bourse de Francfort a regagné du terrain, l'indice DAX re*passant, à la clôture, à* 3 321,84 points (+ 0,72 %).

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/03	Cours au 21/03	Var. en %
Paris CAC 40	2586,51	2587,19	−0,02
New-York/DJ indus.	6825,56	6804,79	+0,30
Tokyo/Nikkei	18043,80	18653,20	−3,27
Londres/FT100	4221,30	4254,80	−0,79
Francfort/Dax 30	3321,84	3298,24	+0,71
Frankfort/Commer.	1149,12	1143,35	+0,50
Bruxelles/Bel 20	2502,34	2502,94	—
Bruxelles/Général	*2084,23*	*2089,73*	*−0,26*
Milan/MIB 30	1051	1051	—
Amsterdam/Ge. Cbs	487,70	491,60	−0,80
Madrid/Ibex 35	466,92	467,59	−0,14
Stockholm/Affarsal	2101,14	2101,14	—
Londres FT30	2781	2810	−1,04
Hong Kong/Hang S.	12749,10	12489,30	+2,04
Singapour/Strait t	*2094,40*	[illegible]	*+1,24*

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

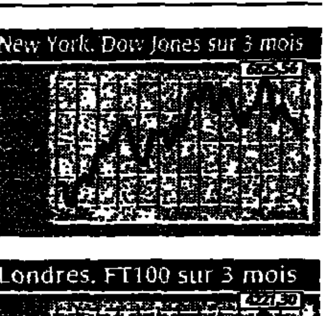
	24/03	21/03
Alcoa	72	72,12
Allied Signal	74,75	73,37
American Express	66,25	64,87
AT & T	35	34,50
Bethlehem	*8,50*	*8,37*
Boeing Co	105,75	105,87
Caterpillar Inc.	83,37	81,12
Chevron Corp.	70,50	69,25
Coca-Cola Co	59,75	59,87
Disney Corp.	75	74
Du Pont Nemours&Co	114,25	110,75
Eastman Kodak Co	76,75	78,50
Exxon Corp.	104,50	103,50
Gén. Motors Corp.H	57,87	57
Gén. Electric Co	105,87	102,75
Goodyear T & Rubbe	55,25	54,50
IBM	136,87	132,37
Intl Paper	42,87	42
J.P. Morgan Co	106,87	105,12
Mc Donalds Corp.	47,37	47,12
Merck & Co.Inc.	89,87	91,12
Minnesota Mng.&Mfg	88,62	87,12
Philip Moris	*115,87*	*111,50*
Procter & Gamble C	123,37	121,75
Sears Roebuck & Co	53,75	53,75
Texaco	106	102,25
Union Carb.	46,75	47,25
Utd Technol	78,50	77,12
Westingh. Electric	18,87	18,87
Woolworth	*23,12*	*23,50*

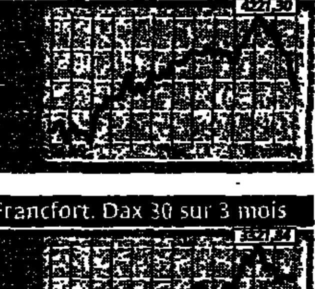
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/03	21/03
Allied Lyons	4,42	4,45
Barclays Bank	9,99	10,24
B.A.T. Industries	5,09	4,94
British Aerospace	13,13	13,22
British Airways	6,31	6,36
British Petroleum	7,03	6,99
British Telecom	4,49	4,56
B.T.R.	2,53	2,60
Cadbury Schweppes	5,34	5,34
Eurotunnel	0,74	0,75
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,63	10,75
Granada Group Plc	9,22	9,25
Grand Metropolitan	4,80	4,90
Guinness	5,03	5,07
Hanson Plc	*0,87*	*0,87*
Great Ic	6,45	6,54
H.S.B.C.	14,26	14,06
Impérial Chemical	6,86	7,02
Legal & Gen. Grp	3,84	3,88
Marks and Spencer	4,62	4,66
National Westminst	6,76	6,82
Peninsular Orienta	*6,28*	*6,33*
Reuters	6,06	6,14
Saatchi and Saatch	1,20	1,21
Shell Transport	10,58	10,81
Tate and Lyle	4,34	4,30
Univeler Ltd	15,92	16,13
Zeneca	17,46	17,69

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	24/03	21/03
Allianz Holding N	3293	3265
Basf AG	62,65	61,68
Bayer AG	67,63	67,55
Bay hyp&Wechselbk	52,85	52,20
Bayer Vereinsbank	63,30	62,65
BMW	1188	1186
Commerzbank	45,45	45,65
Daimler-Benz AG	128,40	126,25
Degussa	696	698
Deutsche Bank AG	88,95	88,80
Deutsche Telekom	38,15	38,10
Dresdner BK AG FR	56,38	55,15
Henkel VZ	87,20	86,25
Hoechst AG	65,80	65,98
Karstadt AG	577	580
Linde AG	1136	1142
DT. Lufthansa AG	23,83	23,79
Man AG	455,50	450
Mannesmann AG	635	636
Metro	164	161,20
Muench Rue N	4148	4215
Preussag AG	451	450,50
Rwe	73,35	73,80
Sap VZ	277,80	265
Schering AG	173,90	166,40
Siemens AG	85,95	85,05
Thyssen	417,50	391
Veba AG	97,15	97,60
Viag	765	753
Volkswagen VZ	*677,50*	*690*





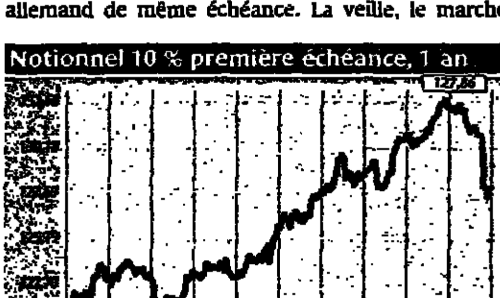
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a *ouvert en forte hausse, mardi 25 mars. Après quel*ques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 36 centièmes, à 128,22 points. Le taux de l'obligation *assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à* 5,78 %, soit 0,08 % de moins que le rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, les opérateurs ne s'inquiétant guère du re*lèvement probable des taux directeurs de la Réserve* fédérale, dont le conseil était réuni mardi. Les analystes prévoyaient généralement une hausse de *0,25 % du niveau des fonds fédéraux, fixé à 5,25 %* depuis janvier 1996. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,92 % (6,95 % la veille).



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,61	6,47	1,70
Allemagne	3,05	5,73	6,52	1,40
Grande-Bretagne	—	7,28	—	2,50
Italie	6,95	7,67	8,54	2,70
Japon	—	2,35	—	0,20
États-Unis	—	6,69	6,96	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/03	Taux au 21/03	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,24	4,26	99,15
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,98	4,96	100,25
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,37	5,34	101,38
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,68	5,65	102,76
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,25	6,24	104,36
Obligations françaises	5,65	5,63	101,58
Fonds d'Etat à TME	−1,91	−1,87	98,87
Fonds d'Etat à TRE	−2,15	−2,18	99,02
Obligat. franç. à TME	−1,97	−2,02	99,28
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,05	99,78

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

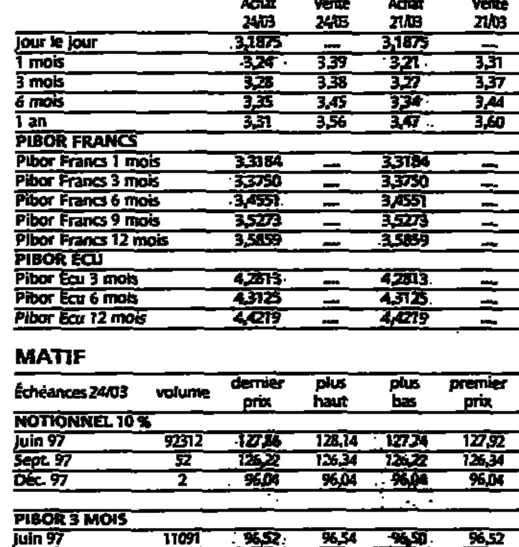
	Achat 24/03	Vente 24/03	Achat 21/03	Vente 21/03
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,24	3,39	3,21	3,31
3 mois	3,28	3,38	3,27	3,37
6 mois	3,35	3,45	3,34	3,44
1 an	3,31	3,56	3,47	3,60
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3184	—	3,3184	—
Pibor Francs 3 mois	3,3750	—	3,3750	—
Pibor Francs 6 mois	3,4551	—	3,4551	—
Pibor Francs 9 mois	3,5273	—	3,5273	—
Pibor Francs 12 mois	3,5859	—	3,5859	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,2813	—	4,2813	—
Pibor Écu 6 mois	4,3125	—	4,3125	—
Pibor Écu 12 mois	4,4219	—	4,4219	—

MATIF

Échéances 24/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	92312	127,86	128,14	127,74	127,92
Sept. 97	52	126,22	126,34	126,22	126,34
Déc. 97	2	96,04	96,04	96,04	96,04
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	11091	96,52	96,54	96,50	96,52
Sept. 97	4637	96,42	96,43	96,40	96,42
Déc. 97	3942	96,32	96,33	96,29	96,31
Mars 98	4685	96,16	96,17	96,12	96,17
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	969	93,32	93,56	93,28	93,42

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	16723	2580	2609	2572	2608
Avril 97	4586	2579	2610	2574,50	2609,50
Mai 97	84	2566,50	2596,50	2566,50	2596,50
Juin 97	1880	2546	2577	2542	2577



LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7042 | US/DM ↘ 1,6883 | US/¥ ↘ 122,9600 | DM/F ↗ 3,3737 | £/F ↗ 9,1800

Léger repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en légère baisse, mardi matin 25 mars, lors des premières transactions entre *banques sur les places financières européennes. Il* s'échangeait à 1,6875 deutschemark, 5,6910 francs et 123,35 yens. Les transactions étaient peu actives, les *opérateurs attendant la décision de la Réserve fédé*rale américaine sur ses taux directeurs. Une hausse du niveau des fonds fédéraux serait en théorie favorable au billet vert, car elle augmenterait la rémunération des dépôts libellés dans la monnaie améri*caine. L'écart de taux d'intérêt entre les Etats-Unis* et le reste du monde s'en trouverait également accru (les rendements à trois mois se situent à 0,50 % à Tokyo et à 3,2 % à Francfort, contre 5,40 % à New York). Le franc était stable, mardi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3725 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/03	% 21/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3700	[illegible]	325	349
Ecu	6,5520	+0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7042	−0,11	5,4000	6
Belgique (100 F)	16,3515	+0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	*299,9700*	+0,09	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3690	−0,16	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,5000	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9550	−0,08	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,1800	+0,42	8,7600	9,6100
Grèce (100 drach.)	2,1415	−0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,7100	−0,87	68	78
Suisse (100 F)	*390,3000*	−0,09	*377*	*401*
Norvège (100 k)	84,8900	−0,13	79	88
Autriche (100 sch)	47,9300	−0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9740	−0,04	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1461	[illegible]	3,8300	4,4300
Japon (100 yens)	4,6308	−0,14	4,4100	4,7600
Finlande (mark)	112,9100	−0,09	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

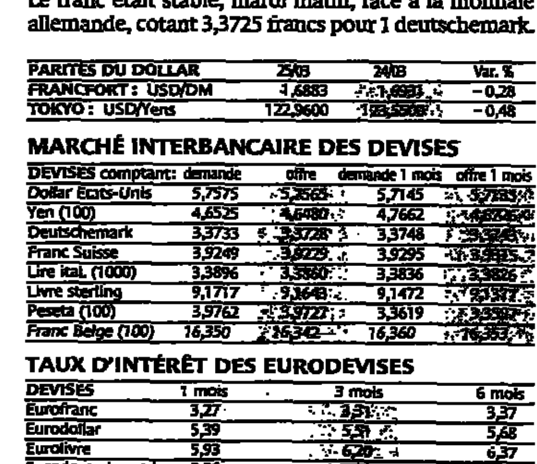
PARITÉS DU DOLLAR	25/03	24/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6883	1,6933	−0,28
TOKYO : USD/Yens	122,9600	123,5500	−0,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7575	5,2565	5,7145	[illegible]
Yen (100)	4,6525	4,6480	4,7662	[illegible]
Deutschemark	3,3733	3,3728	3,3748	[illegible]
Franc Suisse	3,9249	3,9229	3,9295	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3896	3,3860	3,3836	[illegible]
Livre sterling	9,1717	9,1648	9,1472	[illegible]
Peseta (100)	3,9762	3,9727	3,3619	[illegible]
Franc Belge (100)	*16,350*	16,342	*16,360*	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,31	3,37
Eurodollar	5,39	5,51	5,68
Eurolivre	5,93	6,20	6,37
Eurodeutschemark	3,20	3,20	3,20



L'OR

	cours 24/03	cours 21/03
Or fin (k. barre)	64400	63900
Or fin (en lingot)	*64600*	*64150*
Once d'Or Londres	352,80	350,20
Pièce française(20f)	371	370
Pièce suisse (20f)	366	369
Pièce Union lat(20f)	373	371
Pièce 20 dollars us	2360	2360
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2405	2400

LE PÉTROLE

En dollars	cours 25/03	cours 24/03

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/03	24/03

METAUX (Londres)	dollars/tonne

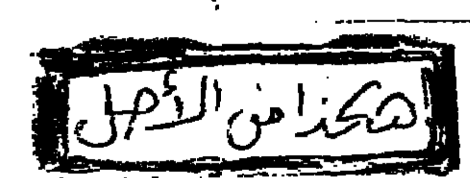
METAUX (New-York)	$/once

GRAINES, DENREES (Chicago)	$/boisseau

GRAINES, DENREES (Londres)	£/tonne

SOFTS	$/tonne

OLEAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 25 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,62 %
CAC 40 : 2595,32

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1000	1001	+ 0,10	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	891	+ 1,25	51,99
Renault (T.P.)	1650	1660	+ 0,60	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2061	—	—	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1315	1292	- 1,74	85,41
Thomson S.A (T.P)	1010	[illegible]	—	51,64
Accor	802	809	+ 0,87	20
AGF-Ass.Gen.France	205,40	209	+ 1,75	3,75
Air Liquide	866	875	+ 1,03	14
Alcatel Alsthom	671	671	—	8
Axa	363,40	364	+ 0,16	6,50
Axime	670	669	- 0,14	—
Bail Investis	840	836	- 0,47	71,52
Bancaire (Cie)	730	743	+ 1,78	10
Bazar Hot. Ville	605	608	+ 0,49	16
Bertrand Faure	269	271,10	+ 0,78	3,50
BIC	877	867	- 1,14	5
BIS	490	490	—	8
B.N.P.	241,10	239	- 0,87	3,60
Bollore Techno.	665	663	- 0,30	5
Bongrain	2193	2185	- 0,36	61
Bouygues	554	560	+ 1,08	17
Bouygues Offs.	147,20	148	+ 0,54	—
Canal +	1125	1108	- 1,51	20
Cap Gemini	342,80	340	- 0,81	7
Carbone Lorraine	1320	1350	+ 2,27	14
Carrefour	3398	3425	+ 0,79	32
Casino Guichard	259,40	260,90	+ 0,57	4
Casino Guich.ADP	208,10	208	- 0,04	4,25
Castorama Dub.(Li)	837	858	+ 2,50	11
C.C.F.	257,50	258,10	+ 0,23	5
CCMX(ex.CCMC) Ly.	54,50	—	—	0,50
Cegid (Ly)	766	750	- 2,08	20
Cerus Europ.Reun	139,40	139,30	- 0,07	10
Cetelem	673	678	+ 0,74	10
CGIP	1635	1650	+ 0,91	37
Chargeurs Intl	344	345	+ 0,29	—
Christian Dalloz#	2212	2200	- 0,54	—
Christian Dior	807	820	+ 1,61	5,80
Ciments Fr.Priv.B	220	223	+ 1,36	17,50
Cipe France Ly #	700	704	+ 0,57	—
Clarins	772	763	- 1,16	—
CLF-Dexia France	570	573	+ 0,52	13,90
Club Mediterranee	431	432,20	+ 0,27	4,60
Coflexip	329	334	+ 1,51	3,96
Colas	829	813	- 1,93	35
Comptoir Entrep.	11,55	11,55	—	7,50
Comptoirs Mod.	2785	2745	- 1,43	22
CPR	497,70	493	- 0,94	20
Cred.Fon.France	69,20	69,50	+ 0,43	28
Credit Lyonnais CI	203	206	+ 1,47	10
Credit National	340,80	341,20	+ 0,11	13,50
CS Signaux(CSEE)	305	304	- 0,32	5
Damart	4440	4700	+ 5,85	65
Danone	877	882	+ 0,57	16
Dassault-Aviation	1421	1448	+ 1,90	8,50
Dassault Electro	700	700	—	4,30
Dassault Systemes	340	343	+ 0,88	—
De Dietrich	268,90	269	+ 0,03	6,50
Degremont	475	460,50	- 3,03	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,85	52,95	+ 2,12	—
DMC (Dollfus Mi)	146,50	147	+ 0,34	4
Dynaction	135,10	135,20	+ 0,07	3
Eaux (Cie des)	740	745	+ 0,67	11,25
Eiffage	338	338,80	+ 0,23	28,80
Elf Aquitaine	548	552	+ 0,72	13
Eramet	284,90	281,20	- 1,29	6,60
Eridania Beghin	876	889	+ 1,48	33
Essilor Intl	1500	1560	+ 4	13,50
Essilor Intl ADP	1350	1388	+ 2,81	14,30
Esso	580	575	- 0,86	8
Eurafrance	2645	2626	- 0,71	72
Euro Disney	10,10	10,10	—	0,68
Europe 1	1200	1212	+ 1	19
Eurotunnel	6,80	6,75	- 0,73	—
Filipacchi Medias	1480	1505	+ 1,68	13
Fimalac SA	557	559	+ 0,35	160
Finextel	106	104,40	- 1,50	4,23
Fives-Lille	543	532	- 2,02	14
Fromageries Bel	4485	4396	- 1,98	45
Galeries Lafayette	2090	2180	+ 4,30	11
GAN	147	153,30	+ 4,28	4
Gascogne (B)	495	499,90	+ 0,98	13
Gaumont #	399	405	+ 1,50	1,50
Gaz et Eaux	2528	2528	—	55
Geophysique	505	496	- 1,78	8
G.F.C.	542	539	- 0,55	18,50
Groupe Andre S.A.	496	500	+ 0,80	6
Gr.Zannier (Ly) #	166,90	152	- 8,92	2
GTM-Entrepose	305	305	—	8
Guilbert	1073	1045	- 2,60	12
Guyenne Gascogne	1800	1820	+ 1,11	26
Havas	417	417,40	+ 0,09	6,50
Havas Advertising	635	636	+ 0,15	11,80
Imetal	872	880	+ 0,91	14,50
Immeubl.France	383,90	380,10	- 0,98	5
Infogrames Enter.#	810	802	- 0,98	—
Ingenico	105,50	103,10	- 2,27	5
Interbail	244,80	242,10	- 1,10	20
Intertechnique	1280	1280	—	13,60
Jean Lefebvre	315	307	- 2,53	10
Klepierre	810	818	+ 0,98	26,67
Labinal	1370	1376	+ 0,43	21,50
Lafarge	379,90	373,50	- 1,68	10
Lagardere	171,80	173,90	+ 1,22	3
Lapeyre	360	366	+ 1,66	5
Lebon	201	208,50	+ 3,73	7
Legrand	1000	1007	+ 0,70	3,85
Legrand ADP	693	697	+ 0,57	6,16
Legris indust.	263,40	264	+ 0,22	4
Locindus	856	852	- 0,46	20,50
L'Oreal	1914	1939	+ 1,30	13,30
LVMH Moet Hen.	1315	1336	+ 1,59	5,80
Lyonnaise Eaux	574	582	+ 1,39	11,50
Marine Wendel	635	629	- 0,94	16
Metaleurop	73,95	73	- 1,28	4
Metrologie Inter.	19,80	19,75	- 0,25	—
Michelin	335,90	335,70	- 0,05	2,75
Moulinex	128,10	130	+ 1,48	4
Nord-Est	142,50	141,90	- 0,42	5,50
Nordon (Ny)	448	465	+ 3,79	—
NRJ #	775	775	—	5,45
OLIPAR	90,10	90,60	+ 0,55	—
Paribas	388,70	391,10	+ 0,61	12
Pathe	1440	1452	+ 0,83	—
Pechiney	226,30	228,30	+ 0,88	3,50
Pernod-Ricard	308	308	—	4
Peugeot	639	641	+ 0,31	5
Pinault-Print.Red	2185	2240	+ 2,51	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	495	492,60	- 0,48	7,50
Primagaz	574	579	+ 0,87	7,60
Promodes	1862	1865	+ 0,16	12
Publicis	598	582	- 2,67	4
Remy Cointreau	150	152	+ 1,33	4,60
Renault	143	139,60	- 2,37	3,50
Rexel	1758	1755	- 0,17	14,50
Rhone Poulenc A	185,90	187,30	+ 0,75	3
Rochette (La)	30,10	29	- 3,65	1,20
Rue Imperiale(Ly)	6090	5920	- 2,79	108
Sade (Ny)	196,50	199	+ 1,27	12,50
Sagem SA	3179	3199	+ 0,62	24,50
Saint-Gobain	832	825	- 0,84	16,50
Saint-Louis	1399	1392	- 0,50	58
Salomon (Ly)	401,90	398,20	- 0,92	55
Salvepar (Ny)	470	466	- 0,85	18
Sanofi	523	538	+ 2,86	6,30
Sat	1829	1820	- 0,49	29
Saupiquet (Ns)	724	720	- 0,55	40
Schneider SA	294,60	298,40	+ 1,28	4
SCOR	218,40	222,60	+ 1,92	5
S.E.B.	1009	1012	+ 0,29	10,20
Sefimeg	451,50	452,50	+ 0,22	14,20
SEITA	200,90	202	+ 0,54	5,72
Selectibanque	74,80	76,15	+ 1,80	6
SFIM	1172	1171	- 0,08	30
SGE	121	122,60	+ 1,32	5
Sidel	445	448,50	+ 0,78	16,50
Silic CA	885	885	—	37,34
Simco	533	532	- 0,18	20,76
S.I.T.A.	1123	1138	+ 1,33	31
Skis Rossignol	136	135	- 0,73	30
Societe Generale	642	645	+ 0,46	16
Sodexho Alliance	2814	2835	+ 0,74	36
Sommer-Allibert	166	169	+ 1,80	39
Sophia	240,60	241	+ 0,08	17,25
Spir Communication	521	527	+ 1,15	14,80
Strafor Facom	464	465	+ 0,21	5
Suez	277,30	283,90	+ 2,34	8,20
Synthelabo	589	587	- 0,33	4,34
Technip	599	605	+ 1	9
Thomson-CSF	190,50	190	- 0,26	2,60
Total	462,50	464	+ 0,32	8,70
U.A.P.(Compagnie)	144,30	143,70	- 0,41	—
UFB Locabail	544	550	+ 1,10	10
UIC	32,10	—	—	25
UIF	463	462	- 0,21	22
UIS	200	201	+ 0,50	14,79
Unibail	583	585	+ 0,34	28
Union Assur.Fdal	720	730	+ 1,38	16
Usinor Sacilor	89,65	89,20	- 0,50	4
Valeo	364,10	375	+ 2,99	10
Vallourec	344	346	+ 0,58	5
Via Banque	215	216	+ 0,46	12
Worms & Cie	360,80	359	- 0,49	8
Zodiac ex.dt divid	1499	1499	—	10
Elf Gabon	1761	1761	—	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	375,90	381,50	+ 1,48	4,12
Adecco S.A	1685	1700	+ 0,89	—
Adidas AG #	614	615	+ 0,16	0,62
American Express	367	376,60	+ 2,61	1
Anglo American #	343	346,10	+ 0,90	1,85
Amgold #	402,10	392	- 2,51	8,31
Arjo Wiggins App	17,50	17,45	- 0,28	0,25
A.T.T. #	197,10	198,30	+ 0,60	1,37
Banco Santander #	386	—	—	2,08
Barrick Gold #	146,50	146,30	- 0,13	0,27
B.A.S.F. #	210,30	213,50	+ 1,52	34,59
Bayer #	227,90	231,50	+ 1,57	37
Cordiant PLC	11,45	11,50	+ 0,43	—
Crown Cork ord.#	304,60	306,70	+ 0,68	1,20
Crown Cork PF CV#	278,10	285	+ 2,48	2,26
Daimler Benz #	433,50	431,60	- 0,43	25,32
De Beers #	206	205,90	- 0,04	3,62
Deutsche Bank #	297,20	305,50	+ 2,79	4,49
Dresdner Bank #	190,50	195,60	+ 2,67	3,34
Driefontein #	53,90	53,40	- 0,92	0,89
Du Pont Nemours #	632	650	+ 2,84	2,77
Eastman Kodak #	444	439	- 1,12	2,31
East Rand #	2,80	2,84	+ 1,42	0,10
Echo Bay Mines #	38,50	38,50	—	0,15
Electrolux #	337,60	343,20	+ 1,65	6,76
Ericsson #	193	191,10	- 0,98	0,94
Ford Motor #	180,40	180	- 0,22	1,79
Freegold #	43,45	43,50	+ 0,11	2,70
Gencor Limited #	25,15	25,40	+ 0,99	0,21
General Elect. #	595	602	+ 1,17	2,52
General Motors #	325	329,20	+ 1,29	2,43
Cie Belgique #	462	463,50	+ 0,32	14,31
Grd Metropolitan	44	43,10	- 2,04	0,89
Guinness Plc #	46,70	46,20	- 1,07	0,40
Hanson PLC reg	26,95	26,20	- 2,78	—
Harmony Gold #	47,60	47,80	+ 0,42	0,87
Hitachi #	49,85	49,30	- 1,10	0,21
Hoechst #	220	221,90	+ 0,86	22,13
I.B.M #	744	777	+ 4,43	1,70
I.C.I #	67,75	68,90	+ 1,69	1,03
Ito Yokado #	242,50	244	+ 0,61	0,70
Matsushita #	87,35	87,10	- 0,28	0,24
Mc Donald's #	267	270	+ 1,12	0,36
Merck and Co #	514	512	- 0,38	2,03
Mitsubishi Corp.#	52	51,55	- 0,86	0,16
Mobil Corporat.#	765	776	+ 1,43	5,15
Morgan J.P. #	■ 597	—	—	4,24
Nestle SA Nom. #	6170	6200	+ 0,48	70,80
Nipp. MeatPacker #	62,60	63	+ 0,63	0,62
Nokia A	342	342	—	3,18
Norsk Hydro #	282	284,40	+ 0,85	4
Petrofina #	1914	1935	+ 1,09	43,45
Philip Morris #	650	664	+ 2,15	5,86
Philips N.V #	243,50	244	+ 0,20	3,59
Placer Dome Inc #	107,50	108,80	+ 1,20	0,31
Procter Gamble #	696	699	+ 0,43	2,18
Quilmes	305	305	—	10,07
Randfontein #	25,70	25,70	—	0,62
Rhone Poul.Rorer #	423,60	423,60	—	1,57
Royal Dutch #	984	993	+ 0,91	9,73
R T Z #	86,40	86,10	- 0,34	8,72
Sega Enterprises	154	150,50	- 2,27	0,59
Saint-Helena #	33,15	33,05	- 0,30	0,63
Schlumberger #	630	625	- 0,79	2,15
SGS Thomson Micro.	388,80	395	+ 1,59	—
Shell Transport #	97	97,10	+ 0,10	1,18
Siemens #	289,90	293	+ 1,06	3,70
Sony Corp. #	392,10	392,50	+ 0,10	0,99
Sumitomo Bank #	75,35	76	+ 0,86	0,17
T.D.K #	374	379,50	+ 1,47	0,98
Telefonica #	133,10	135,40	+ 1,72	1,05
Toshiba #	32,20	32,35	+ 0,46	0,20
Unilever #	1058	1078	+ 1,89	5,04
United Technol. #	440	444,10	+ 0,93	1,50
Vaal Reefs #	357	355,50	- 0,42	13,07
Volkswagen A.G #	2967	3029	+ 2,08	14,66
Volvo (act.B) #	141,30	146	+ 3,32	2,16
Western Deep #	173	170	- 1,73	4,63
Yamanouchi #	118,40	118,60	+ 0,16	0,35
Zambia Copper	13,50	13,30	- 1,48	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,20	3,649
CEPME 8,5% 88-97CA	101,10	8,384
CEPME 9% 89-99 CA#	110,87	5,548
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,993
CFD 9,7% 90-03 CB	122,18	1,462
CFD 8,6% 92-05 CB	118,60	1,378
CFF 10% 88-98 CA#	108,60	4,411
CFF 9% 88-97 CA#	102,59	4,586
CFF 10,25%90-01CB#	118,80	0,477
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,87	7,510
CLF 9%88-93/98 CA#	104,33	1,455
CNA 9% 4/92-07	122,30	8,346
CRH 8,6% 92/94-03	116,91	6,503
CRH 8,5% 10/87-88#	108,34	0,529
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,31	1,060
EDF 8,6% 92-04 #	118,10	8,412
Emp.Etat 6%93-97 #	100,76	4,258
Finansder 9%91-06#	122,50	5,107
Finansd.8,6%92-02#	115,77	1,508
Floral9,75% 90-99#	—	6,705
OAT 8,5% 87-97CA#	101,15	6,521
OAT 88-98 TME CA#	101,33	0,887
OAT 9/85-98 TRA	—	3,428
OAT 9,50%88-98 CA#	106,94	7,288
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	0,565
OAT 8,125% 89-99 #	108,57	6,925
OAT 8,50%90/00 CA#	111,78	0,093
OAT 85/00 TRA CA#	106,44	3,580
OAT 10%5/85-00 CA#	116,50	8,465
OAT 89-01 TME CA#	104,44	0,807
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,05	2,058
OAT 8,50% 89-19 #	123,71	3,679
OAT 8,50%92-23 CA#	123,86	7,940
SNCF 8,8% 87-94CA	108	1,398
Lyon.Eaux 6,5%90CV	935,50	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	72	72
Baccarat (Ny) ◆	502	502
Bains C.Monaco	570	570
Bque Transatlantl. ◆	148,50	148,50
B.N.P.Intercont.	602	603
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	455	455
Champex (Ny) ◆	28	28
CIC Un.Euro.CIP	355	357
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq	915	921
Continental Ass.Ly	430	430
Darblay	415	495
Didot Bottin	850	850
Eaux Bassin Vichy	3790	3652
Ecia	941	960
Ent.Mag. Paris	1800	1750
Fichet Bauche ◆	84,90	84,90
Fidel ◆	39,10	39,10
Finalens	379	390
F.I.P.P. ◆	316,40	316,40
Fonciere (Cie)	600	600
Fonc. Lyonnaise #	740	750
Foncina # ◆	486,10	486,10
Francarep	285	290
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A	1220	1220
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1080	1061
G.T.I (Transport)	261,20	261
Immobail	103,90	129
Immobanque	679	680
Locamion (Ly) ◆	481	481
Lucia	58,80	58
Monoprix	249,80	249,80
Metal Deploye ◆	420,10	420,10
Mors #	9,60	9,80
Navigation (Nle)	89,50	92
Optorg	310	312
Paluel-Marmont ◆	271,20	271,20
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1040	1040
Parfinance	284	280
Paris Orleans	- 287	287
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1380	1380
PSB Industries Ly	402,60	405
Rougier #	372	367
Saga	64	63
Salins du Midi	614	614
S.I.P.H. ◆	215	215
Sofal ◆	39	39
Sofragi ◆	4305	4305
Taittinger	2215	2220
Tour Eiffel ◆	282	282
Vicat	495	500
Caves Roquefort	1750	1762
Elyo ◆	311	311
Finaxa	310	311
Gaillard (M) ◆	1610	1610
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	170	170
Gd Moul.Strasbourg ◆	1721	1721
Hotel Lutetia	244	244
Hotels Deauville ◆	550	550
Immeubl.Lyon(Ly)#	568	560
L.Bouillet (Ly) ◆	309	309
Lloyd Continental ◆	8100	8100
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull#	55	52,60
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	200	200
Matussiere Forest	69,80	70
Moncey Financiere	2900	3000
M.R.M. (Ly)	185,30	180
Navigation Mixte	971	972
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	118,80	118,80
Pechiney CIP	245	246
Pechiney Intl	106,90	109,40
Poliet	500	502
Sabeton (Ly)	799	798
Samse (Ly)	844	893

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	205	205
Commerzbank AG	154	154
Fiat Ord.	17,25	17,05
Gevaert	399	399
Gold Fields South	130,20	130,20
Kubota Corp.	26	26
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,55	43,55
Robeco	473,40	474,10
Rodamco N.V.	176,10	178,90
Rolinco	485,50	485,70
Sema Group Plc	128	138
Solvay SA	3390	3390

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	48	48
AFE #	451	470
Aigle #	220	220
Albert S.A (Ns)	124	125
Altran Techno. #	2095	2086
Montaignes P.Gest.	2000	1990
Assystem #	454	457
Bque Picardie (Li) ◆	675	675
Bque Tarneaud(B)#	309,90	258,30
Bque Vernes	151,50	150
Beneteau #	765	765
B I M P	74,10	74,10
Boiron (Ly) #	649	650
Boisset (Ly)#	435	416,10
But S.A.	321	320
Cardif SA	789	787
C.E.E #	178	178
Cermex (Ly)	370,30	370,30
CFPI #	304	302
Change Bourse (M)	289	289
CNIM CA#	232,10	238
Codetour	370	370
Comp.Euro.Tele-CET	445	456
Conflandey S.A.	306	306
C.A.Haute Normand.	324	323
C.A. Paris IDF	885	870
C.A.Ile & Vilaine	341,80	341,50
C.A.Morbihan (Ns)	312	312
C.A.du Nord (Li)	525	519
C.A. Oise CCI ◆	300,10	300,10
Creeks ◆	70	70
Devanlay	580	578
Devernois (Ly)	526	526
Ducros Serv.Rapide	70,10	70,10
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	445	450
Expand s.a	480	480
Factorem ◆	695	695
Faiveley #	301	306,90
Finacor	74	72
Fininfo	730	735
Fructivie	672	679
Gautier France #	240,50	238
Gel 2000	63,10	63,90
GFI Industries #	960	1005
Girodet (Ly) #	33,50	35,10
GLM S.A. ◆	310	310
Grandoptic.Photo #	888	886
Gpe Guillin # Ly	202,50	198
Kindy #	160	160
Guerbet	279	275
Hermes internat.1#	1554	1540
Hurel Dubois	601	600
ICBT Groupe #	239	238,90
I.C.C.	120	121
ICOM Informatique	422	423
Idianova	70	72
Int. Computer #	95	97,40
IPBM	64	65
M6-Metropole TV	530	545
Manitou #	740	735
Manutan	465	469
Marie Brizard #	1070	1075
Maxi-Livres/Profr.	132,90	138
Mecelec (Ly) ◆	72	72
MGI Coutier	291	289,80
Monneret Jouet Ly#	107,50	105
Naf-Naf #	69,70	68,50
NSC Schlum. Ny	660	650
Onet #	1090	1082
Paul Predault #	211	215
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	93,95	92,80
Phyto-Lierac #	380	384
Pochet	860	865
Poujoulat Ets (Ns)	234	233
Radiall #	660	666
Robertet #	1100	1129
Rouleau-Guichard	350	360
Securidev #	99,50	99
Smoby (Ly)#	625	618
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,70
Sofibus ◆	368	368
Sogepag #	171	172
Sogeparc (Fin)	848	855
Sopra	470	476
Steph.Kelian #	140	140
Sylea	531	530
Teisseire-France	195	196,90
TF1-1	553	553
Thermador Hold(Ly)	298,50	299,90
Trouvay Cauvin #	130	130
Unilog	725	727
Union Fin.France	640	645
Viel et Cie #	148	147
Vilmorin et Cie #	475	476
Virbac	595	594

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	56	56
Belvedere	485,20	490
BVRP	172,50	172
Coil	230	238
Electronique D2	889	890
FDM Pharma n.	240	245
Genset	282	282
Guyanor action B	26,05	27,50
High Co.	175	175
Infonie	165	165
Joliez-Regol	83,90	84,50
Mille Amis	106,70	106,70
Naturex	97	96
Olitec	1350	1341
Picogiga	278	275
Proxidis	32,20	32,30
R21 Santé	314	312
Stelax	4,75	4,75

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	871	871
Credit Gen.Ind. ◆	8,25	8,25
Générale Occidentale ◆	144,10	174,30
Mumm ◆	1335	1335
Ste lecteurs du Monde ◆	167	167

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

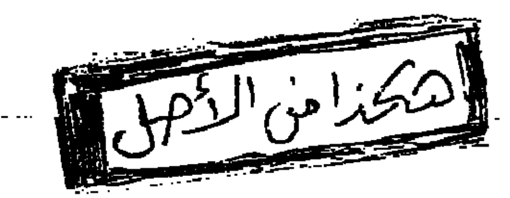
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	133,07	128,73
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2400,87	2365,39
BNP		
Antigone Trésorerie	877046	877046
Natio Court Terme	14087	14087
Natio Court Terme2	382525	382525
Natio Epargne	2271,67	2249,18
Natio Ep. Capital C/D	16712,94	16547,47
Natio Ep. Croissance	2744,35	2690,54
Natio Ep. Obligations	231,78	227,24
Natio Epargne Retraite	157,59	154,50
Natio Epargne Trésor	11117,35	11095,56
Natio Epargne Valeur	642,95	630,34
Natio Immobilier	1381,45	1354,36
Natio Inter	2045,69	2005,58
Natio Monétaire C/D	5440,94	5440,94
Natio Opportunités	193,11	189,32
Natio Patrimoine	1641,87	1609,67
Natio Perspectives	1507,60	1478,04
Natio Placements C/D	78156,54	78156,54
Natio Revenus	1112,53	1109,51
Natio Sécurité	11367,94	11367,94
Natio Valeurs	1289,83	1264,54
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91606,33	91606,33
Oblig. tres caté.	256,87	250,07
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	784,17	763,33
Le Livret Portefeuille D ◆	1019,60	989,90
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2427,74	2422,89
Patrimoine Retraite C	308,74	302,69
Sicav Associations C ◆	2407,88	2402,88
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19485,65	19485,65
Mutual. dépôts Sicav C	19072,41	19058,56
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	261,06	255,94
Ecur. Capicourt C	231,91	231,97
Ecur. Capitalisation C	245,83	245,83
Ecur. Distrimonétaire D.	10495,06	10495,06
Ecur. Expansion C	81987,65	81987,65
Ecur. Géovaleurs C	3344,25	3278,68
Ecur. Investis. D	211,88	207,78
Ecur. Monépremière	11233,02	11233,02
Ecur. Monétaire C	12951,58	12951,58
Ecur. Monétaire D	12334,73	12334,73
Ecur. Trésorerie C	318,26	314,85
Ecur. Trimestriel D	1999,89	1999,89
Eparcourt-Sicav D	199,63	199,65
Géoptim C	12347,86	12165,38
Géoptim D	12016,89	11839,30
Horizon C	2078,67	2037,91
Prévoyance Ecur. D	107,08	107,08
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11853,41	11853,41
Ecur. Sécuripremière C	11858,80	11846,95
Ecur. Sensipremière C	12794,47	12794,47
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia ◇	118735,18	118735,18
Atout Amérique	164,27	160,26
Atout Asie	100,91	98,45
Atout Futur C	749,96	731,67
Atout Futur D	705,99	688,77
Coexis	1928,09	1892,11
Dieze	2099,63	2060,45
Elicash ◇	942045,45	942045,45
Epargne-Unie	195,57	190,80
Eurodyn	2267,05	2213,76
Indicia ◆	1615,99	1576,29
Moné.JC ◇	11869,97	11869,97
Moné.JD ◇	11492,62	11492,62
Oblifutur C	535,52	525,53
Oblifutur D	535,52	525,53
Oraction	1901,95	1855,56
Revenu-Vert	1218,64	1195,92
Sévea ◆	117,81	114,94
Synthésis	17553,47	17209,28
Uni Association ◇	119,99	119,99
Uni Foncier	1452,21	1416,79
Uni France	810,93	791,15
Uni Garantie C	1850,88	1816,37
Uni Garantie D	1415,64	1389,24
Uni Régions	1815,86	1771,57
Univar C ◇	307,52	307,52
Univar D ◇	301,67	301,67
Univers Actions	219,47	214,12
Univers-Obligations	235,28	230,89
CIC BANQUES		
Francic	698,56	678,21
Francic Pierre	137,52	133,51
Francic Régions	1937,70	1881,26
CIC PARIS		
Associc	1113,04	1113,04
Cicamonde ◆	1507,07	1463,17
Converticic ◆	386,79	383,07
Ecocic	1605,13	1558,38
Mensuelcic ◆	10262,23	10160,62
Oblicic Mondial	3688,31	3633,80
Oblicic Régions	1206,10	1188,28
Rentacic ◆	166,76	164,30
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1354,15	1340,74
Lion 20000 C	17055,96	17055,96
Lion 20000 D	16361,23	16361,23
Lion Association	10941,22	10941,22
Lion Court Terme C	26204,73	26204,73
Lion Court Terme D	23760,80	23760,80
Lion Plus	1527,01	1497,07
Lion Trésor	2513,59	2488,70
Oblilion	2019,37	1999,38
Sicav 5000	695,01	681,38
Slivafrance	1168,11	1145,21
Slivam	546,18	535,47
Slivarente	248,15	243,28
Slivinter	682,08	668,71
Trilion	5199,52	5132,79
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes ◆	2265,36	2220,94
Créd.Mut.Mid.Act.Fr. ◆	157,22	153,01
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	909,64	909,64
Créd.Mut.Ep.Ind.C	128,83	125,38
Créd.Mut.Ep.J	22790,13	22790,13
Créd.Mut.Ep.long.T. ◆	256,28	249,42
Créd.Mut.Ep.Monde	1472,59	1433,18
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1841,85	1805,74
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,67	1081,05
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	822,77	787,36
Saint-Honoré Capital	19349,88	18786,29
St-Honoré March. Emer. ◆	831,39	795,59
St-Honoré Pacifique	699,46	669,34
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1822,04	1822,04
Stratégie Actions	1019,70	980,48
Stratégie Rendement	1913,82	1853,58
LA POSTE		
Amplitude Monde C	930,42	907,73
Amplitude Monde D	906,39	884,28
Amplitude Europe C/D	139,58	136,18
Elanciel D	166,34	162,28
Emergence Poste D	134,30	131,02
Géobilys C	640,31	630,85
Géobilys D	611,13	602,10
Intensys C	116,96	116,78
Intensys D	111,99	111,82
Latitude C	147,51	147,51
Latitude D	138,78	138,78
Oblitys D	621,30	612,12
Plénitude D	194,26	189,52
Poste Gestion C	14742,59	14742,59
Revenus Trimestr. D	5269,78	5217,60
Solstice D	2352,49	2346,62
Thésora C	969,67	960,07
Thésora D	882,63	873,89
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37741,59	37741,59
Actimonétaire D	30732,03	30732,03
Cadence 1 D	1079,17	1068,49
Cadence 2 D	1070,38	1059,78
Cadence 3 D	1056,88	1046,42
Capimonétaire C	407,74	407,33
Capimonétaire D	378,84	378,46
Sogeoblig C	9050,84	8961,23
Interoblig C	7085,09	7014,94
Intersélection France D	679,28	665,96
S.G. France opport. C	1996,62	1957,47
S.G. France opport. D	1906,02	1868,65
Sogenfrance C	1757,35	1722,89
Sogenfrance D	1606,31	1574,81
Sogéparane D	308,44	305,39
Soginter C	2103,85	2062,60
Fonds communs de placements		
Favor D	1484,91	1455,79
Sogeliance D	1712,65	1695,60
Sogenfrance Tempo D	185,58	181,94

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



TECHNOLOGIES L'industrie du textile et de l'habillement oriente aujourd'hui une partie de ses recherches vers la mise au point de tissus multifonctionnels agissant directement sur le corps humain ou son environnement. ● CERTAINS VÊTEMENTS, comme les « imper-respirants » ou les maillots transbronzants, qui permettent le passage des rayons ultraviolets du soleil, tirent leurs propriétés de la fibre elle-même et de la structure du tissu. D'autres, comme les textiles antiseptiques, sont le support de produits chimiques. ● LE PROCÉDÉ le plus prometteur est l'encapsulation, qui permet d'emprisonner, dans de microscopiques billes intégrées au tissu, des substances actives qui peuvent êtres relarguées ensuite. ● CANTONNÉE pour l'heure dans l'utilisation de parfums et de cosmétiques, cette technique devrait avoir de nombreuses applications dans le domaine médical.

Les tissus des vêtements de demain se métamorphosent en seconde peau

Une nouvelle révolution du textile est en route. Des tissus aux propriétés multiples arrivent sur le marché. Aux « antibronzants » et « imper-respirants » s'ajoutent désormais des fibres à microcapsules contenant des parfums, des cosmétiques et, demain, des médicaments

ÉCULLY (Rhône)
de notre envoyé spécial

Les nageurs aux Jeux olympiques de Sydney seront-ils affublés d'un maillot de bain – recouvrant entièrement le tronc et descendant jusqu'au-dessus du genou – taillé dans une matière s'approchant de la peau du dauphin ? En créant des microturbulences permettant aux filets d'eau d'accompagner le mouvement, notamment lors du plongeon et du virage, ce costume à l'ancienne pourrait faire gagner de précieux centièmes de seconde aux compétiteurs.

En tout cas, le prototype de ce maillot de bain révolutionnaire a été fabriqué par la société britannique Speedo. A l'image des tenues des sprinters conçues pour mieux pénétrer dans l'air, maintenir leur imposante musculature et l'empêcher de « flotter », le sport de haut niveau – ainsi que la lingerie – a généré de nombreuses recherches dans le domaine dit de la « seconde peau ». Dans les années à venir, l'industrie textile devrait s'orienter doucement mais sûrement vers la mise au point et la commercialisation de vêtements multifonctionnels agissant sur le corps humain ou son environnement proche.

Des capsules de quelques microns de diamètre

Principe actif — Gélatine — Baisse de la température — 1 — 2 — 3

4 FILTRAGE

5 FORMULATION AVEC UN LIANT CHIMIQUE

6 INTEGRATION AU TISSU PAR ENDUCTION OU IMPREGNATION

Diamètre : 1 à quelques dizaines de microns

Grossissement de plusieurs fibres

Grossissement d'une fibre

Source : Institut textile de France — Infographie Le Monde

Les chimistes sont capables de définir avec précision l'épaisseur de la paroi de la microcapsule, afin que celle-ci se brise plus ou moins facilement ou même qu'elle soit incassable. A l'aide d'un liant inodore et incolore, les minuscules billes sont ensuite intégrées au tissu lors de la phase de finition.

PLUS D'EFFET « COCOTTE-MINUTE »

Des produits associant confort et haute technologie sont déjà apparus sur le marché, comme les « imper-respirants », dont le but est de protéger de la pluie sans se trouver piégé dans une « cocotte-minute », confit dans sa sueur. Ces membranes (le Gore-Tex, par exemple) jouent sur la différence de viscosité entre les molécules d'eau gazeuse issues de la transpiration et les gouttes de pluie. La vapeur s'évacue par les minuscules trous du tissu, celui-ci restant néanmoins imperméable dans l'autre sens.

Le Sympatex, de la firme néerlando-allemande Akzo, assure la même fonction, mais sans aucun trou. Grâce à ses propriétés hydrophiles, cette membrane absorbe les molécules de sueur qui progressent en son sein avant d'être rejetées à l'extérieur. De plus en plus de vêtements ont adopté ces imper-respirants, notamment dans les domaines militaire et sportif.

En Allemagne, où les conditions climatiques sont moins clémentes et les syndicats plus puissants que de ce côté-ci du Rhin, ces derniers ont obtenu que les vêtements des ouvriers soient taillés dans ces matériaux.

Selon les spécialistes de l'Institut textile de France (ITF), dont le centre d'études et de recherches est situé à Ecully (Rhône), l'encapsulation sera la technologie la plus prometteuse pour les années à venir, si les industriels prennent le risque d'investir. Le principe, simple, est bien maîtrisé désormais. Au cours d'une émulsion, une substance active est isolée dans une microcapsule – généralement un polymère – de quelques millièmes de millimètre (microns) de diamètre. Ces petites billes invisibles à l'œil nu sont ensuite intégrées dans le tissu.

CARRÉ PARFUMÉ

En France, c'est Hermès qui, le premier, a sauté le pas en lançant, en décembre 1995, un « carré » en soie à parfum permanent. Comme l'explique Sandra Vogt, ingénieur textile du groupe Perrin, le pôle textile de la maison Hermès, « *les microcapsules sont incorporées lors de la phase de finition, après l'impression. Vu leur petite taille, elles pénètrent dans les fibres et on utilise un liant chimique inodore et incolore pour les y fixer. La difficulté consistait à réaliser cette opération tout en respectant le toucher, l'aspect et le coloris du tissu* ».

Ensuite, lors des frottements mécaniques du foulard contre la peau ou les autres vêtements, des microcapsules, dont la membrane est fine dans ce cas particulier, se brisent et libèrent le parfum qu'elles contiennent. L'effet, surtout pour un « carré » 100 % soie, qui n'est pas censé être lavé souvent, peut durer quelques années, avant que ses billes microscopiques soient toutes brisées.

Selon Michelle Jarrigeon, directeur régional pour Rhône-Alpes de l'ITF, le champ d'application des microcapsules à relargage est immense, notamment dans le domaine thérapeutique ou paramédical. « *Les premières pistes possibles sont des pyjamas et des draps de lit relarguant des somnifères. On peut aussi imaginer*, dit-il, *des vêtements contenant des produits amincissants qui obligeraient le corps à consommer ses graisses au bon endroit, sans effort ni régime. Le risque principal, hormis celui d'une confrontation avec l'industrie pharmaceutique, est de se heurter aux autorisations de mise sur le marché, obligatoires pour tout médicament.* »

CHANGEMENT DE COULEUR

Dans certains cas, les microcapsules ne se brisent pas et ne font que protéger du milieu extérieur un produit dont le changement d'état produit un effet spécifique. Ainsi, des T-shirts et des jeans changeant de couleur ont déjà été commercialisés. Leurs microcapsules contiennent des colorants thermochromes qui changent de teinte dès que la température à la surface du tissu est modifiée.

Pratiquant une veille technologique pour le compte des industriels français du textile et guettant la moindre nouveauté dans le secteur, l'ITF a déniché aux Etats-Unis un tissu nommé Outlast, dont les microcapsules incassables contiennent un produit thermorégulateur. Ce composant chimique a la propriété de pomper ou de libérer les calories en fonction de la température. Au contact de la main, par exemple, ce tissu – qui devrait à la fois faire le bonheur des pompiers et des amateurs de sports d'hiver – absorbe la chaleur des doigts, ce qui procure une nette impression de fraîcheur.

Une dernière catégorie de nouveaux tissus est aussi promise à une belle carrière, notamment au Japon, où la culture de l'hygiène corporelle est poussée à l'extrême, puisque la firme Rhovyl a mis au point, en association avec l'ITF, un textile enduit d'un produit antiseptique. Commercialisé en France sur le catalogue Damart (sous-vêtements et chaussettes), ce tissu porte un antibactérien solide – généralement à base de métaux lourds, comme l'argent – qui, lorsqu'une bactérie arrive à son contact, pénètre sa membrane et la tue.

En inhibant les colonies bactériennes, on supprime aussi une bonne partie des odeurs corporelles, si désagréables pour le nez aujourd'hui délicat d'*Homo sapiens*. Même si la mise au point de ce type de produits est longue, car il faut s'assurer de l'innocuité des composants chimiques utilisés, l'avenir s'annonce radieux pour les vêtements du bien-être.

Pierre Barthélémy

Mode et bronzage

L'innovation est quelquefois sollicitée, à quelques années de distance, pour des raisons diamétralement opposées. Ainsi, après avoir favorisé l'éclosion des produits dits « transbronzants », qui permettaient aux rayons ultraviolets de traverser les maillots de bain pour empêcher, avec plus ou moins de succès, les marques inélégantes, les chercheurs ont dû faire machine arrière.

En effet, par un de ces retours de balancier sans lesquels la mode s'essoufflerait bien vite, les peaux blanches sont redevenues au goût du jour, sans compter l'information sur les cancers de la peau qui a fait évoluer les esprits. Cette phobie du bronzage a entraîné la création de chapeaux, T-shirts, maillots de bain anti-UV, fabriqués avec un mode de tissage différent et qui, grâce à des agents matifiants souvent à base de sels métalliques, comme le dioxyde de titane, filtrent les rayons du soleil et arrêtent les ultraviolets les plus agressifs.

Olympus organise une conférence par ordinateur

11 HEURES PRÉCISES, jeudi 20 mars. Les rédacteurs de dix journaux reliés à la salle où est installé Didier Quilain, président du directoire d'Olympus France, attendent. Dans sa rédaction, chaque journaliste est assis devant un micro-ordinateur surmonté d'une caméra. A l'écran, deux images superposées : la sienne et celle du président d'Olympus, qui présente la stratégie de son entreprise sur le matériel numérique. A gauche de l'écran, des documents illustrent le discours.

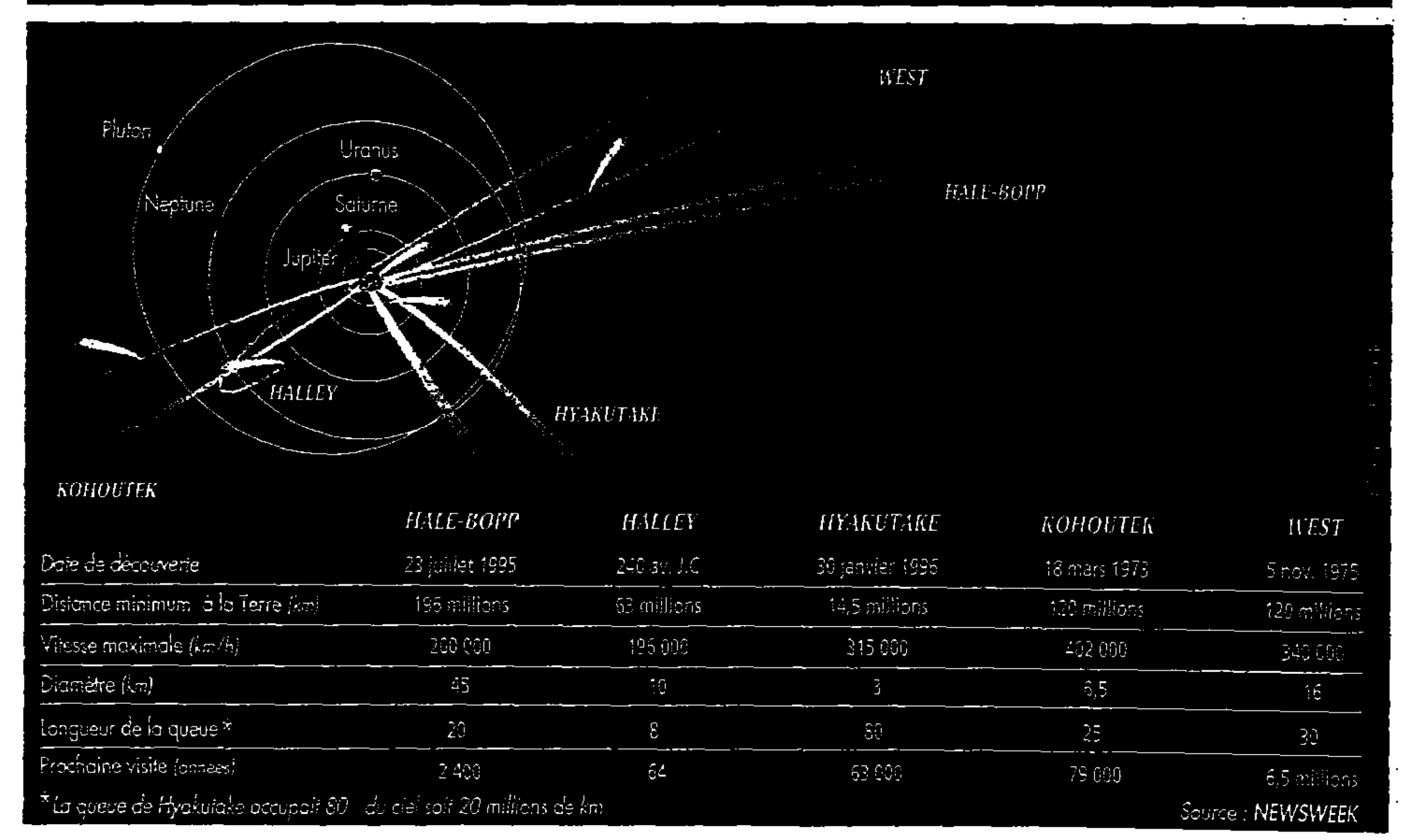
Pour réaliser ce tour de force, les participants à cette conférence de presse étaient spécialement équipés. France Télécom avait installé une ligne Numéris (RNIS à 128 kilobits par seconde). Cap Gemini avait mis en place un micro-ordinateur Zenith équipé de cartes électroniques de branchement RNIS et d'un processeur Pentium d'Intel, qui est aussi le fournisseur du logiciel de vidéoconférence ProShare et de la caméra. Le tout était orchestré par l'agence DDB Cybertime.

Une telle mobilisation démontre que la vidéoconférence est un exercice qui ne s'improvise pas encore. Mais elle a atteint son but. Au bout de quelques minutes, le journaliste oublie le caractère virtuel de la réunion. En ce sens, la conférence ne se distingue pas beaucoup d'une communication téléphonique. D'autant que le rythme modeste des images (10 à 15 par seconde) détruit le synchronisme entre le mouvement des lèvres et les paroles. Néanmoins, la « projection » des documents apporte une visualisation utile des nouveaux matériels présentés (appareils photo, enregistreur numérique de son à carte mémoire miniature, etc.).

Avec le début des questions, commence la phase délicate de la conférence. Chaque intervenant prend la parole en ouvrant son microphone. Dès que le son est détecté, le système de gestion de la conférence lui donne la main. L'image de l'intervenant apparaît sur les écrans de tous les participants. Mais cette substitution ne se produit qu'après un délai d'environ trois secondes, ce qui pose un problème lors des interventions brèves. Dans ce cas, celui qui parle risque fort de ne pas être celui qui est à l'écran.

Le principe de la prise de parole spontanée rend également délicate la *manœuvre d'intervention* lorsque, comme c'est le cas avec une assemblée, plusieurs personnes veulent parler simultanément. Le plus rapide s'impose. Bien sûr, la qualité du contact avec des interlocuteurs par écran et ligne téléphonique interposés ne peut rivaliser avec la relation directe. Comment apprécier une réaction de gêne après une question délicate, à travers une image saccadée ? Reste la voix, de bonne qualité. Et quelques regrets. La lourdeur de l'installation qui, même si elle fonctionne sur micro-ordinateur, repousse de quelques années le moment où le taux d'équipement en systèmes de vidéoconférence sera suffisant pour en généraliser l'utilisation.

Michel Alberganti



	HALE-BOPP	HALLEY	HYAKUTAKE	KOHOUTEK	WEST
Date de découverte	23 juillet 1995	240 av. J.C	30 janvier 1996	18 mars 1973	5 nov. 1975
Distance minimum à la Terre (km)	195 millions	63 millions	14,5 millions	120 millions	120 millions
Vitesse maximale (km/h)	200 000	195 000	315 000	402 000	340 000
Diamètre (km)	45	10	3	6,5	16
Longueur de la queue *	20	8	80	25	30
Prochaine visite (années)	2 400	64	63 000	79 000	6,5 millions

* La queue de Hyakutake occupait 80° du ciel soit 20 millions de km

Source : NEWSWEEK

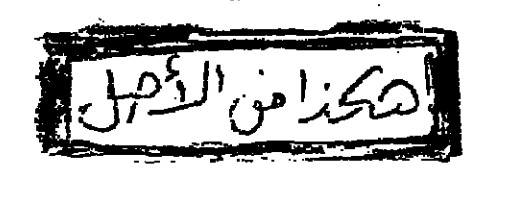
Les lointains rendez-vous des comètes périodiques

La comète Hale-Bopp, qui nous rend actuellement visite (*Le Monde* du 21 mars), sera la plus remarquable des quelque trente comètes qu'on observera cette année. Sa brillance éclipse les comètes qui l'ont précédée dans le passé. Il est vrai qu'avec son diamètre de 45 kilomètres, son noyau figure parmi les plus massifs jamais détectés.

En comparaison, la comète Hyakutake (1996), qui mesurait moins de 3 kilomètres de côté, faisait figure de naine. Mais, passant plus près de la Terre, elle fut presque aussi brillante. Cette activité varie en fonction de l'éloignement du Soleil, mais aussi de la composition du noyau de la comète, qui se vaporise au voisinage de notre étoile. Il arrive que la luminosité d'une comète prometteuse s'effondre.

De ce point de vue, Kohoutek, qui, en 1973, avait reçu le qualificatif de « comète du siècle », fut particulièrement décevante, comme le fut, lors de son nouveau passage en 1986, la comète de Halley.

Qu'en sera-t-il pour Hale-Bopp dans 2 400 ans ? Les caprices de ces témoins de la naissance du système solaire, dont certains ne font qu'un unique passage, ne sont rien face au risque d'implosion qui les guette lorsqu'ils frôlent des corps massifs. Jupiter en a désintégré plusieurs : en 1976, West a fini en quatre morceaux et ne reviendra plus, tandis que Shoemaker-Levy 9 ne formait plus qu'un chapelet de débris lorsqu'elle fut engloutie, en juillet 1994, par la planète géante.



Labels de mer

Quand le voisinage des eaux salées donne du goût à la table, qu'on ait choisi viande ou poisson

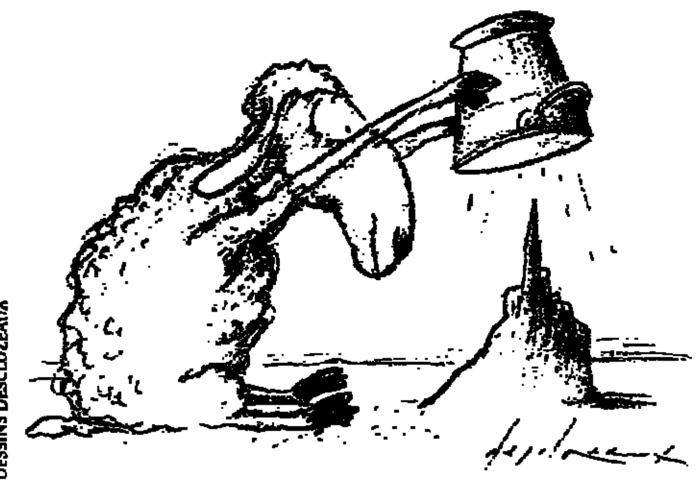
ICI existent des herbages à jamais interdits à Dolly. Dolly, la jolie, notre *nouveau monstre sacré* du siècle. Comme il fait bon, tout à coup, se retrouver au pays des gastronomes, loin des brebis du diable. Elles nous rattraperont sûrement, mais, pour l'instant, essayons de lever le voile sur le mystère qui entoure l'agneau de pré-salé, et plus spécialement sur celui qui bêle de toute sa brève existence dans les courants d'air *pas toujours tendres de la baie du* Mont-Saint-Michel.

L'animal passant pour exceptionnel, et réservé aux tables dont la finesse dépasse largement l'entendement du commun, on n'a que très peu de témoignages de gourmets assez performants pouvant se vanter d'en avoir jamais vu ni dévoré la queue d'un. Il fallait donc aller rôder autour de l'archange et essayer *de dégotter un spécialiste* de la chose. Il était un peu tôt dans la saison, et l'affaire ne fut pas franchement commode, mais l'homme existait, et l'histoire allait finalement nous être racontée.

Si le mythe de l'agneau succulent existait, on le devait non *seulement à sa biblique et* très courte production, mais davantage aux soins jaloux et aux tables de la loi qui régissent son élevage jusqu'aux heures fatales de son départ vers les rôtissoires. Ce n'est plus un label, mais plutôt un certificat de bonne conduite ; une sorte de diplôme. *Ne pas s'étonner* que la filière soit confidentielle et la clientèle triée sur le volet.

En premier lieu, on appartiendra aux races dites « grévines », croisées avec des béliers suffolks, vendéens, charolais, rouges de l'Ouest ou roussins. La mise à l'herbue des agneaux aura lieu entre le 15 mars et le 15 mai de chaque année. Selon les conditions climatiques et les marées favorables, le pacage sur site sera d'au moins soixante jours. L'alimentation dépendra principalement du pâturage des grèves herbagères, celles périodiquement recouvertes par la mer. Fourrage à la bergerie par gros temps, mais anabolisants ou activateurs de croissance formellement interdits. Ainsi du cahier des charges de la Société coopérative agricole Ovi-Ouest, avec pour contrôleur général Qualité Bretagne. Qu'on le sache.

Du coup, c'est unique, savoureux, pas vraiment bon marché, et irréprochable. Nous étions, nous l'avons dit, un peu en avance sur la saison, en situation de curiosité dérogative en quelque sorte, mais le « carré » servi chez Tirel-Guérin, solide bastide gourmande de *Saint-Méloir-des-Ondes, méritait* déjà la balade.



DESSINS DESCLOZEAUX

UNE VRAIE COTRIADE

Qualité Bretagne, qualité France, et maintenant, qualité Normandie – « promotionnons », il en restera toujours quelque chose. Nous partions en direction de la presqu'île du Cotentin.

Une auberge dans le Bocage normand, un peu en dessous de Coutances, reconnue d'utilité publique par les guides, délicate à trouver, mais qui piquait la curiosité. Allô ! Peut-on savoir si la cotriade est inscrite à votre carte ? Non, avait répondu la voix, mais rien n'est impossible... Bon, alors, rendez-vous, demain, 13 heures ? Entendu, dira ce jeune chef que la proposition amusait.

Pourquoi une cotriade en Normandie, alors qu'il s'agit d'un plat *estampillé breton ? Simplement* parce que nous restions sur le goût *de l'une de ses sœurs, servie de* manière un peu trop parfumée, dans un restaurant de Granville, et que la frontière mobile toute proche, le Couesnon, permet sans incident diplomatique particulier d'aller depuis toujours voler des recettes chez le voisin.

Comme ils sont courageux, ces artisans de la relève, cette garde montante qui se bat seule, parrai*née vaguement de loin, et toujours* prudemment sur la brèche ! Dans son cottage, Pascal Bernou joue les Robinson savants en servant une cuisine typée locale qui connaît un joli succès. Homme généreux, donc curieux : il allait passer une grande journée dans ses livres à essayer de comprendre à quoi pouvait bien ressembler une vraie de vraie cotriade.

Un plat de marins, ou, mieux dit, un plat de restant de pêche : le dessus du panier pour le bourgeois, l'invendable pour la famille. Comme beaucoup d'espèces, il est en voie de disparition. Le goût suit véritablement une évolution bancale. Les tenants de la surenchère de l'excellence offrent les fleurons de leurs recherches aux pratiquants de leurs établissements inabordables, et les autres, le plus souvent, hésitent à donner davantage de franchise à leurs propos. Restent ainsi sur le carreau nombre de préparations à tendance virile, qui enchantaient l'ancêtre, et qui aujourd'hui effraient les muscadins que nous sommes devenus.

Comme cette cotriade, sortie du *fond de la mémoire, brutale et brûlante*, tutoyante et rescapée. Ici, à la place de poissons sortement nobles, du maquereau, du lieu, du merlan, du congre et des pommes de terre, avec des tranches de pain et quelques coquillages. Le fumet dans lequel repose l'idée a le cinglant des chaudrons des terre-neuvas. On s'agrippe au bastingage. Pour faire plus vrai encore, le cuis*tot du bord a préparé à part* une sauce à base de bouillon animée par de l'oseille du jardin ; référence aux *carrés de légumes* qu'entretenait la maisonnée quand le père se battait dans les coups de chien. C'était authentique, puissant, excellent.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, le soir, la soupe de poissons de l'année s'était pointée, dans ce restaurant *de la Marine, à Port-en-Bessin*, où des chalutiers finissaient de venir prendre leur poste de nuit en ronronnant comme des chats. C'est simple à commander une soupe de poissons ; moins simple à préparer. Ah ! le délice.

Jean-Pierre Quélin

★ Tirel-Guérin, La Gouesnière 35350 Saint-Méloir-des-Ondes. Tél. : 02-99-89-10-46. Menus : 125 F et 230 F. Carte à partir de 300 F.
★ Verte Campagne, 50660 Trelly. Tél. : 02-33-47-65-33. Menus : de 140 F à 230 F. Carte : 350 F.
★ La Marine, 5, quai Letourneur, 14520 Port-en-Bessin. Tél. : 02-31-21-70-08. Menus : de 98 F à 325 F.

Un dessert nommé Mystère

Le Mystère mérite-t-il son nom ? Selon un sondage Sofres, deux Français sur trois savent de quoi il s'agit. Pour eux, cette glace vanille au cœur de meringue, recouverte de *praliné, n'a rien d'une énigme. Pourtant, qui* pourrait dire d'où provient ce dessert ? Simple, il connaît, depuis des années, le même succès. L'homme qui porta l'objet sur les fonts baptismaux se nomme Pierre-Joseph Fischer. En 1924, cet ancien apprenti pâtissier de Nancy décide d'ouvrir rue Marcadet, à Paris, une entreprise qui puisse livrer dans les *restaurants non pas de la glace en vrac, mais* de véritables desserts individuels. Il crée son fameux Mystère, ainsi dénommé à cause de son effet *« valise à double fond »*, révélant, ô surprise !, une meringue sous sa vanille. Pure invention ? Non, Pierre-Joseph s'est contenté de miniaturiser un best-seller de la fin du siècle précédent : la glace Viviane. Il est allé pêcher la recette dans *Le Glacier classique et artistique*, un ouvrage de référence, publié en 1893, par Lacam et Charabot. L'idée de faire de ce gros gâteau glacé, que l'on servait généralement aux premières communions ou aux baptêmes, des portions *individuelles se* révèle un succès.

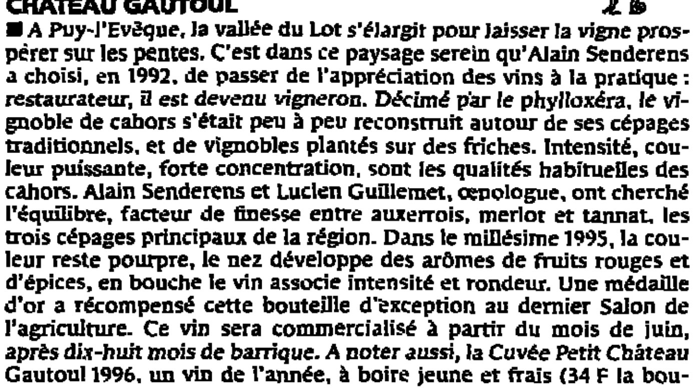
Pierre-Joseph n'a omis qu'une chose : déposer le nom de sa création. L'entreprise Gervais se met elle aussi à fabriquer des *« Mystère »* et ne commet pas cet oubli. Le 17 avril 1954, elle dépose cette dénomination devant le tribunal de la Seine. Outré, Pierre-Joseph n'a de cesse d'y trouver *une parade. Il découvre qu'une petite* entreprise dijonnaise, la société Claudon-Richard, qui n'a rien à voir avec la glace, a aussi déposé l'appellation *« Mystère »* en 1950. Il va devoir, pour pouvoir ferrailler devant les tribunaux avec Gervais, racheter ce patronyme qu'il utilise depuis plus de vingt ans. Après une décennie de procédures, les entreprises signeront un accord les autorisant toutes les deux, moyennant un chèque à M. Fischer, à exploiter ce nom.

Tant de batailles pour un simple substantif ? C'est que Mystère est une véritable marque de fabrique. Preuve en est : les produits semblables chez Miko et Motta ont été respectivement baptisés *« Secret »* et *« Suspense »*... Plus de 25 millions de ce dessert ont été vendus en 1996 par Gervais. Si les meringues, fragiles, sont toujours placées une à une à la main par des ouvrières, c'est une machine qui fait désormais tomber le pralin en pluie. Autrefois, les petits pains de vanille étaient roulottés manuellement dans les amandes et les noisettes caramélisées et concassées. Depuis le début des années 90, seule la société Fischer-Scholler travaille encore ainsi. Elle est la dernière à fabriquer elle-même son pralin et à mettre des œufs dans sa crème glacée.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

Cahors



CHÂTEAU GAUTOUL

■ A Puy-l'Evêque, la vallée du Lot s'élargit pour laisser la vigne prospérer sur les pentes. C'est dans ce paysage serein qu'Alain Senderens a choisi, en 1992, de passer de l'appréciation des vins à la pratique : *restaurateur, il est devenu vigneron. Décimé par le phylloxéra, le vi*gnoble de cahors s'était peu à peu reconstruit autour de ses cépages traditionnels, et de vignobles plantés sur des friches. Intensité, couleur puissante, forte concentration, sont les qualités habituelles des cahors. Alain Senderens et Lucien Guillemet, œnologue, ont cherché l'équilibre, facteur de finesse entre auxerrois, merlot et tannat, les trois cépages principaux de la région. Dans le millésime 1995, la couleur reste pourpre, le nez développe des arômes de fruits rouges et d'épices, en bouche le vin associe intensité et rondeur. Une médaille d'or a récompensé cette bouteille d'exception au dernier Salon de l'agriculture. Ce vin sera commercialisé à partir du mois de juin, *après dix-huit mois de barrique. A noter aussi*, la Cuvée Petit Château Gautoul 1996, un vin de l'année, à boire jeune et frais (34 F la bouteille).

★ Château Gautoul 1996 : 86 F la bouteille, départ cave.
Château Gautoul 46700 Puy-l'Evêque. Tél. : 05-65-30-84-17. Télécopie : 05-65-30-85-17.

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE ZOUAVE GOBICHON

■ Lionel, architecte, sélectionne les vins de Loire, Claire, styliste, ordonne les bouquets, Jacques, sociologue, veille sur les marmites. Avec conscience et bonne humeur, les trois compères nous invitent à gobichonner, c'est-à-dire à festiner (Furetière), face au Théâtre des Abbesses, dont la réouverture, à l'automne, fit quelque bruit *avec la pièce de Cocteau intitulée L'Epouse injustement soupçonnée.* Harengs pommes tièdes à l'huile, haddock aux pâtes fraîches, délicieuse potée des trois porcs au citron, garnie de choux et gratin dauphinois, pièce de bœuf, crème caramel et feuilleté aux pommes, sont l'ordinaire de cette cuisine du marché. *« Restaurant ouvrier, cuisine bourgeoise »* devrait annoncer l'enseigne, tant les prix de cette table des familles sont raisonnables et les assiettes copieuses. Formule : 60 F. A la carte, compter 100 F.

★ Paris, 8, rue Durantin (75018). Tél. : 01-46-06-25-75. Fermé le lundi.

CHEZ TOUTOUNE

■ Changement de décor à vue avec d'élégantes étoffes provençales, une carte modifiée par le nouveau chef Christophe Paucod, Toutoune reste au cœur de l'actualité. Atmosphère feutrée et de bon ton, prix sages. Voici la soupière d'office, le tartare d'avocat et « belle de mer », la délicieuse épaule d'agneau confite au thym et petits *légumes de printemps, puis le moelleux de pommes au cara*mel et vanille glacée, un beau travail de pâtissier. Une cuisine de fraîcheur qui ménage les goûts et saveurs d'une Provence imaginaire, même le dimanche, ce qui est une nouveauté. Après tant d'années, point de lassitude, Toutoune et ses partenaires soutiennent ce lieu de charme par un effort constant. Carte-menu à 168 F. (198 F le dimanche).

★ Paris, 5, rue de Pontoise (75005) Tél. : 01-43-26-56-81. Fermé le lundi midi.

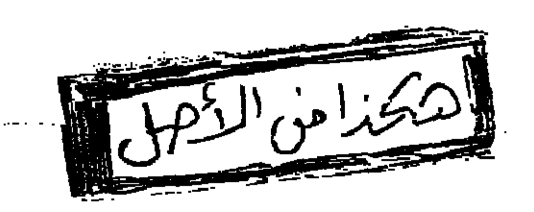
Brasserie

BRASSERIE DES ARTS

■ L'amateur n'étant point condamné à l'errance, il se doit de revenir sur les lieux de ses découvertes, voir si le vin est bon et la frite d'excellente tenue. *La belle Brasserie des Arts et sa verrière colorée*, ses affiches, le bon sourire du maître d'hôtel, une viande – toujours – tendre et goûteuse dans le menu à 158 F, et l'on se prend à rêver à propos de la litanie des grand vins de Bordeaux, dont c'est ici la spécialité. Quelques huîtres, spéciales de Marennes-Oléron (Gillardeau n 3), et alors quoi ? Un Château-les-Ormes de Pez, ou bien le divin Château Soutard ? Non, ce sera un Château Gazin (1992) qui viendra peupler les rêves d'une nuit froide. La clientèle, *fort mêlée, doit penser la même chose, l'établissement ne désemplit* pas. Menus : de 128 à 158 F.

★ Neuilly, 2, rue des Huissiers (92000). Tél. : 01-46-24-56-17. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut



Le nouveau président, Robert Louis-Dreyfus, se penche sur le « cas » de l'Olympique de Marseille

Il prépare le recrutement de cinq ou six nouveaux joueurs de talent

En proie au doute après quatre défaites consécutives en championnat, le club marseillais, qui reçoit Nancy, mercredi 26 mars, attend beaucoup du nouveau président de l'OM, Robert Louis-Dreyfus. Ce dernier également PDG du groupe Adidas, a déclaré au « Monde » qu'il souhaitait que le club devienne rapidement : « Le Bayern du Sud » et « espère coter le club en Bourse d'ici deux ans. »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Dans le paysage footballistique français, certains clichés ont tendance à devenir réalité. Il est admis


FOOTBALL

ainsi que rien de ce qui touche à l'Olympique de Marseille ne puisse éviter les psychodrames. Même si les folies de l'ère Tapie sont terminées, l'OM continue de mener sa vie dans une atmosphère tragi-comique. Il a suffit que l'équipe dirigée par Gérard Gili enregistre sa quatrième défaite d'affilée, dimanche 23 mars, à Caen, pour qu'enfle la rumeur : Robert Louis-Dreyfus, patron d'Adidas et officiellement président de la société anonyme à objet sportif Olympique de Marseille depuis le 14 décembre 1996, quitterait le club !

Lundi 24 mars, Robert Louis-Dreyfus, présent à Marseille pour quelques jours, a mis les choses au point. En compagnie du maire de la cité, Jean-Claude Gaudin, d'abord, qui l'a assuré du soutien total de la municipalité. Avec les joueurs, ensuite. Huit minutes en petit comité pour leur faire prendre conscience de certaines obligations. Face à la presse, enfin, avec une pointe d'agaçement devant les critiques exprimées depuis quelques semaines : « *la compagnie que je dirige est présente dans une centaine de pays. Si je devais passer autant de temps dans tous ces pays qu'à Marseille, Adidas serait en faillite !* » Cela à l'attention de tous ceux qui lui reprochent de ne pas être assez présent à Marseille...

En août l'OM cherche un repreneur. La municipalité cherche à se désengager financièrement du club. Ils sont trois à s'intéresser au club : le groupe Tati, soutenu par Reebok et Virgin, IMG (International Management Group), allié à Nike, et Robert Louis-Dreyfus, patron d'Adidas, qui s'engage en son nom propre. Jean-Michel Roussier, directeur général de l'OM, travaille avec des représentants de la mairie à un cahier des charges prévoyant un budget avoisinant les 150 millions de francs pour la saison 1996-97. Moins de deux ans avant la phase finale de la Coupe du monde en France, le choix du repreneur de l'OM prend une dimension stratégique dépassant le cadre local, surtout pour les trois équipementiers en lice. Le choix de Robert Louis-Dreyfus, donc d'Adidas, partenaire historique du football français, marque la volonté de normalisation des rapports entre le club au passé turbulent et les autorités du football.

Samedi 14 décembre 1996, l'OM change de structure : la société d'économie mixte OM, présidée par Jean-Claude Gaudin, laisse la place à une société anonyme à objet sportif avec comme principal actionnaire (54 % du capital) la société Eric Soccer, crée par Robert Louis-Dreyfus. Dans le nouvel organigramme du club, les rôles sont définis : Robert Louis-Dreyfus est président, Jean-Michel Roussier président délégué, Pierre Dubiton directeur administratif et financier, la direction sportive étant confiée à Marcel Dib et Gérard Gili. Parallèlement, le nouveau patron souhaitant développer une politique efficace de merchandising, une société en charge de l'ensemble de l'exploitation du label OM est créée. Cette société, baptisée OM exploitations S.A., est une filiale de la société Eric Soccer.

En homme d'affaires expérimenté, Robert Louis-Dreyfus a construit les bases nécessaires au développement économique de l'OM. Le club reste, en dépit de ses décevants résultats, une vitrine, au point que les responsables de Canal Plus ont versé 25 millions en vue des futures retransmissions de matches européens concernant le club. « *Cette saison, le budget est d'environ 150 millions de francs. La saison prochaine, il devrait osciller entre 180 et 200 millions* », précise Pierre Dubiton, directeur financier.

Reste maintenant à tenir quelques semaines. En début de saison, Gérard Gili avait fait du maintien l'objectif à atteindre. Le technicien s'était heurté à quelques responsables du club qui visaient la Coupe d'Europe. Des erreurs de recrutement, les départs de deux attaquants (Reynald Pedros et Tony Cascarino), des tiraillements ont mené l'équipe dans une position inconfortable. Mais Robert Louis-Dreyfus voit déja plus loin : « *La saison prochaine, il y aura cinq ou six nouveaux joueurs de talent à l'OM...* »

Al. C.

« Je veux construire du solide »

« Robert Louis-Dreyfus, que voulez-vous faire de l'Olympique de Marseille ?

– Le Bayern du Sud ! Un grand club avec une équipe compétitive et aussi des structures solides. Autrement dit ce qui n'a pas été réalisé par mes prédécesseurs... Je verse 150 millions de francs sur deux ans. Mais je développe aussi le merchandising et j'espère coter le club en Bourse d'ici deux ans. Soit sur le second marché, soit sur le marché anglais.

– Vous faites partie du conseil d'administration du Bayern de Munich. En quoi ce club diffère-t-il de l'OM ?

– Sur un plan psychanalytique, les deux clubs se ressemblent ! Au Bayern aussi, après trois défaites consécutives, c'est la révolution. A Munich comme à Marseille, il règne autour des équipes une véritable folie populaire et médiatique. En revanche, les structures du club bavarois sont solides. Ce n'est pas encore le cas à l'OM.

– L'OM était, à vos yeux, le club français le plus intéressant pour y faire du bon travail ?

– C'est le club français le plus connu. A Marseille, il y a beaucoup de choses à construire. Mais il existe d'autres clubs intéressants. Ce n'est pas un hasard si Canal Plus avec le PSG et IMG avec Strasbourg sont présents sur ce terrain. Je pense qu'à terme il y aura deux ou trois autres clubs français qui attireront de gros investisseurs. Moi, lorsque je quitterai l'OM, il y aura quelque chose de solide. D'ici quatre-cinq ans, 80 % de notre effectif doit être originaire de la région. Un garçon comme Zinedine Zidane, par exemple, n'aurait jamais dû échapper à l'OM !

Propos recueillis par Alain Constant

L'hémisphère Sud domine la Coupe du monde de rugby à sept

Les Fidjiens sacrés face à l'Afrique du Sud

HONGKONG
correspondance

Le nom de Waisale Serevi ne sera peut être jamais connu du public. Mais, après la performance de cet ouvreur fidjien à la Coupe du monde de rugby à sept, qui a eu lieu à Hongkong du 21 au 23 mars, on peut se demander s'il n'est pas le joueur le plus doué qui ait jamais touché un ballon de rugby. Au sein d'une équipe fidjienne insolente de talent, de lucidité et de maîtrise, Serevi a mystifié ses adversaires tout au long de la compétition, poussant parfois l'audace jusqu'à attraper des passes avec une seule main, ou à déchirer un rideau défensif sur un simple arrêt de course suivi d'une sorte de bond de cabri. Un démarrage électrique qui laisse ses plaqueurs potentiels impuissants dans son sillage.

Il est plutôt petit, et, quoique bien musclé, il n'aime guère effectuer des plaquages de face. D'ailleurs, dans le système de jeu fidjien, il joue le rôle d'un « sweeper », un défenseur qui balaie le terrain, et qui, comme cela fut le cas dans chacun des matches de la sélection fidjienne, se contente de manoeuvrer le porteur du ballon vers l'extérieur, puis tout simplement de le pousser en touche. « *C'est le meilleur joueur de rugby à sept que j'aie jamais vu !* », s'exclamait David Campese, qui effectuait, lui, ses adieux sous le maillot australien.

En tout cas, la victoire des îles Fidji, qui ont battu l'Afrique du Sud 24-21 en finale, montre que l'emprise de l'hémisphère Sud sur le rugby mondial a franchi une étape supplémentaire. Après trois jours de compétition, de vendredi à dimanche au stade de Son Kon Po, non seulement les quatre demi-finalistes (Fidji, Afrique du Sud, Western Samoa, Nouvelle-Zélande) sont tous du Sud, mais les équipes de la vieille Europe ont fait plutôt pâle figure. L'Irlande, par exemple, fut éliminée par le Japon, l'Ecosse par Hongkong (sur un score étonnant de 43-7), tandis que l'Angleterre, le champion sortant, s'est inclinée en quarts de finale (21-5) contre les Samoans.

Seul pays de l'hémisphère Nord, avec l'Angleterre et la Corée du Sud, à atteindre les quarts de finale de la Coupe, la France est tombée face à une équipe sud-africaine qui a surpris tout le monde. Malgré un parcours impressionnant dans la compétition, personne ne considérait les Sud-Africains comme favoris, ni même comme une menace réelle. Mais les hommes de Joost Van der Westhuizen, le demi de mêlée des Springboks, après avoir battu la France (19-14) en quarts, ont écrasé la Nouvelle-Zélande en demi-finales (31-7) avant de s'incliner face aux magiciens des Fidji en finale.

L'équipe de France est passée tout près de l'exploit, car, avec un arbitre plus compréhensif, elle aurait pu battre les Springboks. Malgré une première mi-temps désastreuse (une mi-temps ne dure que sept minutes en matches de qualification, dix minutes en finale), les Français ont développé un jeu plus collectif en dépit de la pression défensive des Springboks, qui, avec des joueurs comme André Venter, Pieter Roussouw et André Snyman, avaient incontestablement le meilleur rapport vitesse-puissance de cette Coupe du monde.

Menés 19-7 à la mi-temps, ils maintiennent l'espoir avec un essai accordé (à tort, selon la vidéo) à Willie Taofifenua au pied des poteaux, et commencent à dominer les Sud-Africains en agressivité et enconservation du ballon. Ils tentent une dernière attaque désespérée sur le flanc droit, mais la balle sort en touche à un mètre de la ligne de but. La remise en jeu est pour la France, mais, avec exactement sept minutes et trois secondes affichées au tableau, l'arbitre écossais siffle la fin du match.

Une décision cruelle qui aurait pu laisser un goût amer dans la bouche des Français. Sauf que, plus tard, Taofifenua, quoique abattu après la défaite, a avoué à ses coéquipiers dans les vestiaires qu'il n'avait pas aplati la balle lors de son « essai » de la onzième minute. « *L'arbitre ne nous a peut-être pas permis de marquer un essai, d'accord. Mais nous avons surtout permis aux Sud-Africains d'en marquer trois* », observait, philosophe, Thierry Janeczek, l'entraîneur français, refusant toute polémique au sujet de l'arbitrage. « *Bien sur que je suis très déçu, car cette équipe d'Afrique du Sud était largement à notre portée. Mais nous avons fait des fautes techniques et tactiques qu'il ne faut surtout pas commettre dans le rugby à sept.* »

Ian Borthwick

Philippe Jeantot estime que Gerry Roufs a disparu en mer

L'ORGANISATEUR de la course à la voile en solitaire autour du monde, Philippe Jeantot, a estimé lundi 24 mars que le Canadien Gerry Roufs allait « *sans doute rejoindre la longue liste des marins disparus en mer sans explications* ». « *On pouvait espérer jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent*, a-t-il estimé. *Après trois mois de silence, je pense aujourd'hui que Gerry Roufs ne reviendra pas. C'est difficile de l'admettre, parce que la preuve tangible de sa disparition n'existe pas* ». L'organisateur du Vendée Globe a indiqué qu'un hommage serait rendu au marin canadien pendant la cérémonie de remise des prix, le 3 mai prochain, aux Sables-d'Olonne. Gerry Roufs n'a plus donné signe de vie depuis le mardi 7 janvier au soir, après avoir indiqué qu'il traversait une tempête particulièrement violente. Il serait ainsi le 3ème navigateur à disparaître corps et biens en course après Alain Colas, à trente-cinq ans, lors de la Route du Rhum en 1978, et l'Américain Harry Mitchell, à soixante-douze ans, dans le dernier Boc Challenge, en 1995.

■ **FOOTBALL : le tribunal de commerce de Saint-Brieuc a mis** en liquidation judiciaire, lundi 24 mars, le stade briochin (D2) qui se trouve de ce fait en situation de forfait général. Les 11 rencontres inscrites au calendrier d'ici à la fin de la saison seront validées comme autant de défaites par 1 à 0. La SAEMS (Société anonyme d'économie mixte à objet sportif) du club accusait un déficit d'environ 7 millions de francs.

■ **SPORTS ÉQUESTRES : Nelson Paillou a été nommé**, lundi 24 mars, conciliateur par le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Guy Drut, dans le conflit qui divise la Fédération française d'équitation (*Le Monde* du mercredi 19 mars).

Bernard Lapasset veut promouvoir « le VII » en France

LE TOURNOI annuel de Hongkong (doublé cette année de la Coupe du monde) ne laisse jamais personne indifférent : l'ambiance débridée du stade pendant huit heures, la qualité du spectacle, la gestuelle et la rapidité des joueurs créent une sorte d'euphorie ovale. Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), n'a pas échappé au charme.

D'ailleurs il est tellement convaincu de l'avenir de ce sport, qu'il a décidé d'en faire une priorité dans sa politique future. Visiblement détendu, emporté par l'atmosphère festive du stade, Bernard Lapasset fait peu de cas de la défaite du XV de France à Grenoble samedi 22 mars.

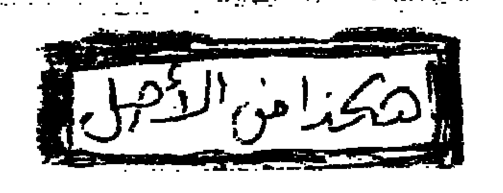
« *Je suis passionné,* dit-il. *Je suis venu ici parce que je voulais savoir ce qu'est la pratique de ce jeu aujourd'hui, et je constate que ce n'est plus un sport de plage. C'est un jeu extraordinaire, avec une technicité spécifique qui est extrêmement formateur.* » Des séquences de jeu très longues, une technique individuelle sans reproche, même la morphologie des joueurs et les soi-disant « *tâches* » attribuées à chaque poste l'interpellent. « *Nous, Francais sommes toujours trop compartimentalisés dans notre jeu. J'ai vu ici des équipes où tous les joueurs savent tout faire : attaquer les mêlées, courir, plaquer, passer. Et en même temps, ils doivent avoir la vision du jeu.* »

« *J'ai vu un très beau tournoi, et j'ai appris énormément de choses. Pour moi, si on cherche à pratiquer un rugby à quinze avec davantage de mouvement et davantage de temps de jeu, il faut commencer par former les joueurs à travers le rugby à sept. C'est une priorité technique et tactique si on veut rivaliser avec les équipes du Sud.* » Aussi a-t-il décidé que le rugby à sept sera désormais une de ses priorités pour l'avenir. « *Dès mon retour en France je vais proposer au comité directeur de promouvoir cette activité,* » dit-il. L'une de ses propositions est d'obliger chaque club de première division à créer une équipe de rugby à sept, au lieu d'une équipe obligatoire de Nationale B.

Avec la deuxième édition du Tournoi à sept d'Air France qui aura lieu au stade Charléty samedi 31 mai et dimanche 1er juin, Bernard Lapasset espère générer l'engouement pour ce type de rugby. « *C'est avant tout une très belle école du jeu, et j'en ferai un élément clé dans la formation des joueurs pour pratiquer le rugby à XV de l'avenir*, assure-t-il. *Avoir un tournoi à Paris comme celui de Hongkong semble un rêve. Et pourtant cela pourrait devenir le point de rendez-vous qui succédera à la cité asiatique* ».

I. B.

■ **CHRISTOPHE LAMAISON** s'est vu infliger trente jours de suspension par le comité des Cinq Nations pour avoir effectué un plaquage dangereux sur l'ouvreur écossais Craig Chalmers lors du match France-Ecosse, le 15 mars, au Parc des Princes.



Des nuages près de la Manche

L'ANTICYCLONE des Açores exercera son influence protectrice jusqu'à notre pays en ce milieu de semaine. Les masses nuageuses des perturbations atlantiques seront ainsi contraintes à circuler beaucoup plus au nord, ne faisant qu'effleurer les régions proche de la Manche.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie.– Sur les côtes de la Manche, le ciel sera gris, avec par moments un peu de bruine ; le vent de sud-ouest atteindra 60 km / h en rafales. Ailleurs, le soleil brillera à travers un ciel bien voilé, les températures atteignant 13 à 16 degrés l'après-midi.

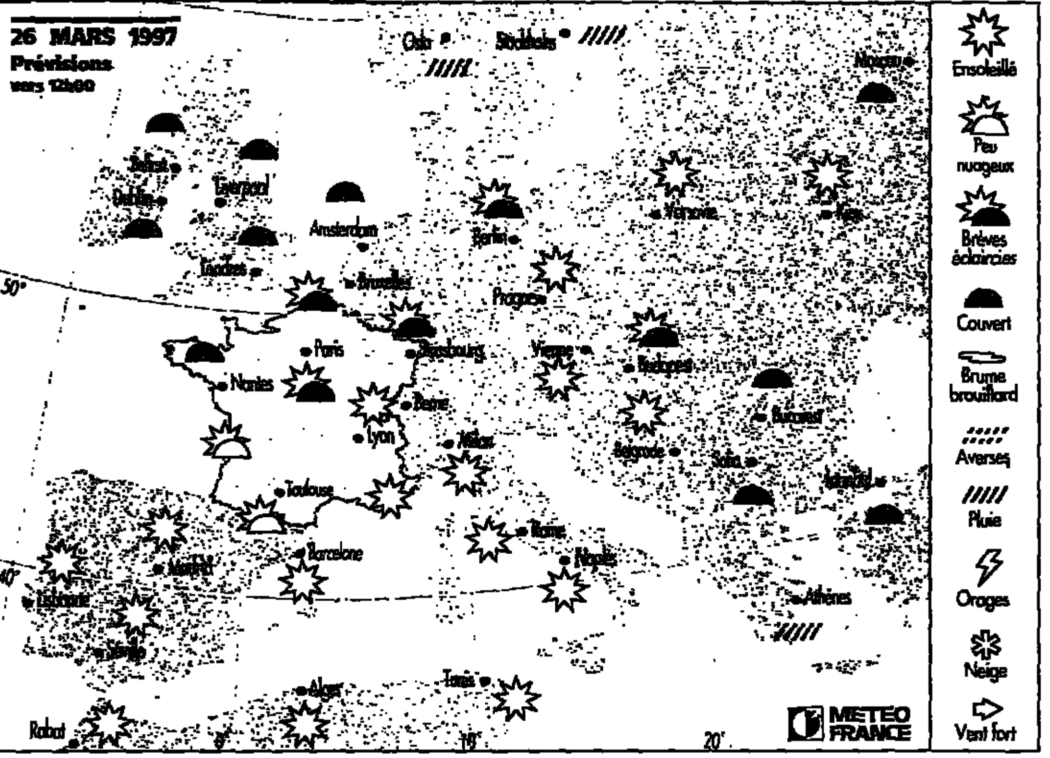
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Près des côtes de la Manche, le ciel sera couvert, avec des gouttes possibles et un vent de sud-ouest assez fort. Dans l'intérieur des terres, le ciel sera simplement voilé par des nuages élevés. Températures agréables l'après-midi, atteignant 13 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Le soleil s'imposera le matin, l'après-midi des bancs de nuages élevés arriveront sur la Champagne puis la Lorraine. Les températures atteindront 14 à 16 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera ensoleillée et douce, avec simplement quelques fins nuages élevés sur le Poitou et les Charentes. Températures printanières avec des maximales comprises entre 16 et 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ce sera une belle journée de printemps, après dissipation de quelques bancs de brouillard. Le thermomètre atteindra l'après-midi 15 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse.– Le soleil brillera du matin au soir, avec un vent de nord très faible. Les températures seront bien agréables, atteignant 16 à 20 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne bretonne Brit Air renforce sa présence à l'aéroport de Lyon-Satolas pour des liaisons nationales (Nice, Marseille), ou internationales (Francfort, Bruxelles ou Milan) et baisse ses tarifs de 30 % à 35 %, grâce à des alliances avec Air France Europe et TAT.– *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Depuis le 1er mars, United Airlines propose aux passagers de ses diverses classes de nouveaux menus sur ses trois vols transatlantiques quotidiens (Chicago, Washington, San Francisco), au départ ou à destination de Paris, notamment des spécialités régionales telles que filet d'oie farci au foie gras, confit de canard aux endives ou pâtes aux crevettes avec poireaux.

■ **SCANDINAVIE.** British Midland ouvre, le 21 avril, trois nouvelles liaisons aériennes vers la Scandinavie, respectivement Copenhague au Danemark, Oslo en Norvège et Göteborg en Suède.

PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/28 P	KIEV	-8/-3 S	VENISE	1/11 S	LE CAIRE	4/21 S
				POINTE-A-PIT.	25/26 S	LISBONNE	9/20 S	VIENNE	-3/9 S	MARRAKECH	11/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/28 P	LIVERPOOL	8/12 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	19/29 P
				EUROPE		LONDRES	7/14 C	BRASILIA	20/27 S	PRETORIA	15/23 S
				AMSTERDAM	7/11 C	LUXEMBOURG	1/13 S	BUENOS AIR.	15/24 S	RABAT	11/18 S
FRANCE métropole		NANCY	3/14 S	ATHÈNES	11/14 P	MADRID	-1/13 S	CARACAS	22/25 C	TUNIS	11/15 S
AJACCIO	4/17 S	NANTES	6/16 S	BARCELONE	9/14 S	MILAN	1/12 S	CHICAGO	-2/7 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/16 S	NICE	8/16 S	BELFAST	8/12 C	MOSCOU	-8/-6 C	LIMA	11/20 S	BANGKOK	22/31 S
BORDEAUX	6/18 S	PARIS	5/15 S	BELGRADE	-3/8 S	MUNICH	-1/9 S	LOS ANGELES	11/22 S	BOMBAY	23/30 S
BOURGES	2/15 S	PAU	5/17 S	BERLIN	-4/12 S	NAPLES	8/14 S	MEXICO	10/21 S	DJAKARTA	26/28 S
BREST	9/13 C	PERPIGNAN	8/18 S	BERNE	2/9 S	OSLO	-2/3 P	MONTREAL	-2/0 *	DUBAI	21/25 S
CAEN	7/12 C	RENNES	6/15 C	BRUXELLES	3/14 S	PALMA DE M.	14/16 S	NEW YORK	3/11 P	HANOI	18/25 P
CHERBOURG	7/12 C	ST-ETIENNE	2/15 S	BUCAREST	-4/4 C	PRAGUE	-4/9 S	SAN FRANCIS.	12/18 S	HONGKONG	21/25 S
CLERMONT-F.	2/16 S	STRASBOURG	4/14 S	BUDAPEST	-3/8 S	ROME	9/16 S	SANTIAGO/CHI	-2/18 S	JERUSALEM	8/14 S
DIJON	2/15 S	TOULOUSE	5/17 S	COPENHAGUE	3/8 P	SEVILLE	8/19 S	TORONTO	-1/2 S	NEW DEHLI	8/29 S
GRENOBLE	2/18 S	TOURS	4/14 S	DUBLIN	8/13 C	SOFIA	-2/6 C	WASHINGTON	3/15 P	PEKIN	-2/12 S
LILLE	5/13 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	0/12 S	ST-PETERSB.	-10/-3 S	**AFRIQUE**		SEOUL	2/10 S
LIMOGES	4/14 S	CAYENNE	22/28 S	GENEVE	-2/11 S	STOCKHOLM	-2/4 P	ALGER	9/15 S	SINGAPOUR	26/30 S
LYON	4/16 S	FORT-DE-FR.	25/26 P	HELSINKI	-4/-2 *	TENERIFE	16/17 S	DAKAR	19/23 S	SYDNEY	18/22 S
MARSEILLE	6/18 S	NOUMEA	24/25 S	ISTANBUL	4/7 C	VARSOVIE	-9/4 S	KINSHASA	22/26 P	TOKYO	5/12 C

Situation le 25 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 27 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

La souplesse d'utilisation du chèque emploi-service favorise son essor

CRÉÉ en décembre 1994, le chèque emploi-service a pour objectif de faciliter les formalités pour les particuliers désirant recourir à une aide à domicile pour certaines tâches familiales, telles que ménage, jardinage; garde d'enfants, par exemple *(lire ci-contre)*. Le futur employeur passe commande à la banque, à la caisse d'épargne ou à la poste, d'un « *chéquier emploi-service* », et remplit parallèlement une autorisation de prélèvement automatique des cotisations patronales et salariales. Les vingt chèques sont accompagnés chacun d'un volet social.

L'employeur paie son employé avec le chèque-service et envoie dans une enveloppe pré-imprimée le volet social, sur lequel doivent être inscrits le nom du salarié, son numéro de Sécurité sociale, le nombre d'heures effectuées et le salaire versé, au centre national de traitement du chèque emploi-service, à l'Urssaf de Saint-Etienne (Loire), qui centralise l'ensemble du dispositif. En retour, il recevra un relevé indiquant le montant des charges qui seront prélevées sur son compte. *« On s'épargne la corvée mensuelle de la fiche de paie, et trimestrielle de la déclaration Urssaf, très complexe »*, résument les utilisateurs.

Pour le paiement des cotisations sociales, l'employeur a le choix entre « *le salaire réel* » ou « *la base forfaitaire* ». Dans le premier cas, il acquittera des cotisations sur la totalité de la somme versée au salarié. Par exemple, s'il paie une femme de ménage 55 francs/heure, le montant prélevé par l'Urssaf et calculé sur un salaire brut reconstitué de 71,06 francs s'élèvera à 28,30 francs (au titre des 39,83 % de charges patronales) plus 16,06 francs (au titre des 22,81 % de charges salariales, que l'employeur est censé avoir déduit du montant horaire brut), soit 44,36 francs au total. Pour Marianne, qui a maintenu à 55 francs/heure l'ancien salaire de sa femme de ménage qu'elle ne déclarait pas auparavant, la note s'élèverait donc à 99,36 francs/heure. Pour seize heures de ménage par mois, elle acquitterait donc 1 589,76 francs.

Comme 78 % des utilisateurs, Marianne a préféré l'autre possibilité, la « *base forfaitaire* » : elle ne paie les cotisations sociales que sur la base du SMIC, majoré de 10 % pour les congés payés (soit sur un total horaire de 41,70 francs) et débourse donc mensuellement 1 296 francs. Cette formule est plus avantageuse pour l'employeur que pour le salarié, qui verra ses cotisations de retraite et ses indemnités journalières calculées sur la base du SMIC. Il faut l'accord formel de l'employé qui reste libre de ne pas accepter ces conditions.

DÉDUCTION FISCALE

Marianne a-t-elle vraiment intérêt à déclarer sa femme de ménage ? Oui, car outre les risques pénaux qu'elle encourt elle serait financièrement perdante. Un dispositif fiscal (loi de finances du 30 décembre 1991) offre une réduction d'impôts de 50 % du total des dépenses engagées par l'employeur, plafonnées à 90 000 francs (soit au maximum 45 000 francs de déduction fiscale). Avec l'option « *base forfaitaire* », elle bénéficie d'une réduction d'impôts de 7 776 francs (et gagne donc 2 784 francs par rapport à son ancienne situation). Avec le « *salaire réel* », elle aurait bénéficié d'un abattement de 9 539 francs, mais n'aurait économisé que 1 021 francs.

Limité au départ aux travaux n'excédant pas huit heures par semaine, le chèque emploi a été étendu après un an d'expérimentation (loi du 29 janvier 1996) aux emplois de longue durée, à condition de signer un contrat de travail au-delà de huit heures hebdomadaires ou quatre semaines consécutives. Annie est dans ce cas mais n'a pas utilisé le modèle simplifié de contrat-type à durée indéterminée, lui préférant un contrat à durée déterminée. Elle n'a pas encore compris qu'elle est assujettie à la convention collective des employés de maison : elle devra verser à sa femme de ménage un complément de congé-maladie et une indemnité de fin de contrat en cas de licenciement.

Selon une étude publiée par le ministère du travail (*Premières informations*, nº 52, du 22 décembre 1995), le chèque emploi-service a permis de diminuer de 15 % les situations irrégulières, les employeurs étant motivés à la fois par la crainte des accidents domestiques et l'attrait de la réduction d'impôts. Il a aussi attiré de nouveaux employeurs, des personnes âgées vivant seules et des couples aux revenus élevés (30 000 francs mensuels).

« Le nombre d'attestations fiscales délivrées pour le chèque emploi est passé de 245 120 en 1995, à 417 891 en 1996, soit autant d'utilisateurs réguliers ou occasionnels », indique Pascal Llari, du Centre national de traitement du chèque emploi. Ce succès s'explique par la souplesse du dispositif: Certains rémunèrent toute l'année plusieurs personnes pour des tâches différentes : par exemple, une femme de ménage et deux baby-sitters. D'autres, au contraire, y ont recours exceptionnellement, comme cette femme qui passe un mois en Bretagne avec ses petits-enfants et recrute une aide sur place.

Michaëla Bobasch

Les avantages

Le chèque emploi-service offre plusieurs avantages

● **Utilisation.** Il sert à rémunérer des travaux de ménage ou de jardinage, la garde d'enfants, l'aide à domicile d'une personne âgée, la garde d'un malade si des soins ne sont pas nécessaires et l'aide scolaire. Il n'est pas admis pour la garde d'enfants si l'on bénéficie déjà de l'allocation pour la garde d'enfants à domicile (AGED) ou de la prestation versée par la caisse d'allocations familiales pour rémunérer une assistante maternelle agréée. Il ne permet pas de rémunérer une employée au pair, ni les travaux de réfection d'une habitation ou ceux liés à l'activité professionnelle, comme le secrétariat.

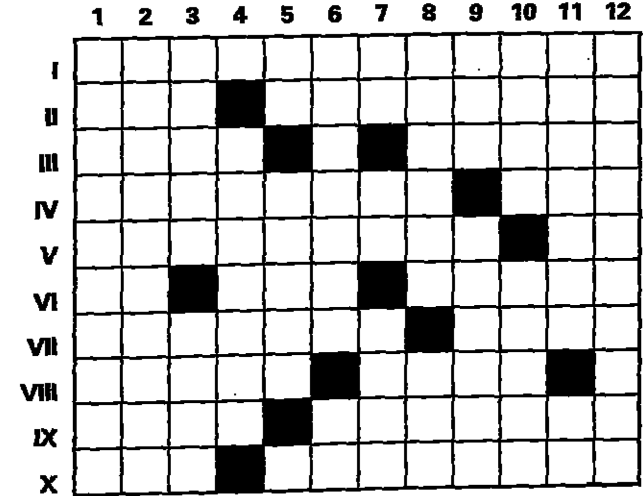
● **Exonération.** Les employeurs âgés de plus de soixante-dix ans peuvent être exonérés des cotisations patronales de Sécurité sociale s'ils en font la demande, en utilisant le formulaire inclus en fin de chéquier.

● **Renseignements.** La Fédération nationale des groupements de particuliers employeurs propose une assistance administrative à ses adhérents. Fepem, 123, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-42-81-38-75 ; Minitel : 3615 FEPEM.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97056

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Le grand tournant de sa vie est pour bientôt. – II. Crête en Crète. Doit être signée pour peser. – III. Se plonger dans *Le Monde*. La trace d'une profonde blessure. – IV. Est peut-être Milanaise. Conduit vers l'oreille. – V. Restés en place depuis trop longtemps. Cité de Mésopotamie. – VI. Négation. On peut y trouver du sang. Son haut niveau demande beaucoup d'efforts. – VII. Mettra en place. A subi l'autorité. – VIII. Ne fait pas dans la création. Protégeait les foyers à Rome. – IX. La tête dans les étoiles. A la tête sous les étoiles. – X. L'Europe des étoiles. Parle comme un Parisien.

VERTICALEMENT

1. Le prochain est pour bientôt et intéresse le I horizontal. – 2. Des propos impossibles à traduire. – 3. Cela ne fera pas beaucoup dans le verre. Destructeur en bonne place dans la hiérarchie divine. – 4. Mis en circulation. – 5. Bout d'épluchure. Elle est bonne en janvier. – 6. S'il vous donne du travail, ce sera beaucoup trop. Promenades bien préparées. – 7. Dans les pattes. La voiture du *Général*. Sur un coup de dé. – 8. Comme des reinettes. Pèsent sur nos épaules. – 9. Fin d'office. Reproducteurs mâles ou femelles. – 10. Souvent plaqué quand il débarque en France. Compromet l'avenir. – 11. Couvre en toutes circonstances. Vignoble champenois. – 12. Contourne pour mieux séduire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97055

HORIZONTALEMENT

I. Louis Renault. – II. Ars. Outiller. – III. Bienséant. Pi. – IV. Ogre. Rm. Eric. – V. Rient. Parano. – VI. Annelée. Niet. – VII. Nette. SME. – VIII. Tel. Urubu. – IX. Inné. Egrenas. – X. News magazine.

VERTICALEMENT

1. *Laborantin*. – 2. *Origine*. Ne. – 3. Usèrent. NW. – 4. Nénettes. – 5. SOS. Tléé (télé). – 6. Ruer. Léa. – 7. Etampes. Gg. – 8. Nin. Mura. – 9. Alternerez. – 10. Ul. Raï. Uni. – 11. Lépine. Ban. – 12. Tricoteuse.

SCRABBLE ®

PROBLÈME Nº 10

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré ACEFINR

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : EIOPRSU. Trouvez deux sept-lettres.

d) Deuxième tirage : EINOQUX. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 2 avril.



Solution du problème paru dans *Le Monde* du 19 mars.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) DÉBOIRE, 15B, 122, faisant TROUVERE.

b) DEROBIEZ, E6, 90 – DEBOITER, J8, 69 – BRODERIE, 9G, 66, ou les anagrammes BORDIERE et BORDERIE-BOUDERIE, 11 F, 72.

c) RANCHES pluriel de RANCH.

d) SIROTAIT ou l'anagramme ATTISOIR-COTISAIT.

Michel Charlemagne

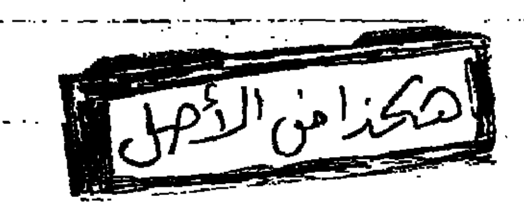
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE



ARTS Le mérite premier de l'exposition « Paris-Bruxelles », qui se tient au Grand Palais, à Paris, jusqu'au 14 juillet, est de rappeler au public français que la route de la Belgique, assidûment fréquentée ces jours-ci par des ouvriers en colère, fut tout au long du XIXe siècle largement empruntée par tout ce que notre pays comptait d'écrivains et d'artistes d'importance. De même, les créateurs belges faisaient le trajet inverse, en quête d'inspiration à Paris. ● L'EXIL bruxellois fut souvent une obligation pour ceux qui furent chassés de France par les soubresauts de l'Histoire, tels le peintre David, régicide et jacobin, ou Victor Hugo, opposant farouche au Second Empire, bientôt chassé par les Belges eux-mêmes. ● LE MUSÉE RODIN de Paris présente au même moment une exposition qui retrace le séjour bruxellois du sculpteur, à partir de 1871.

Paris-Bruxelles, route à double sens pour les artistes du XIXe siècle

Le Grand Palais reçoit une exposition franco-flamande retraçant les liens étroits de l'Hexagone avec son voisin du Nord. Beaucoup de chefs-d'œuvre chez les Français et, côté belge, la prédominance d'Ensor et des symbolistes

PARIS-BRUXELLES. Grand Palais, place Clemenceau, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juillet. ÉMILE VERHAEREN : UN MUSÉE IMAGINAIRE. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures ; le dimanche, de 9 heures à 18 heures ; le jeudi, de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 14 juillet.

Question de géographie : dans quelles capitales écrivains, musiciens et peintres parisiens aimaient-ils à se rendre au XIXe siècle ? La mode italienne passait lentement. Il y eut, accentué par la guerre de 1870 et la Commune, un engouement anglais qui saisit Legros, Monet ou Tissot. Il y eut, pittoresque, l'espagnolisme qui conduisit Gautier et Manet à Madrid.

Mais il y eut surtout la route Paris-Bruxelles, la plus suivie. A dresser la liste de tous ceux qui l'ont parcourue, dans un sens ou l'autre, on énumère une large partie de la littérature française – Baudelaire, Hugo, Dumas, Gautier, Nerval, Rimbaud, Verlaine, Huysmans, Mirbeau, Vallès –, et des artistes majeurs – David, Rodin. Il faudrait citer en retour la quasi-totalité des écrivains et des peintres belges.

COURTOISIE DIPLOMATIQUE

Les premiers allaient en Belgique chercher un surcroît de notoriété, des contrats ou la liberté qui leur était refusée dans leur pays. Les seconds venaient à Paris en quête de nouveautés et de rencontres. Il est donc juste qu'une exposition raconte ces liaisons et analyse leurs conséquences – sans tomber dans l'angélisme. Car, s'il y eut voyages et dialogues, ils ne furent pas tous heureux et bien des écrivains français ont fait de la Belgique et de ses habitants des descriptions horrifiées. Baudelaire concluait sa *Belgique déshabillée* sur cet épilogue : « *La Belgique est ce que serait peut-être devenue la France, si elle était restée sous la main de la Bourgeoisie. La Belgique est sans vie, mais non sans corruption.* » C'est à peine si l'on ose rappeler de telles sentences.

Rien ne les rappelle dans l'exposition, qui respecte les règles de la courtoisie diplomatique. Organisée par Orsay et le Musée des beaux-arts de Gand – collaboration franco-flamande –, elle ne contient rien qui puisse affecter la susceptibilité de l'un des deux partis, quitte à émonder la chronique de quelques incidents qui l'auraient égayée. Répartie sur deux étages, elle montre au rez-de-chaussée comment réalisme et impressionnisme français se diffusèrent vers le Nord et, au premier, comment ensuite néo-impressionnisme et symbolisme suscitèrent des échanges croisés. Elle finit sur une vaste galerie maladroitement partagée entre réalisme social et art nouveau pour suggérer l'ambiguïté des influences.

Chaque section rassemble tableaux, livres, sculptures, plans, photographies, archives, objets d'art et partitions. On imagine le risque, celui du désordre. Il a été conjuré grâce aux efforts scénographiques de l'architecte Franck Hammoutène. Des cloisons obliques divisent les galeries sans trop les briser en compartiments et, affichés sur ces supports, des textes éclairent le public et justifient la présence de tel Courbet, parce qu'il fut présenté à Gand en 1868, ou de tel Cézanne, exposé par l'association des XX à Bruxelles en 1890. Ce système pédagogique fonctionne en s'efforçant de ne pas réduire les œuvres au rang de documents.

Car il y a des œuvres en quantité, et certaines fort illustres, la *Femme au petit chien*, la *Voyante* et le *Proudhon et sa famille*, de Courbet, le *Balcon*, de Manet, une *Vue d'Etretat* de Monet, et encore Seurat, Redon, Gauguin, Rodin, tous artistes dont toiles et bronzes exposés en Belgique suscitèrent des débats et déterminèrent des conversions. Sans ces références, l'histoire de l'art moderne en Belgique demeurerait incompréhensible. Stevens, artiste prolifique, fit l'essentiel de sa carrière à Paris, où il perfectionna son réalisme en étudiant de près Courbet, Manet et Whistler. *La Dame en rose* et *Le Bain* témoignent en sa faveur, scènes de la vie moderne nappées d'une lumière argentée qui les rend plus élégiaques. Vers 1890, deuxième invasion : Van Rysselberghe, Van de Velde, Lemmen, Finch cèdent au charme scientifique du divisionnisme – surnommé « *grandejattisme* » par référence à *La Grande Jatte* de Seurat.

Comment montrer de telles généalogies ? En accrochant côte à côte les initiateurs et leurs élèves. Or ces juxtapositions, probantes au regard de l'histoire, se révèlent assassines du point de vue de l'œil. Passe encore pour Boulenger, qui chercha un Barbizon brabançon et fonda l'école de Tervuren : il imite Corot de son mieux. Mais Vogels, mais Claus, qui tentèrent d'acclimater l'impressionnisme... Mais Meunier et Minne face à Rodin et Bourdelle... Mais les néo-impressionnistes belges eux-mêmes... Quant à Evenepoel, qui se voulut nabi, c'est lui rendre un mauvais service que le placer près de Vuillard. Ces comparaisons n'étaient pas, sans doute, ce que les commissaires voulaient obtenir. Mais ils ne peuvent les éviter.

VERHAEREN FANTÔME

A ce jeu-là, seuls un peintre et un mouvement font bonne figure : Ensor et les symbolistes. Ensor se distingue par son refus des demi-mesures. Quand il se décide pour la peinture claire, sa *Mangeuse d'huîtres* se gave dans un intérieur orange, jaune et blanc. Quand il glisse au symbolisme, il va au plus morbide, au loufoque goyesque d'un squelette en costume-cravate dessinant des chinoiseries.

Son *Autoportrait à la lampe*, crayon et fusain, démontre ce que peut un grand artiste quand il s'empare d'un effet de style, le ténébrisme. D'autres, Mellery, Spillaert, Khnopff en tirent parti, mais aucun de façon si résolue, en se débarrassant des détails inutiles et de la virtuosité – l'encombrante virtuosité à laquelle Khnopff cède souvent, cherchant le fantastique dans le méticuleux. Reste un problème : si fréquentes qu'aient été les relations picturales entre Belgique et France, elles le cèdent en densité aux relations littéraires et musicales, que l'on ne sait comment montrer dans une exposition.


RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Fernand Khnopff, « L'Encens », vers 1898. Pastel et fusain sur papier, 89 x 29,5 cm. Collection particulière.

Il y a bien là des éditions originales dédicacées à ravir les bibliophiles et la console de l'orgue dont César Franck, natif de Liège, jouait à Sainte-Clotilde, à Paris. Il y a là des affiches de concert du Quatuor Ysaÿe et l'exemplaire d'*Alcools* qu'Apollinaire adresse à Verhaeren, comme firent Jarry pour *Ubu-Roi*, Alain-Fournier pour *Le Grand Meaulnes*. Ces reliques témoignent du rôle de Verhaeren, comme d'autres rappellent la gloire de Maeterlinck. Mais ce ne sont que des reliques. Sur de tels sujets, il faut des livres, les correspondances, la chronique des connivences – ce qu'une exposition ne saurait être.

Cela se vérifie à Orsay, qui rend hommage à Verhaeren sous forme d'un musée imaginaire : Millet, Ensor – aussi bien qu'au Grand Palais –, Signac, Degas, Manet, Redon. L'œil est enchanté, il se promène, il se détourne, il choisit, il se délecte. Et Verhaeren là-dedans ? On oublie vite de le chercher dans l'exposition, où ne séjourne que son fantôme insaisissable. Ce n'est pas grave : le poète et critique est dans le catalogue, naturellement, excellement étudié.

Philippe Dagen

★ **Deux ouvrages des éditions Complexe compléteront les visites : *La Belgique artistique et littéraire*, 752 p., 139 F, et *La Belgique Fin de siècle*, 1170 p., 149 F.**

L'architecture dans l'ombre

En 1895, Hector Guimard, en voyage à Bruxelles, découvrit et dessina la maison que Victor Horta avait conçue deux ans plus tôt pour Paul Hankar. Lequel Hankar signa quelques projets architecturaux étonnants, dont un projet de tour qui semble hésiter entre Eiffel et Chirico. Pendant ce temps, Horta édifiait la Maison du peuple, qui fut sottement détruite en 1965. Un peu plus tard, Van de Velde se rendit à Paris pour affronter les frères Perret autour du projet du Théâtre des Champs-Elysées.

En dépit de ces événements, la présentation de l'architecture demeure étrangement discrète dans l'exposition. Quelques plans, quelques aquarelles, des chenets, un porte-manteau et un lampadaire de Horta, un sofa et un service à poisson de Van de Velde, tout cela parmi des Gallé et des Lalique inutilement opulents et quelques monstruosités kitsch à base de défense d'éléphant : c'est bien peu pour un sujet si important. C'est même trop peu.

La Belgique, une terre d'exil pour les réfugiés politiques

« *ON ENTENDAIT le tambour, mais le porte-baguettes avait un bouquet à la boutonnière. Celui qui fuyait avait encore les oreilles pleines du bruit des tambours qui n'avaient fait que battre à la mort.*

» *Ce village en fête s'appelait Marquenoise ; la ville d'où s'était échappé le proscrit s'appelait Paris. Il était arrivé jusqu'à trois heures de la frontière, et, dans une voiture de vannier, il avait coupé à travers bois. (...) " Vous êtes en Belgique ! ", cria le guide. Le proscrit jeta sur la terre de France un regard douloureux ; mais devant lui, c'était la liberté, la vie.* » Ce proscrit s'appelait Jules Vallès. Il fuyait la répression versaillaise et parvint en Belgique le 25 septembre 1871. On l'y déclara indésirable, et il se réfugia à Londres avant de revenir s'installer à Bruxelles en 1879.

Si tant d'écrivains français ont vécu en Belgique, ce fut moins prédilection que nécessité : leurs opinions politiques les condamnaient à l'émigration et la Belgique acceptait de les recevoir, le temps pour eux de trouver un refuge plus loin, en Grande-Bretagne souvent. David, jacobin, régicide, acheva sa vie et son œuvre à Bruxelles pour cause de Restauration monarchiste. En 1849, Proudhon s'y réfugia et y revint en 1858, devenu un M. Durfort, professeur de mathématiques, vivant à Ixelles. En 1851, dix jours après le coup d'Etat qui fit de Louis-Napoléon Bonaparte « *Napoléon le Petit* », Victor Hugo s'y réfugia, comme nombre d'opposants, tel le géographe Elisée Reclus, et il y resta jusqu'à l'été suivant, jusqu'à ce que le gouvernement belge prie l'exilé trop célèbre de s'en aller ailleurs défier l'empereur.

L'ÉLOGE DE HUGO

Il fit, en partant, un beau discours à l'adresse des Belges : « *Ils n'ont pas repoussé notre adversité ; ils n'ont pas eu peur de notre contagion ; gloire à eux ! ils ont fait, grandement et simplement, asseoir à leur foyer cette espèce de pestiférés qu'on appelle les vaincus.* » Ce lyrisme ne saurait faire oublier néanmoins que Hugo fut donc expulsé – alors que sa famille s'installait à Bruxelles où Adèle mourut en 1868 –, et le fut une seconde fois en 1871 pour avoir proposé l'asile aux Communards dans sa maison bruxelloise. Plus qu'un pays où vivre, la Belgique fut ainsi un lieu de transit dont les rois successifs cherchaient à ne pas déplaire au pouvoir en place à Paris, quel qu'il soit.

Autre exil, celui des artistes refusés en France parce que trop novateurs. La liste des opéras qui furent créés au Théâtre de la Monnaie parce que l'Opéra de Paris n'en voulait pas est accablante pour cette dernière institution, d'un académisme navrant, démontré par l'échec de *Tannhaüser* en 1861. Du reste, *Lohengrin* fut monté à la Monnaie en 1870 et à Paris en 1891 et *Le Vaisseau fantôme* respectivement en 1872 et 1897. Une *Tétralogie* fut donnée en 1883 à Bruxelles, dans une production venue de Bayreuth. En France, on attendit 1911, et une version française des livrets. C'est donc à Bruxelles que furent joués pour la première fois *Hérodiade* de Massenet, en 1881, *Gwendoline* de Chabrier en 1886, *Fervaal* de d'Indy en 1897, *Le Roi Arthus* de Chausson en 1903.

Même situation du côté des lettres : le Bruxellois Albert Lacroix édita le premier *Les Châtiments*, *Les Contemplations* et la première partie de *La Légende des siècles*. Poulet-Malassis, poursuivi pour publications scandaleuses par la justice française, s'installa à Bruxelles en 1863 et demanda à Rops un frontispice pour *Les Epaves* de Baudelaire. Pour la peinture, ce serait moins vrai, mais impressionnistes et post-impressionnistes trouvèrent en Belgique des collectionneurs, quand ils peinaient à en découvrir en France. Le Cercle des XX, fondé par Octave Maus en 1883, invita chaque année jusqu'en 1893 un artiste : Monet, Renoir, Seurat, Toulouse-Lautrec, Gauguin, Van Gogh, Signac en furent.

Ph. D.

Quand Rodin se familiarisait avec la statuaire monumentale chez ses amis belges

VERS L'ÂGE D'AIRAIN, RODIN EN BELGIQUE, Musée Rodin, Hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne. Jusqu'au 15 juin. Catalogue, 496 p., 490 F

Les Français sont aussi crétins que les Belges, si pas plus, écrivait en substance le pharmacien Alexandre Van Berckelaer à son ami Rodin, en 1877. Il voulait ainsi lui remonter le moral : après avoir été exposé en janvier au Cerle artistique et littéraire de Bruxelles, *L'Age d'airain* est montré en mai au Salon des artistes français. Les accusations du journal *L'Etoile belge*, qui soupçonnait Rodin de s'être contenté de mouler un modèle, sont reprises par le jury du Salon. Rodin se défend comme un beau diable, accumule les témoignages, collectionne les lettres de soutien. Elles lui viennent, pour l'essentiel, de ses amis belges.

On passait jusqu'alors pudiquement sur les liens du sculpteur avec la Belgique. L'exposition actuelle du Musée Rodin permet de comprendre pourquoi. A condition de faire abstraction d'un éclairage parfois gênant et d'une musique d'ambiance non dénuée de qualités, mais parfaitement déplacée, quand elle n'est pas tout simplement ridicule : les cris d'oiseaux et le bruit du maillet frappant le burin donnent au visiteur l'impression d'évoluer dans un mauvais CD-ROM plutôt que dans une exposition. Oreilles bouchées, donc, on découvrira un Rodin aux antipodes de l'image monumentale que la postérité lui a laissé. Un Rodin tâcheron, travaillant en série des sujets anodins, mais plaisants et rénumérateurs. Un Rodin qui va passer, à en croire un des textes du catalogue, « *du brio au génie* ». Rodin débarque à Bruxelles en février 1871, à l'invitation d'Albert-Ernest Carrier-Belleuse, qui travaille à la décoration de la nouvelle Bourse de commerce, conçue par l'architecte Léon Suys. La ville est en pleine effervescence, et l'on y bâtit à tour de bras. La Belgique entière, restée neutre durant la guerre franco-prussienne, connaît un essor économique remarquable qui attire les artistes.

Rodin travaille pour Carrier-Belleuse, à Paris, depuis 1864. Il suit donc son patron, qui le fait embaucher sur le chantier bruxellois comme ouvrier sculpteur. Parallèlement, il lui sert de « nègre » et modèle pour lui de nombreuses sculptures que signe Carrier-Belleuse. L'une d'elles, *L'Innocence tourmentée par l'Amour*, figure à l'exposition : elle est un des premiers travaux belges de Rodin. Qui ne tarde pas à se fâcher avec son employeur, et s'associe avec un concurrent, Joseph Van Rasbourgh. Signé en 1873, le contrat donne à Van Rasbourgh la direction artistique de ce qui devient une petite entreprise rentable.

Rodin et lui multiplient les petits bustes alimentaires. Ils travaillent en série, sinon à la chaîne : les pièces sont moulées, puis remodelées avant cuisson pour obtenir les quelques variantes qui leur confèrent un semblant d'originalité. Rodin retiendra la leçon, et se fera une spécialité du réemploi d'une forme ou d'un sujet dans des sculptures très différentes.

Les deux amis participent à des expositions internationales, non sans succès : à celle de Vienne, durant l'été 1873, ils sont primés pour un buste. Il travaillent également à des grandes sculptures, pour le toit de la Bourse de commerce, le Conservatoire de musique, le Palais des Académies, mais aussi pour des façades de maisons particulières. Le séjour belge permet ainsi à Rodin de se familiariser avec la statuaire monumentale. Il peint également des paysages de la forêt de Soignes, qui n'ajoutent rien à sa gloire, et, toujours en quête de quelques sous, dessine des caricatures pour *Le Petit Comique*, un hebdomadaire satirique.

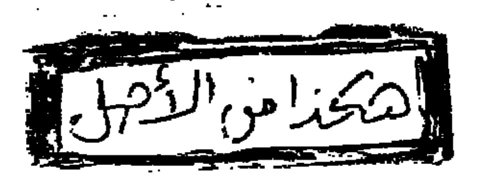
SUCCÈS DE SCANDALE

Sa vie matérielle s'améliorant, il peut envisager de réaliser une grande figure, plus personnelle, qui le ferait connaître des amateurs. En 1875, un soldat, Auguste Neyt, choisi parmi les plus musclés de son régiment de télégraphistes, commence les séances de pose pour *L'Age d'airain*. Il sera le mieux placé pour témoigner de la réalité du travail de Rodin lors de la polémique qui se développe autour de cette sculpture, laquelle confère à Rodin un succès de scandale.

Rentré à Paris pour présenter et défendre son *Age d'airain*, en 1877, Rodin ne rompt pas ses rapports avec la Belgique ni avec ses habitants, qui seront de ses meilleurs collectionneurs.

La deuxième partie de l'exposition témoigne de la permanence de ses amitiés belges et de leur continuité : Constantin Meunier, par exemple, dont les préoccupations sociales ne seront pas sans inspirer le projet de *Tour du travail*, auquel Rodin œuvre en 1898, ou encore Félicien Rops, dont il collectionne les gravures. Rodin possédait quatre épreuves des *Sataniques*, heureusement accrochées hors du regard des enfants, et partageait avec Rops le goût de la luxure. L'exemple du grand dessinateur belge lui donna le courage de se livrer à son tour à ces accouplements de pierre ou de glaise qui l'on rendu célèbre.

Harry Bellet



Jerzy Grotowski bouleverse le rite du Collège de France

Son entrée dans la prestigieuse institution s'est déroulée au Théâtre des Bouffes du Nord

Le Collège de France a créé une chaire d'anthropologie théâtrale pour Jerzy Grotowski. L'homme de théâtre d'origine polonaise, et de nationalité française depuis 1990, a été élu le 2 janvier. *Il a donné sa leçon inaugurale, sur la* « lignée organique » au théâtre et dans le rituel, lundi 24 mars, aux Bouffes du Nord, devant une *salle composée d'invités venus de toute l'Europe* et dans une ambiance religieuse.

UNE BONNE centaine de personnes ont piétiné longtemps sous le crachin parisien, devant le Théâtre des Bouffes du *Nord*, dans l'espoir, déçu, d'assister à la leçon inaugurale de Jerzy Grotowski, *nouvellement élu professeur* au Collège de France. Pendant ce temps, les invités gagnaient leurs places, sous l'œil vif du maître des lieux, Peter Brook. L'ambiance était à la fois internationale – on entendait parler italien, anglais, polonais, espagnol – et religieuse : pour certains, le rendez-vous des Bouffes du Nord renvoyait au temps mythique de la fin des années 60, où ils découvraient en Grotowski une figure révolutionnaire du théâtre. Au milieu de cette société, où l'on croisait Jack Lang, Pierre Bergé ou Alain Crombecque, les membres du Collège *de France avaient la fraîcheur* d'une classe d'élèves contents de sortir de leur cadre – les leçons *inaugurales se donnent d'ordi*naire dans le prestigieux bâtiment de la rue des Ecoles – et heureux d'accueillir un « nouveau ».

On n'attend pas un mythe impunément. Et Jerzy Grotowski en est un, qui a apporté au théâtre une méthode comme il en naît une ou deux par siècle, remettant en cause le processus de création du jeu, dans un art où l'héritage *pèse de tout son poids. Jerzy Grotowski a signé ses dernières mises* en scène il y a plus de vingt-cinq ans. Les spectacles qui ont fait sa *gloire*, *Le Prince Constant* de Slowacki, *Akropolis*, d'après Wyspianski, *Apocalypsis cum figuris*, d'après *des thèmes bibliques*, ont été créés entre 1962 et 1969. Ce furent sans conteste des moments historiques dont le rayonnement a très largement dépassé le cercle des spectateurs, volontairement restreint. Depuis, Grotowski continue ses recherches à travers le monde en dirigeant des stages, des ateliers, des séminaires. Il est au centre d'un foyer de réflexion qui court de la Californie à l'Italie, où il dirige un Work Center, à Pontereda, depuis 1986.

UNE COQUETTERIE INTACTE Plusieurs fois, dans sa vie, l'homme a changé d'aspect. Il est passé des *tenues noires masquant un corps* opulent à une maigreur toute hippie accompagnée de cheveux longs. *Aujourd'hui*, le poids de la vie ralentit sa démarche. Aux Bouffes du Nord, il arrive par la salle, avec un costume bleu et un sac en bandoulière, comme s'il débarquait de l'aéroport. Ce n'est pas un mythe qui s'approche de la scène, mais une apparition à chevelure et barbe blanches. Jerzy Grotowski a soixante-trois ans et une coquetterie intacte. Aussitôt *assis à une table posée dans le décor de Jouer avec le feu* – la pièce de Strindberg actuellement donnée aux Bouffes du Nord –, il entame sa leçon, armé de deux feuilles de notes manuscrites.

Le micro ne marche pas. « *C'est un bon commencement* », ironise Grotowski, avec son français teinté d'un accent polonais. Il remercie ses pairs de l'avoir élu au Collège de France, où il inaugure la chaire d'anthropologie théâtrale, et entre dans le vif du sujet : « *Je ne suis ni un savant ni un scientifique. Est-ce que je suis un artiste ? Probablement oui. Mais je dirais que mon champ naturel, c'est d'être un artisan.* » Plus tard, il se définira comme un praticien, la théorie étant un outil qui doit servir à faire progresser la pratique : « *Quand elle ne l'aide plus, on la laisse tomber.* »

Ce qui intéresse Grotowski dans sa nouvelle fonction, c'est de pouvoir enfin « *réunir tous les éléments de* [sa] *vie* ». Donc, de jeter des ponts entre les phénomènes du quotidien et les phénomènes du théâtre qu'il n'a cessé d'observer, au cours d'une existence nourrie d'une culture impressionnante. Sa leçon s'intitule : « La "lignée organique" au théâtre et dans le rituel ». Elle emprunte autant aux rites vaudous (dont il montre et commente des extraits filmés) *qu'à l'enseignement de Constantin Stanislavski. Pour lui*, tout est une question de processus. Il s'agit de renouveler l'art dramatique en partant d'une méthode qui s'appuie sur l'acteur avant tout – le reste, comme l'ont montré ses spectacles, n'étant qu'accessoire.

A ses débuts en Pologne, à Opole puis à Worclav, avec le petit groupe fondateur du Théâtre Laboratoire (dont le comédien prodigieux Ryszard Cieslak), Grotowski a travaillé sur l'apport de Stanislavski, qui demandait aux comédiens de faire « comme si » pour s'identifier aux personnages. Puis il a dépassé le « comme si » sur lequel Stanislavski lui-même avait buté, à la fin de sa vie, pour s'aventurer en *terre inconnue* : dans la zone des impulsions. Ainsi, il a prolongé une recherche *fondatrice du théâtre, un peu* comme certains ont prolongé les découvertes de Freud dans le domaine de l'inconscient. C'est en cela que Grotowski est un novateur : parce qu'il a su jouer à l'hérétique discipliné, il peut aujourd'hui tenir le rôle de professeur. Un professeur calme, patient, passionnant, que la salle applaudit, à l'issue d'une heure trente d'une causerie très particulière.

Brigitte Salino

Michel Petrucciani fait salle comble au Festival de Grenoble

Le pianiste met au point un disque en public

FESTIVAL DE JAZZ DE GRENOBLE : Michel Petrucciani (*lundi 24 mars*), *Henri Texier*, « Mad Nomad's » (le 25 mars), James Carter, Hamiet Bluiett, Lester Bowie (le 26), Jacky Terrasson Trio et Willem Breuker Kollektief (le 27), David Murray (le 28). Renseignements : 04-76-51-65-32.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Première remarque : Caravan, le fameux saucisson de Juan Tizol qui fut sur toutes les lèvres, n'est plus identifié. Malgré un lancement de main gauche (Petrucciani) digne du jeune Bancrot, silence total dans l'immense salle du Cargo (la maison de la culture de Grenoble). On n'applaudit plus les intros. Voguez *Trains Bleus*, *Moonlights*, *Stella*, *Serenade* et autres *Starlights*, les standards se noient dans les espaces infinis. Qui effraient. Ce qu'on continue d'identifier, dans ce genre de concert, c'est le solo. On voit qu'un type a commencé quelque chose, qu'il l'a tenu, qu'il le termine : applaudissements. Plus ou moins vifs : chauds si Petrucciani fait monter la sauce, polis pour Bob Brookmeyer (le trombone, à pistons surtout, n'émeut plus), déchaînés, évi*demment, par un chorus assez ta*pageur de Steve Gadd, batteur de jazz.

A LA TÊTE D'UN SEXTET

Voici donc un sextet réuni par Michel Petrucciani. C'est une tournée, construite sur une idée : travailler un répertoire arrangé par un maître de l'arrangement, Bob Brookmeyer, en vue d'un disque (pour les éditions Dreyfus). Petite histoire de la tournée : Dave Valentin (flûte) et Mi*chel Portal (anches)* n'en sont plus. Tony Williams (premier batteur pressenti) vient de quitter subitement le monde des musiciens. Le chorus de Steve Gadd n'en paraît que plus tapageur, mais ce n'est qu'une impression. La scène est, d'un bout à l'autre, éclairée avec une sorte de vulgarité touchante. Et, comme d'habitude, dans le genre, encombrée *de baut-parleurs de « retour »* comme autant de petits cercueils noirs pour extra-terrestres.

Question de la musique : on n'en est pas encore aux arrangements de Bob Brookmeyer. Cela viendra. On les pressent. Quelqu'un d'un peu distrait pourrait distinguer les souffleurs de la rythmique. Les souffleurs sont *devant*, *debout* (*Stefano Di Battista*, saxophone ; Flavio Boltro, trompette), plutôt réservés quand on les connaît ; ou assis sur un haut tabouret (Bob Brookmeyer, né en 1929). La rythmique est derrière : cachée (Antony Jackson, basse), ou visible (Steve Gadd). Il y a donc les souffleurs et les autres, les Italiens et les autres, les Américains et les autres. Ce qui, il faut le savoir, a une notable importance. Michel Petrucciani joue à la perfection son rôle : lanceur, distributeur, pile électrique du sextet. Il enflamme, il pose, il répartit. On ne s'étonne pas qu'une gloire gagnée lui attire quelques critiques. Il fait son office avec cœur : aussi téméraire qu'en duo avec Eddy Louiss (disque à succès), aussi entreprenant que dans tous les *groupes où il se montre. La sono* écrase une jolie composition, *Louise* (Di Battista au soprano).

Faute de solution définitive (c'est une tournée préparatoire), le sextet aligne des standards. Comme ils ne sont pas identifiés, on revient au problème précédent. D'où pas mal de musique, à géométrie très variable : à six, à quatre (sans les Italiens), à deux (Petrucciani et Brookmeyer, très liés), à cinq, à l'envers, à l'endroit. Bob Brookmeyer, c'est *l'homme du contrepoint*, le partenaire de Stan Getz « Getz », de Chet Baker, de Gerry Mulligan (*Bernie's Tune* à Pleyel, en 1954). Il en sait long. Il n'est pas exclu de penser qu'un public peut aujourd'hui passer à côté de lui. Presque sans le voir. De toute façon : salle comble, enthousiasme bruyant, rappel.

Francis Marmande

La BNF confrontée à un besoin de place et de financement

GRAND MESSE à la Bibliothèque nationale de France (BNF), lundi 24 mars. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, fait l'éloge de l'institution, et Marcelle *Beaudiquez*, directeur du développement scientifique, évoque la politique de réseaux de la BNF devant les « *pôles associés* » – des bibliothèques ou des centres de documentations, liés par un accord avec la BNF en raison de la spécificité et de la complémentarité de leur fonds. Ils sont aujourd'hui vingt-quatre. A leurs côtés, on trouve huit pôles « label », ainsi l'Institut français du pétrole (pour la chaîne pétrolière et le gaz) ou l'Institut Pasteur (pour la biologie et la microbiologie). *Les débats ont été* conclus par Jean-Pierre Angremy, le nouveau président de la BNF, dont c'était la première sortie publique.

En deux mois, celui – qui est aussi le romancier Pierre-Jean Remy – a déjà apporté quelques changements à l'organigramme de la BNF. Le directeur général, Philippe Bélaval, s'est vu flanqué d'un directeur général adjoint – Jacqueline Sanson déjà responsable des imprimés et de l'audiovisuel. La communication et l'animation culturelle, gérée par Roland Schaer, *devrait être pro*chainement dédoublée. Enfin M. Angremy a préféré conserver son bureau rue de Richelieu plutôt que de s'installer à Tolbiac : « *Cette maison est bicéphale*, constate-t-il. *Elle a un pied sur chaque rive. On a un peu oublié celui de la rive droite. Je resterai à Richelieu tant que les chercheurs y travailleront. Quand, en 1998, ils franchiront la Seine, je les accompagnerai.* »

En attendant, il fait un premier bilan des deux sites. D'abord la *fréquentation de la bibliothèque* grand public de Tolbiac, « *légèrement inférieure à nos espérances* ». Le nombre encore limité de documents proposés, son accès relativement difficile et sa solitude dans le quartier sont sûrement des freins. Le nouveau patron énumère les « *qualités* » du lieu : le nombre de places disponibles, la beauté des espaces intérieurs, le confort... Il pointe aussi des défauts : le gigantisme et une « *multitude de dysfonctionnements* », qui ont notamment provoqué, le 26 janvier, une inondation, détériorant une centaine de périodiques. « *Ces malfaçons techniques ne sont pas les seules. J'ai demandé que l'on fasse un audit précis de tous ces problèmes.* » Il serait grand temps : le déménagement des périodiques entreposés à Versailles est commencé. Autres questions à régler rapidement : celles relevant du budget. Sur 2 200 emplois prévus, 200 ne sont pas encore pourvus. Et il en faudra encore 200 pour son ouverture en 1998.

Côté Richelieu, les départements *restant (manuscrits, estampes,* monnaies, médailles, cartes et plans) doivent s'étendre. Mais il faut aussi caser la bibliothèque de l'Arsenal (un million de volumes), puisque le bâtiment du boulevard Morland est affecté aux archives du ministère des affaires étrangères. Or il faut tenir compte de l'Institut national d'histoire de l'art – sur lequel planche Michel Laclotte, l'ancien directeur du Louvre –, avec lequel doivent s'installer l'Ecole nationale des chartes et celle du Patrimoine. Sans parler de la Bibliothèque d'art et archéologie – déjà là – et des 300 000 volumes venus de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. *La place* manquera-t-elle ? Faudra-t-il entreprendre de lourds travaux en creusant la cour Vivienne ?

Devra-t-on renoncer à déplacer l'Arsenal ? Autant de problèmes que M. Angremy devra résoudre en commençant par le premier : le financement de ces opérations à tiroir. « *La modernisation de Richelieu, le redéploiement de ses départements et l'installation de l'Institut national d'histoire de l'art n'ont jamais été budgétés* », reconnaît-il. Or il faudra, à partir de 1999, trouver le moyen de les financer. Et l'ensemble pourrait coûter de 300 à 500 millions de francs en fonction des travaux décidés.

Emmanuel de Roux

La « tragédie » de Bernard Tapie

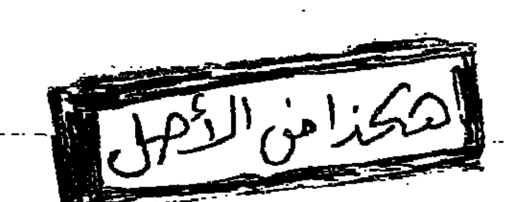
3,76 MILLIONS DE FRANCS : c'est le produit, sans les frais, de la vente de huit meubles (acquis *pour l'essentiel par un même particulier*) et d'un tableau, appartenant à Bernard Tapie, dispersés lundi 24 mars par Mᵉˢ Tajan, De Quay et Lombrail. Ironie du calendrier : le jour où se vendait cette faible partie de son mobilier, Bernard Tapie était transféré de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) vers la prison de la Santé à Paris. Il doit comparaître devant la cour d'appel lors de l'examen des dossiers de son bateau *Phocéa*. En attendant de trouver un acquéreur au yacht, car il est à vendre lui aussi, les mandataires liquidateurs organisent des dispersions par petits lots des quelque 200 œuvres amas*sées par* Bernard Tapie.

Ainsi, le 22 juin 1995, Mᵉˢ De Quay et Lombrail proposaient huit meubles. Le nom du célèbre vendeur n'était pas mentionné. Mais une journaliste avait reconnu les fauteuils, et *son article attira la foule des grands jours. Les* enchérisseurs n'aiment guère qu'une vente publique le soit par trop. Ils avaient abandonné la salle à la presse et aux curieux. La vente rapporta 2,4 millions de francs, et connut un seul naufrage, une commode d'époque Louis XIV.

La même commode a affronté à nouveau la tempête des enchères lundi soir, avec une dizaine d'autres. Elle a connu un meilleur destin, adjugée 520 000 francs, dans la fourchette des estimations. Présentée pudiquement, et sans ironie aucune, comme « *collection d'un grand amateur* », la vente Tapie a pris place au sein *de deux vacations généralistes*. La première était consacrée aux tableaux, la seconde à des meubles d'un style pour le moins chargé. Au milieu de cette débauche de bronzes, de dorures et de chantournements rocaille, les ob*jets de Bernard Tapie faisaient bonne figure* : ils n'étaient pas plus clinquants que l'ensemble. Pas moins non plus : le goût actuel est au *kitsch*. *Mais point trop n'en faut* : l'apparition d'une paire de fauteuils Empire recouverts de tissu imitation léopard suscita quelques haussements de sourcils.

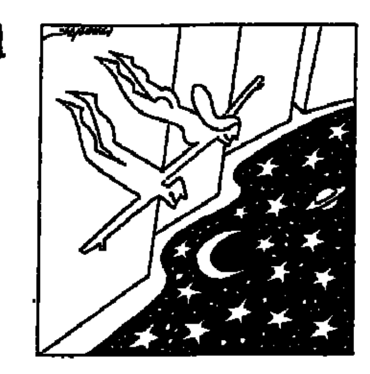
Les trois peintures vendues à l'hôtel Drouot eurent moins de succès. Un Largillière est parti à 365 000 francs. Les deux autres n'ont pas atteint leur prix de réserve. Attribuée à l'atelier de François Boucher, l'une portait aux nues Melpomène : d'abord muse du chant et de l'harmonie, les Grecs en firent la déesse de la tragédie. Un destin qui en rappelle un autre.

Harry Bellet



Valère Novarina réinvente Adam et Eve

L'auteur présente sa nouvelle pièce, au Théâtre de l'Athénée



COMME le firent ses aïeux, maçons italiens du Piémont venus au début du siècle creuser la terre de Savoie, Valère Novarina poursuit sans relâche le travail de terrassement qu'il s'est assigné : remettre à jour le langage. Pour saluer le printemps, il présente une nouvelle création, bien-nommée *Le Jardin de reconnaissance*. Une pièce à trois personnages : « une femme changeante » qui pourrait bien être Eve (Agnès Sourdillon), « un passe-muraille » intrigant (Roséliane Goldstein) et « un bonhomme de terre » qui devrait être Adam (Jean-Quentain Chatelain).

Hôtes de la petite salle (22 mètres carrés de plateau) nichée dans les combles du Théâtre de l'Athénée, ils vont se livrer pendant une heure et dix-huit minutes à l'exercice favori de Valère Novarina : inventer le monde en apprenant le corps et la langue, le désir et la mort, et, surtout, la faim sans fin des mots. Comme il se doit, c'est l'auteur lui-même qui dirige ses trois créatures génératrices d'une reconnaissance.

★ Théâtre de l'Athénée, 4, square de l'Opéra-Louis Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 19 heures, mardi ; 20 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, dimanche. Jusqu'au 19 avril. Tél. : 01-47-42-67-27.

UNE SOIRÉE À PARIS

James Carter
And His Orchestra
C'est le saxophoniste Daunik Lazro qui oeuvre au sein du trio And His Orchestra, dont la rythmique est tenue par Jean Bolcato et Christian Rollet (du Workshop) ; haute idée de l'improvisation collective. James Carter s'arrête à Banlieues bleues dans le cadre de sa tournée avec Lester Bowie et Hamiet Bluiett. Soirée de souffles donc. On peut préférer le lyrisme et la poésie de Lazro au recours permanent à la citation de toute l'histoire du saxophone de Carter.
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Sorgho
Prolongement du nonette du pianiste Arnaud Mattéi et de la formation du trompette François Chassagnite, Sorgho est un sextette qui allie les couleurs de l'Afrique à celles d'un bop contemporain. Beau résultat qui n'attend que de se lâcher en scène (CD *Savane*, Pavillon/Night & Day)
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Eric Guilleton
Un chanteur à la plume délicate qui fait également preuve d'un goût très sûr quand il choisit d'interpréter d'autres auteurs (Pierre Barouh, Alain Leprest ou Pierre Louki...).
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 22 h 15, du 25 au 29 mars. Tél. : 01-48-87-82-48. 70 et 90 F.

Nedim Nalbantoglu
Fou de jazz repéré notamment au sein de l'ONJ, ce violoniste turc s'épanouit aussi dans les musiques tziganes, comme le prouve son récent CD, *Müsik kimé aïttir* (Al Sur – Média 7).
Théâtre de l'Ile Saint-Louis, 30, quai d'Anjou, Paris 4e. Mº Sully-Morland. 19 heures, du 26 au 30 mars.

Kandinsky/Oskar Schlemmer
Une soirée Bauhaus. Une version filmée de *Sonorité jaune* de Kandinsky par Jacques Polieri, qui créait en 1956 à Marseille, avec Le Corbusier, le premier festival d'art. Et le fameux Ballet triadique d'Oskar Schlemmer, reconstitué par Margarete Hasting et Hannes Winkler. Le lyrisme de la forme de l'un et la géométrie dans l'espace de l'autre.
Cinémathèque de la danse, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun. Paris 8e. Mº Trocadéro. Le 26 mars, 20 h 30.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Des perles aux cochons
de Richard Foreman, mise en scène de Bernard Sobel, avec Philippe Faure, Philippe Blanc, Patricia Franchino, Emmanuel Vergnaud, Damien Witecka et Daniel Znick.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Les vendredi 28 et samedi 29, à 20 h 30 ; le dimanche 30, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 1 h 15. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 13 avril.*

Le Dict de Cassandre
de Jean Laude, mise en scène de Jean Bollery, avec Elisabeth Talaris et Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Du mardi 25 au samedi 29, à 19 heures ; le dimanche 30, à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 40 F et 50 F. Jusqu'au 5 avril.*

La Double Inconstance
de Marivaux, mise en scène de Mario Franceschi, avec Evelyne Dandry, Bernard Lanneau, Guy Moign', Franck Jazede, Isabelle Hoareau, Marie-Noëlle Rosbec et Pierre Chevallier.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mº Porte-de-Vanves. A partir du 25 mars. Les mardi 25, mercredi 26, vendredi 28, samedi 29, à 20 h 30 ; le jeudi 27, à 19 heures ; le dimanche 30, à 17 heures. Tél. : 01-45-45-49-77. Durée : 1 h 45. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 22 mai.*

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Les mardi 25, mercredi 26, vendredi 28, à 19 heures ; le samedi 29, à 17 heures et 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. Durée : 1 heure. 90 F et 150 F. Jusqu'au 5 avril.*

Les Fils de l'amertume
de Slimane Benaïssa, mise en scène de Slimane Benaïssa et Jean-Louis Hourdin, avec Sid Ahmed Agoumi, Marc Barbé, Slimane Benaïssa, Mohamed Fellag, Sonia Lakaf, Jean-Louis Hourdin et Nadia Lakaf, Beihdja Rahal (chant), Saïd Akhelfi (flûtiste), Nadje Hamma (luthiste) et Rachid Belgacem (percussionniste).
Grand théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Les mardi 25 et mercredi 26, à 20 h 30. Tél. : 01-64-62-77-77. Durée : 1 h 50. De 75 F à 120 F.*

Le Jardin de reconnaissance
de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain, Roséliane Goldstein et Agnès Sourdillon.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 25 mars. Le mardi 25, à 19 heures ; Du mercredi 26 au samedi 29, à 20 heures ; le dimanche 30, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 19 avril.*

Les Nouvelles Technologies
avec Masaki Fujihata, Ulrike Gabriel, Kazuhiko Hachiya, Gordon Monahan, Pierrick Sorin, Studio Azzurro, Time's Up, Merrit, Boykett et Heckert.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Le vendredi 28, à 18 heures ; les samedi 29 et dimanche 30, à 15 heures. Tél. : 01-45-13-19-19. 20 F et 30 F. Jusqu'au 5 avril.*

Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles
d'après le rapport du docteur Démétrius Zambaco, mise en scène de Jean-Michel Rabeux, avec Claude Degliame.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. A partir du 25 mars. Du mardi 25 au samedi 29, à 19 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 0 h 50. 70 F et 100 F. Jusqu'au 12 avril.*

Or
avec la compagnie Dumb Type.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les vendredi 28 et samedi 29, à 19 heures ; le dimanche 30, à 18 heures. Tél. : 01-45-13-19-19. Durée : 1 h 10. De 55 F à 100 F.*

Potestad (en espagnol)
d'Eduardo Pavlovsky, mise en scène de Nelson Dorr, avec Alfonso Pindad, Neslon Dorr et Patricia Jorge, Guillermo Jorge et Cristian Martens (musiciens).
Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manoeuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. Du jeudi 27 au samedi 29, à 20 h 30 ; le dimanche 30, à 16 heures. Tél. : 01-48-08-39-74. Durée : 1 h 25. 80 F et 110 F.*

Le Triomphe de l'échec
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec Gaël Baron, Paco Cabezas, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Marc Pierre-dit-Hubert, Christophe Giordano, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Pascale Poulain et Florence Capo.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 25 mars. Les mardi 25, mercredi 26, vendredi 28, samedi 29, à 20 h 30 ; le jeudi 27, à 19 h 30 ; le dimanche 30, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 27 avril.*

SÉLECTION

14 février Saint-Valentin
de Sandra J. Albert, mise en scène de Régis Santon, avec Annie Mercier, Marie-Christine Danede, Attica Guedj.
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Mº Monge. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-43-31-11-99. Durée : 1 h 45. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 20 avril.*

L'Alerte
de Bertrand Poirot-Delpech, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 35. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 20 avril.*

Allegria, opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. Les mardi 25, jeudi 27, vendredi 28, à 21 heures. Tél. : 01-30-86-77-77. Durée : 1 h 40. De 60 F à 125 F.*

L'Annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach, avec Christian Montoux, Claire Aveline, Valérie Blanchon.
Ex-entreprise Unipierre, 6, rue des Courrières, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 140 F. Dernières.*

Aragon par Caubère : le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Marie-Yves Biétry (accordéoniste).
Manufacture des Œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Le mardi 25, à 21 heures, 1 et 2 ; Du mercredi 26 au samedi 29, à 21 heures. Tél. : 01-46-58-81-81. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 12 avril.*

Le Cocu magnifique
de Fernand Crommelynck, mise en scène de Laurent Rogero, avec May Bouhada, Nicolas Devanne, Nine de Montal.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 2 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 6 avril.*

Le Cri du caméléon
de la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj, avec Etienne Ariettaz, Arnaud Clavet, Vincent Gomez.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les mardi 25 et mercredi 26, à 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67. Durée : 1 h 15. 110 F et 140 F.*

Eloge du cycle
de Joël Jouanneau, Alain Pierremont et Gilles Costaz, mise en scène de Gilles Bouillon, Anne-Marie Lazarini et René Loyon, avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby.
Artistic-Athévains, 45bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. Les mardi et vendredi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 avril.*

La Force de l'habitude
de Thomas Bernhard, mise en scène d'André Engel, avec Hubertus Biermann, Serge Merlin, Pascal Bongard.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 2 heures. De 60 F à 140 F. Dernières.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 15. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 juin.*

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. Durée : 1 h 50. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 5 avril.

Karl Marx, théâtre inédit
de Jean-Pierre Vincent, Bernard Chartreux et Eleonora Rossi, d'après William Shakespeare, Karl Marx, Jacques Derrida, Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Anne Caillère, Eric Elmosnino, Hélène Fabre.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 5 avril.*

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Paul Golub, avec Simon Abkarian, Catherine Schaub, David Ayala.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. Les mercredi 26, vendredi 28, samedi 29, à 20 h 30 ; le dimanche 30, à 15 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. Durée : 2 heures. De 60 F à 120 F. Dernières.*

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Katharina Thalbach, avec Jean-Claude Adelin, Hélène Babu, Gauthier Baillot.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 20. De 80 F à 160 F. Dernières.*

Nous nous aimons tellement
de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Claude Degliame, Georges Edmont, Laurence Hartenstein.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 45. 70 F et 100 F. Jusqu'au 5 avril.*

Nouvelles de Sicile
de Luigi Pirandello et Myriam Tanant, mise en scène de Myriam Manant et Jean-Claude Penchenat, avec Aziz Arbia, Patrick Azim, Daniel Gibert.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 2 heures. 100 F et 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

Ouragan sur le Caine
d'Herman Wouk, mise en scène de Robert Hossein, avec Robert Hossein, Marc Cassot, Sylvain Joubert.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau, Champs-Elysées. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 40. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 avril.*

Le Petit Spectacle d'hiver
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Tihomir Vujicic.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.*

La Princesse de Clèves
d'après Mme de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 30. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 19 avril.

La Prose du Transsibérien et la petite Jehanne
d'après Blaise Cendrars, mise en scène de Marc Cormier, Georges Emmanuel et Marisabel Marratt, avec Silvia Sella, Marc Cormier et Georges Emmanuel.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Les samedi 29 et lundi 31, à 19 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 60 F et 90 F. Dernières.*

Psyché
d'après Molière et Corneille, mise en scène de Yan Duffas, avec Sandy Boizard, Hénia Duffas, François Genty.
Théâtre des Arts, place des Arts, 95 Cergy. Les mardi, mercredi, vendredi, à 20 h 30. Tél. : 01-34-20-14-14. 70 F et 100 F. Dernières.*

Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Sophie Barjac, Marie Bunel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 19 avril.*

Sertorius
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Luis Miguel Cintra, Anne Consigny, Marie-Armelle Deguy.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 2 h 15. De 70 F à 130 F. Dernières.*

Simple suicide
de Jean-Gabriel Nordmann, mise en scène de Marie Tikova, avec Jean Babilée et Margot Abascal.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 1 h 20. 60 F et 80 F. Dernières.*

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Paul Golub, avec Simon Abkarian, David Ayala, Diane Calma.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. Le jeudi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 30, à 15 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. Durée : 2 h 30. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 6 avril.*

Tartuffe ou l'imposteur
de Molière, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Catherine Ferran, Jean Dautremay, Anne Kessler.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les mercredi 26 et dimanche 30, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 juillet.

Le Traité des mannequins
d'après Bruno Schulz, mise en scène de Wladyslaw Znorko, avec Elisabeth Ernoult Saint-Cast, Jean-Pierre Hollebecq.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 15. De 55 F à 110 F. Dernières.*

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le mardi 25, à 20 h 30 ; le lundi 31, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 30 juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CHAMANKA
Film franco-polonais-suisse d'Andrzej Zulawski.
(1 h 50).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

DONNIE BRASCO
Film américain de Mike Newell.
(2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville.
(1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

LE SECRET DE ROAN INISH
Film américain de John Sayles.
(1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

UN AMOUR DE SORCIÈRE
Film français de René Manzor.
(1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub,
Danièle Huillet,
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
de Pierre Jolivet,
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
Français (1 h 46).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARION
de Manuel Poirier,
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

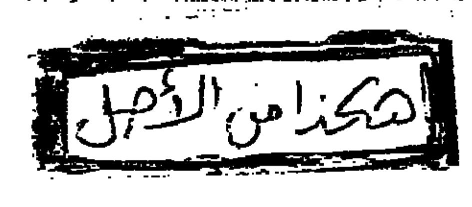
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

TOUT LE MONDE DIT : « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISE

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammill, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.



PUBLICITÉ Un an après la transformation d'Euro-RSCG en Havas Advertising, Alain de Pouzilhac, PDG du premier groupe publicitaire français, a annoncé de nouvelles nominations, lundi 24 mars. ● LE PUBLICITAIRE américain Bob Schmetterer arrive à la tête du réseau international Euro-RSCG Worlwide, témoignage de la volonté de rendre ce réseau plus agressif, plus *créatif*, plus moderne, en s'intéressant notamment au multimédia et à Internet ● LA PREMIÈRE phase que s'assigne le PDG d'Havas Advertising est le désendettement du groupe, grâce à des gains substantiels réalisés sur le plan international, l'apport du multimédia et la synergie avec les autres filiales d'Havas. ● POUR Alain de Pouzilhac, l'achat de sociétés anglo-saxonnes permettra ensuite à Havas Advertising de faire partie des cinq premiers groupes publicitaires mondiaux.

Havas Advertising vise une place parmi les cinq premiers groupes mondiaux

Dans un entretien au « Monde », Alain de Pouzilhac, PDG du premier groupe publicitaire français, développe les mesures annoncées mardi 25 mars, qui visent à assurer sa croissance et son désendettement par un développement dans le multimédia et aux Etats-Unis

ALAIN DE POUZILHAC, PDG d'Havas Advertising, premier groupe publicitaire français, explique les raisons de la nomination, annoncée mardi 25 mars, de l'Américain Bob Schmetterer à la présidence d'Euro-RSCG Worlwide, entité du groupe chargée de l'international

En situant cette restructuration et ces nominations dans le contexte du rapprochement entre Havas et la Compagnie générale des eaux, et en confirmant qu'« Havas est et restera l'actionnaire de référence » *d'Havas Advertising, Alain de Pouzilhac a doté le groupe publicitaire d'un comité exécutif qui comprend Jacques Séguéla, Alain Cayzac, Jacques Hérail, Didier Colmet Daâge et Nick Baum.*

« Cette réorganisation va-t-elle dans le sens d'une mondialisation accrue d'Havas Advertising, et notamment d'Euro-RSCG ?

– Nos clients font la course à l'international, il est donc logique que nous allions vite sur ce plan pour les accompagner. C'est notre capacité à gérer et à animer des clients internationaux qui fera demain la réussite du groupe. Personne ne peut mieux qu'un Américain comme Robert Schmetterer donner une culture internationale à un réseau publicitaire. Il ne faut pas l'oublier : les Etats-Unis, c'est 45 % des investissements publicitaires mondiaux, 9 % par an de progression économique, 75 % des annonceurs de taille mondiale qui réalisent 60 % des dépenses internationales.



ALAIN DE POUZILHAC

» Dans ce contexte, l'agence new-yorkaise Messner-Vetere-Berger-McNamee-Schmetterer (MVBMS) a atteint un taux de profitabilité de 20 %, que nous aimerions exporter dans le reste des agences du monde.

MVBMS a été l'une des premières agences au monde à travailler en réseau, il y a sept ans. Son premier client international, MCI, et son président, Jerry Taylor, l'ont initiée aux nouvelles techniques de communication informatique. Grâce à une organisation très horizontale de l'agence, la majorité des associés travaillent depuis leur domicile. Cela a produit une *révolution dans le monde de* la publicité. La nomination de Bob Schmetterer, c'est l'accélération d'un virage pris il y a quatre ans.

– Allez-vous aussi vous renforcer aux Etats-Unis ?

– L'opération témoigne, bien sûr, de notre volonté de nous développer aux Etats-Unis, en nous inspirant notamment des techniques multimédias déjà utilisées par MVBMS. Une acquisition dans les métiers de l'Internet sera par ailleurs envisagée dès cette année. Nous souhaitons apporter au marché publicitaire américain notre mobilité, notre multiculturalité, mais aussi profiter de la maîtrise qu'ont les Américains des nouvelles techniques comme Internet. Nous réalisons déjà 250 millions de francs de marge brute sur Internet. C'est ce qui a séduit de grands clients internationaux, comme Philips, Intel ou MCI.

» Nous apportons aux grands annonceurs une réalité mondiale, la crédibilité d'un groupe qui, il y a deux ans, n'était pas en Amérique latine, et encore timide en Asie. Dans cette région du monde qui bénéficie d'un taux de croissance de plus de 25 %, nous sommes déjà dans quatorze pays. Et nous allons nous implanter en Corée et au Japon, grâce à Intel et Philips principalement.

– Où en êtes-vous justement sur le continent sud-américain ? Quelle signification a pour vous le fait d'y avoir accompagné Jacques Chirac lors de son récent périple ?

– Sur ce continent, nous réaliserons, fin 1997, *100 millions* de francs de marge brute en seulement deux ans de présence. Nous avons des agences dans douze pays. Ce qui veut dire que nous sommes les seuls, avec 19 groupes publicitaires américains, à être présents dans l'ensemble de l'Amérique latine. Ce qui fait de nous le onzième réseau sur cette zone, juste devant le réseau américain DDB Needham.

> « La force d'un groupe de communication, c'est sa puissance dans trois domaines : la création, la distribution et le financement des programmes

» Quant au voyage avec le président de la République, je crois qu'il était important. Outre qu'il a *montré le rôle économique* de la France dans cette zone, il avait pour nous une valeur symbolique forte. C'était la première fois *qu'un publicitaire participait à ce* type de déplacement. Et, dans tous les pays, nous voyions nos clients, qu'ils soient argentins, *brésiliens*, paraguayens, etc. Cela montre qu'Euro-RSCG compte en Amérique latine. Nous sommes importants en termes de présence, de développement et de rentabilité. Et maintenant de crédibilité, par le fait d'y être avec le président de la République française.

– Le multimédia, l'Amérique latine, l'Asie : cela suppose des investissements. Où en est votre endettement ?

– Aujourd'hui, la marge brute est de *4,4* milliards et le profit supérieur à 190 millions. Avec 5 milliards de francs de marge, et un profit de 300 millions, si la Bourse et le PER sont à l'identique, Havas Advertising devrait se désendetter d'ici deux ans : c'est la première phase. Ensuite, nous aborderons la deuxième phase de notre développement en acquérant des sociétés anglo-saxonnes, qui nous permettront de figurer dans les cinq premiers groupes mondiaux.

– La Compagnie générale des eaux est maintenant l'actionnaire principal d'Havas. Comment jugez-vous cette opération ?

– Ce rapprochement initié par Jean-Marie Messier et Pierre Dauzier est formidable pour le groupe Havas. Si les observateurs en ont, dans un premier temps, vu l'intérêt *d'abord pour l'audiovisuel, l'édi*tion et les médias, aujourd'hui la place de la publicité dans le groupe *est clairement comprise.* Havas a toujours été présent culturellement et historiquement dans la publicité, qui représente un véritable atout de développement pour l'avenir d'un groupe de communication.

» Ce qui fait aujourd'hui la force d'un groupe de communication, c'est sa puissance dans trois domaines : l'« entertainment », c'est-à-dire la création de programmes qui feront la différence lorsque l'audience sera morcelée ; la distribution de programmes, que ce soit à la télévision, sur Internet, un ordinateur ou un téléphone ; et le financement de ces programmes.

» C'est là qu'Havas Advertising prend toute sa signification. En créant des synergies avec les autres filiales du groupe Havas, en bénéficiant de la culture internationale amenée par Bob Schmetterer, nous pensons que notre groupe est armé pour atteindre ses objectifs en 1999 et réaliser son ambition de figurer dans les cinq premiers groupes publicitaires mondiaux à la fin du siècle. C'est sur la base de ces résultats que je m'attends à être jugé.

Propos recueillis par Florence Amalou et Yves-Marie Labé

Havas et Richemont contrôlent 49 % de Canal Plus

Un nouveau pacte d'actionnaires pour la chaîne cryptée

SIGNÉ en avril 1994 entre Havas, la Compagnie générale des eaux et la Société générale, le pacte d'actionnaires de Canal Plus – qui s'était soldé par le départ fracassant d'André Rousselet, le fondateur de la chaîne cryptée – a volé en éclats lundi 24 mars.

Dans la foulée de deux opérations financières, qui seront soumises aux assemblées générales extraordinaires du vendredi 28 mars, la fusion conclue entre Canal Plus et Nethold, ainsi que l'apport à Havas des titres Canal Plus détenus par la Compagnie générale des eaux et Audiopar, le groupe présidé par Pierre Lescure, hérite désormais d'un nouveau pacte d'actionnariat.

Agissant de concert pour une durée de trois ans, Havas et le groupe helvetico-sud-africain Richemont détiendront respectivement 34 % et 15 % de Canal Plus et *« limiteront ces participations à leur niveau actuel, tant que la législation interdira de détenir plus de 49 % »* (d'une chaîne privée). Havas et Richemont seront respectivement représentés au conseil d'administration de la chaîne par sept et trois administrateurs.

ACCORD SUR DIX ANS

Selon Marc-André Feffer, vice-président, délégué général de Canal Plus, il s'agit *« essentiellement d'un accord technique. Dans la mesure où Havas, avec 34 % du capital de Canal Plus, risquait d'être obligée de lancer une OPA sur la chaîne ; la conclusion d'un accord de concert avec un autre actionnaire, Richemont, permet d'éviter une telle opération »*.

Les deux principaux actionnaires de la chaîne ont réaffirmé *« leur objectif commun de maximiser sa valeur boursière grâce, notamment, à la préservation de son indépendance managériale »*. Ce qui se traduit par la mise en place de quatre comités créés au sein du conseil d'administration de Canal Plus. *« Selon une méthode éprouvée aux Etats-Unis, ces comités sont chargés de conseiller, en aval, les administrateurs »*, explique Marc-André Feffer.

Havas et Richemont, qui verrouillent désormais 49 % d'une chaîne qui a dégagé l'an dernier 741 millions de francs de bénéfice net, souhaitent stabiliser le tour de table de Canal Plus.

Pour parer à une éventuelle sortie de Richemont, un pacte de préemption valable dix ans a été signé entre Havas et le groupe helvético-sud-africain, qui pourra toutefois se désengager si Havas cède plus de 10 % de Canal Plus.

Nicole Vulser

France 3 veut porter plainte après le faux « 19/20 »

LE PRÉSIDENT des chaînes publiques, Xavier Gouyou Beauchamps, *qui s'est dit « outré de l'image qui est faite du journal télévisé »*, a réitéré, lundi 24 mars, sa volonté de faire toute la lumière sur les procédés qui ont permis l'utilisation de l'image du « 19/20 » à des fins publicitaires (*Le Monde* du 25 mars). Des poursuites judiciaires sont sur le point d'être engagées : *« L'avocat de France Télévision étudie les dossiers pour savoir contre qui nous serions en mesure de porter plainte »*, explique un responsable CGT qui, comme la Société des journalistes (SDJ), et maintenant la CFDT, envisagent de se joindre au dépôt de plainte.

Les réponses aux neuf questions posées par les syndicats et représentants du personnel, vendredi 20 mars, tardent cependant à venir. Seuls deux éléments nouveaux ont été apportés : neuf émissions fonctionnant sur ce mode ont été vendues par la chaîne entre octobre 1992 et le 4 mars 1997. Elles auraient été produites par deux ou trois sociétés de production. Mais leurs noms divergent, et leurs coordonnées sont inconnues des annuaires. Elément nouveau, les interlocuteurs à la direction comprennent à la fois Henri Sannier, directeur de la rédaction nationale, et son adjoint Patrick Visonneau, mais aussi un administrateur et le directeur d'Info Vidéo 3, Gilles Vaubourg.

INSTRUCTIONS FLOUES

Ce nombre accru d'interlocuteurs a été favorablement accueilli par les syndicats. *« Les pratiques remontant à 1992, elles ont été initiées par d'autres qu'Henri Sannier. Les premiers contrats ont été signés par un membre d'Info Vidéo 3* [structure de coordination commerciale entre la rédaction nationale et les régions], *qui n'est plus là »*, fait remarquer un responsable CGT, qui estime pouvoir bénéficier désormais d'une *« palette de réponses appropriées »*.

L'enquête conduite par Jean-Charles Paracuellos, responsable de l'audit et du contrôle à France Télévision, a débuté vendredi 20 mars par l'audition des protagonistes de ce *« 19/20, version canada dry »*. Mais l'établissement des responsabilités respectives pourrait demander du temps. Que ce soient les employés permanents des chaînes du service public, qui n'avaient pas l'aval de la direction pour participer à une telle entreprise (dont Laurence Piquet), et les pigistes autorisés, eux, à collaborer à l'extérieur (dont Yves Barbara), tous se retranchent derrière le *« flou »* des instructions lors des tournages. Une procédure disciplinaire aurait toutefois été engagée à l'encontre de la journaliste Laurence Piquet.

L'affaire du *« faux »* journal télévisé met en émoi les équipes de France 3 depuis la diffusion, dimanche 16 mars, sur M 6 dans l'émission « Culture pub, spécial santé », d'une publicité utilisant les attributs du journal : son générique, son ancienne présentatrice Laurence Piquet et le logo de France 3.

Ce film publicitaire, qui vante pour le compte des Laboratoires Pfizer les mérites d'un antidépresseur à l'attention des 5 000 médecins psychiatres, a choqué les équipes de France 3.

Les journalistes qui reconnaissent à la direction générale le besoin de rentabiliser les équipements via leur location à des productions privées, estiment que l'utilisation de l'image de leur journal à des fins commerciales reste *« inacceptable et choquante »*.

Florence Amalou

Le PS souhaite modifier la loi anticoncentration des médias

LES DÉPUTÉS socialistes ont déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi *« tendant à éviter la concentration de capital par un même opérateur au sein d'une entreprise audiovisuelle et à restreindre l'accès aux marchés publics pour les sociétés contrôlant des médias »*.

Dans la foulée de l'adoption en première lecture de la modification de la loi sur l'audiovisuel jeudi dernier, le PS souhaite revenir sur les principes de la loi Carignon de 1994 qui a relevé de 25 % à 49 % le seuil maximal de la participation d'un même opérateur au sein d'une chaîne privée, tout en *« rendant quasi automatiques les autorisations d'émettre accordées initialement pour une durée de dix ans »*.

Jugeant que cette loi *« dont ont profité totalement l'opérateur de TF 1 et partiellement celui de M 6 »* en leur conférant *« un privilège exhorbitant »*, *« sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée »*, les députés proposent de revenir au seuil de 25 % initialement prévu par la loi Léotard de 1986.

Ils s'appuient sur l'exemple britannique selon lequel un opérateur ne peut détenir plus de 20 % du capital d'une chaîne privée.

Cette proposition de loi contient un second article visant à *« mieux assurer »*, dans le droit fil des dispositions anticorruption de la loi Sapin, *« la transparence des marchés publics pour les sociétés contrôlant des médias »*.

INDÉPENDANCE RÉCIPROQUE

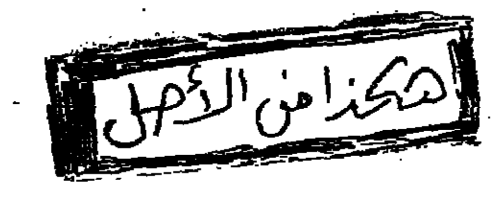
Les députés socialistes expliquent : *« Il nous paraît aujourd'hui indispensable de proposer que toute société détenant au moins 10 % des parts d'une entreprise de presse audiovisuelle, ainsi que toute filiale dans laquelle une telle société exerce une influence déterminante, soient exclues des procédures de soumission aux marchés publics au-delà d'un seuil fixé par décret. »*

Ils considèrent que *« l'indépendance réciproque qui devrait caractériser les relations entre les médias et le pouvoir souffre gravement depuis plusieurs années de l'attribution de très importantes commandes publiques à des groupes de communication, lesquels deviennent ainsi les obligés de tel responsable ou de tel parti politique et sont tentés de l'en remercier par un traitement de faveur sur leurs ondes ou dans leurs colonnes »*.

N. V.

■ **TÉLÉVISION** : des négociations sont en cours entre le groupe Kirch et plusieurs établissements de crédit, notamment le LfA, institut bancaire de droit public de Bavière, pour l'octroi d'un crédit de plus de 1 milliard de marks (plus de 3,3 milliards de francs). *« Les discussions avec le LfA de Bavière sont en cours depuis longtemps »*, a reconnu, lundi 24 mars, un porte-parole du groupe allemand. Selon le quotidien *Süddeutsche Zeitung*, le prêt serait supérieur à 1 milliard de deutschemarks, dont 500 millions apportés par le LfA.

■ **PRESSE** : la Filpac CGT (Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication) lance un appel à une journée de grève à l'ensemble des salariés des entreprises de presse pour le 9 avril afin de protester contre *« la politique, tant gouvernementale que patronale »* qui *« fait porter de graves dangers sur la presse écrite »*. Pour la fédération CGT, cette journée de grève devrait se traduire par *« une non-parution de l'ensemble des titres »* le 10 avril.



Fin d'un mystère

par Alain Rollat

QUEL EST LE VRAI Lionel Jospin ? Est-ce le « Yo-Yo » de Canal Plus, cette marionnette aux *« avancées pendulaires »*, ce culbuto immobiliste, naïf, velléitaire, mis en scène par les « Guignols de l'info » ? Ou bien est-ce le rebelle du mitterrandisme, cet homme plus soucieux de faire que de paraître, ce militant allergique aux effets médiatiques que dépeignent ses amis ? Lundi soir, par la magie de la télévision, les deux images se superposaient.

Les « Guignols de l'info » racontaient à leur manière le week-end « offensif » de « Yo-Yo ». Cela donnait, entre caricatures, ce genre de dialogue :

PPD : *« M. Jospin, vous avez été très offensif… »*

Lionel Jospin : *« Oui, ça m'est venu comme ça, je ne l'ai pas fait exprès… »*

Henri Emmanuelli : *« Arrête ça ! tu l'as fait exprès, t'as été offensif, c'est bon… »*

Lionel Jospin : *« Moi, offensif ? Je m'en excuse… »*

Sur France 2, Lionel Jospin était, en chair et en os, l'invité du magazine « Franchement », rondement mené par Arlette Chabot et Alain Duhamel. Il essayait de se décrypter lui-même à la lumière d'un sondage illustrant le décalage entre l'image de sa personnalité et celle de son personnage politique. Comment le même homme pouvait-il apparaître à la fois *« intègre, capable, intelligent, énergique, déterminé »* et *« inefficace, mou, pas crédible, pas actif »* ? Comment pouvait-il susciter l'estime des siens, le respect de ses adversaires, et rester un falot aux yeux de beaucoup de ses concitoyens ? Etait-ce affaire de lunettes ou question d'éclairage ?

Comme souvent, en pareil cas d'ambivalence, la réponse se trouvait chez Freud. Le mystère a commencé à s'éclaircir quand Olivier Jospin est venu expliquer que son frère adore *« la bagarre »* à condition qu'elle ne pose aucun *« problème d'image »*, sinon *« il se contracte tout de suite »*. Ce qui revenait à dire que Lionel Jospin a peur des caméras. L'énigme s'est complètement dissipée quand Mireille Jospin, sa mère, s'est déclarée *« très fière »* que Lionel ait eu naguère *« le courage de quitter Mitterrand »*.

Car le témoignage de sa mère eut instantanément le don de soulager Lionel Jospin d'un grand poids. C'est à ce moment-là, en effet, que le premier secrétaire du Parti socialiste s'identifia un instant à « Yo-Yo » pour rectifier… le propos de sa mère. Il tenait à préciser qu'il n'avait pas *« quitté Mitterrand »*. C'est François Mitterrand qui, en vérité, n'avait *« pas souhaité »*, en 1992, son maintien au gouvernement. Ce dont, au demeurant, il convenait de se réjouir. Parce qu'il n'aurait jamais voulu, lui, Lionel Jospin, *« être dans un gouvernement avec Tapie »* !

Cet aveu permit enfin de comprendre que la méfiance de cet homme de réflexion à l'égard des caméras provient d'un profond dégoût du cinéma politique. Du coup, Lionel Jospin parut libéré de « Yo-Yo ». Et c'est son pauvre contradicteur centriste du moment, le gentil Jacques Barrot, qui apprit à ses dépens que sous une marionnette se cache parfois le contraire d'un pantin.

Le tabou de la maltraitance

Le thème est abordé dans la série « L'Instit » et le magazine « Ça se discute » sur France 2, ainsi que dans un remarquable documentaire sur Planète. Est-ce la fin du silence ?

AVEC la révélation de l'affaire Dutroux en Belgique et la conférence internationale de Stockholm contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, le tabou qui masquait les phénomènes de maltraitance est en passe de se déchirer. Le silence, qui était le précieux complice des bourreaux, paraît insoutenable, et la protection de l'enfance maltraitée est instituée grande cause nationale pour l'année 1997. Une campagne de communication, organisée autour de l'idée que *« si tout le monde bouge, ça bougera »*, sera suivie d'un volet sur les violences sexuelles. Un projet de loi préparé par le ministère de la justice prévoit d'astreindre les délinquants et criminels sexuels à une obligation de suivi médical et social.

Le petit écran aborde désormais le sujet, qui plus est à des heures de grande écoute. « Envoyé spécial » a ouvert le feu, jeudi 13 mars, avec *Pédophilie, le poids du silence*, un reportage de Marie-Noëlle Himbert et Pierre-Laurent Constant sur l'omerta qui règne autour des traitements subis par des élèves du collège Saint-Jean, à Pélussin dans la Loire. Mercredi 26, c'est « L'Instit » qui est confronté à l'inceste, dans un épisode intitulé *Méchante*. En choisissant une famille petite-bourgeoise comme théâtre du drame, en montrant la difficulté à décoder les signaux d'alerte envoyés par les enfants, ce feuilleton populaire s'il en est introduit de manière efficace le thème traité dans « Ça se discute » : *Maltraitance, comment briser le mur du silence ?* Car le mal sévit dans tous les milieux et peut toucher n'importe quel enfant. Mais de quoi parle-t-on exactement ? L'amalgame est vite fait entre les enfants maltraités, les enfants en risque de maltraitance et les enfants malheureux.



DANS L'INTIMITÉ

Selon l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), référence en la matière, l'enfant maltraité est *« celui qui est victime de violences physiques, d'abus sexuels, de cruauté mentale, de négligences lourdes ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique »*. Les départements français ont recensé 65 000 nouveaux cas d'enfants en danger en 1995, contre 58 000 en 1994. Parmi eux, 20 000 cas d'enfants maltraités ont été signalés, avec une augmentation notable des sévices sexuels.

Planète programme cette semaine un remarquable documentaire, *Une seule vie, un seul corps*, qui donne la parole aux victimes et à ceux qui se consacrent à la prévention. La réalisatrice Brigitte Lemaine avait déjà travaillé avec les sourds et les handicapés, *« d'autres bâillonnés »*. Cette fois encore, les mots choisis par les victimes crient leur souffrance : *« Un seul geste pollue trente ou quarante ans de vie »*, dit un jeune homme maltraité par sa mère et violé par son beau-père. *« On ne peut pas parler*, raconte une autre victime. *Il n'y a pas de mots pour le dire quand on le vit. »*

Ce sera donc aux adultes de protéger l'enfant. *« Mais il y a de la difficulté à être celui qui dénonce*, explique Michel Taleghani, anthropologue décédé depuis le tournage. *On ne veut pas violer les intimités. Or, avec la maltraitance, on est dans l'intimité. De plus, les gens ont peur d'entrer dans la délation. Ils ont peur des institutions : dénoncer, c'est aussi aller au commissariat, parler à l'assistante sociale. On n'a pas assez travaillé sur la responsabilité, sur la non-assistance à personne en danger. »* Et même si l'on sait depuis vingt ans que les adultes, y compris les parents, mentent infiniment plus que les enfants, *« on donnera souvent raison à des parents qui nient les faits et tort à un enfant qui crie sa souffrance »*, s'insurge le psychiatre Stanislas Tomkiewicz.

Michèle Aulagnon

★ « L'Instit », France 2, mercredi 26 mars à 20 h 55 ; « Ça se discute », à 22 h 40.

★ « Une seule vie, un seul corps », Planète, mardi 25 mars à 23 h 15, mercredi 26 à 0 h 40, jeudi 27 à 7 h 50, vendredi 28 à 12 h 35, samedi 29 à 14 h 35, dimanche 30 à 10 h 25.

MARDI 25 MARS

TF 1

20.45

LE CORPS DE MON ENNEMI ■ ■
Film d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo (1976, 125 min). 699293
Une solide étude de mœurs qui aboutit à un véritable film noir américain en milieu français.

22.50

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Thème : L'Ordre Du Temple Solaire. (105 min). 7320748
0.35 et 1.15, 2.20, 3.20 TF 1 nuit.
0.45 Reportages. Villes fantômes (rediff., 30 min). 4976341
Pourquoi Goussainville (le Vieux), Celles (Hérault) et Pommerol (Drôme) sont-elles désertées par leurs habitants ?
1.25 et 2.50, 3.35, 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique (15 min).

France 2

20.55

L'ÉTUDIANTE
Film de Claude Pinoteau, avec Sophie Marceau (1988, 105 min). 2543583
Une prof de lettres, en train de bûcher l'agrégation, rencontre un musicien bohème.
22.40 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.50

FLASH GORDON ■
Film de Michael Hodges, avec Sam Jones, Ornella Muti (1980, 115 min). 7322106
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma (80 min). 4544713
L'actualité du cinéma en deux grands thèmes : le monde ouvrier et la peinture.
2.50 Un pays, une musique. Documentaire. Argentine. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 4.55 La Compète. A ta santé (40 min).

France 3

20.50

3e CIRQUE ARLETTE GRUSS
Divertissement présenté par Sergio (95 min). 183372
22.25 M. Bean. Série. Les déboires de M. Bean.
22.55 Journal, Météo.

23.30

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas. La nouvelle armée (55 min). 46729
0.25 Cinéma étoiles. *Magazine présenté* par Christian Nève et Claire Germouty (25 min). 22404
1.25 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le vent du large. 2.15 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre : *Rondeau brillant en si mineur opus 78*, de Franz Schubert, par Raphael Oleg au violon et Gérard Wyss, piano (20 min).

Arte

20.45

▶ CORPUS CHRISTI
Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur. [1/5] Crucifixion (50 min). 7661767
A l'occasion de Pâques, Arte s'interroge, cinq soirs de suite, sur la question de Jésus, au regard de l'Histoire et des textes par lesquels nous connaissons sa vie. Corpus Christi *confronte les points de vue de vingt-sept des plus grands chercheurs du monde entier.*

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : ART ET POLITIQUE, QUI DÉRANGE QUI ?
Proposée par Heike Wilke.
21.40 Contestation, rébellion et subversion. L'art critique depuis Fluxus, documentaire de H. P. Schwerfel (60 min). 9779598
22.40 Le Cas Klaus Staeck. Un graphiste qui dérange, documentaire (35 min). 2768800
23.15 Zygosis. John Heartfield et la représentation du politique. (30 min). 4853187
23.45 Débat : art et politique aujourd'hui.
0.05 L'Art indispensable : Beuys et la Politique. Documentaire (25 min). 76713
0.30 Le Mouchoir de Joseph. Téléfilm de Jacques Fansten, avec Piotr Shivak (rediff., 95 min). 4771930 2.05 Music Planet : Blues et gospel, le gospel selon Liz McComb. Documentaire (55 min).

M 6

20.50

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN
Téléfilm de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Tarzan et la furie de Zadu. Tarzan et la vengeance de Zimpala (110 min). 769816

22.40

AU-DELÀ DU DÉSESPOIR
Téléfilm O de John Erman, avec Julie Andrews, Hugh Grant (100 min). 5532759
Une femme tente de renouer les liens rompus entre le petit ami de son fils homosexuel, atteint du sida, et sa mère.
0.20 Les Documents de Zone Interdite. Magazine (rediff.).
2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Plus vite que la musique. Magazine (rediff.). 3.05 Movida opus 5. Documentaire. 3.55 Jazz 6. Magazine (rediff.). 5.00 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.25 Coulisses. Documentaire. Jean-Louis Aubert. 5.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
En direct. 31e journée du Championnat de France de D1 : Bordeaux - Nantes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 4028090
22.30 Flash d'information.

22.35

LES OSCARS 1997
Les meilleurs moments de la cérémonie (92 min). 4088729
0.10 Le Syndicat du crime 2 ■ Film de John Woo (1987, v.o., 100 min). 6985442
1.50 ▶ IAM, Le documentaire. De Gadwin Djadja. (rediff., 25 min). 3277794
2.15 IAM, Le concert (rediff., 40 min). 7489807

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. *Quel pouvoir aux malades ?* Les associations et la santé.
21.32 Mémoire du siècle. Charlotte Perriand, designer.
22.40 Nuits magnétiques. Suites Africaines. 1. Dakar.
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Simeone (*Acqua fondata*). 0.48 Les *Cinglés du music-hall*. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen, par *l'Orchestre national de* France, dir. Dorian Wilson. Œuvres de Roussel, Prokofiev, Stravinsky, Koechlin.
22.30 *Musique pluriel.* Quatuor à cordes nº 1, de Beckett par le Quatuor Vanbrugh ; Offrandes pour piano, de Visvikis.
23.07 Atout Chœur. Leçons de Ténèbres. Tenebrae responsories, de Victoria ; Tenebrae responsories, de Gesualdo, par The Tallis Scholars, dir. Peter Phillips.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Moreno-Torroba, Berkeley, Rodrigo, Brouwer, Lauro. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Concert enregistré le 18* décembre 1996, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano. Œuvres de Beethoven : Léonore II, ouverture op. 72 bis ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 ; Symphonie nº 7.
22.40 Les Soirées… (Suite). Archives : Le Quatuor Smetana. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 20/3/97).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 21/3/97)
23.45 Viva.

Planète

20.35 Vertical. [5/6] Vitesse et puissance.
21.25 Cambodge, un lendemain de guerre.
22.20 On a raison de se révolter. [2/2] Une biographie politique de Jean-Paul Sartre.
23.15 Une seule vie, un seul corps.
● Lire ci-dessus.
0.10 La Mare au Canard (90 min).

Animaux

20.30 Beauté sauvage. Oiseaux africains.
21.00 Monde sauvage. *Les plus belles espèces.*
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Gran Paradisio.
23.00 L'Afrique au cœur.
0.00 Monde sauvage. Animaux d'Australie.

Paris Première

20.00 et 23.45 20 h Paris Première.
21.00 Le Gai Savoir.
21.50 Le J.T.S.
22.20 L'Addition ■ Film de Denis Amar (1983, 85 min). 11838583

France Supervision

20.45 Dance Machine. Concert (90 min). 55747106
22.15 Le Protecteur. Film de Roger Hanin (1974, 90 min). 37999019
23.45 Le « Monstre » de Moretti.

Ciné Cinéfil

20.30 Quelques pas dans la vie ■ *Film d'Alessandro Blasetti* (1954, N., 100 min). 8673564
22.10 Le Capitaine Fracasse ■ ■ Film d'Abel Gance (1942, N., 95 min). 58507651
23.45 La Vérité presque nue (The Naked Truth - Your Past is Showing) ■ Film de Mario Zampi (1957, N., v.o., 95 min). 65926941

Ciné Cinémas

20.30 La Joie de vivre Film de Roger Guillot (1992, 75 min). 48835516
21.45 La Relève ■ *Film de Clint Eastwood* (1990, v.o., 120 min). 58217309
23.45 L'embrouille est dans le sac. Film de John Landis (1990, 105 min). 55906187

Série Club

20.45 Buck Rogers. La Légion noire.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de… George Waggner. La revanche de François Villon.
23.00 Les Dames de cœur. Sacré monstre.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Faux témoins.

Canal Jimmy

21.00 Spin City. The Great Pretenders.
21.30 Le Fugitif. La vie n'est pas un rêve.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Cambouis.
23.20 Star Trek : la nouvelle génération.
0.10 VR5. Le choix de Simon.
0.50 Mister Gun. Le mouton.

▶ Disney Channel

19.00 Petite fleur. Adieu l'enfance.
19.30 Dinosaures.
20.10 Le Retour de Jafar.
21.30 Animalement vôtre.
22.00 Thunder Alley.
22.30 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. L'île secrète.
23.00 Opération Mozart.
23.30 Zorro. La présentation de Zorro.
0.00 Juste pour rire (30 min).

Téva

20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Deux Américaines à Paris.
22.35 Murphy Brown. Concurrence.
23.00 Téva débat. Invités : Le commissaire Robert Broussard et le commissaire divisionnaire Martine Nauté.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU), 9e jour (300 min). 23385583
22.00 Basket. Eurocoupe : demi-finale Real Madrid-PSG.
23.30 World Cup Legends.

Voyage

19.00 Rough Guide. Egypte.
19.55 et 23.25 La Chronique de Jacques Lanzmann.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. *La Bretagne.*
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik

19.00 Salzbourg, une utopie. De Claire Newman-Alby et Andy Sommer.
20.00 et 0.55 L'Invité. Claude Barthélémy.
21.00 Symphonies K550 et K551 de Mozart. Concert (75 min). 4992941
22.15 Mozart en tournée : *Londres.* Concert (35 min). 6015496
23.10 Les Instantanés de la danse.
23.25 Recollections : Dizzy Gillespie et Willie Dixon. Concert (35 min). 8032654
● *Le Monde* daté samedi 29.
0.00 Requiem K626, de Mozart. Concert (105 min). 40881
1.45 Musique émotions (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. *21.26 Cinéma. 21.42* Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La presse populaire en guerre contre le FN

« France-Soir » et « Le Parisien » prennent position contre l'extrême droite, mais divergent sur la façon de combattre le Front national et les idées de Jean-Marie Le Pen

LE FRONT NATIONAL, ces jours-ci, est à la « une » de la presse française, avec encore plus d'éclat qu'à l'ordinaire. A l'approche du congrès du parti d'extrême droite, prévu, à Strasbourg, du 29 au 31 mars, les deux grands quotidiens populaires de l'Hexagone, *Le Parisien* et *France-Soir*, ont consacré, lundi et mardi, leurs manchettes – et plusieurs pleines pages – au parti de Jean-Marie Le Pen.

Comment informer sur le Front national ? Les deux journaux n'adoptent pas la même ligne de conduite. A tel point que *France-Soir*, commentant une enquête de son concurrent parue la veille, lui reproche sa tiédeur, et l'accuse de participer à une « campagne de banalisation du parti lepéniste ». Ainsi les prises de position franchement anti-lepénistes de *France-Soir* lui fournissent un prétexte pour s'en prendre à son principal rival et tenter de récupérer quelques lecteurs *en maraude*.

Lundi, *Le Parisien* avait publié le premier sondage sur la gestion de trois des quatre villes aux mains du Front national, Toulon, Orange et Vitrolles. Un dossier précédé d'un éditorial solennel où son directeur de la rédaction, Noël Couëdel, écrivait notamment : « *Notre conviction est simple et forte : quand on sait les choses et la raison des choses, et que celles-ci nous sont insupportables, elles ont peu de chances de durer, ou de se répéter. Le Front national est là. Racontons, expliquons, comprenons. Et c'est ainsi que nous en sortirons.* »

Cette pédagogie par l'information – où l'explication doit primer sur l'indignation – n'est pas du tout du goût de Bernard Morrot, directeur de la rédaction de *France Soir*, qui accable *Le Parisien*, dont le dossier, affirme-t-il avec une ironie grinçante, « *devrait figurer dans le Livre Guiness des records sous la rubrique : comment avoir l'air de sonner la charge tout en battant en retraite* ».

« *Ces articles*, poursuit notre confrère, *pourraient se résumer ainsi : pas de bile à se faire, les maires sont plutôt mal vus par les habitants, leur action n'est guère appréciée, et deux sur trois risquent d'être battus à la prochaine élection (...). Impression générale : la poussée lepéniste n'est qu'un accident de l'Histoire. Dormez, braves gens..* » Affirmant que son journal échappe, lui, à ce qu'il tient pour de la complaisance, Bernard Morrot affirme : « *A France-Soir, où nous n'avons jamais donné à nos enquêtes sur le FN ce côté « Canada Dry », nous préférons continuer sur notre lancée en dénonçant aujourd'hui l'un des dangers de cette banalisation : la résurgence de la vieille extrême droite française.* » Une affirmation qu'accompagnent, dans le numéro daté 25 mars, trois pages d'analyses illustrées d'extraits de lettres racistes et antisémites reçues par la rédaction du quotidien. « *Qu'on le veuille ou non*, commente Arlette Nachbaur, *la lepénisation contient les germes de la violence, de l'intolérance et de la haine.* »

Jean-Pierre Langellier

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Les élections législatives du printemps 1998 se joueront sur un sentiment général plus que sur un chiffre du chômage ou un taux de croissance. Il y a longtemps, en effet, que les électeurs ne mesurent plus leur choix à l'aune des indices économiques. Tant de promesses non tenues leur ont été faites depuis deux décennies, tant de fois, depuis vingt ans, la décrue du chômage leur a été *annoncée sans que jamais* le pronostic fût avéré, qu'ils sont aujourd'hui blasés. Ils ne tiennent pas rigueur à ceux qui sont au pouvoir de ne pas avoir accompli de miracles, non plus qu'ils ne croient capables ceux qui sont dans l'opposition de leur apporter la lune s'ils venaient aux affaires. Dans un an, les électeurs reconduiront ou sortiront les sortants, selon qu'ils auront l'impression que le climat est meilleur ou qu'il s'est dégradé. Or les prévision de l'Insee sont favorables à l'actuelle majorité.

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ *Proposer d'interdire le Front na*tional, c'est une fois de plus lui offrir l'occasion de retourner à son avantage une situation dans laquelle il est en difficulté. Jamais le Front national n'a suscité autant de rejet depuis qu'il s'est enraciné il y a treize ans. Agiter le thème de sa dissolution, c'est gifler, exclure des millions de Français qui ont voté pour lui par colère, par anxiété, par désespoir, par aveuglement : cela revient à les inciter à voter de nouveau en faveur de l'extrême droite. Catherine Trautmann, le maire de Strasbourg, a eu à prendre ses responsabilités à l'échelle de sa commune. Elle a accepté que le Front national tienne *congrès dans la capitale de l'Alsace*. Elle ne l'a pas fait de gaieté de coeur, tant la provocation était évidente de vouloir rassembler l'extrême droite dans une ville symbolique de tolérance, de pluralisme religieux, culturel et politique, de patriotisme ouvert et d'esprit européen. Son choix lui a évité d'être sanctionnée par les tribunaux et de permettre à Jean-Marie Le Pen d'ouvrir son congrès sur une victoire psychologique. En revanche, le maire socialiste est parvenu à déclencher une immense protestation, une mobilisation impressionnante contre l'extrême droite par le dialogue avec ses électeurs, la vigueur de la vie associative et un *langage sans concession ni récupéra*tion politicienne. C'est le meilleur antidote contre le Front national.

EN VUE

■ *Le Vatican vient d'annoncer* l'ouverture, d'un site sur Internet (www.vat.va), le jour de Pâques. Trois ordinateurs assureront une présence efficace du pape sur le réseau : l'ordinateur **Raphaël** stockera les informations, l'ordinateur **Michel** veillera à se *garder du piratage et* l'ordinateur **Gabriel** sera chargé de la poste et des messages.

■ Après l'annonce de la fermeture de l'usine Renault, **Willy Cortois**, bourgmestre de Vilvorde, a fait adopter par son *conseil municipal un* arrêté interdisant l'usage du français sur les marchés de sa commune, où réside pourtant une minorité francophone. Cela met en fureur le quotidien *La Libre Belgique* qui, évoquant le mouvement de solidarité national avec les travailleurs de Renault, estime que le bourgmestre « *allie l'ingratitude à l'idiotie* ».

■ Le mouvement scout, estimant *que personne ne doit être rejeté* à cause de son orientation sexuelle, admettra désormais des chefs « gays » pour encadrer les louveteaux dans les camps et les gîtes. La décision a cependant soulevé l'indignation des descendants de **Robert Baden Powell** et des traditionalistes. Les mêmes avaient autrefois protesté, au nom de l'orthodoxie, contre l'autorisation accordée aux *scouts adultes de porter le* pantalon. Ils auraient préféré qu'ils restent en short.

■ **L'Institut vétérinaire de Sarajevo**, *qui a récemment* analysé vingt produits importés à base de viande, a décelé la *présence de porc dans une boite* de conserve de bœuf « *halal* », garantie sans porc, en provenance des Pays-Bas, révèle un journal local musulman en colère.

■ **Isabelle Juppé**, épouse du Premier ministre *Alain* Juppé, publiera, en mai, un roman aux éditions Grasset, intitulé « *Une tempête de ciel bleu* ». C'est l'histoire d'un homme qui rejoint sa femme dans une île déserte pour lui raconter sa vie. Isabelle Juppé, indique son éditeur, « *nous invite au face-à-face de deux êtres qui auraient pu s'aimer dans ce bout de ciel volé aux tempêtes* ». Mme Juppé a déjà publié « *A bicylette* » en 1994, et « *De mémoire de grands mères* » en 1996.

■ Le musée national de Kuala Lumpur (Malaisie) ouvre, à partir de jeudi 27 mars, la première exposition mondiale consacrée à l'adultère. « *Dans le but, bien sûr, de décourager cette pratique* » a déclaré **Kamarul Baharin Buyong**, directeur des musées et antiquités. Au moins sept modèles de ceintures de chasteté et des portraits peu flatteurs des célébrités ayant trompé leur conjoint, seront montrés aux visiteurs qui devront aussi réagir devant la description détaillée des châtiments encourus et l'évocation de cette perversion *au moyen de bandes son et de* films. « *Face à la concurrence des parcs de loisirs et autres distractions modernes, les musées doivent faire preuve d'imagination pour attirer le public* », a expliqué l'organisateur de l'exposition.

MERCREDI 26 MARS

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. Un charme irrésistible.
18.00 Papa revient demain. Série. Top secret.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Le bal des débutantes.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel et Jean-Marie Perthuis. Chercheur d'or ; 20 ans après ; Le départ ; Le chanteur du Moulin-Rouge ; La sœur cachée (140 min). 251387

23.05

COLUMBO
En toute amitié. Série de Ben Gazzara, avec Peter Falk, Michael McGuire (100 min). 4902355
Dans un accès de jalousie, un homme tue sa femme. Il fait appel à un ami pour l'aider à maquiller le crime...
0.45 Formule foot. 31e journée du championnat de D1.
1.20 et 2.05, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 1.35 Cas de divorce. Série. Pasquier contre Pasquier. 2.15 La Face cachée de Christina. Téléfilm d'Olivier Storz, avec Iris Berben, Gerd Böckman (rediff., 85 min). 9547398 3.50 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

17.30 Le Prince de Bel Air. Série.
17.50 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.
20.50 La Soirée continue.

20.55

L'INSTIT
Méchante. Série de Denys Granier-Deferre, avec Gérard Klein (105 min). 2447355
Novak devra faire appel à toute sa sensibilité pour établir le dialogue avec l'une de ses élèves, qui cache un douloureux secret...
● Lire page 30.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Maltraitance : comment briser le mur du silence. Invités : Frédérique Arrault, Pascal Vivet, Lorène Russell, Gérard Lopez, Isabelle Steyer, Pierre Martineri, Thérèse Vilard, Jacques Baudot, Pascale Romain, Martine Nisse, Sylvie Simon, François-Régis Marchasson (110 min). 4279085
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. L'intolérance (70 min). 4908263
2.30 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.00 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.45 Rapport du Loto. 3.50 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.30 Outremers (rediff., 65 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *J'aime mon jardin !*, de Josette Gontier.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.
20.45 Consomag.

20.50

▶ ÉTATS D'URGENCE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Le temps du profit, le temps du mépris (95 min). 481591
22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Marc Jampolsky. Katherine Mansfield : l'insurgée (45 min). 97775
Morte de tuberculose en 1923, à l'âge de trente-quatre ans, Katherine Mansfield a laissé une œuvre qui l'inscrit parmi les grands écrivains de son époque.
23.45 Cap'tain Café. Magazine (55 min). 787220
0.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Les routes de la destinée. 1.35 Musique graffiti. Magazine. *Sonate opus 20*, de Franz Schubert, par Irina Plotnikova, pianiste (20 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Portraits de singes : Orangs-outans sous les tropiques. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [9/50].

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Le chômage va-t-il tuer le consensus social allemand ? ; L'extrême droite.
20.00 Fous de Bassan (30 min). 4794
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ CORPUS CHRISTI
Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur. [2/5] Procès (55 min). 6473249
Qui a jugé et condamné Jésus, et pour quels motifs ? Y a-t-il eu un ou deux procès ? Pas de procès du tout ? Corpus Christi *reprend un à un tous les points de l'instruction.*

21.40

MUSICA : LA CALISTO
Opéra en deux actes de Francesco Cavalli. Livret de Giovanni Faustini. Mise en scène d'Herbert Wernicke. Direction musicale et orchestration : René Jacob. Avec Marcello Lippo, Hans-Peter Kammerer. Enregistré au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles en 1993 (180 min). 33735423
Les Métamorphoses *d'Ovide transposées dans le monde de la commedia dell'arte.*
0.40 La Lucarne : Somnia ou le voyage en Hypnopompia. Court-métrage d'Hélène Guétary (1995, 25 min). 6660027
1.05 L'Homme aux fleurs ■ ■ Film de Paul Cox, avec Norman Kaye (1983, v.o., rediff., 90 min). 2747911
2.35 Court-circuit. I Love London, court-métrage (1996, rediff., 20 min). 5608398

M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. [1/2] Le tournoi.
19.00 Loïs et Clark. Série. Léon la chance.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Oh, douce nuit.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Animaux dernier cri.

20.45

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté, en direct, par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Olivier Lapidus, Yara, Stephan Eicher, Top Boys, et les "graines de star" gagnantes de la précédente émission (140 min). 373336

23.05

LIAISON BRÛLANTE
Téléfilm O de Sheldon Larry, avec Meredith Baxter-Birney, Nick Mancuso (95 min). 5224317
0.40 Secrets de femmes. Magazine □. Inoubliable Cathy. L'amant de ma meilleure amie (35 min). 7877737
1.15 Best of pop rock. 3.05 Turbo. Magazine (rediff.). 3.30 Coulisses. Documentaire. Manu di Bango. 3.55 Prenez-les vivants. Documentaire. 4.25 Culture pub. Magazine (rediff.). 4.50 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Clémentine Célarié. 5.40 E = M 6. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

16.35 Basket NBA. Houston-Minnesota.
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Vanessa Demouy, Hervé Leroux ; Social Distortion.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

WHITE MAN
Film de Desmond Nakano, avec John Travolta (1995, 85 min). 4890539
22.25 Flash d'information.
22.30 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (50 min). 71713

23.20

LES ANGES GARDIENS
Film de Jean-Marie Poiré, avec Gérard Depardieu, Christian Clavier (1995, 104 min). 7229065
Un homme d'affaires douteux rencontre un prêtre qui cherche à le remettre dans le droit chemin. Et les deux hommes jouent à cache-cache avec leurs "anges gardiens" qui apparaissent.
1.05 Chamane ■ Film de Bartabas (1995, v.o., 95 min). 8821621 *Beau sujet.*

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Antipodes : Identités et défis démocratiques en Afrique ; 21.32 Correspondances. 22.00, Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Suites africaines. 2. Addis Abeba.
0.05 Du jour au lendemain. François Maspero (*Balkans transit*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du Victoria Hall à Genève, par le Chœur des XVI de Fribourg et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. André Ducret : œuvres de Bach et Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Monszygolte pour bande, de Alagna ; Songes, trois pièces pour flûte, clarinette, violoncelle et piano, de Rolzenblat, dir. Jean-Louis Petit ; Mohn un Gedächnis pour guitares et bande, Corregia.
23.07 Musicales comédies. Les premiers films de Judy Garland.
0.00 Jazz vivant. Festival de Marciac. Trumpet Summit avec Clark Terry, Roy Hargrove, Jon Faddis, Nicolas Payton, Benny Bailey et Wynton Marsalis. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Manon*, opéra en cinq actes (1884), de Massenet, par le Chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.
23.15 Les Soirées... (suite). Alfredo Kraus. Airs d'opéra de Mozart, Bellini, Verdi, Offenbach, etc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Check Up.
23.30 Bon baisers d'Amérique.

Planète

20.35 Arrêt de tranche. Ou les trimardeurs du nucléaire.
● Le Monde daté mardi 25.
21.30 La Vie secrète des machines. [12/18] Le magnétoscope.
21.55 Vertical. [5/6] Vitesse et puissance.
22.50 Cambodge, un lendemain de guerre.
23.45 On a raison de se révolter. [2/2] Une biographie politique de Jean-Paul Sartre.
0.40 Une seule vie, un seul corps (55 min).
● Lire page 30.

Animaux

21.00 Monde sauvage.
21.30 Le Vagabond.
22.00 Triangle du corail.
23.00 Les Volcans de la mer.

Paris Première

20.00 et 23.50 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.50 Le J.T.S.
22.20 Juliette Gréco à l'Olympia. Concert (145 min). 8088084
0.45 Björk. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond.

France Supervision

20.30 Sons de cloches.
21.20 Césaria Evora. Concert (80 min). 17022794
22.40 Concerts classiques (60 min). 16677220
23.40 Le Monde des spectacles.

Ciné Cinéfil

20.30 La Vérité presque nue (The Naked Truth - Your Past is Showing) ■ Film de Mario Zampi (1957, N., v.o., 90 min) 7801997
22.00 Freud, passions secrètes ■ ■ Film de John Huston (1962, N., 120 min). 9125084
0.00 La Corrida de la peur (The Brave Bulls) ■ ■ Film de Robert Rossen (1951, N., v.o., 105 min). 75712843

Ciné Cinémas

20.30 Air America ■ Film de Roger Spottiswoode (1990, 110 min). 6130572
22.20 Harem ■ ■ Film d'Arthur Joffé (1985, v.o., 115 min). 25223881
0.15 Le Cinéma des effets spéciaux. Avions spéciaux. Créatures exotiques.

Série Club

20.45 Flash. Une vague de froid.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... John Ford. Révélation de l'année.
23.00 Buck Rogers. La Légion noire.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Miroirs.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Bob Hope.
20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Quand la branche casse.
21.15 Quatre en un.
21.45 L'Homme invisible. L'expérience secrète.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. L'avocate.
22.45 Spin City. The Great Pretender.
23.10 Absolutely Fabulous. Maroc.

▶ Disney Channel

19.00 Petite fleur.
19.30 Dinosaures.
20.10 Sports.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux.
22.00 Florence ou la vie de château.
23.00 La Courte Echelle.
23.30 Animalement vôtre.

Téva

20.55 Dakar, les hommes préfèrent les rondes. D'Hervé Chabalier, E. Gilbert et C. Chelli.
22.30 Murphy Brown. Franck se met en ménage.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

18.00 Motors.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). Quarts de finale (120 min). 463317
21.00 Boxe.
22.00 Snooker.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Football (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik

20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 La Gloire du Kirov. De Jullas Matheson et Carl Simons.
22.35 Babilée 91. De William Klein.
23.40 Classic Blues. Concert (65 min). 9619442

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

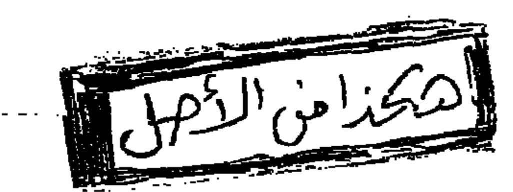
RTL 9

22.20 Nestor Burma, détective de choc. Film de Jean-Luc Miesch (1981, 90 min). Avec Michel Serrault. *Policier.* 0.05 Le Dossier noir. Film d'André Cayatte (1955, N., 110 min). Avec Jean-Marc Bory. *Drame.*

TMC

22.45 Casino de Paris. Film d'André Hunebelle (1957, 105 min). Avec Gilbert Bécaud. *Comédie musicale.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 26 MARS 1997

La reine du cinoche

par Pierre Georges

ON TROUVE tout au BHV ! Et même une Binoche, outil rare d'un triomphe français. La légende, déjà, veut que ce soit au rayon « Bonnes affaires » du grand magasin où elle assurait l'intendance que notre star du matin fut découverte par un chasseur de talents. « *Voudriez-vous faire du cinéma ?* » Elle voulut. Et ce fut, dit-on, le premier rôle dans *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard.

L'anecdote est suffisament plaisante pour mériter d'être vraie. Donc voici « *Binoche, la reine du cinoche* », selon les connaisseurs, couronnée. Et toute la machine à qualificatifs s'est mise en route depuis l'aube, ce mardi. Radios, télés, agences, on trouve tout à Hollywood. Notamment des clichés. Son visage ? « *Lumineux, intelligent, sans fard* ». Sa présence ? « *Eblouissante, magnétique* ». Son jeu ? « *Frais, simple, d'une sincérité et d'une franchise sans artifice* ». Bref, n'en jetons plus, la cour de ses admirateurs est pleine. Et elle se rallie comme un seul homme à l'opinion avancée, un jour, par Louis Malle : « *Il y a une histoire d'amour entre elle et la caméra. Elle a une présence et une intensité stupéfiantes.* »

Juliette Binoche avait fait toutes les « unes » des magazines, avant. On imagine l'après ! Il va lui falloir désormais assumer ce qu'elle a vécu, ce « *rêve français* » qu'elle n'a probablement pas fini d'avoir à raconter. Et qu'est-ce que cela fait, de recevoir un Oscar ? Plaisir ! Et qu'est-ce que cela change ? Rien, tout ! Et est-ce que le cinéma américain va s'intéresser encore plus à vous ? Je l'espère.

Voilà bien le vrai supplice qui va commencer et qu'elle n'a point volé ! Un Oscar, un Oscar français. Pire qu'un Loto à Asnières ! On peut empocher 150 millions de francs sous X, mémé, maman, fifille, et vivre cette bonne fortune dans la plus nécessaire confidentialité. On n'échappe pas à un Oscar. Il vous crée des devoirs, et d'abord de représentation. Il vous sort de *l'humaine condition* d'actrice pour des obligations de star. Il vous arrache au souci de vivre discrètement sa vie privée dans un coin de province pour inscription d'urgence au patrimoine national.

Pauvre Binoche reine du cinoche, patiente française ! Quand on pense qu'il lui faudra peut-être *même poser pour le statuaire de* cire au Musée Grévin, entre Chirac et Jospin ! Allons, ce n'est pas tous les jours, Hollywood.

La preuve, les malheurs d'un autre acteur, plus amateur celui-là et dont la sincérité ne fut d'évidence pas toujours sans fard. Bernard Tapie a été mis en vente, lundi, à Drouot. Du moins ses meubles, quelques objets de valeur, quelques antiquités ayant échappé au naufrage. L'étude de Mᵉ Tajan avait charge de procéder, comme l'on dit en ce monde des enchères, à la « *dispersion* ».

Cela fut une belle et bonne dispersion. A des prix sensiblement « *supérieurs aux estimations* », tout trouva preneur pour 4,2 millions de francs. Grâce notamment à un acheteur anonyme, entendant le rester, et manifestement amoureux du goût Tapie. Pour ce que l'on en a vu, les meubles étaient spectaculaires, or et rocailles, très meubles meublants pour hôtel particulier. Bien loin en tout cas du sort connu par l'ancien propriétaire qui, dans l'épreuve et la méditation, a dû, comme l'affirma Mᵉ Tajan, trouver « *une petite consolation* » à ses malheurs présents.

« Le Patient anglais » triomphe à Los Angeles en remportant neuf Oscars, dont celui du meilleur film

Juliette Binoche, meilleur second rôle, et Gabriel Yared, meilleure musique

LOS ANGELES
correspondance

La 69ᵉ cérémonie des Oscars, lundi 24 mars à Los Angeles, a confirmé la déconfiture des studios hollywoodiens et mérité le surnom de « Sundance-sur-Mer » choisi par son présentateur, le comédien Billy Cristal. Cette année, la grande opération de marketing du cinéma américain aura fait la publicité des films indépendants, avec en tête *Le Patient anglais*, qui a raflé, outre celui du meilleur film, huit autres Oscars. Saul Zaentz, producteur de ce film et héros du jour, a reçu le Prix Irving Thalberg.

La grande surprise de la soirée fut la victoire inattendue de Juliette Binoche, second rôle dans *Le Patient anglais*, qui a battu la favorite Lauren Bacall (dont c'était la première nomination, à l'âge de soixante-douze ans). L'actrice française, si sûre de perdre qu'elle n'avait rien préparé, a lancé dans un éclat de rire : « *Je suis ébahie. C'est un rêve, ce doit être un rêve français !* » La presse américaine a comparé sa prestation à celle d'Ingrid Bergman dans *Pour qui sonne le glas*. Juliette Binoche est la première actrice française à être récompensée depuis Simone Signoret en 1960. Autre « victoire » française, toujours avec *Le Patient anglais*, celle de Gabriel Yared qui remporte l'Oscar de la meilleure musique (film dramatique).

Le Patient anglais a encore remporté les Oscars de la réalisation (Anthony Minghella), *du son, du montage* (Walter Murch), de la direction de la photo (John Seale), de la direction artistique et des costumes. Ce récit complexe (*Le Monde* du 13 mars) fut rejeté par la Fox et sauvé *in extremis* par le financement de Miramax, la société des frères Weinstein qui sortent couronnés de onze Oscars. Mais les 5 000 votants de l'Académie ont quand même veillé à répartir les statuettes. *Fargo* a valu aux frères Coen l'Oscar du meilleur scénario *original, et celui* de la meilleure actrice à Frances McDormand, tandis que Geoffrey Rush, qui interprète un pianiste australien handicapé par sa maladie mentale dans *Shine*, était sacré *meilleur* acteur. Bill Bob Thornton a reçu l'Oscar du meilleur scénario adapté pour son étonnant portrait d'un psychopathe meurtrier dans *Sling Blade*. *Jerry Maguire*, le *seul des 163 films* produits par une major en 1996 à avoir été nominé comme meilleur film, a quand même rapporté une statuette à Sony – Cuba Gooding Jr., Oscar de meilleur second rôle masculin.

Dans la catégorie du meilleur film *étranger*, *Ridicule*, de Patrice Leconte, a perdu face à *Kolya*, réalisé par Jan Sverak, un Tchèque de trente-deux ans doté d'un sacré sens de l'humour. A Prague en 1988, un violoncelliste célibataire et désabusé a soudain la garde d'un jeune enfant russe (Kolya) qui va bouleverser sa vie. L'Oscar du *meilleur documentaire* est allé à *When we were Kings*, de Leon Gast et David Sonenberg, qui retrace la carrière de Mohammed Ali (ex-Cassius Clay). Ni la chanson interprétée par *Madonna*, « *You must love me* » (qui a valu un Oscar à ses compositeurs, Andrew Lloyd Webber et Tim Rice), ni le court récital de David Helfgott, le pianiste dont *Shine* raconte l'histoire, n'ont pu faire *décoller cette cé*rémonie, longue et banale comme à l'habitude.

Claudine Mulard

L'incarnation d'un « rêve français »

ELLE AUSSI portait une robe splendide et très *largement décolletée* ; *elle aussi était émue* ; *plus* encore, en larmes ; elle aussi s'y attendait tellement peu qu'elle n'avait préparé aucun compliment ; elle aussi avait choisi de jouer un rôle en anglais, *just in case*. *1960 : Simone Signo*ret recevait l'Oscar de la meilleure actrice pour son interprétation des *Chemins de la haute ville (Room at the Top)*, de Jack Clayton. 1997 : Juliette Binoche triomphe à Hollywood et vole la vedette à la *favorite des pronostics, Lauren* Bacall, à qui elle a aussitôt rendu hommage.

PORTRAIT

Elle triomphe et vole la vedette à la favorite des pronostics, Lauren Bacall, à qui elle a aussitôt rendu hommage

Cheveux noirs frisés, fixés, sculptés, maquillage aussi fin que le grain de sa peau, robe longue de velours vieil or, parure de pierres assorties... « *Un rêve français* », a dit Juliette Binoche en anglais ; un rêve de Française jouant en anglais le rôle d'une infirmière canadienne. Le producteur Saul Zaentz, qui l'avait choisie pour *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, lui a renouvelé sa confiance. Le réalisateur Anthony Minghella lui a offert les conditions qu'elle demandait : un vrai dialogue sur la construction de son personnage ; quinze *jours de répétitions avant* le *début du tournage*.

Juliette Binoche avait déjà reçu pour ce rôle l'Ours d'argent de la meilleure actrice du Festival de Berlin. Ici, on avait décidé de la cantonner dans les seconds rôles, comme une mise à l'épreuve qu'elle a acceptée sans arrière-pensées. Avant la cérémonie, elle confiait son peu de foi dans l'obtention du trophée (*Le Monde* du 13 mars). Elle était sincère : l'Oscar serait juste une étape, certes savoureuse, dans une carrière *qu'elle mène à son goût*. La chronique se souvient plus de ses refus que de ses acceptations, même si celles-ci sont souvent prestigieuses. Le choix de *Bleu*, de Kieslowski, plutôt que *Jurassic Park*, de Spielberg, ou celui de quitter le plateau de *Lucie Aubrac* a renforcé l'idée que l'on se faisait d'elle : belle, à l'évidence ; secrète aussi, d'une indépendance qui est le gage de son affranchissement dans une industrie toujours prête à dévorer ses enfants.

Olivier Schmitt

Le patron des RG s'estime victime d'une « campagne de déstabilisation » dans le dossier du juge Halphen

« *LE CORBEAU qui piège les RG* », titrait l'hebdomadaire *Le Point*, dans son édition du 22 mars. « *Le directeur des RG sera-t-il poursuivi ?* », interrogeait, deux jours plus tard, le quotidien *Libération*. Mis en cause au travers de ces deux articles, le directeur central des Renseignements généraux (RG), Yves Bertrand, semble être à son tour devenu la victime d'une campagne d'envois anonymes adressés au juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen. Ce dernier s'apprêterait à transmettre au parquet des éléments mettant en cause le chef des RG pour « *délit d'entrave* » et « *faux témoignage* », a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

*Chargé de l'instruction du dos*sier des HLM de la région parisienne, le magistrat peine, en dépit de nombreux indices, à mettre au jour l'existence d'un véritable réseau de financement occulte au profit du RPR. Depuis un an et demi, les lettres du mystérieux « *corbeau* » ont donc fini par constituer sa principale source d'inspiration. C'est à nouveau sur la base des indices fournis par ce correspondant anonyme que le juge Halphen a *sollicité le témoignage* de M. Bertrand, le 25 février, trois mois après une première audition (*Le Monde* du 3 décembre 1996).

Jusqu'alors, les lettres adressées *au juge faisaient toutes allusion* aux enquêtes d'un commissaire des RG, Brigitte Henri, spécialiste des affaires financières et chargée de mission auprès de M. Bertrand. *Certaines étaient accompagnées de* copies de « *notes blanches* » (sans en-tête, ni signature) attribuées à Mᵐᵉ Henri, datées de 1993 à 1995 et portant sur des dossiers susceptibles de mettre en cause le RPR. Aucune de ces lettres anonymes, *pas plus qu'aucun de ces rapports*, n'a réellement fait progresser les recherches du juge Halphen.

« NOTES BLANCHES »

Plusieurs fois évoquée, l'existence de comptes intitulés « *CLEO* » et prétendument ouverts à l'Arab Bank de Zurich pour abriter les finances secrètes du RPR n'a pas été établie, ni même corroborée par le moindre témoignage. Tout au plus le contenu des « *notes blanches* » – dont le commissaire Henri n'a pas reconnu être l'auteur – a-t-il parfois montré que l'en*quête des RG pouvait avoir parfois* plusieurs longueurs d'avance sur celle du magistrat. Mais le « *corbeau* » pouvait au moins se flatter d'être parvenu à ses fins sur un point : par l'effet de sa correspondance, Mᵐᵉ Henri a été interrogée à trois reprises par le juge Halphen, comme elle l'avait déjà été, un an plus tôt, par deux magistrats de Bourg-en-Bresse (Ain) chargés d'instruire le dossier Maillard et Duclos, et eux aussi aiguillonnés *par une série de lettres anonymes* (*Le Monde* du 12 mars 1996). La fonctionnaire des RG a, depuis, été mutée auprès de l'ambassadeur de France à Bruxelles.

Après un silence de deux mois, le « *corbeau* » s'est à nouveau manifesté au mois de décembre, puis le 8 février, en adressant à nouveau au juge Halphen la copie de notes *attribuées à Mᵐᵉ Henri et portant* sur l'affaire des HLM. Le premier de ces documents comportait une annotation manuscrite : « *urgent et signalé* ». Le second avait été glissé sous l'essuie-glace de la voiture du juge, stationnée en plein Paris. Le *14 février, une lettre anonyme était* envoyée au juge, faisant référence à ces deux dernières livraisons et évoquant clairement des éléments de la vie privée du juge – laissant ainsi penser à de probables filatures... « *La célébrité a ses inconvénients !* », disait la lettre, dont la présentation et le style diffèrent notablement des envois de l'année précédente au point de faire douter qu'il s'agisse du même expéditeur. On peut y lire notamment : « *Juppé (...)a confié à quelques confidents qu'il vous avait définitivement muselé. C'est vrai, ça ? Que pensez-vous de ce curieux monologue ? Bientôt un an et demi. Le temps passe. Pourquoi, devez-vous penser, ce "corbeau" ne me donne-t-il pas l'essentiel ? A-t-il seulement l'essentiel, cher magistrat ? Certains savaient ce qu'ils donnaient ou ne donnaient pas...* »

Pour la première fois, en outre, son auteur y avait joint un document qui n'était pas une « *note blanche* » : la photocopie d'une carte de visite de M. Bertrand, sur laquelle figure la mention : « *Double de la note de Mᵐᵉ Henri sur Mery* [Jean-Claude Méry, considéré comme l'homme-clé de l'affaire des HLM] *ainsi que sur les comptes CLEO. On doit lui remettre les documents* », laissant penser que cette note avait été transmise par lui au cabinet du ministre de l'intérieur.

Interrogé par le juge Halphen, M. Bertrand a indiqué que la mention « *urgent et signalé* » était d'une écriture « *ressemblant à la* [sienne] », mais qu'une telle annotation était généralement apposée « *sur des lettres administratives qui mettent plusieurs semaines pour arriver* ». « *Il peut s'agir d'une assez bonne imitation de mon écriture* », a déclaré le directeur des RG, à qui le juge a demandé d'inscrire, en sa présence, les mêmes phrases sur un papier vierge, afin de permettre la comparaison des écritures. S'agissant de la carte de visite, M. Bertrand a indiqué avoir eu « *l'habitude d'agrafer une de ces cartes vierges sur les courriers qu'*[il] *transmettait* ». « *Je n'ai pas le souvenir d'avoir fait cela*, a-t-il ajouté, *et je pense qu'il peut s'agir encore d'une imitation (...)Enfin, je ne vois pas pourquoi j'aurais eu besoin de résumer en quelque sorte le contenu d'une note blanche. Il me suffisait d'écrire : "Pour faire suite à votre demande".* »

DÉLITS D'ENTRAVE

Estimant que les nouveaux éléments détenus par le juge battent en brèche la thèse précédemment exposée par les RG, selon laquelle les « *notes blanches* » n'étaient « *pas archivées* », Mᵉ Arnaud Montebourg, l'avocat de François Ciolina, ex-directeur général-adjoint de l'office HLM de Paris, a demandé par écrit, le 19 mars, à M. Halphen, de « *transmettre au parquet l'ensemble des éléments de qualification pénale des délits d'entrave commis par le commissaire Brigitte Henri et l'inspecteur général Yves Bertrand aux fins de poursuites pénales immédiates* ».

Maintenant que son service ne détient plus aucun exemplaire des notes du commissaire Henri, le directeur des RG a, pour sa part, déclaré au *Monde* être victime d'une « *tentative manifeste de déstabilisation, dont les ingrédients sont la délation et l'anonymat* ». « *Je suis plus que surpris de constater que les lettres de menaces que je reçois moi-même depuis plus d'un an m'ont annoncé tous les ennuis que l'on cherche aujourd'hui à m'attirer* » a-t-il conclu.

Hervé Gattegno

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 25 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

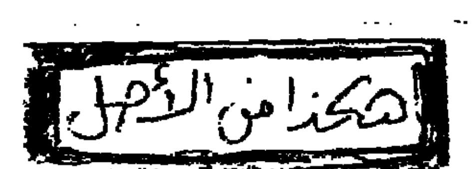
Tokyo Nikkei	18043,80	–3,16	–4,76
Honk Kong index	12749,10	+2,08	–5,22

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

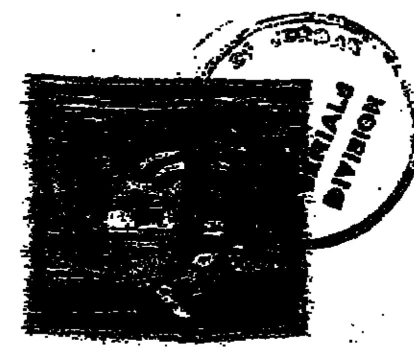
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/03	Var. en % 21/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2579,28	–0,30	+11,38
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2144,18	+1	+14,42
Milan MIB 30	1097	–0,36	–3
Francfort Dax 30	3314,92	+0,51	+14,75
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1704,08	+0,81	+11,49
Madrid Ibex 35	467,59	+0,01	+5,13
Amsterdam CBS	491,60	+2,10	+12,41

Tirage du *Monde* daté mardi 25 mars 1997 : 499 477 exemplaires. 1



MANAGEMENT
La prochaine bataille de l'armée de métier : gérer ses ressources humaines



FORMATION
La France prépare les 34es Olympiades des métiers

Le Monde EMPLOI

MERCREDI 26 MARS 1997

INITIATIVES

DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 2 AVRIL
Les nouveaux lieux de travail

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII



PATRICK LESTIENNE

Deuxième volet du sondage Ipsos-« Le Monde ». L'inquiétude a augmenté en six mois. Les comportements sont perturbés

Autoportrait du salarié mal dans sa peau

Pour sa deuxième édition, l'Observatoire du monde du travail, lancé par l'institut Ipsos Opinion et *Le Monde*, en partenariat avec de grandes entreprises, *délivre un message sans fard*. Selon les salariés, interrogés avant et après l'annonce de la fermeture de Renault-Vilvorde, l'horizon ne s'éclaircit franchement pas. En dépit des propos publics qui font état d'un début de frémissement économique, et de prévisions un peu plus optimistes, le baromètre *du moral des salariés* n'enregistre pas d'amélioration. Au contraire, il confirme le climat révélé par la première enquête (« Le Monde Emploi-Initiatives » du 23 octobre 1996) et, dans certains cas, en accentue l'appréciation négative.

Globalement, les salariés se montrent plus inquiets qu'ils ne *l'étaient déjà il y a six mois. Une* évolution très sensible dans le secteur privé, alors que les salariés du public font preuve d'une lucidité que l'on pourrait croire résignée *s'ils* ne reprochaient pas à leurs entreprises de ne pas savoir expliquer *les changements nécessaires* pour l'avenir. Fait notable, ceux-ci portent désormais le temps consacré au travail au premier rang de leurs préoccupations, devant le niveau de salaire et le maintien de l'emploi. En conséquence, les tensions et le mécontentement restent élevés, même si paraît émerger la *perception d'une meilleure santé* des entreprises.

Le second volet de l'enquête, thématique cette fois, et qui dessine l'autoportrait des salariés, apporte une image beaucoup plus brouillée, comme si la complexité des temps devait se traduire par un émiettement des attitudes et des *opinions. Au point qu'il devient dé*licat d'en tirer des enseignements limpides. Constituant la base de référence de l'Observatoire du monde du travail, le sondage d'octobre dernier *avait montré la fracture* salariale, notamment entre le public et *le privé, et mis en évi*dence des univers salariés différents, kaléidoscopiques. La batterie de questions complémentaires, conçue pour donner des éclairages plus particuliers lors de chacune des parutions, aboutit à faire le constat d'un éclatement, voire d'une implosion.

Des changements s'opèrent, qui témoignent d'une grande perméabilité au discours libéral moderniste. Sauf chez les salariés du public toutefois, où il apparaît que leur attachement aux attributs de leur fonction et leur réserve à l'égard de l'argent ou du profit participent de l'idée qu'ils se font de la *notion de service public et du* contrat qui les lie à l'Etat.

A cette exception près, les bouleversements d'opinion sont nombreux. Ainsi, 39 % des interrogés – *45 % dans le secteur privé – préfé*reraient un autre statut que celui *de salarié*. Les ouvriers, les hommes, les bas salaires et les jeunes constituent ces bataillons en rupture, et on les croise à nouveau parmi ceux qui accordent une valeur positive à des thèmes tels que la flexibilité – eh oui –, jugée favorablement à 70 %, *le salaire au mé*rite ou le libéralisme. Effet de quatorze *années de mitterrandisme ?*

Les jeunes sont réticents face au socialisme, au contraire des cadres, curieusement. Tant et si bien qu'on pourrait penser qu'une nouvelle génération pointe, qui semble ne plus s'encombrer des clivages du passé.

Cela peut-il conduire à penser *qu'une forme de changement* est en marche ? Certains indices permettent de le croire avec des appréciations *contrastées* puisque le patron est regardé positivement (à 61 % et à 64 % dans le privé), et que, au contraire, le syndicat perd de son aura (64 % dans le public, 54 % dans le privé), la grève étant même jugée négativement par 51 % des salariés du privé.

Pour autant, il ne faudrait pas se *méprendre car, parallèlement*, ce mouvement se double d'une sorte de repli sur soi *désabusé*. C'est ainsi que les salariés considèrent leur travail comme un gagne-pain (à *64 %), qu'ils se méfient des patrons* à 52 %, qu'ils se voient souvent comme un numéro (46 % dans le public, 40 % dans le privé). Plus significatif encore, ils évitent de parler *« boulot »* en dehors du travail (72 %) et ne cherchent pas à voir leurs collègues (48 %).

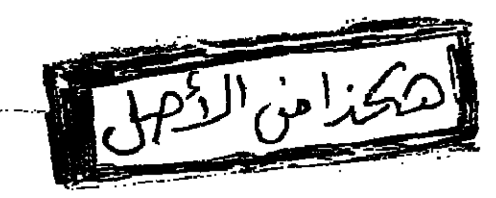
A lui seul, le thème de l'ascenseur social résume toute l'ambiguïté des comportements, en même temps qu'il désigne l'origine des angoisses manifestées. A part une minorité qui veut croire à sa progression de carrière dans les dix années à venir, les salariés envisagent la perspective de reculer sur l'échelle sociale et sont nombreux à penser qu'ils rejoindront les rangs *des milieux populaires ou défavori*sés. Le phénomène est particulièrement sensible parmi *ceux qui*, actuellement, se classent dans la catégorie moyenne populaire. Sans illusion pour l'avenir, donc, une part importante de salariés, *comprise entre 31 et 39 %, estime* par suite que l'on ne tient pas assez compte de leur implication, de leur motivation, de leur capacité à s'adapter au changement, de la qualité de leur travail et des progrès qu'ils accomplissent. L'apparente passivité n'exclut pas la rancœur, nourrie de l'angoisse.

Alain Lebaube

L'Observatoire du monde du travail

« Le Monde Emploi-Initiatives » et l'institut Ipsos Opinion se sont associés *pour créer l'Observatoire du monde du travail, qui livre ici sa* deuxième série d'enquêtes. De grandes entreprises françaises se sont associées au projet : Adecco, EDF, Elf Aquitaine, Total, Sofinco et Usinor-Sacilor.

L'Observatoire du monde du travail a pour objectif de mieux comprendre les mutations de l'univers salarié. Des sondages réguliers permettent de mesurer le climat social et doivent, par une série d'indicateurs, servir de cadre de référence. Ce programme est complété par une succession d'enquêtes thématiques dont la première livraison, au*jourd'hui, porte sur les salariés eux-mêmes, tels qu'ils se voient*. L'enquête Ipsos a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population salariée. 1 400 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés à leur domicile par téléphone du 21 février au 8 mars. L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession, statut d'activité, catégorie d'agglomération et région.



Entre repli et changement

Montée des inquiétudes en milieu ouvrier, préoccupation croissante des « élites salariées » : les principaux enseignements de la seconde vague de l'Observatoire du monde du travail – le moral des salariés – sont dans l'air du temps. Le monde salarié français offre aujourd'hui des visages multiples entre des groupes sociaux aux préoccupations souvent opposées, traversés par de profonds conflits de générations et des attitudes culturelles rarement consensuelles. En six mois, le moral du monde de l'entreprise continue à être marqué par l'angoisse face à l'avenir : état d'esprit d'inquiétude et de peur sont en progression, particulièrement dans le privé.

Après l'automne, le milieu ouvrier démontre une volonté de mobilisation encore plus forte qu'il y a six mois, même s'il apparaît moins sûr des possibilités de conflit. Plus nettement encore, les hiérarchies de préoccupations des salariés du public et du privé s'opposent : pour la première fois la question du « temps » arrive en tête dans le public, alors que le privé voit se renforcer l'inquiétude pour le maintien de l'emploi.

La première enquête thématique de l'Observatoire vient, elle, compléter cet édifice en apportant un éclairage sur la diversité des cultures d'entreprise. Dans l'observation des attitudes salariées, les terrains de consensus ne manquent pas. L'entreprise est d'abord considérée comme une structure de protection et la satisfaction d'une large majorité concerne essentiellement les facteurs de sécurité personnelle.

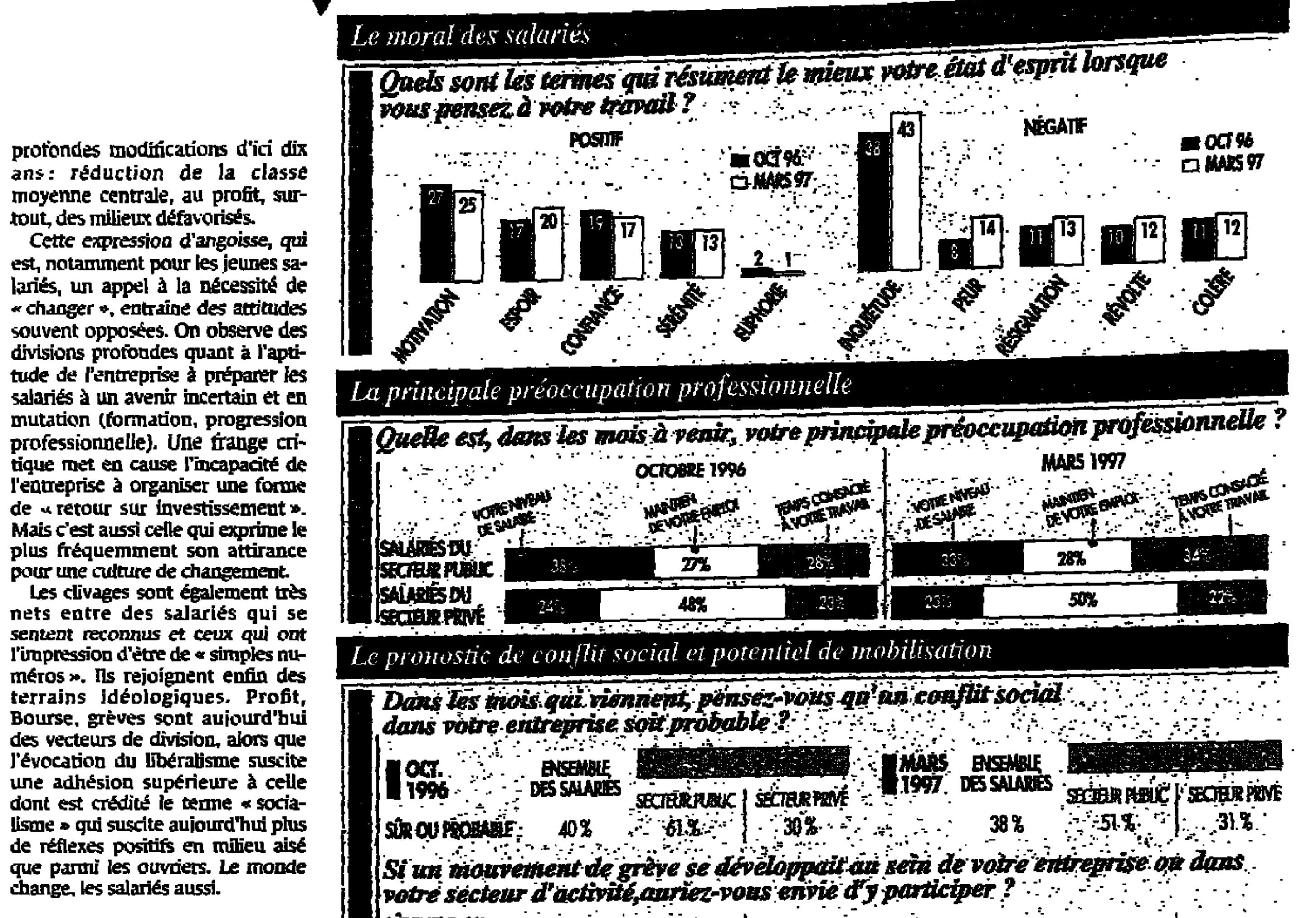
Tout se passe comme si l'entreprise venait jouer le rôle d'abri, de second « chez soi », bien qu'elle soit avant tout considérée comme un « gagne-pain ». On est en premier lieu sensible à « l'ambiance du service », à la qualité des « relations avec son supérieur hiérarchique » et, in fine, à la sécurité d'activité qu'elle procure. Cette culture de « l'entreprise cocon » ne pousse pas, de ce point de vue, à la mobilité : sept salariés sur dix pensent rarement à changer d'entreprise. Elle véhicule également un vocabulaire consensuel qui, le plus souvent, fait référence aux valeurs individuelles et à la liberté de choix des salariés.

A cette culture de consensus s'oppose une série d'attitudes beaucoup plus contrastées qui touchent à l'avenir, aux changements et aux angoisses qu'ils génèrent. Les salariés reconnaissent en majorité que les mutations vont modifier leur position sociale. Leur perception de l'ascenseur social est brutale. Elle conduit à décrire de profondes modifications d'ici dix ans : réduction de la classe moyenne centrale, au profit, surtout, des milieux défavorisés.

Cette expression d'angoisse, qui est, notamment pour les jeunes salariés, un appel à la nécessité de « changer », entraîne des attitudes souvent opposées. On observe des divisions profondes quant à l'aptitude de l'entreprise à préparer les salariés à un avenir incertain et en mutation (formation, progression professionnelle). Une frange critique met en cause l'incapacité de l'entreprise à organiser une forme de « retour sur investissement ». Mais c'est aussi celle qui exprime le plus fréquemment son attirance pour une culture de changement.

Les clivages sont également très nets entre des salariés qui se sentent reconnus et ceux qui ont l'impression d'être de « simples numéros ». Ils rejoignent enfin des terrains idéologiques. Profit, Bourse, grèves sont aujourd'hui des vecteurs de division, alors que l'évocation du libéralisme suscite une adhésion supérieure à celle dont est crédité le terme « socialisme » qui suscite aujourd'hui plus de réflexes positifs en milieu aisé que parmi les ouvriers. Le monde change, les salariés aussi.

Pierre Giacometti
Directeur général d'Ipsos Opinion



La vision de l'ascension sociale par les salariés

Aujourd'hui : Quand vous pensez à votre niveau de revenus, à vos conditions de vie et à celles de votre foyer, à quel milieu social avez-vous le sentiment d'appartenir ?

CLASSE MOYENNE POPULAIRE 46% – MILIEU POPULAIRE OU DÉFAVORISÉ 22% – MILIEU AISÉ OU PRIVILÉGIÉ 10% – CLASSE MOYENNE AISÉE – ENTRE CLASSE MOYENNE AISÉE ET CLASSE MOYENNE POPULAIRE 2%

Demain : Et dans une dizaine d'années, de quel milieu seriez-vous le plus proche ?

MILIEU POPULAIRE OU DÉFAVORISÉ 30% – MILIEU AISÉ OU PRIVILÉGIÉ – CLASSE MOYENNE AISÉE 22% – NE SE PRONONCENT PAS – CLASSE MOYENNE POPULAIRE 28% – ENTRE CLASSE MOY. AISÉE ET CLASSE MOY. POPULAIRE 1%

*Enquête IPSOS.

L'ascenseur social en panne

Quand vous pensez à votre niveau de revenu et aux conditions de vie, de vous et de votre foyer, à quel milieu social avez-vous le sentiment d'appartenir ? » Les réponses des salariés interrogés par l'Institut Ipsos à cette première question révèlent, pour 1997, une pyramide sociale en forme de cruche : un goulot deux fois plus étroit que la base et une partie centrale rebondie gonflée par l'importance des salariés qui pensent appartenir aux « classes moyennes ».

Jusque-là, rien de très surprenant. Sauf peut-être cette « modestie » avec laquelle certains salariés perçoivent leur position sociale actuelle. Plus des deux tiers des « cadres supérieurs » déclarent appartenir aux « classes moyennes » : manifestement, la crise n'encourage guère à s'assumer comme représentant des milieux « privilégiés » ou « aisés ». A l'inverse, si 58 % des ouvriers considèrent qu'ils appartiennent également aux « classes moyennes », c'est sans doute que la proximité du chômage et de l'exclusion les pousse à penser que leur sort, en tant que salariés, est déjà relativement enviable.

Reste à savoir comment ces salariés se voient évoluer dans un avenir proche. Une seconde question leur a donc été soumise. « *Et dans une dizaine d'années, pensez-vous que vous serez plus proche de quel milieu ?* » Projetée en 2007, la pyramide sociale prend, cette fois, des allures de carafe : une partie centrale qui s'est nettement contractée au profit d'une base beaucoup plus large.

Il serait pourtant faux d'en déduire que la perspective d'ascension sociale ne fonctionne plus du tout. Au total, 35 % des personnes se reconnaissant en 1997 dans les « classes moyennes aisées » – de même que 20 % de celles qui se disaient de « classe moyenne populaire » et 27 % de représentants des milieux « populaires » et « défavorisés » – pensent pouvoir gravir, dans les dix ans à venir, un ou plusieurs échelons

Mais ce potentiel d'ascension sociale reste très inférieur au phénomène anticipé de déclassement et de paupérisation. Moins d'un salarié sur deux pense qu'il réussira à se maintenir dans les « classes moyennes » en 2007, contre plus des deux tiers qui s'y reconnaissent aujourd'hui.

Une analyse plus détaillée montre que, si seulement 23 % des milieux « aisés » et « privilégiés » se voient régresser dans la décennie, plus de la moitié (57 %) des salariés des « classes moyenne » et près des trois quarts (72 %) de ceux des « classes moyennes populaires » considèrent qu'ils vont stagner ou régresser dans l'échelle sociale au cours des dix prochaines années.

Cette crainte touche tout particulièrement les « employés » et les « ouvriers qualifiés », pression du chômage oblige, mais domine également chez les plus de cinquante ans, traduisant et leur angoisse face au risque de licenciement et leur quasi-certitude d'une retraite modeste. De la même façon, plus d'un « cadre » sur quatre pense qu'il appartiendra aux milieux « populaires » et « défavorisés » en 2007, alors que seulement 16 % d'entre eux s'estiment dans cette position sociale aujourd'hui.

A quelques exceptions près, c'est donc le ressort même de la logique d'ascension sociale qui semble s'être grippé. D'autant que le sondage ne s'adresse qu'à des représentants du noyau dur des salariés en situation stable. Posées à un échantillon de personnes choisies dans l'ensemble de la population active (comprenant donc les chômeurs et des salariés précaires), les deux mêmes questions auraient sans doute révélé une crainte de régression sociale et de paupérisation plus aiguë encore.

Olivier Piot

Les salariés continuent à broyer du noir

Le chômage reste leur préoccupation première, suivi par le niveau des salaires

Serait-ce l'effet Vilvorde ? Toujours est-il que, par rapport à la première enquête Ipsos réalisée en octobre 1996, l'inquiétude s'est accrue dans les entreprises françaises, et singulièrement dans le secteur privé : ainsi 43 % des salariés se disent « *inquiets* » lorsqu'ils pensent à leur travail, soit 5 % de plus qu'il y a cinq mois. Partagés entre inquiétude, peur, résignation, colère et révolte, 65 % des actifs interrogés (contre 58 % l'an dernier) expriment un sentiment négatif pour définir leur état d'esprit professionnel actuel.

Comme lors de la première vague, la perception de la situation financière du foyer conduit à distinguer quatre catégories de salariés : un petit groupe de « privilégiés » (21 %) déclare « *pouvoir mettre de l'argent de côté et acheter tout ce dont ils ont besoin* » ; un gros tiers (37 %) de classes moyennes estime « *ne pouvoir mettre de l'argent de côté, mais arriver à acheter tout ce dont ils ont besoin* » ; un petit tiers (31 %), au seuil de la pauvreté, avoue « *ne pas toujours réussir à acheter ce dont ils ont besoin* » ; tandis que 9 % font état de « *réelles difficultés* ». Interrogés sur les perspectives d'évolution de leurs revenus dans les mois qui viennent, les actifs, et particulièrement ceux du secteur public, font preuve d'une vision moins pessimiste.

Sans qu'on sache s'il faille attribuer cette amélioration à la diminution des impôts constatée lors du paiement du premier tiers provisionnel ; surtout qu'un quart seulement s'attend à une baisse, alors qu'ils étaient près d'un tiers (31 %) en octobre. En outre, ils sont plus enclins à parier sur une stabilité : 59 %, contre 53 % il y a cinq mois.

Comme en octobre, le chômage reste la première source d'inquiétude, surtout chez les jeunes à faible niveau d'études : sur l'ensemble des personnes interrogées, 26 % font état de « *craintes en ce qui concerne leur emploi dans les mois qui viennent* ».

Au palmarès des « *principales préoccupations professionnelles* », « *le maintien de l'emploi* » est cité par 42 % des salariés (et par un sur deux dans le privé), suivi à 26 % par « *le niveau de salaire* » qui fait jeu égal avec « *le temps consacré au travail* ».

Interrogés sur la perception de l'état d'esprit de la direction de l'entreprise, les salariés estiment majoritairement que le climat général est à l'optimisme (52 %, contre 49 % en octobre), même si subsiste, quoique atténué, le clivage public/privé (avec respectivement 47 % et 55 % d'avis plutôt optimistes).

TEMPS DE TRAVAIL

En revanche, l'inquiétude ne diminue pas en matière d'emploi : 61 % des actifs estiment que « *la direction de leur entreprise a plutôt tendance à vouloir réduire les effectifs* » – ce chiffre culminant à 79 % dans le public. Même si l'écart se resserre, les agents du public (73 %) sont toujours plus enclins que leurs homologues du privé (69 %) à penser que « *la direction a plutôt tendance à ne pas augmenter les salaires* ».

Interrogés pour savoir si « *la direction arrive à bien expliquer aux salariés les changements nécessaires pour l'avenir* », 36 % seulement sont de cet avis dans le secteur public, alors qu'ils se rallient majoritairement (54 %) à cette idée dans le privé. Quant à la question du temps de travail, elle fait l'objet d'une appréciation toujours aussi œcuménique, 57 % des salariés, du public comme du privé, estimant que « *la direction a plutôt tendance à maintenir le temps de travail au niveau actuel* ».

Comme en octobre, l'indice de confiance reste élevé sur le front du chômage, 71 % des salariés affirmant « *faire confiance à la direction de leur entreprise pour maintenir l'emploi* » (67 % dans le public, 72 % dans le privé). Tandis que la défiance s'accroît légèrement (de trois points) en matière de politique salariale : 58 % des actifs déclarent « *ne pas faire confiance à la direction pour augmenter leur salaire* » (67 % dans le public).

Enfin, même s'il tend à s'atténuer, le clivage public/privé demeure lorsqu'on demande aux salariés si l'idée d'un conflit social dans leur entreprise leur paraît « *probable dans les mois qui viennent* » : s'ils ne sont que 31 % de cet avis dans le public, ils sont toujours 51 % (contre 61 % en octobre) à le penser dans le secteur concurrentiel.

Philippe Baverel

La peur du lendemain à l'hôpital de Strasbourg

Productivité et rentabilité, des mots qui effraient le personnel attaché à la notion de service public

Dans l'enceinte de l'hôpital civil de Strasbourg, flotte une banderole où l'on peut lire : « *Votre hôpital public est en danger de mort* ». On redoute ici le gel de 120 emplois non médicaux sur les 7 000 que comptent les cinq établissements de la ville. 120 emplois qui viendront s'ajouter aux 300 déjà supprimés depuis 1993. Avec ces disparitions de postes exigées par les restrictions budgétaires, « *c'est le cœur de notre métier qui est menacé et notre responsabilité à l'égard des patients* », s'inquiète Suzanne, sage-femme.

Déjà, nombre de services tournent avec un effectif minimum. Certains sont même « *sous-dotés* », reconnaît Paul Castel, directeur général adjoint. Dans le même temps, la charge de travail ne cesse de croître.

« *On réduit le nombre de lits, mais les personnes hospitalisées ne sont pas moins nombreuses. Les séjours étant moins longs, les soins et les examens, qui demandent des préparations, sont concentrés sur une plus courte période* », explique Cathie. « *L'administratif occupe une part croissante de notre travail,* ajoute Armand. *Hier, en endocrinologie, on faisait deux-trois admissions par après-midi, aujourd'hui c'est cinq* ». Demain, la suppression des « concierges », qui assurent l'accueil, l'orientation dans les services et gèrent certains matériels, risque de générer un surcroît de travail pour le personnel soignant.

Christine, qui travaille aussi en endocrinologie, raconte qu'il « *faut parfois, faute de place suffisante, faire sortir des patients plus vite que prévu. Du coup, toute la démarche pédagogique que nous avons entreprise avec eux – et qui est très importante à l'égard des diabétiques – est brutalement interrompue* ». Tous, en réalité, ont de plus en plus le sentiment de travailler au rendement, dans un stress permanent et déplorent ne plus avoir de temps à consacrer aux malades.

Prêter attention aux personnes, les écouter, déceler des choses non exprimées, même si elles ne sont pas venues pour cela : « *tous ces extras* » du métier, comme les appelle Sabine, disparaissent, faute de temps. Le soin devient plus curatif, moins préventif. Entre les médecins et le personnel soignant, les échanges se limitent à la technicité des traitement. « *C'est extraordinaire qu'il n'y ait pas d'erreur, vu la masse de travail que l'équipe abat* », laisse échapper un médecin. « *C'est là le résultat de l'hôpital-entreprise* », lâche Rolande. « *Depuis deux-trois ans, le mot productivité revient de plus en plus* », renchérit Armand.

Désormais la nouvelle stratégie rime avec rentabilité. Tout est fait pour réduire les coûts au minimum. Les ajustements de personnel se fondent sur l'étude de charges de chaque service. « *Mais, on évalue la charge en termes de quantité et non de qualité* », relève Danny. « *On réorganise en fonction d'un nombre de tâches, d'activités techniques quantifiables, et non d'un besoin d'écoute, de parole, de temps morts nécessaires* », appuie Dominique.

Aujourd'hui, seule la conscience professionnelle semble permettre de limiter les dégâts. Sabine dit avoir « *de la chance de revenir chaque jour en étant motivée* ». Cette vocation, ils voudraient que les politiques et les directions arrêtent d'en abuser.

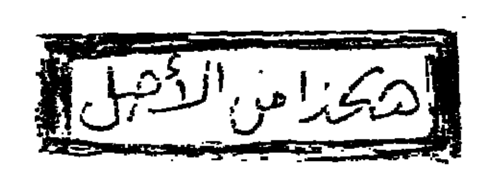
Le maintien de la qualité des soins est au coeur de leurs inquiétudes. Depuis le 5 février, à l'appel de tous les syndicats (autonomes, CFDT, CFTC, CGT et FO), l'hôpital est en grève. « *On n'arrive jamais à faire grève,* dit Armand, *ou alors en étant extrêmement culpabilisés* ». Mais que se passera-t-il le jour où le « *ras-le-bol* » viendra à bout de de cette précieuse motivation ?

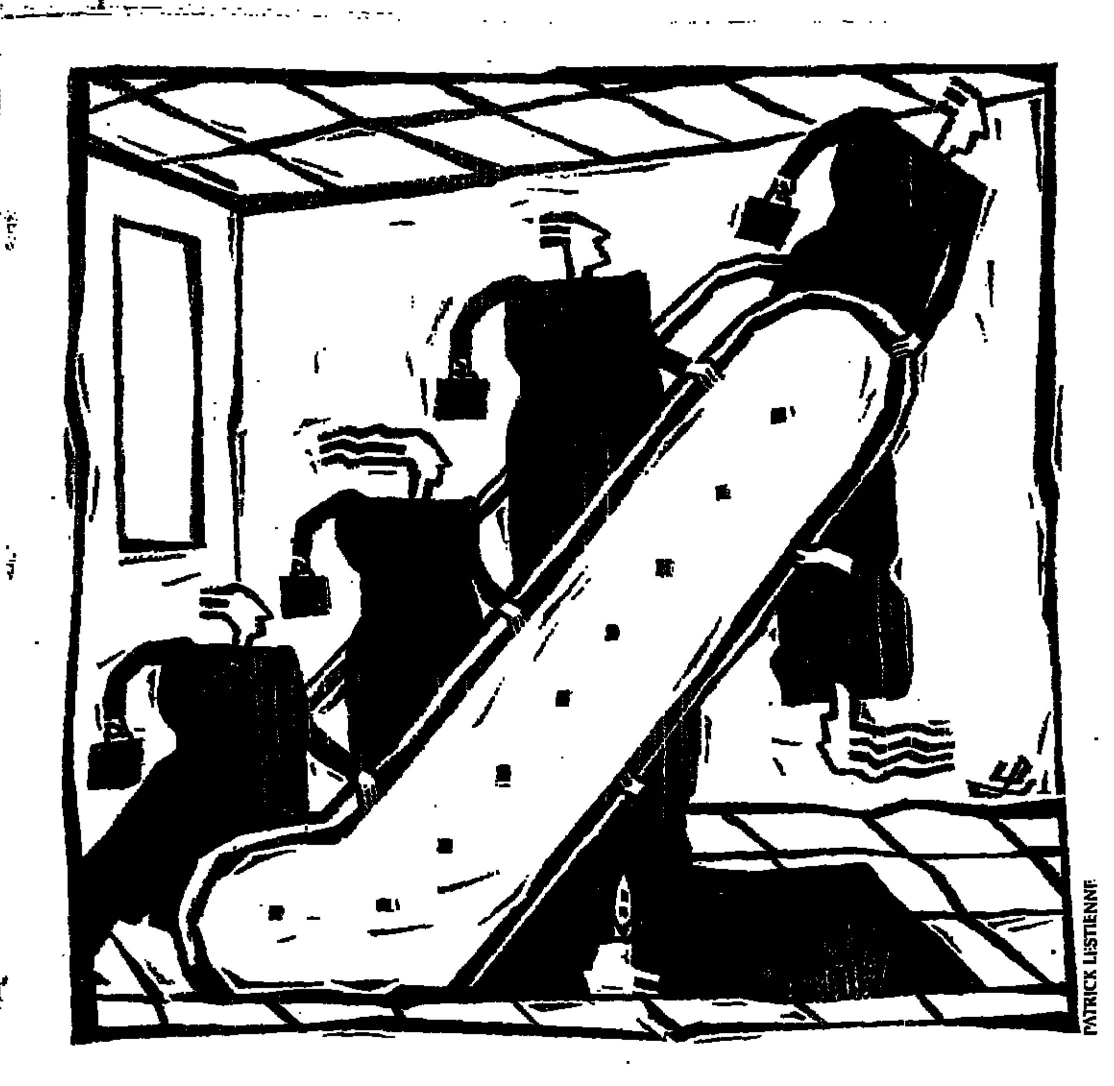
Laetitia Van Eeckhout

Une mobilisation générale

Un peu partout en France, la tension monde dans les hôpitaux. Cette année, la réforme hospitalière entre en vigueur. Les dépenses du secteur (qui représentent plus de la moitié de celles de l'assurance maladie) ne doivent pas progresser de plus de 0,51 % (hors revalorisation salariale et incitation à la mobilité).

De nombreux hôpitaux, ceux de Strasbourg notamment, voient leur budget stagner, si ce n'est baisser. Restrictions budgétaires qui vont entraîner des réductions d'effectifs, voire parfois la fermeture de services. Chaque région va être dotée d'une agence d'hospitalisation qui aura la responsabilité de répartir, dès 1998, les dotations entre les différents établissements de soins (hôpitaux et cliniques) et de restructurer le tissu hospitalier.




PATRICK LISTIENNE

Une forte perméabilité au discours « moderniste »

Les jeunes sont les plus enthousiastes, suivis par les ouvriers et les employés, qui devancent, dans certains cas, les cadres

Après l'encensement de l'entreprise dans les années 80 et les désillusions qui ont suivi, on aurait pu penser que le discours managérial était moins mobilisateur pour les jeunes générations ou encore que les catégories professionnelles les plus fragiles, ouvriers et employés en première ligne, étaient plus que jamais attentives au maintien du statu quo. Or les résultats du deuxième sondage Ipsos font apparaître une certaine « *perméabilité* » au changement, *même au bas de l'échelle sociale*. Ainsi, 39 % des salariés affirment qu'ils préféreraient un autre statut que celui de salarié s'ils en avaient la possibilité (45 % dans le secteur privé).

Ces résultats laissent perplexes. Surtout la volonté de changer de statut peut cacher des aspirations diamétralement opposées : s'agit-il de *devenir indépendant ou, au* contraire, fonctionnaire ? Le sondage ne le dit pas mais, en revanche, on apprend que la volonté de changement est beaucoup plus forte chez les ouvriers (près de 56 %) que chez les cadres supérieurs (25,7 %), et que la sécurité de l'emploi constitue un paramètre important pour les employés et les ouvriers non qualifiés.

La situation semble quelque peu différente pour les moins de trente ans qui sont les plus nombreux à exprimer leur désir de changer de statut : pour eux, la « *bonne ambiance* » et la « *passion pour le travail* » arrivent largement en tête des *autres préoccupations* (44,4 % des 16-24 ans se soucient de la sécurité de l'emploi !). Et, même si près de 75 % des moins de trente ans se disent satisfaits de leur situation *professionnelle, 40 % de cette* tranche d'âge assurent qu'il leur arrive souvent de penser à changer d'entreprise, contre 28 % de l'ensemble des salariés.

Surtout, alors que l'annonce de la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde (le 27 février dernier) est intervenue pendant la réalisation du sondage Ipsos (du 21 février au 8 mars), *l'accueil largement positif* réservé par certains au discours libéral est très inattendu.

Les jeunes en particulier semblent être un terrain propice. *Ainsi*, la flexibilité « *évoque quelque chose de plutôt positif* » pour 78,5 % des 16-24 ans, contre 70 % pour l'ensemble des salariés interrogés. Connotation tout aussi favorable pour le salaire *au mérite* (72,5 % des 16-24 ans contre 66 % en moyenne), le libéralisme (plus de 70 % contre 66 %) ainsi que pour la Bourse, le profit, alors que les plus âgés se *montrent plus réservés concernant* ces deux derniers items.

Autre surprise, les ouvriers et les employés accueillent plus qu'ils ne rejettent ces concepts, parfois *même avec davantage de vigueur* que les cadres. Ainsi, 70,3 % des ouvriers non qualifiés sont plutôt favorables au libéralisme contre 62,4 % des cadres supérieurs ! Pour *ces derniers, à plus de 63 %*, le terme « socialisme » évoque quelque chose de plutôt positif, contre 49 % des ouvriers.

Le monde à l'envers ? Un premier *facteur invite à interpréter ces réponses* avec prudence : le sondage porte exclusivement sur les salariés qui occupent un emploi stable. Les jeunes actifs qui sont dans une si*tuation précaire, et ils sont de plus* en plus nombreux – CDD, intérim, contrats d'aide à l'emploi représentent 30 % des statuts pour les jeunes débutants, selon une en*quête du ministère* du travail publiée en juillet dernier –, n'exprimeraient peut-être pas le même engouement pour la flexibilité. Il n'empêche que les résultats du sondage interrogent.

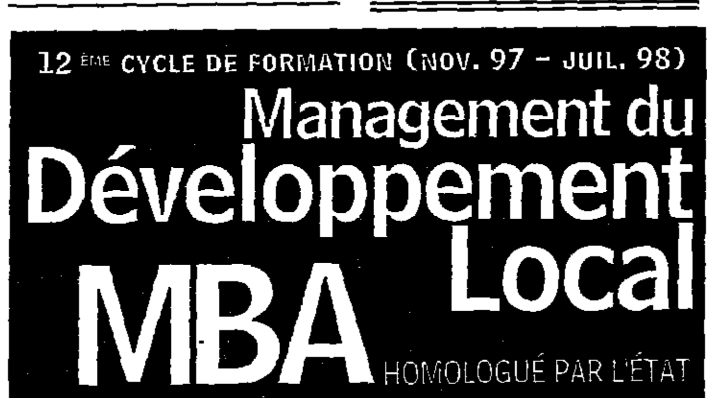
Certains en déduiront que les salariés se sont résignés à l'idée que les « *grands chantiers de la modernisation* » sont inéluctables. D'autres *diront que*, tels qu'ils sont présentés, certains concepts comme le « libéralisme », le « socialisme », et surtout la « flexibilité » sont vagues et peuvent donner lieu à des inter*prétations divergentes*.

Ainsi, selon que le salarié entend par flexibilité un simple aménagement des horaires ou bien la nécessité de s'adapter aux nouvelles technologies, ou encore la réduction du temps de travail avec diminution des *salaires, son appréciation* ne serait certainement pas la même. Sur la question des revenus, les marges de manœuvre semblent d'ailleurs limitées puisque près de *49 % des salariés se disent plutôt* mécontents de leur salaire et 37 % estiment être très mal ou mal payés par rapport au travail qu'ils accomplissent.

De même, le fait que la grève soit connotée de manière plus négative *que positive par l'ensemble des sa*lariés (49 % contre 46 %) peut être analysé de plusieurs façons : on peut en déduire que les salariés critiquent le principe même de faire *grève, ou alors que ce moyen* d'expression leur paraît moins efficace que par le passé pour faire aboutir leurs revendications, sans que soit remis en cause son bien-fondé.

Enfin, le syndicat a une connotation positive pour la majorité des personnes interrogées (57 %) en particulier chez les 16-24 ans (63 %) : peut-être les salariés sont-ils favorables au changement, s'il est négocié...

Clarisse Fabre



Vie express chez DHL

L'entreprise en croissance est prise dans un tourbillon de changements

Implantée en France depuis 1976, DHL, *entreprise spécialisée* dans le transport international, est passée en vingt ans du statut de PME à celui de grande entreprise. Son activité progresse actuellement d'environ 20 % chaque année. Ses effectifs – 1 300 personnes, dont 150 nouveaux en 1996 – ont augmenté de 60 % en quatre ans. Le chiffre d'affaires devrait dépasser le milliard en 1997, et la direction prévoit de le doubler d'ici quatre ans.

Cette bonne santé économique a *néanmoins un prix* : des changements permanents et donc du stress pour les salariés. En effet, face à une concurrence de plus en plus rude, DHL mise sur l'innovation. La refonte totale des applications informatiques et la régionalisation – l'éclatement des deux grandes directions centrales en trois directions régionales – figurent parmi les grands bouleversements intervenus ces derniers temps. Depuis quelques mois, la *société possède même une direction* intitulée « conduite du changement ». Tous les projets sont présentés dans un catalogue que les salariés peuvent consulter. Au programme : *dix-sept projets prioritaires*, à réaliser dans l'année, et une trentaine d'autres moins importants.

Ainsi, la régionalisation du « customer service » est en cours de réalisation : composé auparavant d'une équipe téléphonique et d'une équipe de réclamations, le service *clients va désormais* s'appuyer sur des cellules multifonctions régionales, *soit des équipes* de sept ou huit personnes polyvalentes, susceptibles de répondre à toutes les demandes.

Le principal objectif de ces chan*gements perpétuels est*, bien sûr, d'améliorer le service rendu au client. Avec une moyenne d'âge de trente-deux ans, le personnel, souple et adaptable, a longtemps joué le jeu sans rechigner. Face à un management extrêmement individualisé, les conflits et les revendications ne faisaient pas partie de la culture maison. « *Lors des premières réunions auxquelles j'ai assisté, ils parlaient des problèmes de parking* », raconte un délégué du personnel. Désormais, les choses changent peu à peu.

En fait, les réactions varient selon les services. Si la refonte des applications informatiques a beaucoup simplifié la vie des informaticiens en *leur permettant notamment de travailler* selon des horaires plus réguliers, la réorganisation du « customer service » suscite la méfiance : jusqu'à présent, le passage du ser*vice de réservation* au service réclamation était vécu comme une promotion. Du coup, la polyvalence n'est pas forcément envisagée d'un bon œil.

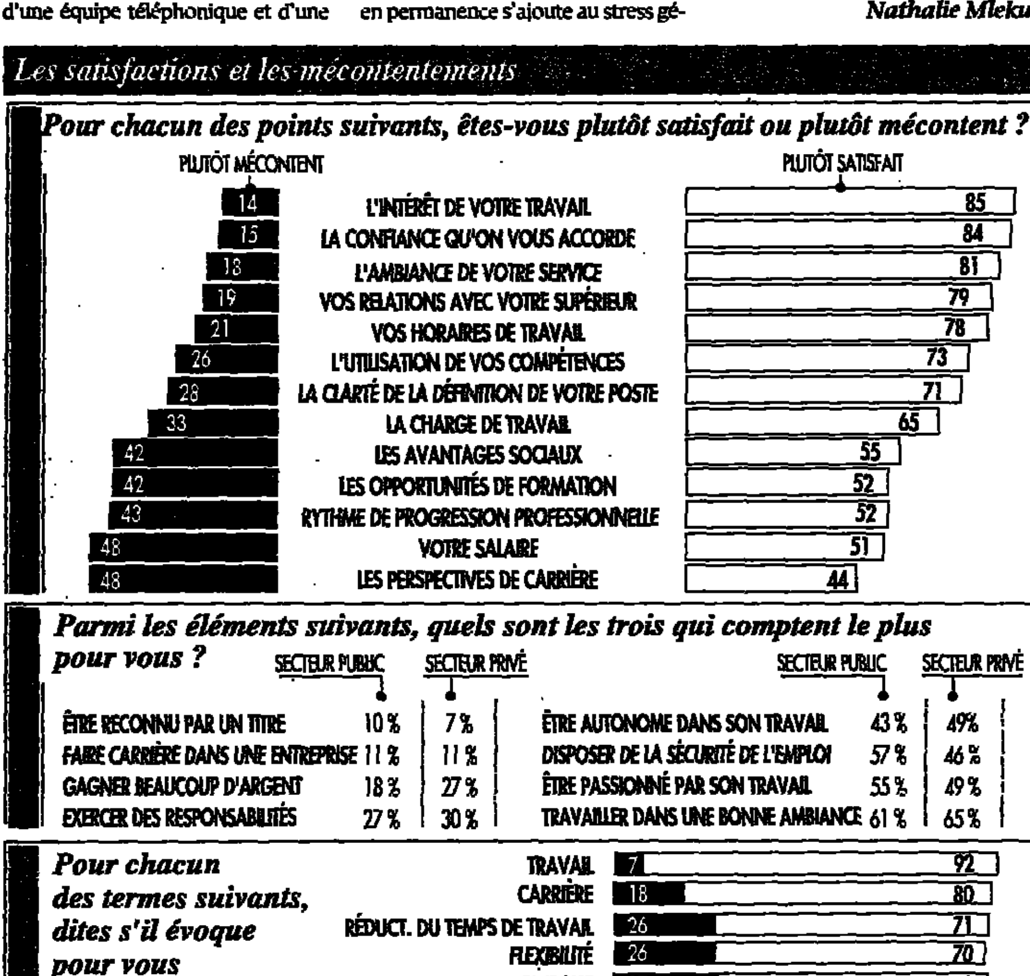
Reste que la nécessité de s'adapter en permanence s'ajoute au stress généré par le métier : « *Nous sommes dans l'express, nous vivons dans l'urgence. Et nous aurions besoin que tout cela se calme un peu plutôt que d'être sans cesse bousculés* », insiste une employée.

Consciente du danger, la direction a défini quelques principes de base : ne jamais *démarrer plusieurs projets* en même temps, essayer de faire évoluer les personnes en place et associer l'encadrement le plus en amont possible. « *De plus, nous essayons de donner un message clair en termes de vision – voilà ce que nous souhaitons être dans trois ou quatre ans – et d'expliquer comment cela se traduit pour chacun en termes d'objectifs* », explique Etienne de Longvilliers, directeur de la conduite du changement.

Au-delà, pointe un autre risque, propre aux entreprises en bonne santé, qui fait que des salariés, fortement sollicités, ne se sentent pas suffisamment associés aux fruits de leurs efforts.

En témoigne l'anecdote rapportée par la CGT : « *A la fin de l'année, on nous a refusé une prime de 2 000 francs sous prétexte que la croissance n'était que de 13 %. Or, quelques jours après, le PDG est passé à la télévision et a annoncé une croissance de 20 %. Nous avons fait une note à la direction mais nous n'avons toujours pas eu de réponse...* »

Nathalie Mlekuz



Les satisfactions et les mécontentements

Pour chacun des points suivants, êtes-vous plutôt satisfait ou plutôt mécontent ?

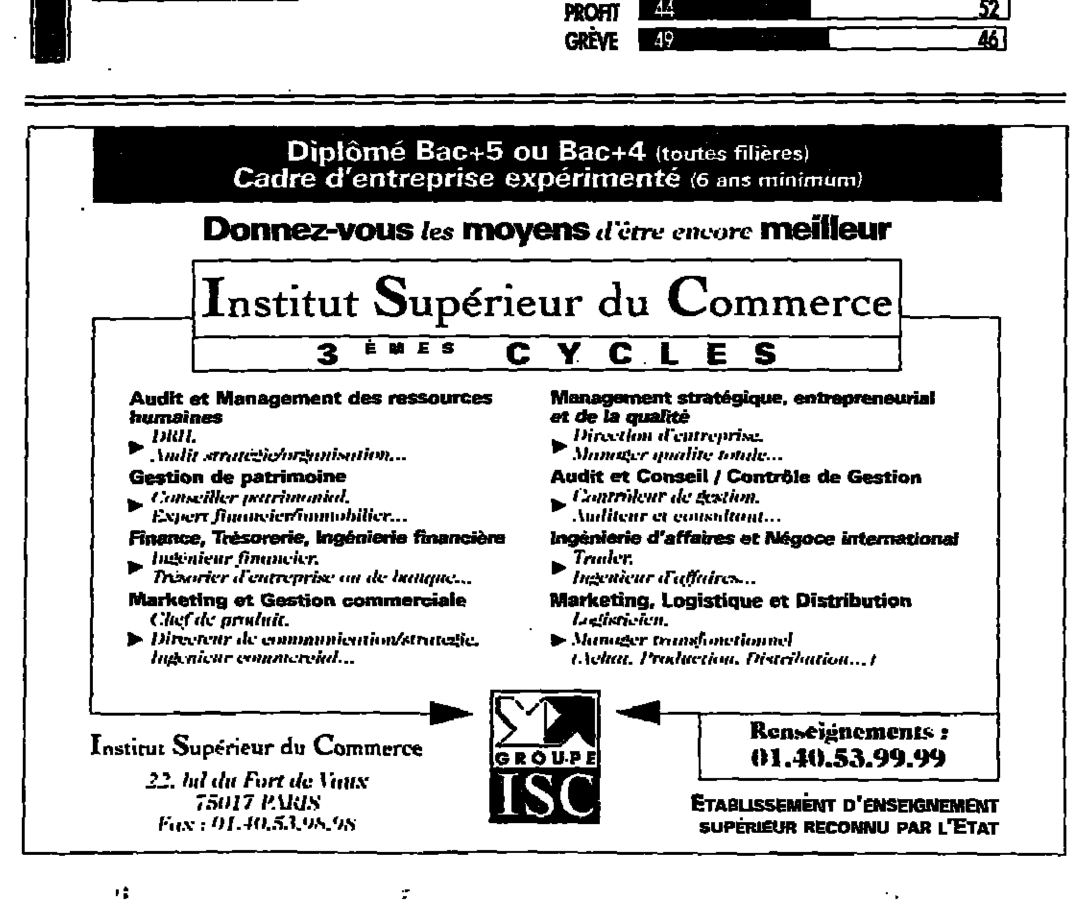
Plutôt mécontent		Plutôt satisfait
14	L'INTÉRÊT DE VOTRE TRAVAIL	85
15	LA CONFIANCE QU'ON VOUS ACCORDE	84
18	L'AMBIANCE DE VOTRE SERVICE	81
19	VOS RELATIONS AVEC VOTRE SUPÉRIEUR	79
21	VOS HORAIRES DE TRAVAIL	78
26	L'UTILISATION DE VOS COMPÉTENCES	73
28	LA CLARTÉ DE LA DÉFINITION DE VOTRE POSTE	71
33	LA CHARGE DE TRAVAIL	65
42	LES AVANTAGES SOCIAUX	55
42	LES OPPORTUNITÉS DE FORMATION	52
43	RYTHME DE PROGRESSION PROFESSIONNELLE	52
48	VOTRE SALAIRE	51
48	LES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE	44

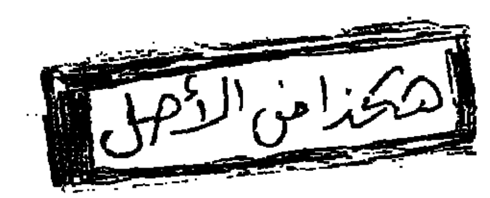
Parmi les éléments suivants, quels sont les trois qui comptent le plus pour vous ?

	Secteur public	Secteur privé
ÊTRE RECONNU PAR UN TITRE	10 %	7 %
FAIRE CARRIÈRE DANS UNE ENTREPRISE	11 %	11 %
GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT	18 %	27 %
EXERCER DES RESPONSABILITÉS	27 %	30 %
ÊTRE AUTONOME DANS SON TRAVAIL	43 %	49%
DISPOSER DE LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI	57 %	46 %
ÊTRE PASSIONNÉ PAR SON TRAVAIL	55 %	49 %
TRAVAILLER DANS UNE BONNE AMBIANCE	61 %	65 %

Pour chacun des termes suivants, dites s'il évoque pour vous quelque chose de plutôt positif ou de plutôt négatif ?

	Négatif	Positif
TRAVAIL	7	92
CARRIÈRE	18	80
RÉDUCT. DU TEMPS DE TRAVAIL	26	71
FLEXIBILITÉ	26	70
RETRAITE	27	70
SALAIRE AU MÉRITE	31	66
LIBÉRALISME	29	65
PATRON	33	61
FONCTIONNAIRE	35	59
SYNDICAT	37	57
SOCIALISME	37	53
BOURSE	40	51
PROFIT	44	52
GRÈVE	49	46





m a n a g e m e n t

l e c t u r e s

Un système qui « marche sur la tête »

INSERTION : LES POLITIQUES EN CRISE
de Simon Wuhl
« Sociologie d'aujourd'hui », PUF, 286 p., 138 F.

Voici un travail qui ne donne pas dans les grandes envolées. L'analyse est sobre, serrée, parfois un peu ardue. Elle ne laisse rien dans le flou, et remonte au début du siècle pour indiquer la place prise par l'Etat pour promouvoir le modèle fordiste de production. Un modèle qui a assuré une fonction d'intégration professionnelle jusqu'à la fin des années 70. A partir de là, il connaît des ratés. Et l'Etat innove ; de passive, son action sociale se fait active. Mais, dès 1983, on assiste à un *« repli monétariste »* de sa politique économique qui abandonne le projet d'une relance keynésienne ; et les dispositifs d'insertion tombent à plat. Le *« local »* aurait pu prendre le relais. Mais l'auteur montre l'essoufflement progressif des contre-pouvoirs nés dans certains quartiers pour y modifier le cadre et les conditions de vie.

Un des thèmes majeurs du rapport Dubedout, *« faire des habitants les acteurs du changement »*, est tombé en désuétude. Et, dans une démarche paradoxale, c'est encore l'Etat qui a impulsé la politique de développement social local. Cependant le divorce va s'accentuer entre celle-ci et une logique économique sur laquelle elle n'a pas de prise, ce qui conduira à un *« enfermement progressif de l'insertion au sein de la sphère du social »*, d'autant que *« la formation et l'insertion en entreprise viennent buter sur la rigidité »* d'organisations restées tayloriennes.

Simon Wuhl braque un éclairage cru sur les parois d'une impasse. Pour en sortir, il estime que, même si elles sont stimulantes, les pistes tracées par les tenants de l'économie solidaire ne sont pas adaptées. Des individus en situation d'insécurité sont mal placés *« pour expérimenter des formes innovantes et peu définies de participation à l'activité économique »*. Il salue l'effort de ciblage des personnes et des objectifs représenté par les PLIE (Plans locaux d'insertion par l'économique), mais il prône surtout une véritable coopération contractuelle public-privé dans les territoires (il décrit, en ce domaine, le concept de société de développement solidaire mis au point par Bernard Brunhes Consultants) et une articulation entre le système d'insertion et le système productif pour favoriser la progression parallèle de la qualification des personnes et de celle des organisations de travail. Et cela sans évacuer le rôle de l'Etat (impulsion, régulation), sans céder à la tentation du tout-local. Selon Simon Wuhl, aujourd'hui, l'insertion *« marche sur la tête parce que tournée vers le passé »*. Son livre aidera à la faire retomber sur ses pieds. Il est en tout cas indispensable à tous ceux qui sont associés à ses cheminements et à ses combats.

Daniel Urbain

e n b r e f

RENCONTRES

● **COMITÉ D'ENTREPRISE.** La 17e édition d'Ecoprise Paris, rendez-vous national des comités d'entreprise et des collectivités, se déroule à Paris (Palais des congrès, porte Maillot) du 25 au 27 mars et réunit plus de 300 exposants et fournisseurs, pour la plupart leaders dans leur secteur d'activité. A en croire une étude réalisée à l'occasion de la manifestation, 95 % des CE disposent d'un budget réservé aux activités socioculturelles. Il est en moyenne de 1 % de la masse salariale brute, environ 14 milliards de francs par an. Première activité des CE : célébrer Noël. 50 % des CE organisent un arbre de Noël ou un spectacle (75 % en 1990). Autres événements les plus souvent marqués : les naissances (70 % des CE), les mariages (65 %), les décès (65 %) et les départs en retraite (60 %).

● **INNOVATION.** La 6e édition des Entretiens de la technologie, organisée en collaboration avec la Commission européenne, se tiendra les 26 et 27 mars à l'Ecole centrale de Lille. Trois thèmes seront abordés au cours de la séance plénière : « Prospective et priorités technologiques en Europe », « Recherche fondamentale européenne et création d'entreprises », « Financement de l'innovation en Europe ». La manifestation s'intéressera également aux nouveaux enjeux de la gestion de la technologie dans les entreprises, sous l'angle de la compétitivité et des méthodes de management. 70 ateliers intersectoriels permettront ensuite d'approfondir chacun de ces domaines.
Contact : secrétariat général des Entretiens de la technologie ; Londez Conseil. Tél. : 01-40-11-87-08.

● **INTERNATIONAL.** Le Salon de l'expatriation et de la mobilité internationale aura lieu les 26, 27 et 28 mars à Paris. Cette manifestation s'adresse aux entreprises exportatrices, aux cadres internationaux, aux futurs expatriés et aux indépendants qui s'orientent vers un développement international. Au programme, une quinzaine de conférences spécialisées.
Contact : Cohésion. Tél. : 01-46-97-20-49.

La prochaine bataille de l'armée de métier : gérer ses ressources humaines

Comment réussir la cohabitation entre civils et militaires tout en levant l'ensemble des résistances au changement

Personne ne s'y est trompé. Ni les cabinets conseils en management ni les états-majors militaires (terre, air, mer, gendarmerie). Tous savent que les armées vivent aujourd'hui une double révolution : la réduction de leur format – attendue depuis la chute du mur de Berlin – et leur professionnalisation, annoncée le 22 février 1996 par le président de la République, Jacques Chirac. Les consultants, en mal de marchés, y voient l'occasion rêvée de poser de nouveaux jalons, et assiègent téléphoniquement les QG ou essaient de se souvenir d'un camarade de promotion qui, ayant choisi la carrière militaire, pourrait intercéder en leur faveur.

Côté têtes galonnées, l'heure est au *brainstorming*. D'abord penser « reconversion », conséquence des sévères restrictions budgétaires imposées par la dernière loi de programmation militaire (1997-2002), mais aussi « armée de métier » avec tout un ensemble de questions à régler : recrutement de civils – à une échelle beaucoup plus importante que jusqu'alors –, remplacement des appelés (l'appel au volontariat et ses modalités ne devraient pas y suffire), cohabitation culturelle, mobilité géographique et professionnelle des militaires en place, etc. Bref, comme l'indique le colonel Travers, à la direction générale du service des ressources humaines de la gendarmerie nationale, *« en termes de management, nous faisons aujourd'hui un grand bond en avant. Nous devons enclencher la vitesse supérieure »*.

Les problèmes se posent différemment d'une armée à une autre. D'ici à 2002, les efforts majeurs de la marine doivent porter sur le recrutement de civils, alors que le reste de ses effectifs militaires, et donc leur organisation hiérarchique, ne seront pas trop perturbés. L'armée de terre, elle, devra diminuer une part assez importante de ses sous-officiers, augmenter celle des militaires du rang (places naguère occupées par les appelés) et recruter des civils, mais à un niveau peu différent de celui d'aujourd'hui.

Stratégie et management

L'armée est depuis longtemps adepte des techniques de management, quand elle ne les invente pas elle-même. Tout militaire aime à le rappeler : *Qu'est-ce-que le débarquement du 6 juin 1944*, si ce n'est une magnifique gestion de projet ? Et le management par objectif ? N'en sommes-nous pas les précurseurs ?

Il est vrai que de nombreux officiers supérieurs, une fois atteint l'âge de la retraite, se reconvertissent dans le conseil en entreprise avec une spécialité marquée : la stratégie, inventée par les militaires au IVe siècle avant J.-C. Ainsi, des multinationales qui se battent avec leurs concurrents souhaitent utiliser la méthodologie des armées en campagne.

Quoi qu'il en soit, il faudra faire preuve d'imagination et de savoir-faire managerial pour calmer les angoisses : *« le personnel est inquiet »*, *« nous devons nous recentrer sur notre cœur de métier militaire »*, *« faire comprendre aux hommes du rang qu'un civil, ce n'est pas le diable »*, *« que leur statut à eux et leur déroulement de carrière ne seront pas touchés »*, *« former au droit du travail, aux relations syndicales »*, *« apprendre à évaluer et non plus à noter »*... Tous ces témoignages donnent une idée des chantiers en cours. En commençant peut-être par le vocabulaire utilisé, à modifier sans doute progressivement. *« On ne travaille pas dans l'armée,* donne en exemple un gradé de l'armée de terre, *on y remplit une mission... Quel civil va s'exprimer de cette manière ? »*

Rue Royale, au siège parisien de l'état-major des cols bleus, le choix des mots n'effraie guère. *« Nous avons la chance d'être une armée très technique,* explique le vice-amiral d'escadre Girard, directeur du personnel militaire de la marine et dont la solide réputation d'expert en management tient notamment à son passage à la tête du Centre de formation et de gestion des ressources humaines interarmées (CFRH). *Nous parlons donc depuis longtemps de "métiers" et réfléchissons en termes de "hiérarchie de la compétence". »*

La marine fait figure de pionnière. Ses réflexions portent aujourd'hui sur l'externalisation civile d'un certain nombre de fonctions (restauration, transport, formation) afin de se recentrer sur sa vocation militaire, ainsi que sur la création d'un *assessment center* qui, permettra de mieux repérer les hauts potentiels. La cohabitation ne lui fait pas peur. D'ores et déjà ses cadres militaires suivent des stages de sensibilisation au syndicalisme, au droit du travail (*« Les heures supplémentaires, ça existe... »*). L'exemple de l'aéronautique navale, qui compte un grand nombre de civils, est mis à profit pour en tirer les *« meilleures pratiques »*.

A la direction générale du service des ressources humaines (SRH) de la gendarmerie, dans le bureau du général de division André Lorant, les échéances futures mobilisent également. Le pari est double. D'abord être sûr que le rôle majeur tenu jusqu'à maintenant par les appelés (12 000) – des « gendarmes auxiliaires » au contact du terrain – sera pris en compte lors des derniers arbitrages budgétaires afin de rendre plus attractif le volontariat dans la gendarmerie. Et ce pour des questions évidentes de sécurité sur le territoire.

Ensuite, restrictions budgétaires obligent, il s'agit aussi de requalifier quelques milliers de gendarmes dont les emplois – essentiellement administratifs et de soutien logistique – ont été supprimés. Le tout sans perturber leur déroulement de carrière. *« Il faut réfléchir en termes de mobilité à la fois professionnelle et géographique, penser aussi à l'emploi du conjoint, au logement »*, explique le général Lorant. La priorité : rassurer les troupes. L'état-major a donc entrepris toute une série de tournées pour informer et expliquer. Avec la définition d'un référentiel des emplois précis, le SRH souhaite traiter au cas par cas, via des entretiens individualisés. Avec ensuite des stages de formation pour réapprendre le terrain.

Marie-Béatrice Baudet

f o r m a t i o n

La France prépare les 34es Olympiades des métiers

Vitrine internationale des professions manuelles, la manifestation est un tremplin pour les jeunes

Art floral, bijouterie, carrelage, chaudronnerie, coiffure, ébénisterie, taille de pierre, tôlerie-carrosserie... : au total, 41 professions sont en compétition à l'occasion des 34es Olympiades des métiers qui se dérouleront à Saint-Gall, en Suisse, du 4 au 7 juillet prochain. Organisé tous les deux ans, ce grand concours international de formation professionnelle mettra cette année en présence des candidats (traditionnellement, 90 % sont des garçons) venus de 31 pays, de l'Afrique du Sud à la Finlande, en passant par la Malaisie et Singapour.

Organisatrice de la dernière édition à Lyon en septembre 1995, où elle avait remporté onze médailles, la France enverra cet été quarante candidats (aucun tricolore ne concourant dans la catégorie « ferblantier-couvreur ») et autant de suppléants. Agés de vingt deux ans maximum, les intéressés devront justifier d'un niveau de formation compris entre le CAP et le BTS.

Dotée d'un budget de 9 millions de francs financé par cinq ministères (éducation nationale ; travail et affaires sociales ; PME, commerce et artisanat ; jeunesse et sports ; agriculture) et une multitude d'organisations professionnelles (Fédération nationale du bâtiment, Union des industries métallurgiques et minières, chambres des métiers...), la participation de la France est placée sous la responsabilité du Comité français des Olympiades des métiers (Cofom). A charge pour lui d'organiser, en collaboration étroite avec les conseils régionaux, les professionnels de chaque secteur d'activité et les formateurs qui sont au contact direct des jeunes, la sélection des quarante membres de « l'équipe de France des métiers ».

La sélection a commencé dès l'automne 1996 : les épreuves régionales auxquelles ont participé 2 000 candidats ont permis de désigner 309 lauréats. Au cours du premier trimestre de cette année, les finales nationales, organisées dans les régions Rhône-Alpes et Poitou-Charentes, ont abouti à la sélection de trois candidats dans chaque métier, soit 120 jeunes au total.

Dernière étape, plusieurs stages collectifs d'entraînement et de préparation professionnelle, organisés par le Cofom avec les branches professionnelles et les centres de formation, conduiront à arrêter définitivement la liste des quarante titulaires et autant de suppléants, qui sera connue le 26 mai. Ainsi constituée, l'équipe de France sera officiellement présentée le 11 juin. Les candidats suivront, dans les semaines précédant les Olympiades, une dernière préparation au concours. Les épreuves consistent, dans chaque spécialité, en une démonstration de haut niveau, réalisée sous l'oeil du grand public.

PÉDAGOGIE DE L'EXEMPLE

Par-delà l'enjeu de la compétition, l'intérêt d'une telle manifestation est d'abord de valoriser, par la pédagogie de l'exemple, le rôle de la formation professionnelle, comme le souligne Guy Métais, président du Cofom et ancien directeur des ressources humaines d'Alcatel-CIT : *« Ce concours international apporte la preuve aux jeunes que ceux qui ont le courage d'apprendre un métier réussissent, étant entendu que la maîtrise d'un savoir professionnel constitue la meilleure garantie d'insertion sur le marché du travail. »*

Considérées depuis 1950, date de leur création, comme une véritable vitrine internationale des métiers manuels, les Olympiades constituent aussi une occasion privilégiée de faire évoluer les mentalités : *« Aujourd'hui, les contenus de ces métiers s'enrichissent et s'intellectualisent. Résultat : les travailleurs dits manuels ont de plus en plus recours à des outils intellectuels »*, plaide Guy Métais, mettant en avant l'exemple des charpentiers qui utilisent l'informatique.

De façon plus pragmatique, sur le plan individuel, *« le fait d'être sélectionné au niveau national pour participer à un tel concours,* poursuit le président du Cofom, *fait prendre conscience aux candidats de leurs capacités professionnelles, alors que traditionnellement, dans les métiers manuels, les meilleurs sont généralement très modestes »*.

C'est si vrai que certains, stimulés par cette expérience, reprennent goût aux études, histoire d'accroître leurs compétences : ainsi Guy Métais se souvient-il d'un jeune homme, titulaire d'un bac professionnel, qui, après avoir décroché une médaille à la dernière édition du concours, s'est lancé dans une formation de technicien supérieur.

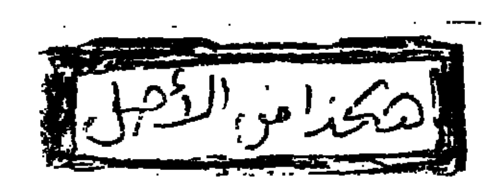
Quant aux finalistes, parmi lesquels seront désignés les jeunes représentants de la France, leur enthousiasme pour cette compétition de haut niveau ne se dément pas : *« Savoir que j'aurai peut-être la chance d'aller à Saint-Gall est évidemment une grosse satisfaction personnelle »*, s'exclame Olivier Volicker, vingt ans. *« Aiguillé sur les Olympiades »*, comme il dit, par son centre de formation, le jeune homme a la chance d'avoir été retenu parmi les trois finalistes en technologie de l'automobile. Titulaire d'un BEP et d'un CAP, il prépare actuellement un bac professionnel en alternance de maintenance automobile à Marseille.

Même pour ceux qui reviennent sans médaille, la participation aux Olympiades constitue un formidable tremplin professionnel, d'autant que cette compétition internationale est de plus en plus connue dans les différents secteurs d'activité. Médaille de bronze en mécanique agricole aux Olympiades de Lyon en 1995, Patrick Weber, compagnon du devoir de vingt-quatre ans, actuellement employé dans une entreprise de la région nantaise, le dit très nettement : *« Outre le surplus d'expérience professionnelle que m'a apporté la préparation des épreuves, le concours m'a ouvert des portes auprès des employeurs. Quant à ceux qui ne connaissaient pas les Olympiades, je leur ai expliqué de quoi il s'agissait. »*

Bac sciences et technologies du tertiaire (STT) en poche, aujourd'hui en première année de BTS d'assistance de gestion des PME-PMI dans un lycée lyonnais, Laurence Kuby, dix-neuf ans, finaliste en technologie de l'information, estime pour sa part qu'*« une sélection nationale, ça fera tout de suite un plus sur mon CV »*.

Finaliste également, en tournage à commande numérique, Cédric Semaille, dix-huit ans, en contrat de qualification professionnelle à Angoulême, attend avec impatience de savoir s'il aura la chance de défendre les couleurs de la France à Saint-Gall cet été : *« Quoi qu'il advienne, cette expérience sera un plus. Lorsque je chercherai du travail, cette sélection me donnera des atouts supplémentaires. Et même plus tard, au cours de ma vie professionnelle, elle me permettra sans doute de progresser plus rapidement dans l'entreprise. »* Preuve, s'il en était besoin, que les candidats des Olympiades ont déjà une idée bien arrêtée de la stratégie professionnelle qu'ils comptent mettre en œuvre.

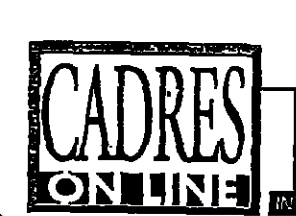
Philippe Baverel



de l'armée de métier:
humaines

34e Olympiades des métie

Carrières Internationales



Notre client est une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL en productivité, présente sur les cinq continents. Leader sur son marché, collaborant avec les entreprises les plus prestigieuses et les plus exigeantes d'Europe, d'Amérique et d'Asie ; la qualité de ses collaborateurs et l'efficacité de son approche commerciale ont fait son succès et sa réputation dans le monde.

recherche

VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL

POTENTIEL DE RÉMUNÉRATION EXTRÊMEMENT ÉLEVÉ

Afin d'accompagner sa croissance, notre client recherche la collaboration d'un VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, *commercial expérimenté, capable de négocier au plus haut* niveau des entreprises et de développer un volume d'affaires important.

* Vous êtes âgé d'au moins 35 ans et vous avez exercé des responsabilités importantes dans les domaines de la vente et/ou de direction générale.
* Vous avez de la créativité et l'autorité qui vous rendent crédible auprès des dirigeants d'entreprise.
* Vous maîtrisez parfaitement le français, l'allemand et l'anglais.

Une expérience de consultant est un atout, mais n'est pas indispensable, car vous êtes avant tout un vendeur.

Si vous avez le sentiment que notre offre correspond à votre profil, vous pouvez nous envoyer, avec toute garantie de confidentialité, votre CV, EN ANGLAIS, à :
AE/LM/0797, Litchfield Ass., Kruisweg 825A, 2132 NG Hoofddorp, Pays-Bas,
Fax : (31) 23-5626737.

LECTEURS-ATTACHÉS LINGUISTIQUES EN ITALIE

Le Bureau de Coopération Linguistique et Artistique de l'Ambassade de France à Rome
recrute 3 PROFESSEURS TITULAIRES DE L'EDUCATION NATIONALE
agrégés ou certifiés (doctorants, formation en linguistique ou didactique du FLE souhaitée, connaissance de l'italien appréciée) pour occuper les fonctions de lecteur, attaché de coopération universitaire et linguistique, auprès des universités de MILAN, GENES, BARI.
Postes susceptibles d'être vacants à compter du 1er septembre 1997. Contrats de 2 ans renouvelables 2 fois. *Traitement mensuel : 4 500 000 à 5 500 000 lires environ selon le grade.*
Prière d'adresser **avant le 15 avril 1997** (date limite d'arrivée à Rome) un CV détaillé, lettre de motivation manuscrite, photo et pièces justificatives certifiées conformes
à BCLA - Via di Montoro, 8 - 00186 Rome - tél. : 06/683 37 36 - fax : 06/683 36 09

Monsanto is a global corporation with interests in chemical, pharmaceuticals, food ingredients and biotechnology products. The company has operated in Europe since the 1920s and recently decided to move its European regional headquarters for its chemical business to Louvain-la-Neuve, Belgium.

CUSTOMER SERVICE REPRESENTATIVES

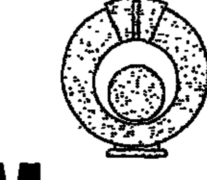
As part of this move, we plan to create a Consolidated Customer Service Centre, *which will be the primary interface with their customers across Europe.* We will integrate the functions of order processing, customer contact, billing and sales support activities in one group. Bringing those activities together with marketing, sales, technical support and business management into one place will provide an opportunity to further increase the overall effectiveness of the sales service functions.

In order to provide the current excellent level of support to our European customers, we need to recruit a number of new Customer Service Representatives to be based in Louvain-la-Neuve who will reflect the international nature of our operations.

Responsibilities in these positions will involve: ☐ direct customer contact relating to the status of current and future orders; ☐ processing orders and following through the whole supply chain; ☐ working closely with Sales/Marketing, Credit, Trade Affairs and Manufacturing; ☐ providing support to country based Sales Representatives throughout Europe, using the most up to date communication systems.

For the right candidates, a future in Field Sales would be a natural career progression.

Candidates should be able to demonstrate excellent communication and negotiation skills and have a strong background or significant interest in Sales or Sales Support. We are seeking to recruit people with strong skills in the areas of customer/business focus, team work, the ability to set priorities, flexibility and a educational background including graduates. Candidates must also be P.C. literate.



Monsanto
avenue de Tervuren 270-272, B-1150 Brussels
[redacted]

All candidates must be fluent in English together with either French, German, Italian, Spanish or Dutch as their mother tongue (or fluent ability). Preference will be given to those whose fluency is beyond two languages.

Interested candidates should contact Alan E. Williams, Monsanto, avenue de Tervuren 270-272, 1150 Brussels, Belgium.

Adjoint(e)
Achat et Gestion Papier

Notre client: Basé à Paris est un des leaders des groupes de presse en France, plus de 40 magazines. En pleine expansion. Cherche son Adjoint du *Responsable* des achats papier. Une *parfaite maîtrise* de la langue Anglaise est indispensable. Rigoureux, aura une participation très active au suivi d'un budget de 300 millions de francs. Profil recherché: Bac +2/3 avec expérience dans des fonctions administratives et une bonne compréhension des pratiques commerciales. *Une expérience dans les* domaines de l'imprimerie ou de la presse ainsi qu'une mobilité à l'échelle européenne et de bonnes connaissances informatiques seraient un avantage certain. Les entretiens auront lieu à *Paris*; cependant les curriculum vitae ainsi que les lettres de candidature rédigées en anglais devront être envoyés à l'adresse ci-dessous. Les candidats souhaitant un entretien téléphonique préalable ont la possibilité de contacter M. **Michael Jackson**, Partner par *le numéro* **+44 1344 845 390** dans la journée et **+44 860 1936** le soir et weekend.

Ducheyne Executive, The International Resource Group,
Runnymede Malt House, Runnymede Road EGHAM, Surrey,
TW20 9BD ANGLETERRE
Fax: 44 1748 497001 E-mail: 100067.533@compuserve.com

DUCHEYNE ○ EXECUTIVE

United Kingdom Germany France Spain South Africa Asia Pacific

INTERNATIONAL MONETARY FUND

The International Monetary Fund is seeking to diversify its pool of potential candidates for vacancies *which are likely to arise in the short- or medium-term in a number of professions. Below are general* descriptions of the functions and requirements in the different areas. The focus is on professionals with a strong academic background and 5-10 years of relevant experience. A very high level of proficiency in *English is required for all positions.*

Accounting

As members of a team, *Accountants will handle the accounting and control of Fund transactions and operations*, including financial reporting and financial analysis over a wide range of the Fund's financial operations and policies. In addition to a relevant academic background, professional accounting certification is required, and experience in public accounting and/or banking.

Computer Systems

In general, specialists in this area manage production projects and assume lead roles in analysis, design, programming, testing, installation and documentation for development of large, complex systems. An advanced university degree in computing science or mathematics is required, together with relevant professional experience with computer systems in the areas of human resources, finance or administration.

Human Resources Management/Procurement/ Facility Management/Library Services

Positions in these areas typically require a relevant advanced university degree, combined with several years of experience at a professional level.

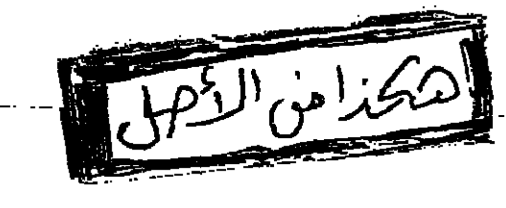
Translation/Interpretation

Translator will typically work at the Fund's headquarters in Washington DC with economic, legal and financial material. Interpreters will work either on short assignments for the Fund's missions to one of the member countries, or handle both translation and interpretation tasks at the Fund's headquarters. Candidates should have an advanced university degree and 8 to 12 years of experience in technical written translations and/or simultaneous interpretation in the relevant fields.

All appointments are initially for a 2-year term, with scope for a further affiliation depending on performance, potential, and staffing needs. All positions are based at headquarters in Washington, DC. The IMF offers a competitive package of salaries and benefits, including appointment and expatriation benefits.

If you are interested in employment with the IMF, please send a curriculum vitae, with particular emphasis on your work experience, NO LATER than April 25, 1997. Please make an explicit reference to this advertisement and indicate a telephone or fax number where you may be reached.

INTERNATIONAL MONETARY FUND
RECRUITMENT DIVISION, Room IS9-100
700 19th Street, NW, Washington, DC 20431 USA
TELEFAX: (202) 623-7333 • E-MAIL: "recruit@imf.org"
For further information on the IMF and its recruitment, please visit our website at www.imf.org





Gestion - Finance

Retrouvez toutes les annonces du MONDE sur :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Pour contribuer à l'optimisation de ses coûts d'achats, Renault V.I. a mis en place une nouvelle organisation internationale réunissant la branche européenne et la branche américaine, Mack Trucks. C'est en sélectionnant les meilleurs fournisseurs mondiaux, notamment pour leur capacité d'innovation, leur qualité de service et en les intégrant le plus en amont de la phase de conception, que nous pourrons accroître notre compétitivité au plan mondial. Cette refonte de notre Direction des Achats nous conduit à intégrer de nouveaux collaborateurs.



Responsable de service achats

Au sein de notre Direction Achats Europe, vous encadrez et animez une équipe d'acheteurs. Vous choisissez vos fournisseurs en fonction de la stratégie d'achat et négociez les contrats dans un souci constant de qualité, délais et coûts. Vous validez les commandes et fournissez à l'entreprise les informations sur l'évolution des marchés. Votre sens de l'animation, votre excellente capacité relationnelle font de vous un interlocuteur crédible et un véritable manager d'équipe. A 35 ans environ, de formation supérieure Grande École d'Ingénieurs ou de Commerce, vous avez 5/7 ans minimum d'expérience dans le secteur automobile (équipementier ou constructeur) et de bonnes connaissances des matériaux plastiques. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue. Réf. RSA

Acheteur

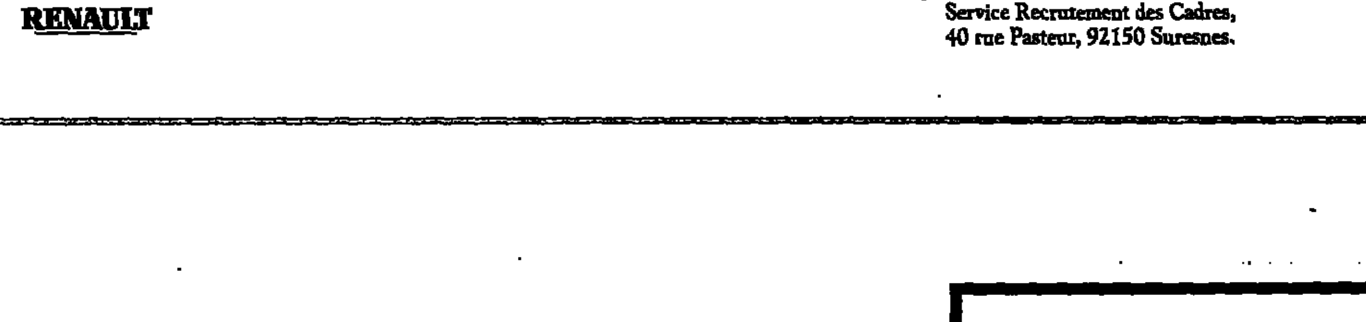
Au sein de notre Direction Achats Europe et en relation avec l'ensemble des secteurs de l'entreprise (usines, études et qualité), vous prenez en charge les achats série et pièces de rechange de sous-ensembles mécaniques du véhicule. Votre responsabilité s'exerce en termes de qualité, coûts et délais. Force de proposition, vous prospectez les nouveaux marchés et informez l'entreprise sur les évolutions de son secteur d'activité. A 30 ans environ, diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs vous avez des compétences en mécanique, et une formation complémentaire en économie/gestion. Vous possédez impérativement une expérience de 2 à 3 ans dans un environnement industriel. Rigueur, esprit de synthèse, ainsi qu'une forte aptitude aux relations commerciales sont des atouts indispensables pour mener à bien votre mission et à terme vous faire évoluer au sein du Groupe Renault. Vous maîtrisez l'anglais ainsi qu'une autre langue. Réf. ACH

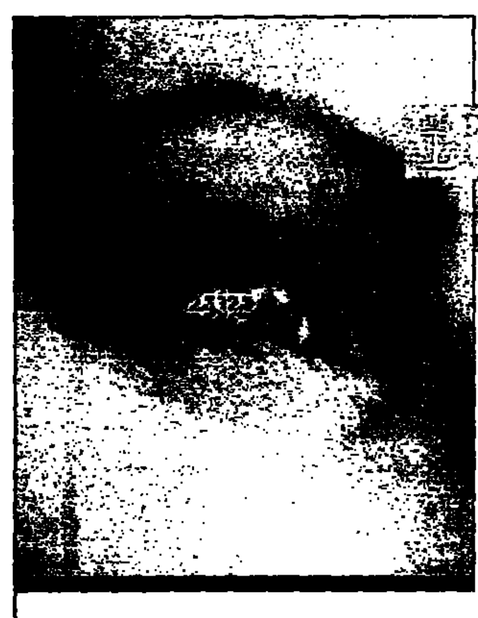
Analyste marchés fournisseurs

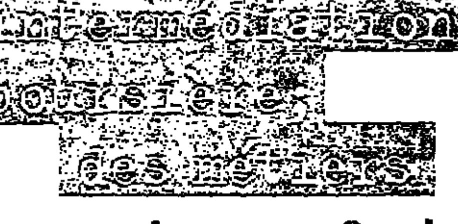
Dans le cadre d'une équipe pluridirectionnelle visant à améliorer la performance de nos Achats, vous collectez les données du marché fournisseurs au plan mondial et recherchez parallèlement les informations internes à l'entreprise (achats, études qualité...). Vous croisez l'ensemble de ces éléments afin d'en réaliser une analyse critique qui vous permette d'apporter des recommandations. Jeune diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, votre aisance relationnelle fera de vous un négociateur potentiel. Mais dans un premier temps, c'est votre goût des chiffres, votre esprit d'analyse et votre capacité à vous intégrer à une équipe qui feront la différence. Vous intervenez pour nos branches Achats Europe et US et à ce titre vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue. Réf. AMF

Ces postes sont basés à Lyon.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation) en précisant la référence choisie à Renault V.I., Service Recrutement des Cadres, 40 rue Pasteur, 92150 Suresnes.

RENAULT V.I.







qui vous font évoluer en temps réel.

Directeur de l'organisation

Etre réactif pour mieux aider nos clients privés à optimiser leurs investissements, c'est un défi que relève FIMATEX, filiale d'intermédiation boursière de la SOCIETE GENERALE. Cette performance est le moteur de notre forte croissance et nous amène à vous offrir les opportunités qui feront grimper le cours de votre carrière.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et/ou d'Ingénieurs, vous avez d'abord acquis une expérience significative comme consultant en organisation ou comme auditeur, dans le secteur financier.

Après quelques années, vous êtes devenu un véritable opérationnel, doté d'un fort leadership et d'un sens commercial aigu.

- Vous mettrez en œuvre et optimiserez les systèmes d'information et de production de Fimatex. Vous superviserez les développements des différents outils multimédias, supports de notre activité.
- Vous définirez les méthodes de contrôle Qualité et animerez une cellule de relation clientèle, élément central de notre service.
- Vous adapterez en permanence nos outils et notre organisation à l'évolution de notre activité.

Membre du Comité de Direction, directement rattaché au DG et au DGA, vous êtes un pivot du développement harmonieux de Fimatex.



Jamais la bourse n'a été aussi directe.



Merci d'adresser votre candidature avec CV, rémunération actuelle et prétentions à : FIMATEX S.A., 32 rue de Trévise, 75009 PARIS ou par E-mail : sec@fimatex.com

MEDIAPA

Groupe industriel américain - 75 000 personnes dans le monde, 15 milliards de $ de CA - recherche pour le siège européen de l'une de ses divisions située à Paris (Ouest-Métro) un

Jeune Ingénieur
chargé des Analyses Financières et Marketing pour l'Europe

Ingénieur Grande Ecole, vous avez une formation complémentaire en gestion/finance (3ème cycle, MBA...) et une première expérience (1 à 2 ans) au sein de la Direction Financière d'un grand groupe de préférence industriel.

Rattaché au Directeur du Secteur d'Activités, vous assurerez : • le développement d'outils d'analyse marketing et d'aide à la décision liés aux ventes (marge brute, P&L...) • la création d'un rapport d'activité • la mise en oeuvre des outils en cohérence avec les données industrielles que vous collecterez dans nos usines • les liaisons financières avec le groupe aux USA...

Vos aptitudes à traiter des données chiffrées, à coordonner des actions, votre efficacité et une grande aisance relationnelle vous permettent d'être rapidement une force de proposition pour notre groupe.

La maîtrise de la langue anglaise et des outils informatiques est obligatoire.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous la référence VAL à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel



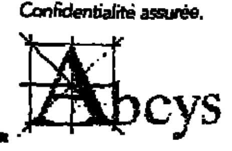
Entrez dans un nouveau monde, celui des accès qui fa[illegible] entre les hommes. Nos diverses activités industrielles [illegible] ascenseurs hydrauliques. Face au développement de no[illegible] voulons mettre en place un véritable management par obj[illegible] nous recherchons un **contrôleur de gestion** H/F très op[illegible] de proposition attachée à la DG.

Responsable de l'optimisation des ressources humaines, vous assurez l'audit permanent et améliorez la performance de nos équipes (70 pers.) en vous appuyant sur les règles du marketing interne. Responsable de l'optimisation des outils de gestion et de la productivité, vous participez à l'élaboration des plans à moyen terme et assurez le suivi des réalisations en regard des budgets fixés.

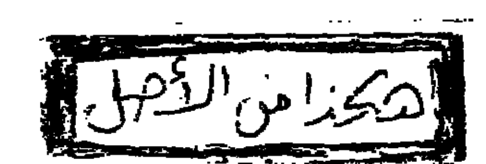
A 28/32 ans, de formation supérieure (bac + 4), vous bénéficiez d'une expérience significative en milieu industriel et/ou consulting. Vous avez une vision claire de l'organisation. Homme de terrain doté d'un esprit de synthèse, ouvert, enthousiaste et passionné, vous faites preuve d'un sens inné du service, d'une disponibilité et d'une implication totales.
Poste à pourvoir rapidement à Annecy.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. MP704, à notre conseil Paul de Mangny, Abcys, BP 30, 74290 Veyrier-du-Lac. Confidentialité assurée.

Organisation : audit, contrôle et management



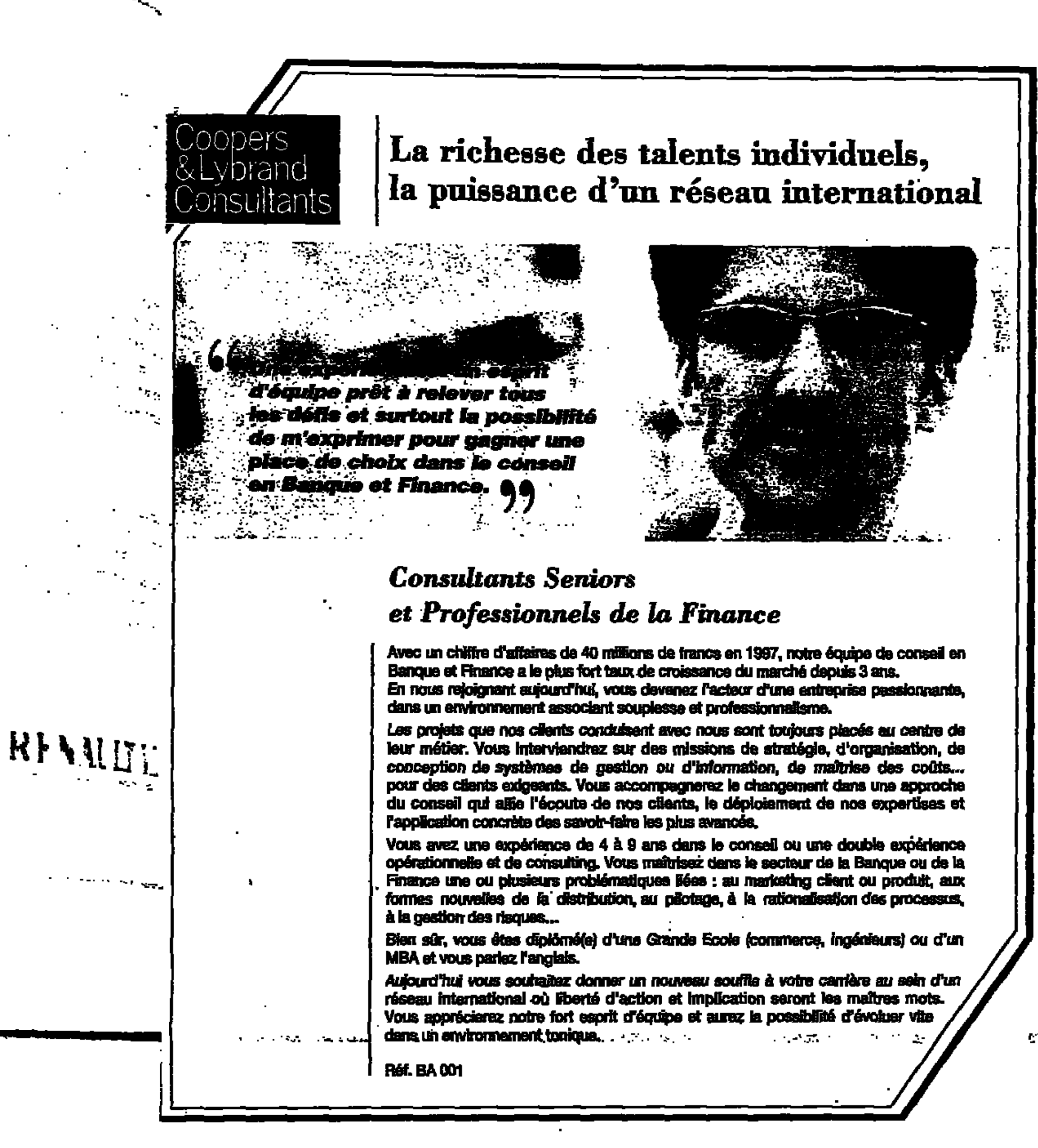
MEDIA SYSTEM



Finance

Conseil et Audit

Au tout premier plan mondial dans le domaine de l'audit et du conseil, Coopers & Lybrand regroupe, dans 140 pays, 74 000 personnes dont 10 000 consultants en management. Notre objectif aujourd'hui : progresser fortement en France dans le domaine du conseil.



La richesse des talents individuels, la puissance d'un réseau international

Consultants Seniors et Professionnels de la Finance

Avec un chiffre d'affaires de 40 millions de francs en 1997, notre équipe de conseil en Banque et Finance a le plus fort taux de croissance du marché depuis 3 ans.
En nous rejoignant aujourd'hui, vous devenez l'acteur d'une entreprise passionnante, dans un environnement associant souplesse et professionnalisme.

Les projets que nos clients conduisent avec nous sont toujours placés au centre de leur métier. Vous interviendrez sur des missions de stratégie, d'organisation, de conception de systèmes de gestion ou d'information, de maîtrise des coûts... pour des clients exigeants. Vous accompagnerez le changement dans une approche du conseil qui allie l'écoute de nos clients, le déploiement de nos expertises et l'application concrète des savoir-faire les plus avancés.

Vous avez une expérience de 4 à 9 ans dans le conseil ou une double expérience opérationnelle et de consulting. Vous maîtrisez dans le secteur de la Banque ou de la Finance une ou plusieurs problématiques liées : au marketing client ou produit, aux formes nouvelles de la distribution, au pilotage, à la rationalisation des processus, à la gestion des risques...

Bien sûr, vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole (commerce, ingénieurs) ou d'un MBA et vous parlez l'anglais.

Aujourd'hui vous souhaitez donner un nouveau souffle à votre carrière au sein d'un réseau international où liberté d'action et implication seront les maîtres mots. Vous apprécierez notre fort esprit d'équipe et aurez la possibilité d'évoluer vite dans un environnement tonique.

Réf. BA 001



La richesse des talents individuels, la puissance d'un réseau international

Professionnels des Systèmes financiers et du Contrôle de gestion

Coopers & Lybrand Consultants est reconnu mondialement pour sa compétence en systèmes financiers et contrôle de gestion. Notre équipe parisienne contribue à cette notoriété et notre activité croît chaque année de 25%.

D'horizons très diversifiés (responsables opérationnels, auditeurs, jeunes diplômés ou consultants), chacun d'entre nous aime évoluer et multiplier ses expériences grâce aux échanges permanents, source de créativité.

Dans le cadre de notre projet «World Class Finance», vous participerez à notre réflexion sur la fonction financière et à sa mise en place chez nos clients.

«World Class Finance» est porté par notre réseau : il s'appuie sur des enquêtes auprès de nos clients et sur des études qui alimentent notre «network of excellence» regroupant nos experts internationaux.

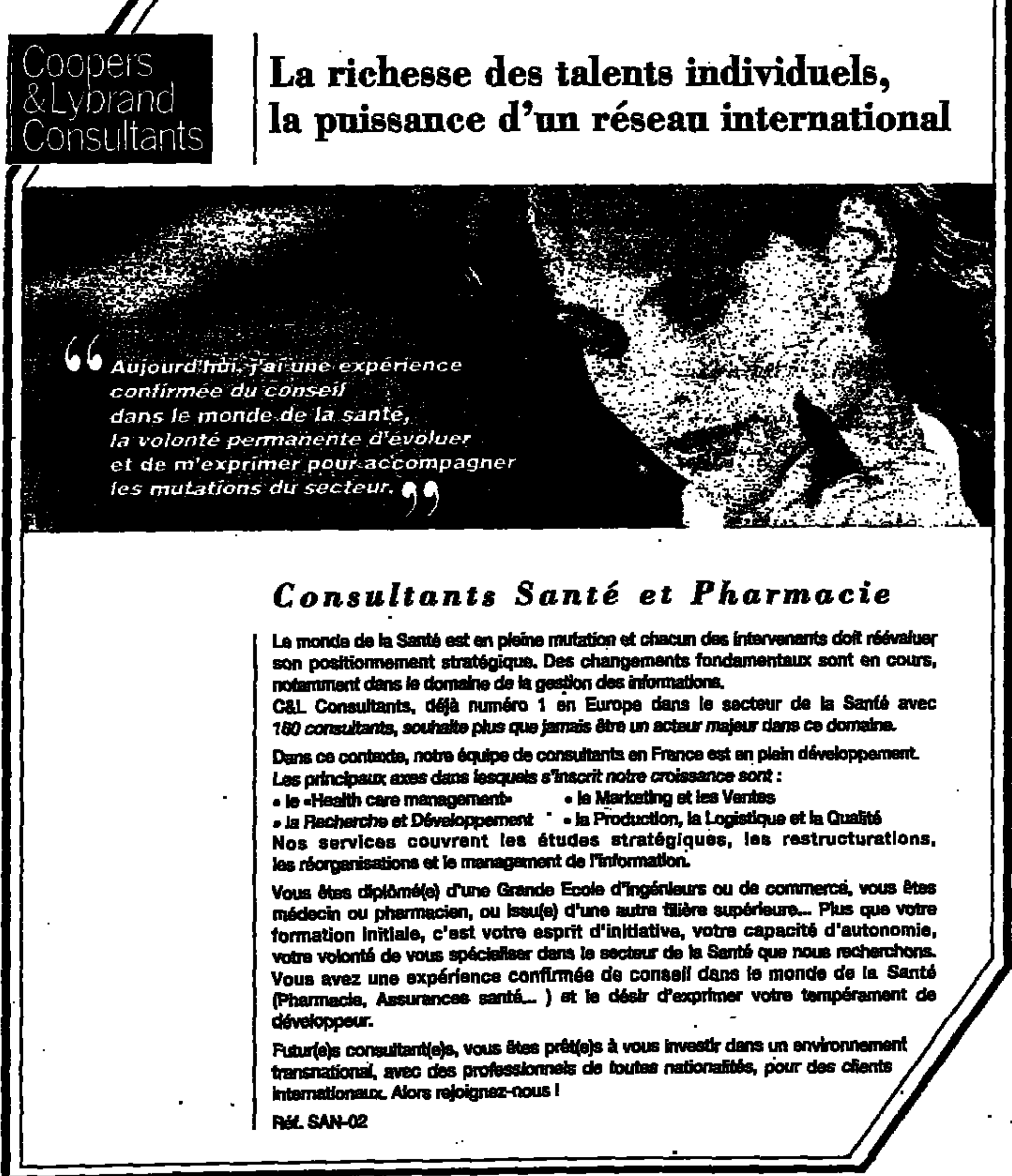
Nous recherchons des hommes et des femmes ayant entre 3 et 8 ans d'expérience dans les domaines des systèmes d'information financiers, du contrôle de gestion, de l'optimisation et du reengineering de la fonction financière. Vous exercez actuellement une fonction dans ces différents domaines soit en entreprise, soit en cabinet de conseil. Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole, d'un 3ème cycle universitaire ou d'un MBA et vous parlez l'anglais.

Aujourd'hui, vous souhaitez participer aux grands enjeux financiers de l'an 2000, allier réflexion et pragmatisme des solutions et surtout exprimer plus largement et librement vos compétences et vos idées. Dans ce cas, écrivez-nous.

Réf. FM03

Jeune Ingénieur





La richesse des talents individuels, la puissance d'un réseau international

Consultants Santé et Pharmacie

Le monde de la Santé est en pleine mutation et chacun des intervenants doit réévaluer son positionnement stratégique. Des changements fondamentaux sont en cours, notamment dans le domaine de la gestion des informations.
C&L Consultants, déjà numéro 1 en Europe dans le secteur de la Santé avec *180 consultants, souhaite plus que jamais être un acteur majeur dans ce domaine.*

Dans ce contexte, notre équipe de consultants en France est en plein développement.
Les principaux axes dans lesquels s'inscrit notre croissance sont :
- le «Health care management»
- la Recherche et Développement
- le Marketing et les Ventes
- la Production, la Logistique et la Qualité

Nos services couvrent les études stratégiques, les restructurations, les réorganisations et le management de l'information.

Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce, vous êtes médecin ou pharmacien, ou issu(e) d'une autre filière supérieure... Plus que votre formation initiale, c'est votre esprit d'initiative, votre capacité d'autonomie, votre volonté de vous spécialiser dans le secteur de la Santé que nous recherchons. Vous avez une expérience confirmée de conseil dans le monde de la Santé (Pharmacie, Assurances santé...) et le désir d'exprimer votre tempérament de développeur.

Futur(e)s consultant(e)s, vous êtes prêt(e)s à vous investir dans un environnement transnational, avec des professionnels de toutes nationalités, pour des clients internationaux. Alors rejoignez-nous !

Réf. SAN-02



La richesse des talents individuels, la puissance d'un réseau international

*Consultants "Business Transformation"**

Réduire les coûts et les cycles de développement ou de production, accroître le CA, gagner des parts de marché, susciter des offres nouvelles..... sont autant de visages *du "Business Transformation"(*).*

Notre objectif : être le leader dans ce domaine à un horizon de 3 ans. Cette approche globale intègre le développement, le management des opérations, l'efficacité commerciale, la maîtrise du changement et le conseil en ressources humaines.

Vous voulez innover et anticiper, imaginer des solutions sur mesure pour de grands clients internationaux, conjuguer exigence et convivialité.

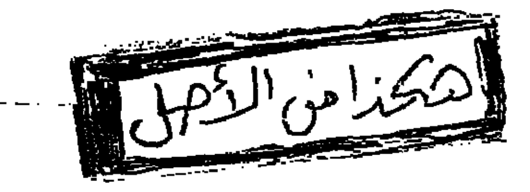
Vous avez entre 2 et 5 ans d'expérience dont au moins la moitié au sein d'un cabinet de conseil.
Vous savez accompagner le changement avec passion, vous engager avec vos clients jusqu'au résultat, apporter une forte valeur ajoutée professionnelle, allier expertise et vision globale. Bien sûr, vous êtes issu(e) d'une Grande Ecole de commerce ou d'ingénieurs ou d'un troisième cycle universitaire et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Vous rencontrerez avec nous un fort potentiel de développement grâce à la pluridisciplinarité, à la complémentarité des métiers et à un réseau international puissant. Votre évolution pourra être rapide : nous allons doubler notre chiffre d'affaires en 3 ans.

(*) reconfiguration de l'entreprise

Réf. BE-04

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Mireille Mau, Coopers & Lybrand Consultants, 32 rue Guersant 75017 Paris.



Conseil et Audit

CONDUITE DE CHANGEMENT EN STRATÉGIE INTERNE



CONSULTANT ASSOCIÉ

Nous intervenons depuis 20 ans, dans des grandes entreprises lorsqu'elles veulent changer leur organisation et/ou leurs equipements

Nos clients apprecient notre compétence pour :
- *les aider a devenir de manière innovante et a mener a bonne fin les changements*
- faire avancer conjointement les projets dans leur dimension economique, technique, organisationnelle et sociale
- *atteindre un niveau eleve de performance a court terme et a long terme*

Trois domaines d'expertise :

- *La conduite de projets d'investissement* : pour que l'equipement nouveau soit l'occasion d'innover dans l organisation et d'elever le niveau des performances (Danone ; Peugeot , Rhône Poulenc , Sollac).
- *La productivite globale* : en agissant sur les structures, les modes de fonctionnement, les systemes d'information et de gestion, le contenu et l'organisation du travail (Beecham : Pechiney ; Gec Alsthom ; Credit Mutuel).
- *La qualification des emplois* en vue d'atteindre un niveau de performance accrue, grâce a des emplois plus qualifies et plus attractifs (CCI Paris ; Moët et Chandon ; Pinault Printemps ; Vittel).

Le candidat :

IECI (13 personnes) recrute un consultant associe de **haut niveau et de culture étendue**, qui devra
- *Avoir de l'ordre de 34 à 44 ans*
- Etre issu d'une grande Ecole (Sciences, Gestion, Administration : X, Mines, Centrale, HEC, MBA, Norm. Sup.) et/ou être diplôme d'université troisieme cycle.
- *Avoir exerce des responsabilités globales, élevées et diversifiées.*

Nous choisirons une personne :

- Avant l'expérience personnelle de changements importants
- *Reconnue pour ses capacités d'écoute, de synthèse, d'innovation et de réalisation*
- Apte a mobiliser tous les acteurs en faisant preuve de la même autorité pour être écoutee d'une direction generale ou d'un atelier de production.
- Sachant aussi faire la promotion et la vente de notre société.

Nous vous proposons :

- Le partenariat au sein d'IECI et dans sa gestion
- Une formation à nos méthodes et démarches originales
- *La responsabilite globale de contrat (chef de projet)*
- Un travail en equipe pluridisciplinaire sur tout contrat
- En 1995 , la remunération globale des consultants associés s'est étagée entre 420 et 700 kF.

Ecrivez-nous avant le 18 avril 1997
Lettre manuscrite + Photo + CV
+ rémunération actuelle
IECI Développement
38 rue Herder 67000 STRASBOURG

IECI DEVELOPPEMENT

Chargé(e) d'Etudes

Nous sommes les filiales françaises (Banque et Compagnie d'Assurance-Vie) du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance-vie. Nous sommes en fort développement et notre gamme de produits et de services est large, moderne et compétitive, dans les domaines de l'épargne et de la prévoyance. Dotés de moyens importants, notre objectif de croissance est ambitieux.

Avec une expérience d'environ deux ans, diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale ou de l'université (DEA, DESS, Magistère), vous maîtrisez les méthodes quantitatives (mathématiques, statistiques, actuariat). Vous êtes très à l'aise en micro-informatique. Vous avez une large culture économique et financière et votre anglais est réellement courant.

Nous vous offrons l'opportunité d'affirmer votre tempérament de créateur et d'entrepreneur. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous aurez des missions très concrètes et opérationnelles diverses : conception de nouveaux produits, gestion des engagements, ALM, études économiques, commerciales et financières. Vous serez également responsable de questions d'organisation (procédures administratives, développements informatiques).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), sous la référence «ACT», à : Legal & General (France), 58, rue de la Victoire, 75440 Paris Cedex 09. *Confidentialité assurée.*



HAGLER BAILLY CONSULTING France S.A.

Une des toutes premières Sociétés de Conseil en Management pour les Secteurs de l'Energie et de l'Environnement

recherche

dans le cadre de son développement Européen

Plusieurs Consultants Seniors

Profil recherché :
Agés d'au moins 35 ans, titulaires d'un diplôme d'Ingénieur Grande Ecole (X, Mines, SUPELEC, Centrale...) et d'un MBA, les candidats, hommes ou femmes, doivent justifier d'un minimum de 7 ans d'expérience au sein d'un grand cabinet de conseil en management international.
Une connaissance des secteurs de l'énergie (Electricité, Gaz, Pétrole) et/ou de l'environnement est indispensable, tout comme la parfaite maîtrise du français et de l'anglais.
Une bonne connaissance d'une troisième langue européenne serait appréciée.
Les candidats doivent faire preuve de dynamisme, de rigueur, d'autonomie et de sens du relationnel pour jouer un rôle actif dans le développement commercial de leur activité.
Le salaire, motivant ainsi que la participation aux profits de la société sera fonction de l'expérience.



Prière de faire parvenir lettre manuscrite et CV d'un maximum de 2 pages accompagnés d'une photo récente à:
Monsieur le Président-Directeur Général
Hagler Bailly Consulting France
36, avenue Hoche - 75008 PARIS



Exad Galons ***Quand un autre style s'impose...***

Partenaires, depuis dix ans, de plus de 300 clients prestigieux européens (publics et privés), nous menons de grands projets de réorganisation et de refonte du système d'information tout en intégrant l'ensemble des composantes nécessaires à la conduite du changement (organisationnelle, humaine et technique). Cette réussite soutenue et une croissance de + 25% par an nous amènent à rechercher des

Consultants

Vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 5 ans acquise dans un cabinet de conseil. Vous êtes spécialisé dans le management des systèmes d'information avec une expertise fonctionnelle dans les domaines Finances ou Ressources Humaines.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, bilingue anglais, vous souhaitez maintenant rejoindre un contexte stimulant par la variété de ses missions. Postes basés à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et lettre manuscrite) en indiquant la référence AT10 sur l'enveloppe à QUADR', 11 rue Baudin, 94207 Ivry-sur-Seine cedex.

Dirigeants



Reconnue comme un Acteur efficace dans les domaines Sanitaire, Social et Médico-Social dans l'Indre et Loire avec ses
- Pharmacies
- *Centres d'optique, audio-prothèse*
- Cabinets dentaires
- Maisons de Retraites médicalisées, foyers logements soins infirmiers à domicile
- Centre de réadaptation cardio-vasculaire, Institut d'Education Motrice
- Service prévention et promotion de la santé
- Sans oublier la gestion assurance de personnes de la Touraine Mutualiste et le régime oblig. des professions indépendantes.

C'est un réseau de plus d'une vingtaine de réalisations qui emploient 750 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de *750 MF.*

LA MUTUALITÉ DE L'INDRE ET LOIRE, une des composantes majeures du groupe *HARMONIE MUTUALITÉ* recherche son

Directeur Général

Par ses capacités à rassembler et animer les hommes et les femmes travaillant dans l'entreprise, il devra valoriser la synergie entre toutes les activités et renforcer l'unité et la cohésion de toutes les *composantes de l'entreprise* et du mouvement mutualiste.

Par son implication personnelle, il contribuera au développement du groupe Harmonie Mutualité.

Pour réussir dans sa mission, il lui faudra être rompu aux relations avec tous les intervenants et partenaires habituels du monde économique et social : pouvoirs publics, collectivités territoriales, tutelles, caisses d'assurance maladie, organisations professionnelles, établissements de santé, etc...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. Rec-DG 194 à la Mutualité de L'Indre et Loire - 9 rue Emile Zola - 37017 Tours cedex. Confidentialité assurée.

Notre société a pour vocation de concevoir et de développer des services destinés au grand public intégrant des technologies innovantes.

Dans le cadre d'une croissance forte, nous créons une nouvelle fonction.

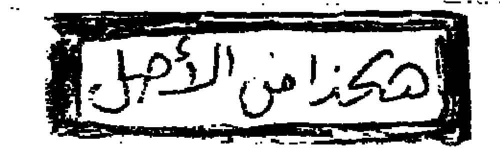
Secrétaire Général

Membre du Comité de Direction, rattaché au Directeur Général, vous managez une équipe de 12 personnes pour piloter les fonctions de gestion budgétaire et administrative, juridique, Ressources Humaines et communication. Vous définissez et mettez en œuvre les fonctions de support au métier de l'entité. En l'absence du Directeur Général, vous assurez, par délégation, la permanence de la direction de l'entreprise.

A 35 ans environ, de formation supérieure généraliste (HEC, ESSEC, ESCP, IEP ...), vous avez exercé une fonction similaire pendant 3 à 5 ans dans un environnement technologique. Votre connaissance du secteur public et votre sens de la diplomatie seront les atouts de votre réussite.

*Pour ce poste situé en Province proche de Paris, nous vous remercions d'envoyer votre candidature, sous réf.SG/LM. à notre Conseil **SPH**, 9 rue Royale . Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.*

SPH
SYSTÈMES ET POTENTIELS HUMAINS



Conseil et Audit

Chers Clients,

Pour mieux vous garantir la qualité de nos prestations, nous avons obtenu la

certification ISO 9001

pour nos activités

Recrutement
Bilans de Compétences
Outplacement




41, Bd Malesherbes, 75008 Paris
Tél. : 01 43 12 92 00

... ts expérimentés

Changez pour le changement

Banque / Assurance

Au sein d'une équipe dédiée au secteur, vous interviendrez sur les domaines suivants :
• diagnostic du positionnement stratégique
• reengineering des processus
• évolution des structures et des hommes • amélioration de la performance des réseaux, • qualité de service, orientation client • stratégie des systèmes d'information.

Réf. BA4

Systèmes de gestion

Le développement rapide de l'activité systèmes de gestion vous permettra de participer à des projets de changement portant sur :
• l'amélioration de la performance des organisations,
• la refonte de systèmes d'information et de gestion,
• l'optimisation des process de reporting, • la conduite d'opérations d'alliances et de partenariats.

Réf. GE3

> Conquérir de nouveaux marchés, accroître la productivité, anticiper les mutations technologiques, renforcer la compétence et la motivation d'équipes pluridisciplinaires, donner corps à une stratégie de consolidation industrielle et financière... Pour accomplir et maîtriser toutes les dimensions de leur changement, nos clients s'appuient à travers le monde sur l'expertise reconnue de nos 780 consultants. A votre tour, changez pour le changement. Les perspectives de développement de nos marchés sont importantes. Rejoignez l'une de nos équipes dans l'un de vos domaines de compétences et faites de nos enjeux les vôtres.

Diplômés d'école d'ingénieur ou de commerce, ou M.B.A. vous possédez une expérience probante de 3 à 8 ans du domaine concerné, acquise au sein d'un cabinet de conseil ou dans une entreprise.

Pour améliorer en permanence votre expertise, vous bénéficierez d'un contexte stimulant (richesse des problèmes posés et méthodologies utilisées), d'une formation permanente et des échanges entre membres de groupes-projets internationaux. Vous pourrez ainsi exprimer vos capacités de développement commercial et managérial, puis évoluer en fonction de vos affinités et de votre réussite, au sein d'équipes pluridisciplinaires résolument tournées vers les enjeux du futur. L'environnement international implique une bonne connaissance de l'anglais et si possible, d'une autre langue.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence choisie à Eric Roudil, Directeur Général Adjoint, qui vous contactera en toute confidentialité.

BOSSARD CONSULTANTS

BOSSARD CONSULTANTS - 14, rue Rouget de Lisle - ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex. http://www.bossard-consultants.com

---

Société de Conseil et de Formation.

TMT EUROPE

est filiale d'un groupe international de communication.

En adaptant l'Organisation et en développant les Hommes, nous aidons les entreprises à :

- Se centrer sur le client
- Manager différemment

Nous recherchons :

Deux consultant(e)s en Management et Organisation

Mission

Dans la phase de diagnostic :
Vous accompagnez notre équipe commerciale dans l'identification des besoins de nos clients et vous l'aidez à bâtir la solution adaptée.

Dans la phase de réalisation :
Vous êtes responsable de manager le projet jusqu'à son terme et de maintenir des relations durables avec nos clients.

Expérience

Vous avez environ 30 ans et 4 à 5 ans d'expérience dans une société de Conseil reconnue.

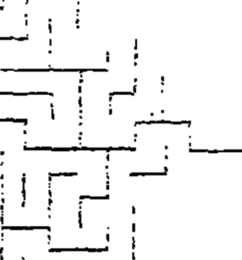
Vous avez aidé des entreprises à réussir des opérations de changement dans l'un des deux domaines suivants :

- Adapter les modes de management et l'organisation interne.
- Améliorer la qualité de service et la performance commerciale.

Vous êtes bilingue français/anglais et vous êtes prêt à assurer des missions à l'international.

Rémunération : Fixe + variable + voiture

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à : *TMT Europe*
ref : oce
2 rue Maurice Hartmann
92137 Issy-les-Moulineaux Cedex



DE LA COMPLEXITÉ À L'ESSENTIEL

Depuis sa création en 1981, notre cabinet a acquis un savoir-faire reconnu dans le management global : stratégie, organisation, technologie et ressources humaines.

Les secteurs de l'industrie et des services traversent une période riche et complexe : internationalisation, privatisations, passage à l'Euro, évolution des technologies, sont les chantiers des prochaines années. Dans cette perspective, nous recherchons des consultants à fort potentiel capables d'accompagner nos clients dans leur évolution, leur développement et de faire aboutir leurs projets.



Diplômé(e) d'une grande école, vous possédez une première expérience de 3 à 5 ans dans l'Industrie ou les Services à un poste opérationnel ou en Cabinet de Conseil dans l'un des domaines suivants :
• Organisation et architecture des systèmes d'information
• Pilotage et gestion de projets en univers complexe ;
• Marketing stratégique et développement commercial
• Gestion des compétences et du savoir.

Autonome et rigoureux, vous saurez être un interlocuteur fiable et inventif dans un métier exigeant. Vous êtes motivé par la polyvalence de notre métier et trouverez chez nous l'occasion de révéler vos qualités d'entrepreneur. Nous attendons votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) sous référence EGC.IND/LM à notre conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

consultants

PARIS - LONDRES - GENÈVE - CASABLANCA - TUNIS - SÃO PAOLO

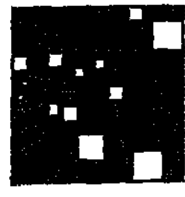
INGENIEUR BE CONFIRME

Génie civil - Innovation marquante des dernières décennies dans le domaine du génie civil, le procédé Terre Armée a été utilisé dans la construction de milliers d'ouvrages dans le monde entier. Organisation internationale, le groupe Terre Armée est capable de proposer à ses clients une gamme complète de services couvrant la conception et le dimensionnement des ouvrages, la fourniture et le contrôle des matériaux ainsi que l'assistance technique à la réalisation des ouvrages. Pour étoffer le bureau d'études de sa filiale française, elle recherche un ingénieur structures confirmé ayant également des compétences en mécanique des sols. Obligatoirement ingénieur diplômé (ENPC, ESTP ou équivalent), le candidat possède une expérience d'une dizaine d'années acquise en bureau d'études d'entreprise. A moyen terme, des possibilités d'évolution sont ouvertes. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence R/3910M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.75.**

Groupe TAI Terre Armée



à Rennes



Depuis 12 ans, la technopole de **RENNES ATALANTE** accueille les entreprises innovantes, anime les relations Formation-Recherche-Industrie et valorise les technologies nouvelles. Pour aller plus loin, elle recherche un(e)

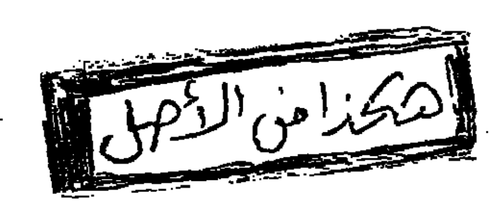
Chargé de Mission

Trait d'union entre les laboratoires de recherche et les Industries, vous développerez un vivier de sociétés innovantes, détecterez et appuierez les créateurs d'entreprises de haute technologie.

A 30 ans environ, *titulaire d'un diplôme d'ingénieur* (une formation complémentaire en gestion pouvant constituer un plus), vous disposez d'une expérience professionnelle acquise dans un poste similaire ou dans une fonction où vous vous êtes familiarisé avec les mécanismes de transfert de technologies, de création ou de gestion d'entreprise. Aujourd'hui, vous voulez la valoriser au sein d'une petite équipe opérationnelle. Bien sûr vous parlez anglais et êtes disponible pour des déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV, photo et prétentions sous référence CM/LM à notre conseil : Olivier PLESSE - **OUEST RESSOURCES HUMAINES - 62 avenue d'Iéna - 75116 Paris,** qui vous garantit discrétion et réponse.

ORH



Le Monde des Cadres

NICE

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes gère un budget de 4.7 milliards de francs et compte 2 321 agents. Afin de renforcer ses compétences en matière de politique de création, de développement et de localisation des entreprises, il recherche pour sa Direction des Actions Economiques :

Chef de projet H/F
« PME/PMI » Réf. 12/34332

Rattaché au Chef du bureau du développement économique, votre mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique économique du département des Alpes-Maritimes. Vous instruisez des dossiers stratégiques à caractère économique et financier. Dans le cadre d'un étroit partenariat avec les acteurs publics, institutionnels et socio-économiques du département, vous êtes plus spécialement chargé de la gestion des dossiers relatifs au développement des PME/PMI (capital investissement, pépinières d'entreprises, plates-formes d'initiatives locales, etc.). Vous participez au montage de dossiers complexes associant les entreprises, la recherche et l'enseignement. Vous assurez, par ailleurs, l'instruction des dossiers concernant l'implantation d'entreprises.
Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur en économie, gestion ou finance (idéalement Sup de Co, ou maîtrise plus 3e cycle) et justifiez d'une expérience du montage et de la gestion de dossiers économiques dans le secteur public comme privé. Analytique autant que conceptuel, votre crédibilité et votre sens de la communication vous permettent de représenter en toute autonomie le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Chef de projet H/F
« Hautes technologies » Réf. 12/34333

Rattaché au Chef du bureau du développement économique, votre action s'inscrit dans le cadre d'un étroit partenariat avec l'ensemble des acteurs publics, institutionnels et socio-économiques du département des Alpes-Maritimes. Vous gérez les dossiers qui vous sont confiés concernant la mise en œuvre de la politique économique du département des Alpes-Maritimes. Vous avez en charge les dossiers ayant pour objet l'étude, la consolidation et le développement des pôles de compétences High-Tech du département (technologie de l'information et de la communication, spatial, santé, etc.). Vous assurez l'instruction des dossiers en matière d'implantation d'entreprises et contribuez au développement des PME/PMI locales exerçant une activité à caractère technologique.
Agé d'environ 35 ans, vous êtes idéalement diplômé d'une école d'ingénieurs et d'un 3e cycle en gestion, économie ou finance. Votre parcours professionnel vous a conduit à exercer votre action dans le domaine des hautes technologies où vous avez acquis une réelle expertise en matière de développement économique. Vous maîtrisez le montage de dossiers complexes associant les domaines économiques et technologiques. Vous avez la pratique des études et de la mise en œuvre des plans d'actions. Conceptuel autant qu'analytique, vos qualités d'animateur et de coordinateur, votre sens des initiatives et de la communication seront les garants de votre réussite dans cette mission.

Pour ces deux postes, la connaissance du tissu économique des Alpes-Maritimes et la pratique de l'anglais seraient appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence choisie à notre conseil : Onoma, Parc Club du Golf - Bât 11 B - 13856 Aix-en-Provence Cedex 3.





Onoma
GROUPE COURTAUD



La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Professions Indépendantes
recherche un

CADRE
pour sa Sous-Direction de la Gestion du Risque

Le titulaire du poste sera notamment chargé de participer à :
- la maîtrise d'ouvrage des applications informatiques nationales utilisées pour la gestion du risque ;
- des groupes de travail chargés d'élaborer des méthodologies d'enquête de gestion du risque ;
- des groupes techniques de préparation des négociations conventionnelles avec les professions de santé.

De niveau Bac +4/5, vous avez de très bonnes connaissances en statistiques. La connaissance de l'économie de la santé et du droit de la Sécurité Sociale est vivement recommandée. La maîtrise des progiciels micro-informatique EXCEL, WORD est indispensable.

Merci d'adresser CV + photo + numéro de téléphone + Rémunération actuelle à:
CANAM - Service Gestion des Personnels - Centre Paris Pleyel - 93521 SAINT-DENIS Cedex 01

ASSOCIATIONS HUMANITAIRES recherchent

Chef de secteur Cambodge-Vietnam (Réf. EED/LM)
BASÉ À PARIS — 180 KF
Mission : - supervision des programmes multisectoriels de développement - montage et suivi des dossiers de cofinancement.
De formation école de commerce, vous justifiez de 2 ans minimum d'expérience *terrain* (en Asie). Anglais courant.

Coordinateur de programmes (Réf. CP/LM)
BASÉ AU CAMBODGE — SMIC + PERDIEM
Mission : - coordination de 4 programmes éducatifs - animation d'un programme concerté entre 5 O.N.G. - mise en place de nouvelles actions - recherche de financements.
De formation école de commerce, vous justifiez de 2 ans minimum d'expérience terrain (en Asie). Anglais courant.

Chargé de mission "appui aux projets" (Réf. EUR/LM)
BASÉ À VERSAILLES — 180 KF +
Mission : - développement des relations avec les O.N.G. et les O.I. - évaluations terrain.
De formation Bac + 5, vous avez une première expérience du développement en Bureau d'Etudes ou O.I. ; de la rédaction de rapports d'évaluation et de la réponse à des appels d'offres. Anglais courant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous référence choisie, à
Europact
4, rue de Mademoiselle
78000 Versailles.

Observatoire des tendances économiques et financières au service des dirigeants, organe institutionnel proche des entreprises françaises, des instances officielles et des média.
REXECODE recrute un

ECONOMISTE

Responsable vis-à-vis des adhérents d'une zone géographique ou d'un domaine d'activité donné - suivi conjoncturel, prévision économique et analyse sectorielle -; il suit et alimente ses bases de données et participe à la rédaction des *documents périodiques de REXECODE.*

Docteur en économie ou diplômé d'une grande école d'ingénieurs - X, ENS, PONTS, MINES, CENTRALE, ENSAE, ... - ayant complété votre cursus par une formation supérieure en économie, vous avez idéalement la *connaissance du secteur construction ou immobilier*, la maîtrise de l'anglais et d'une deuxième langue.
Vous avez le goût de l'exposé oral, une première expérience réussie, la pratique de l'informatique et le sens inné de la pédagogie: René CASIMIR, Directeur AWV, est votre contact confidentiel; écrivez-lui (lettre manuscrite, CV, photo): 1 rue A. Vacquerie, BP 237, 75 770 PARIS CDX 16





A World of Vocations

L'UNIFA
(UNION NATIONALE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE L'AMEUBLEMENT)
RECHERCHE SON

Délégué Régional H/F
pour l'Ile-de-France, la Normandie et le Centre

Doté d'un bon relationel, vous avez pour mission de rencontrer, d'informer nos entreprises adhérentes et de les représenter auprès des institutionnels régionaux. Véritable porte-parole de notre Fédération, vous recherchez les solutions et les aides nécessaires au bon fonctionnement de nos industries. Vous intervenez aussi auprès des entreprises non adhérentes afin de leur apporter toute l'information nécessaire sur notre mission.

De formation supérieure, vous avez prouvé, au cours de votre expérience professionnelle, votre excellent relationnel et votre goût pour le contact. Vous êtes autonome et possédez le sens des responsabilités.

Ce poste est basé à Paris et implique de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence LM 979 1603 à notre conseil INTUITU PERSONAE - 29, rue Drouot - 75009 PARIS.

INTUITU PERSONAE
▲ Ressources Humaines ▲



DIFFUSION CONTRÔLE
recherche dans le cadre de son développement

UN CHARGÉ DE CONTRÔLES

Ce poste exige une solide connaissance des médias
et en particulier de la presse (gestion - vente - diffusion)
liée à un sens extrême de la rigueur.
La pratique de la micro-informatique sera appréciée.
Le poste demande de fréquents déplacements
Paris / Région Parisienne / Province.

Adresser CV avec photo, lettre manuscrite et prétentions salariales à :
Diffusion Contrôle - Patrick Haztement
40, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Fonction Commerciale

Responsable des ventes

Filiale d'un groupe industriel de dimension internationale, nous sommes le second producteur mondial de produits chimiques destinés aux marchés des encres, peintures et vernis (C.A. : 484 MF - Effectif : 400 personnes).

Pour renforcer notre équipe commerciale, nous recherchons un responsable des ventes. Rattaché au Directeur commercial, vous avez la responsabilité des ventes de nos produits pour la zone France, Europe et Afrique du Nord. Pour cette zone géographique et le segment de marché qui vous sont confiés, vous participez à la mise en oeuvre de la stratégie commerciale (prévision de ventes, suivi de la réalisation commerciale).

De formation école supérieure de commerce, vous avez environ cinq années d'expérience dans ce type de fonction pour laquelle la pratique de l'anglais est indispensable. Cette fonction exige une grande disponibilité et de réels talents de négociation. Le poste est basé dans le Sud-Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous la référence 42465, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

Actuaire

Avec 280 personnes, nous sommes l'une des premières organisations professionnelles. Rattaché à notre direction des études et des traitements statistiques, vous interviendrez essentiellement dans le domaine de l'assurance automobile et vous effectuerez des études spécifiquement actuarielles en assurance IARD. Actuaire diplômé, vous avez au moins 3 ans d'expérience significative en IARD. Votre goût de l'autonomie et votre capacité à défendre vos dossiers vous permettront de réussir à ce poste basé à Paris 9ème.

Merci d'écrire sous référence 706/M à A.L CONSEIL, 39 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

OPQCM

A.L conseil

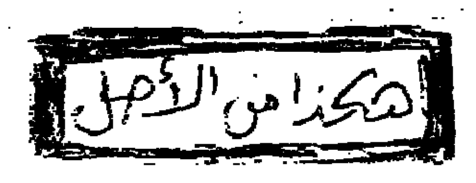
BERMUDES RP

Agence de Relations Presse spécialisée en informatique recherche

un(e) attaché(e) de presse

Autonome et disponible, vous justifiez d'une expérience réussie dans le secteur.
Anglais courant souhaitable.

Tél. 01 42 12 05 50



Juristes - Ressources Humaines

Importante société de distribution en fort développement recherche son

Responsable Juridique

Paris Ouest

Directement rattaché(e) au Directeur Général, vous prenez la responsabilité de l'ensemble des dossiers en droit des affaires de l'entreprise et assurez un réel rôle de conseil auprès des opérationnels.

A ce titre, vous intervenez principalement dans le cadre de la négociation et de la rédaction de contrats (distribution, licence, baux, achats/ventes, etc...).

Vous apportez également votre soutien aux dossiers relatifs à l'expansion de la Société notamment en matière de droit immobilier.

Agé(e) de 30/32 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE) idéalement complétée par une formation d'avocat, vous justifiez d'une expérience de cinq ans acquise de préférence au sein d'un cabinet d'avocats.

Autonome et responsable, vous souhaitez aujourd'hui vous investir dans une entreprise pouvant vous offrir de réelles responsabilités et perspectives d'évolution.

La maîtrise de l'anglais est requise pour ce poste. La pratique d'une seconde langue sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. TM 16294.

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

VALORISER NOS RESSOURCES HUMAINES

Afin de renforcer sa politique de développement des Ressources Humaines, une grande entreprise du secteur public recrute de jeunes professionnels de la fonction Personnel.

Au sein de la Direction Centrale des Ressources Humaines, ils auront pour mission :
- **de définir les orientations de la gestion des cadres, (réf. JPC/GC)**
- **d'identifier les besoins et proposer une politique de formation, (réf. JPC/EF)**
- **d'assurer la communication interne et externe de la D.R.H. (réf. JPC/COM)**

L'entreprise connaît actuellement une période de mutation qui induit, entre-autres, une véritable professionnalisation de la filière Ressources Humaines. Les titulaires seront des acteurs prépondérants de cette mise en œuvre.

Ces postes, à caractère stratégique, s'adressent à des spécialistes en Ressources Humaines de formation BAC + 4 (Sciences Po, DESS Dauphine, CELSA, IGS, Ecole Supérieure de Commerce) possédant 2 à 5 ans d'expérience comme Responsable de Formation, Adjoint d'un Directeur des Ressources Humaines, Chargé de communication interne et/ou externe.

Les qualités déterminantes pour réussir dans ces fonctions résident dans la capacité de proposition, le sens de l'analyse et l'intelligence des situations. Les candidats devront travailler avec aisance dans une organisation complexe dotée de nombreux centres de décision.

Pour ces postes, basés à Paris, les possibilités d'évolution au sein de cette entreprise sont réelles pour des candidats à fort potentiel.

DK & ASSOCIÉS

Merci d'adresser CV + lettre de motivation + rémunération actuelle s/réf. correspondante à DK&ASSOCIES - 160 av. de Versailles 75016 PARIS, qui dans un premier temps, nous permettra de communiquer rapidement.



DMG Juris Association

Cabinet d'avocats conseils d'entreprises, de forte notoriété, implanté à Lyon et à Paris, à vocation nationale et internationale, leader dans le secteur des associations, recherche



Spécialisés Droit Public et/ou Droit des Associations

Vous participerez activement au développement des départements Droit Public et Droit des Associations.

Vous assurerez :
- des actions de conseil auprès de collectivités locales, associations et entreprises clientes
- une fonction judiciaire dans les tribunaux administratifs plus particulièrement

Vous participerez et/ou animerez toutes manifestations : colloques, séminaires de formation, rédaction d'articles ou d'ouvrages... susceptibles de nous faire encore mieux connaître.

Le premier candidat recherché, confirmé, justifiera d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine concerné et fera preuve d'une grande autonomie. Possibilité d'être associé à terme.

Le second, aura 2 à 5 ans d'expérience et la motivation pour participer à notre croissance.

Ces postes sont basés à Lyon.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à Etienne Joulie, **DMG** - 12, quai André Lassagne - 69001 Lyon.

MEDIAPA

Cabinet d'avocats, membre d'un réseau international,

recherche **AVOCAT(S)**

spécialisé en droit social ayant 3 à 6 ans d'expérience en Cabinet.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer photo, CV et prétentions sous référence n° 9756 à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex
qui transmettra.

Notre société, 2.500 personnes, C.A. 4.000 MF, recherche pour son Département Management des Contrats un

JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES H/F

En véritable expert juridique, vous assurez la rédaction, le contrôle des contrats et des accords clients, partenaires français et étrangers, et menez des analyses sur les droits de propriété intellectuelle.

Vous conseillez les opérationnels et les négociateurs commerciaux en contact avec nos clients, lors du montage des dossiers et au cours des négociations commerciales. Vous assurez ensuite le suivi de ces affaires sur le plan juridique.

Diplômé d'un 3ème cycle en droit des affaires et parlant couramment l'anglais, vous justifiez d'une expérience de *5 à 7* ans en droit des affaires dans un contexte industriel international.

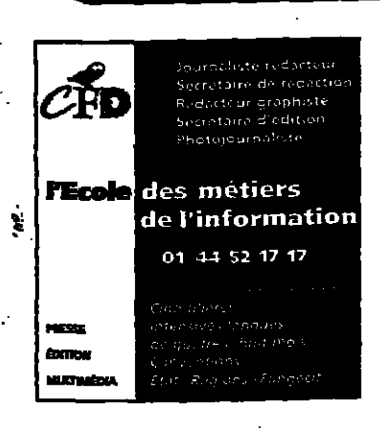
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre de motivation manuscrite et prétentions) sous la référence 050J à l'attention de Joëlle Digeon - D.R.H.,

Matra BAe Dynamics
37, avenue Louis Bréguet
78146 Vélizy Villacoublay Cedex.

Matra BAe Dynamics

R E U N I R   L E S   H O M M E S   D E   T A L E N T

Formation Professionnelle



Chaque semaine, retrouvez la rubrique *"FORMATION PROFESSIONNELLE"*
Pour vos annonces contactez Michèle FERNANDEZ au ☎ 01.44.43.76.17 (Fax : 01.44.43.77.32)



Organise une formation

POLYVALENCE ET PRISE DE DÉCISION EN PME/PMI OU CENTRE DE PROFIT 3PME

(culture scientifique et bureautique appliquée).
avec alternance et diagnostic en entreprise du 07 avril au 04 août 97.

Lieu de formation :
357/359 rue d'Estienne d'Orves, 92700 Colombes.

Cette action est ouverte aux salariés d'entreprise et demandeurs d'emploi cadres.

Renseignements et conditions d'inscription :
01 41 19 25 55

MEDIAPA

LE PREMIER COURTIER D'ASSURANCES EN FRANCE
recherche

Juriste d'Affaires H/F

CDD pouvant déboucher sur CDI

C O N F I R M É

De formation juridique supérieure (DJCE, DESS, DEA) en droit des affaires, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise en entreprise et/ou en cabinet d'avocats, comportant *idéalement une compétence en droit des assurances.*

Vous intervenez, sous la responsabilité du Directeur juridique, dans tous les domaines du droit et des affaires : *droit* commercial, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la *concurrence* et de la distribution.

Vous assurez un rôle d'expert et de conseil auprès des *directions* opérationnelles, des bureaux *régionaux* et des filiales étrangères.

Vous participez aux dossiers d'acquisition d'entreprises et de prise de participations. Vous suivez également les dossiers contentieux.

Reconnu pour votre sens du travail en équipe, votre disponibilité et votre potentiel, vous saurez vous intégrer et faire apprécier votre professionnalisme au sein d'une entreprise en fort développement.

Une bonne maîtrise de l'Anglais est un atout.

Merci d'adresser dossier de candidature détaillé
(CV, photo, prétentions) sous réf. H.C.A.A. à GRAS SAVOYE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BP 129 - 92202 Neuilly sur Seine cedex.



GRAS SAVOYE
Tant qu'il y aura des risques

Deb's

Un des plus importants groupes français *spécialisé dans la haute technologie et implanté* internationalement recherche pour son siège en proche banlieue Ouest, un

Juriste senior h/f

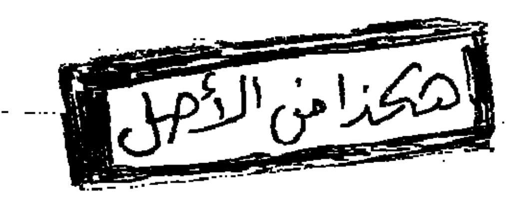
Au sein de notre Direction Juridique Groupe et assisté par une équipe restreinte, vous êtes en charge des accords stratégiques (alliances, joint-ventures, fusions/acquisitions) et des accords portant sur les nouveaux produits ou produits stratégiques pour notre Groupe.

A 35 ans environ, de formation juridique supérieure en Droit des Affaires Internationales, vous justifiez d'une expérience réussie de 8 à 10 ans acquise en cabinet d'avocats d'affaires ou au sein d'une entreprise internationale.

Vous possédez un haut niveau d'expertise, une capacité de réflexion stratégique et un bon contact. Une grande disponibilité ainsi que la pratique de l'anglais courant sont nécessaires pour ce poste.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 8978 (à préciser sur l'enveloppe) en précisant votre salaire actuel et/ou vos prétentions à EURO RSCG Futurs - 2 rue de Marengo - 75001 Paris, qui transmettra. Réponse et confidentialité assurées.

Deb's



Gestion - Finance

Le groupe Robert Half International, créé en 1948 et coté à la Bourse de New York, est leader mondial du recrutement spécialisé avec plus de 160 bureaux à travers le monde et un chiffre d'affaires d'environ $ 900 millions en 1996. En France, nous vous proposons un service de conseil en recrutement spécialisé et personnalisé à travers les divisions suivantes :

- **Robert Half Finance et Comptabilité**
- **Robert Half Informatique et Multimédia**
- **Robert Half Juridique et Fiscal**
- **RHI Banque et Assurance**
- **Norman Parsons Executive**

Nos méthodes de recrutement, qui ont fait leurs preuves depuis presque 50 ans, nous permettent de vous proposer des candidats de la plus grande qualité et très souvent indisponibles par d'autres sources. Notre longevité et notre éthique vous garantissent un service performant et sérieux.

Parce que le recrutement est une affaire de spécialistes et de professionnels, pour en savoir davantage contactez Ivor ALEX au :

Tél. 01 47 23 37 00 - Fax 01 47 23 38 00
39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS
e-mail : «robert@half. grolier.fr»
site internet : http://www. roberthalf.com

LRW

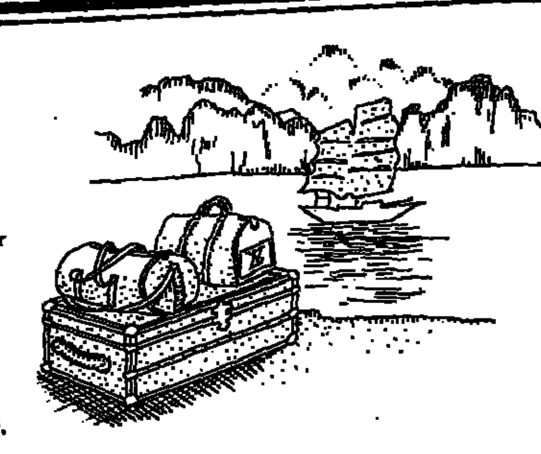


Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LOUIS VUITTON

MALLETIER A PARIS



Depuis 1854, notre marque fait rimer élégance et croissance. Elégance : cultiver le raffinement du bagage et de la maroquinerie de luxe. Croissance : hisser notre CA de 70 millions de francs en 1977 à 7 milliards de francs en 1995. Un chiffre réalisé pour 92 % à l'export avec plus de 4 000 collaborateurs. Garante de ce succès, notre obsession de la qualité passe par la maîtrise de notre outil de production. Nous comptons huit sites de fabrication en France, un en Espagne et un aux Etats-Unis. Filiale de LVMH, premier groupe mondial de produits de prestige, nous réalisons l'équilibre entre tradition et innovation. Dans ce contexte, nous recrutons un

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

Ce poste recouvre les responsabilités classiques du Contrôleur de Gestion : établir et contrôler les budgets, assurer la comptabilité industrielle, élaborer les tableaux de bord et jouer un véritable rôle de conseil interne dans la marche de notre site industriel d'Asnières (92).
Il comporte également un volet plus opérationnel, puisqu'il englobe la responsabilité de la gestion de production : ordonnancement, lancement, approvisionnement, contrôle et suivi des expéditions.
C'est donc un poste qui demande à la fois recul et implication, d'excellentes capacités de management (équipe de 13 personnes à diriger) et exige beaucoup de rigueur et une grande ouverture au dialogue.
De formation Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous avez une expérience de contrôle de gestion industriel de 4 à 5 ans et parlez couramment anglais.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 3502/EDM à notre conseil Elisa Dimitri chez Robert Half France, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, ou par fax au 01 47 23 38 00, ou par e-mail (format MIME ou BinHex) "robert@half.grolier.fr"



Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

---

une technologie avancée,... une société de référence,... un marché en devenir...

Auditeur Européen

Paris

Boston Scientific Corporation développe depuis plus de 25 ans des produits extrêmement novateurs sur le marché des thérapies peu invasives. Nous sommes la 1ère société de matériel médical à nous concentrer exclusivement sur ces techniques qui représentent le marché du futur. Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires de plus de 1,4 milliard de $, Boston Scientific Corporation traverse une phase de croissance sans précédent. Nous avons en effet triplé nos effectifs en un an avec 9 500 collaborateurs dans le monde.

LE POSTE

- Vous serez l'interface opérationnelle entre le siège et les filiales européennes dans le but de définir, d'améliorer, de mettre en place et de contrôler les procédures de gestion du groupe.
- Vous serez une force de proposition et de recommandation en matière de conseil, de suivi de projets spéciaux, de systèmes d'information...
- Vous contribuerez à l'amélioration de l'analyse financière et de la gestion, vous veillerez au respect des règles internes. Vous participerez de manière opérationnelle au succès de l'installation de SAP dans les filiales européennes. Vous serez en contact avec des interlocuteurs internes et externes et saurez vous adapter à des personnes de niveaux différents.

LE CANDIDAT

- De formation supérieure (bac + 5), vous avez environ 28 ans et justifiez de 3 à 5 années d'expérience. Le candidat sera issu soit d'un cabinet d'audit et/ou de conseil, soit d'un groupe international dans un poste similaire.
- Vous aimez le travail en équipe, vous êtes une personne de communication et de conviction. Vous êtes familier à la rigueur, au respect des délais et à la culture anglo-saxonne.
- De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir. La maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une troisième langue est souhaitée, dans ce cadre une langue slave sera appréciée.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 3503/EDM à notre conseil :

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

Elisa DIMITRI, division FINANCE et COMPTABILITÉ, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr»

Boston Scientific Corporation

LBW - Photo Paul Berger Fotogram Stone

***Grand groupe français** industriel et international recherche pour l'une de ses branches (15 000 personnes), un :*

Auditeur Interne

Paris

■ ***LE POSTE :** Au sein d'une équipe multiculturelle et polyvalente de 10 personnes, vous mènerez des missions d'audit interne dans les différentes filiales de la branche en France et à l'étranger. Votre champ d'intervention couvrira l'ensemble des activités des filiales (finance, gestion commerciale, personnel, exploitation...). Après 3/4 ans dans cette fonction qui vous permettra d'avoir une vue d'ensemble des activités de la branche, vous pourrez évoluer vers d'autres postes financiers.*

■ ***LE CANDIDAT :** De formation Bac + 5 (école de commerce + DESS ou équivalent), vous avez 5 à 7 ans d'expérience comprenant un passage en cabinet d'audit suivi de quelques années dans un poste financier opérationnel dans un grand groupe international. Votre sens relationnel, votre faculté d'adaptation et vos aptitudes au travail en équipe dans un contexte international faciliteront votre intégration et seront le gage de votre évolution future. Votre langue maternelle est le français et vous maîtrisez l'anglais et l'allemand.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet à notre conseil, Carole HOUDARD en mentionnant la référence 3501/CH à ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

LBW



Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

COMPTABLE expérimenté

SPÉCIALISTE DES ASSURANCES

Grand Groupe Financier français, fortement implanté à l'international, nous recherchons pour notre activité Assurance-Vie

Professionnel reconnu dans le domaine de l'Assurance-Vie, votre expérience opérationnelle vous permet de prendre la responsabilité de la comptabilité auxiliaire de l'actif d'une institution de retraite.

Avec votre connaissance du nouveau plan comptable des assurances, vous assurerez notamment la comptabilité des opérations et l'élaboration des états réglementaires. La maîtrise des comptabilités technique et générale du NPC Assurance sera un plus pour donner d'emblée toute sa dimension à votre mission.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 7234/LM et le nom des sociétés pour lesquelles vous ne souhaitez pas postuler, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Organisation professionnelle nationale du secteur des services recherche un

ANALYSTE FINANCIER ÉCONOMIQUE

FUTUR DIRECTEUR

Pendant une période de 12 à 18 mois, en tant qu'Analyste Financier/Economique, vous assumez les responsabilités suivantes :
- établissement des prévisions économiques et financières,
- élaboration d'études conjoncturelles et sectorielles,
- développement d'indicateurs d'évolution de l'activité globale des entreprises du secteur,
- suivi économique des différents pays européens émergeants.

Vous prendrez ensuite la responsabilité de la structure. Votre mission consistera alors à optimiser la cohérence et l'organisation interne de l'entreprise, redéfinir sa stratégie marketing pour la mettre en oeuvre auprès des instances professionnelles et politiques.

D'une formation économique et financière de haut niveau (Bac + 5), vous possédez une expérience de 5 années minimum à un poste de Chargé d'études économiques et financières (ex : dans un établissement bancaire). Vous avez également prouvé votre capacité à animer des équipes. Avec de bonnes qualités rédactionnelles mais également des qualités relationnelles qui vous confèrent une forte crédibilité, vous souhaitez évoluer vers un poste de direction à la fois stratégique, opérationnel et managérial. Rejoignez-nous.

Pour ce poste basé en Région Parisienne, merci d'adresser CV, photo, lettre et rémunération actuelle, à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous réf. 56.5179/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

